

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

Conservé à la Bibliothèque

PRÉCIS ANALYTIQUE

223

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1897-1898



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD (LÉON GY, SUCCESSEUR)

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1899

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS
DE ROUEN
Pendant l'année 1897-1898.

ARTICLE 59 DES STATUTS

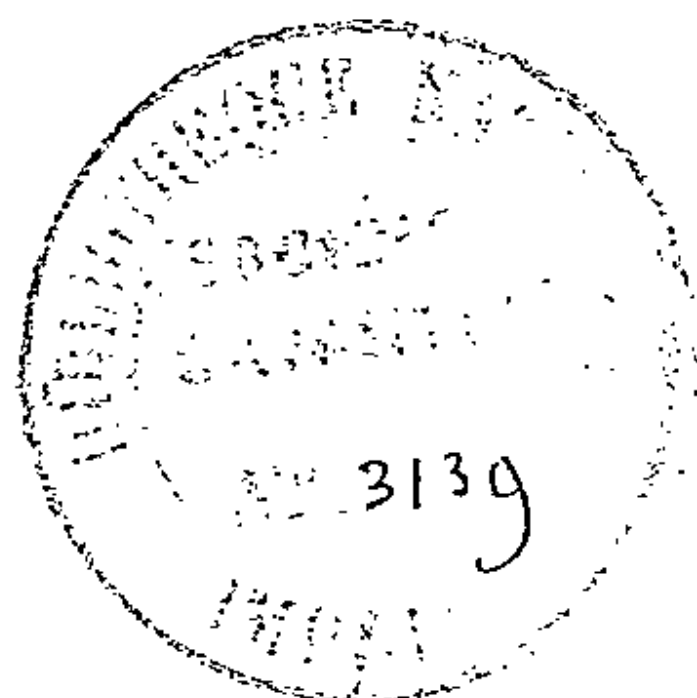
L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le Précis de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1897-1898



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD (LÉON GY, SUCCESSEUR)

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1899

*Manuscrit
Ren. 80
1899*

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

TENUE LE 15 DÉCEMBRE 1898, DANS LA GRANDE SALLE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Présidence de M. MERRY DELABOST.

La séance publique annuelle a été tenue dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 15 décembre, à huit heures un quart du soir.

Assistaient à la séance et avaient pris place sur l'estrade, MM. l'abbé Caulle, vicaire général, représentant Mgr le Cardinal-Archevêque, le lieutenant-colonel de Montreuil, représentant le général commandant le 3^e corps d'armée, M. le Premier Président Berchon, M. Levillain, adjoint, plusieurs chefs d'administrations publiques, et diverses notabilités du monde de la magistrature, des fonctionnaires et des Sociétés

savantes. Plusieurs des invités ont écrit à M. le Président pour excuser ou expliquer leur absence.

M. le Président déclare la séance ouverte et prend la parole pour le discours d'usage.

Il avait choisi pour sujet une étude historique sur l'Académie de Rouen. Dans cette étude, rigoureusement documentée en même temps que précise, claire et d'une forme littéraire excellente, il la prend à sa naissance, — plus tôt même, — car il expose comment, en conséquence d'un legs bien antérieur de l'abbé Legendre et, après divers essais, elle ne fut définitivement fondée et approuvée qu'en 1744. Il signale ses fondateurs et ses premiers membres, Lecat, de Cideville, de Moyencourt, son expansion rapide et en même temps l'attraction qui attire vers elle des savants ou artistes étrangers à la province. Il la montre prenant, avec un succès éclatant, l'initiative de la fondation du Jardin des plantes, des cours de mathématiques, d'accouchements, d'hydrographie, de dessin ; en un mot, à la tête des diverses branches de l'enseignement scientifique ou artistique.

La Révolution la supprime et confisque ses biens : Jardin des plantes, belle bibliothèque, rentes dues par la ville. Le premier Empire la rétablit ; mais, malheu-

reusement, elle ne peut rentrer en possession de ce qui avait été confisqué.

Elle n'en continua pas moins, avec succès, ses travaux, bien que de jeunes Sociétés scientifiques, artistiques ou industrielles, soient venues, très nombreuses, détourner une partie du courant intellectuel que seule elle absorbait jusqu'alors. Elle a, d'autre part, trouvé dans des legs nouveaux le moyen de porter son attention sur une nouvelle direction et de récompenser non seulement des œuvres artistiques et littéraires, mais encore des actes de vertu et de haute moralité.

M. Henri Frère donne ensuite lecture du rapport sur le prix de La Reinty, attribué à M. Léon Périer, lamineur en retraite au Havre.

M. Christophe Allard lit un rapport sur les prix Octave Rouland, décernés l'un à M^{lle} Honorine Cauchois, l'autre à M^{lle} Marie Guerard.

Enfin, sur le rapport de M. Sarrazin, le prix Duma noir est accordé à M. Defer, gardien des bains du galet à Rouen.

Les quatre lauréats, présents à la séance, sont venus recevoir leurs récompenses des mains des autorités, et chacun d'eux a été chaleureusement et justement applaudi.

La séance a été levée à dix heures.

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

SES ORIGINES — SES TRANSFORMATIONS

Par le M. D^r MERRY DELABOST

Président

MESSIEURS,

Les remarquables monuments, d'origines et de dates si diverses, qui font l'orgueil de notre ville, et qu'admirent tous ceux qui la visitent; la part considérable qu'elle a, de tout temps, prise à tous les progrès; le nombre et la valeur de ceux de ses enfants qui se sont illustrés dans tous les genres; — en un mot, tout son glorieux passé, artistique, littéraire, scientifique, m'autorise à affirmer, à la louange de notre vieille cité, et sans avoir à craindre d'être taxé d'exagération ou de chauvinisme, que les préoccupations du négoce, qui y tiennent une place si importante et bien légitime, n'ont jamais étouffé chez elle le goût inné des Lettres, des Sciences et des Beaux-Arts.

A toutes les périodes de son histoire, il s'y est rencontré des esprits avides de savoir et de culture intel-

lectuelle, soucieux de répandre et d'accroître, par de mutuels échanges, dans la fréquentation de personnes instruites, la variété de leurs connaissances et le fruit de leurs travaux.

C'est de ce sentiment que sont nées la plupart des Sociétés savantes; telle fut également l'origine de notre Compagnie, dont la création remonte à l'année 1735, bien que les LETTRES-PATENTES du roi Louis XV, qui lui octroyèrent le titre d'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS DE ROUEN, ne soient que de juin 1744 (1).

Une tradition qui date de cette époque, et à laquelle il n'a jamais été dérogé, impose au membre de notre Compagnie, qui doit à la bienveillance de ses confrères l'honneur de la présider, le devoir de prendre la parole dans la séance publique qui couronne ses travaux de l'année.

Pour me conformer à cet inexorable usage, j'ai entrepris de retracer devant vous, Messieurs, les conditions dans lesquelles notre Académie a pris naissance, les services qu'elle a rendus à notre ville, et les transformations que la marche du temps et la succession des événements lui ont fait subir.

Pour cette étude, j'ai dû faire de nombreux emprunts, — et je me fais un plaisir de l'avouer, — à des recherches et à des travaux antérieurs de plusieurs de nos excellents confrères, et plus particulièrement de MM. Decorde, Héron et de Beaurepaire, dont la profonde

(1) V. Extraits des lettres patentes. Pièces justificatives, A, p. 45.

érudition marche de concert avec la plus parfaite obligeance. Si le vieux dicton bien connu continue d'avoir force de loi, j'aurai acquis ainsi des droits tout au moins à un demi-pardon. Permettez-moi d'espérer, Messieurs, que votre bienveillance fera le reste.

Il se pourrait qu'une similitude de titre fût attribuer, par erreur, à notre Compagnie, une origine plus ancienne que celle que je viens d'indiquer. Avant 1744, en effet, deux Sociétés existèrent dans notre ville sous le nom d'Académie.

L'une d'elles n'eut qu'une existence très éphémère.

Le 16 avril 1716, quatre Rouennais (1) s'étaient unis dans le but de cultiver en commun les sciences et les beaux-arts ; ils avaient jeté les bases d'une Société qui prit le titre d'Académie. Les statuts de cette Société ont été retrouvés, dans des papiers de famille, par M. Haillet de Couronne, petit-fils de l'un de ses fondateurs, et qui lui-même a été secrétaire de notre Académie. Cette pièce, à ma connaissance du moins, est le seul monument qui en soit resté.

La seconde Société, à laquelle je faisais tout à l'heure allusion, eut, au contraire, plusieurs siècles d'existence.

Créée en 1072, sous Guillaume le Conquérant, par Jean second, archevêque de Rouen, dans le but de rappeler le souvenir d'une apparition miraculeuse, elle eut, d'abord, pour objet exclusif le culte de la Vierge, et, sous le titre de *Confrairie de la Conception Notre-Dame*, y demeura fidèle pendant 400 ans.

(1) MM. de Couronne, Néel, Le Baillif et de Missi.

Mais ensuite, à travers de nombreuses alternatives de prospérité et de décadence, et sous des dénominations diverses, elle devint peu à peu Société plus littéraire. En dernier lieu, elle était devenue l'*Académie des Palinods*, qui vécut jusqu'en 1789 (1).

Bien que ses transformations successives et le mouvement irrésistible qui se produisit dans les esprits au XVIII^e siècle eussent fait progressivement disparaître le caractère exclusivement religieux du début, l'Académie des Palinods ne répondait plus aux aspirations du moment. On voulait une Société éclectique, qui réunît dans son sein les représentants les plus autorisés des sciences, des arts et des belles-lettres.

Celle qui s'était formée en 1716 répondait à cette préoccupation ; mais il lui manquait, pour avoir longue vie, ce que l'on est convenu d'appeler le *nerf de la guerre*, bien que ce genre de munitions soit tout aussi indispensable aux œuvres pacifiques des Sociétés savantes.

C'est à l'abbé Legendre (2) que l'on doit les dispositions libérales qui permirent à notre Compagnie d'imprimer à la culture des sciences, des lettres et des arts, dans notre ville, une impulsion des plus fructueuses.

Il légua à la ville de Rouen (3) 1,100 livres de rente « *pour y établir des jeux floraux comme à Tou-*

(1) Notes additionnelles, A, p. 63.

(2) Né à Rouen en 1659, et mort le 1^{er} février 1734, chanoine sous-chantre de l'église de Notre-Dame de Paris et abbé de Claire-Fontaine.

(3) Par testament rédigé le 4 février 1733. — V. extr. du testament, Pièces justificatives B, p. 47.

louse, laissant d'ailleurs ceux qui exécuteraient sa fondation les maîtres de changer les prix en telle autre chose qu'ils croiraient convenir. »

Les désirs exprimés par l'abbé Legendre ne devaient pas tarder à se réaliser.

En 1735, un chanoine, Bertaut, et deux chirurgiens, de Moyencourt et Dufay, avaient commencé à se réunir dans un petit jardin appartenant à l'un d'eux pour cultiver la botanique et les belles-lettres. Bientôt ils s'adjoignirent Tiphaigne de la Roche, médecin distingué, et Lecat, dont la notoriété naissante devait, en peu de temps, prendre un essor considérable.

De la Roche fournit à ses collègues, au *faux-bourg* Bouvreuil, dans la rue qui porte maintenant le nom de Lépecq-de-la-Clôture, un terrain plus spacieux où furent transportées les plantes du premier jardin.

Au mois d'août 1741, cette Société, qui avait fait rapidement de nombreuses recrues, présenta à Messieurs de l'Hôtel-de-Ville un mémoire « *dans le but d'obtenir qu'elle fût adoptée pour remplir le vœu et les intentions de l'abbé Legendre. »*

Le 12 du même mois, une délibération du Conseil de ville faisait droit à cette demande (1).

Mais, après la mort du généreux chanoine, il s'était élevé une épaisse nuée de Legendre, qui réclamaient à grands cris son héritage. Il ne fallut pas moins de dix ans à la Grand'chambre du Parlement de Paris pour démontrer que ces réclamations étaient mal fondées.

(1) V. Pièces justificatives, C, p. 47.

Un arrêt en date du 1^{er} juillet 1744 (1), adjugea à la ville de Rouen le legs dont elle avait confié l'exécution à l'Académie naissante, et qui, déduction faite des frais du procès, s'éleva à la somme de 1,000 livres de rente (2).

L'avenir des institutions dépend, le plus souvent, de l'impulsion qu'elles ont reçue à leurs débuts. Quels que soient le savoir et la valeur de leurs adhérents, s'il ne se rencontre parmi eux quelque esprit ardent qui les galvanise, et, par son activité et son énergie, vienne à bout des obstacles que rencontre fatalement toute œuvre nouvellement créée, elles sont condamnées à languir et à s'éteindre. C'est, sans doute, ce qui était arrivé à la Société dont nous avons constaté la naissance en 1716.

Fort heureusement pour notre Compagnie, outre qu'elle était constituée par un noyau de savants vraiment distingués, elle comptait dans son sein deux hommes supérieurs, dont les qualités, très différentes, devaient concourir puissamment, et par des moyens divers, à son succès. C'étaient Lecat et de Cideville.

« Lecat (3) était », comme l'a dit un de mes prédécesseurs, « un de ces esprits qui ne peuvent contenir en eux-mêmes le feu qui les anime et dont l'ardeur se communique à tout ce qui les entoure. (Magnier, Discours prononcé à la séance publique du 8 août 1844, anniversaire séculaire de la fondation de l'Académie).

(1) V. Pièces justificatives, D, p. 48.

(2) V. Pièces justificatives, E, p. 49.

(3) Notes additionnelles, B, p. 65.

L'étude de l'anatomie et de la chirurgie, où il excellait, était loin de suffire à son activité; en même temps, et presque toujours avec un égal succès, il abordait la physique, la littérature, la philosophie, la physiologie expérimentale, l'astronomie, l'anatomie microscopique. Sur deux cent cinquante-sept communications qui figurent au *Précis* de l'Académie, de 1751 à 1760, soixante-quatorze sont de lui (1).

On conçoit aisément l'attraction que devait exercer, dans une Société savante, la présence d'un tel homme. Aussi vit-on se grouper rapidement autour de lui tous ceux qui prenaient intérêt aux progrès des sciences, et, dès 1741, la Société qu'il avait si puissamment concouru à fonder était-elle qualifiée pour assumer la charge de l'exécution du legs de l'abbé Legendre.

Mais, pour mener à bonne fin cette entreprise, il fallait quelque chose de plus. C'est alors que de Cideville, un autre membre de la Société, entre en scène.

Pour se livrer plus complètement à ses goûts pour les lettres, il avait abandonné les fonctions de Conseiller au Parlement de Normandie, dont il était l'une des gloires. Lié d'une étroite amitié avec Voltaire, son ancien camarade au collège Louis-le-Grand, en relations suivies avec Fontenelle et tout ce que Paris comptait de lettrés, il disposait de hautes influences qu'il était d'autant plus porté à faire servir aux intérêts d'une Société qu'il affectionnait, que, doué du caractère le plus obligeant, « *il se levait*, comme l'a dit de lui

(1) Notes additionnelles, C, p. 66.

Voltaire, *chaque jour à quatre heures du matin pour les affaires des autres.* »

Ses démarches hâtèrent la solution du procès intenté à la ville par les prétendus héritiers de l'abbé Legendre, et, avec l'appui de M. de la Bourdonnaye, intendant de la généralité de Rouen, et du duc de Luxembourg, Gouverneur de la province de Normandie, il réussit à faire approuver par le gouvernement la concession du legs fait à l'Académie et obtint pour cette Société les *Lettres-patentes* qui portaient établissement d'une Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts à Rouen (1). Le 18 août 1744 il présenta lui-même à notre Compagnie ces deux pièces si importantes.

Les premiers statuts avaient été rédigés par Fontenelle, ils reçurent la signature du roi. Le duc de Luxembourg, gouverneur de la province, lieutenant général des armées, était proclamé *protecteur de l'Académie*.

Celle-ci devait se composer :

« D'académiciens honoraires, au nombre de douze au plus, choisis parmi des personnes recommandables par leur condition ou par leurs charges, mais en même temps par leurs talents ou par leur goût pour les sciences, les belles-lettres et les arts ;

« D'académiciens de fonction, au nombre de vingt-six, dont dix-huit pour les sciences et les arts et huit pour les belles-lettres ;

« D'associés ou correspondants, au nombre de douze au maximum ;

(1) Pièces justificatives, F, p. 54.

« Et, enfin, d'adjoints ou élèves, jeunes gens de l'âge de vingt ans au moins, dont les dispositions annoncent de grands progrès dans quelque partie des sciences, des belles-lettres ou des arts. »

Des modifications plus ou moins importantes, mais sur lesquelles les limites de ce discours ne me permettent pas d'insister, furent, à diverses reprises, introduites dans cette organisation par des lettres-patentes, ainsi que par de nouveaux statuts réglementaires (1).

Quand on parcourt la liste des membres correspondants, où figurent les noms de Fontenelle, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, du célèbre chirurgien Morand, de du Resnel, de l'Académie française, de Bernard de Jussieu, démonstrateur au Jardin des Plantes de Paris, et de quelques autres personnages célèbres, on éprouve, en se rappelant les liens étroits qui unissaient Voltaire et de Cideville, une surprise de n'y point voir le nom de Voltaire; et l'on se demande comment il se fait que Cideville n'ait pas usé des privilèges de sa vieille amitié pour ajouter à l'éclat de la Société qu'il avait fondée le prestige d'un nom dont la réputation était universelle.

La correspondance des deux amis donne lieu de supposer qu'il avait dû s'y employer. Voltaire lui écrivait,

(1) Règlements du 9 germinal an XI, approuvé par le ministre le 12 prairial suivant (4^{er} juin 1803), puis du 22 ventôse an XIII.

Règlements de 1822 (approuvé le 14 août 1824) et du 24 juin 1825.

Lettres-patentes du roi Charles X (10 juin 1828).

Règlements du 19 prairial an XI; du 30 août 1848 et du 22 février 1856.

L'Académie a été reconnue établissement d'utilité publique par décret du 12 août 1852.

en effet, le 23 mars 1743 : « Une place à table à côté de mon cher Cideville vaut mieux qu'une place à l'Académie. »

D'où pouvait venir cette résistance ? N'y faut-il point voir le contre-coup du ressentiment que Voltaire gardait à la Normandie du mauvais temps qu'il y avait subi et dont sa santé avait souffert ?

Il paraît qu'en 1731, comme en notre année 1898, le printemps et le commencement de l'été avaient été également pluvieux et maussades. A cette date, et vers le milieu de mars, Voltaire qui avait vu avec un vif mécontentement la publication de son *Histoire de Charles XII* suspendue, à Paris, par crainte de complications diplomatiques, s'était réfugié à Rouen, afin d'y poursuivre clandestinement la publication en cours. Sous le pseudonyme de Chevalier, il fit un séjour de plusieurs mois dans notre région, habitant d'abord l'hôtel du Mans (actuellement hôtel de Normandie), rue du Bec, puis la maison qui porte le n° 76 de la rue Ganterie. La proximité de la rue de l'Ecu-reuil, où se trouvait l'hôtel de Cideville, lui permettait de voir fréquemment son ami. Puis, sa santé ayant été ébranlée par une claustration prolongée et un travail excessif, ses amis lui avaient trouvé une petite propriété sise à Déville, près de l'église, où il avait passé le reste de son exil volontaire. Là, il était également peu éloigné d'un autre de ses amis, de Formont, qui habitait Canteleu.

Pendant son séjour dans notre région, Voltaire avait accompli un travail prodigieux ; il écrivait à Thieriot

le 30 juin : « J'ai passé un mois entier dans mon lit. Ce qui m'a prolongé ma fièvre est un étrange régime où je me suis mis. J'ai fait toute la tragédie de *César*, depuis qu'Eriphyle est dans son cadre. J'ai vu que c'était un sûr moyen de dépayser les curieux sur *Eriphyle*. Car, le moyen de croire que j'aie fait *César* et *Eriphyle* et achevé *Charles XII* en trois mois ! Je n'aurais pu faire pareille besogne à Paris en trois ans. »

Il n'est pas douteux que Voltaire avait conservé un désagréable souvenir du mauvais temps qui régnait alors et auquel il rattachait peut-être le désordre de sa santé, car il écrivait à Cideville et à Formont, à quelque temps de là : « Revenez donc, aimables amis, philosopher avec moi ; et ne vous avisez point de chercher les beaux jours à une lieue de Rouen. Vous n'avez pas de mois de mai en Normandie.

Vos climats ont produit d'assez rares merveilles ;
C'est le pays des grands talents,
Des Fontenelle, des Corneilles ;
Mais ce ne fut jamais l'asile du printemps !

Et il ajoutait : « Si Rouen avait d'aussi beaux jours que de bons esprits, je vous avoue que je viendrais m'y fixer le reste de ma vie... Mais, ma malheureuse machine m'obligera de m'éloigner du pays où l'on pense pour aller chercher ceux où l'on transpire. »

Quels qu'aient été, en réalité, les motifs qui prièrent notre Compagnie d'un aussi brillant collaborateur, il n'en est pas moins certain qu'il n'était pas indifférent à ses succès. Il avait engagé Cideville à la fonder et, lorsqu'il fut question, pour l'Académie, de

composer un sceau, ainsi que l'y autorisaient les lettres patentes (1), Voltaire répondit, le 6 octobre 1745, à son ami qui lui avait demandé conseil : « J'aimerais mieux faire pour votre Académie une inscription qui pût lui plaire et n'être pas indigne d'elle. Elle réunit trois genres ; si elle prenait pour devise une Diane, avec cette légende : *tria regna tenebat ?* »

La composition qui fut adoptée et toujours conservée depuis lors, *un temple à trois portes*, diffère, il est vrai, de celle qu'avait indiquée Voltaire, mais la légende qui l'accompagne : *tria limina pandit*, semble bien inspirée de la devise qu'il proposait.

L'octroi des lettres-patentes avait été, pour notre Académie, une première étape, et des plus importantes. Il lui fallait, maintenant, se mettre en mesure d'exécuter, comme elle en avait pris l'engagement, les vœux de l'abbé Legendre.

Une grande latitude lui était laissée à cet égard, car, suivant les termes mêmes de la donation, les exécuteurs testamentaires étaient *maîtres de changer les prix en telle autre chose qu'ils croiraient convenir*.

L'Académie estima que ce serait tout à la fois répondre aux désirs du testateur et rendre service à la ville que d'organiser et patronner des institutions qui n'existaient pas encore ou étaient totalement insuffisantes. C'est ainsi que prirent naissance ou se développèrent, sous son égide, son impulsion et son patronage :

Le Jardin des plantes, avec des cours de botanique ;

(1) V. Notes additionnelles. D, p. 67.

Une école d'anatomie et de chirurgie ;
Des cours d'accouchements ;
Une école de peinture et de dessin ;
Des cours de mathématiques, de géométrie, d'hydrographie ;

La bibliothèque de l'Académie, devenue depuis bibliothèque municipale.

Il serait trop long de retracer l'histoire de ces divers établissements ; elle a, d'ailleurs, fait l'objet d'études magistrales de M. de Beaurepaire (1) ; je me bornerai à en indiquer les principales lignes, en ce qu'elle eut de commun avec notre Compagnie.

Le Jardin des plantes avait été, vous l'avez vu, Messieurs, le véritable berceau de l'Académie ; il avait contribué à la faire consacrer par décision souveraine, car les lettres-patentes, dans leurs considérants, après avoir constaté les succès déjà obtenus « *par la Société de gens de lettres qui s'était formée à Rouen dans le but de se perfectionner dans les Sciences, Belles-Lettres et les Arts* » ajoutaient : « *attendu l'ordre et l'abondance qui règnent dans ce jardin des plantes qui est cultivé avec autant de soin que de succès dans notre ville de Rouen.* »

Le zèle des membres de la Société n'avait, en effet, reculé devant aucun sacrifice. Quatre ans seulement après la création de la Société (2) ils avaient, à frais

(1) Ch. de Robillard de Beaurepaire. — *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789*, t. III.

(2) En 1739.

communs, fait construire une serre. Un des leurs, M. d'Angerville (1), employait tous ses soins à enrichir le jardin de plantes rares, si bien que, dès 1742, l'attention des savants naturalistes Buffon et Bernard de Jussieu avait été attirée sur ce jardin.

Des cours de botanique y étaient professés par de la Roche et de Moyencourt, puis par Pinard, qui exerça ces fonctions de 1752 à 1791 (2). Ce fut d'abord à titre purement gratuit; puis, en 1756 (3), un arrêt du Conseil d'Etat ordonna qu'il serait annuellement payé au professeur la somme de 1,000 livres et à l'Académie la somme de 600 livres, à prendre sur les octrois de la ville et sur ceux des marchands, à condition que le cours de botanique serait fait tous les ans, dans la saison convenable, tant dans le jardin qu'aux environs de Rouen, sous l'inspection de l'Académie, à charge aussi à l'Académie de faire, en général, tous les frais nécessaires pour l'entretien du jardin et la culture des plantes, et d'y employer, sur ses propres revenus et de son propre fonds une somme de 300 livres au moins par chaque année. Dans le cas où le titulaire, par mort ou autrement, laisserait la place de professeur vacante, ses successeurs devraient être *nommés par l'Académie et ne pourraient être choisis que parmi ses membres*.

Quoique plus spacieux que le premier emplacement

(1) M. d'Angerville était plus connu à Rouen sous le nom de Saint-Sylvestre; il jouissait d'une réputation qui l'avait mis en relation avec les botanistes les plus célèbres de l'époque.

(2) V. notes additionnelles. E, p. 68.

(3) Pièces justificatives. G, p. 52.

où Dufay, Bertaut et de Moyencourt avaient inauguré leurs réunions, celui que de la Roche avait cédé à ses collègues devenait, à son tour, insuffisant. L'Académie sollicita et obtint de la ville (1) la concession d'un terrain sis au bout du Cours-Dauphin, occupant, à peu près, l'espace compris entre le Champ-de-Mars, le quai de Paris, la porte Guillaume-Lion, la place Saint-Marc. On y transporta les plantes du premier, ou, pour plus d'exactitude, du second jardin de l'Académie. (2).

A peine en possession du nouvel emplacement, l'Académie y fit des dépenses considérables pour lesquelles elle dut contracter des emprunts qui s'élevèrent, dans l'espace de sept ans, à 20,900 livres (3).

(1) V. Pièces justificatives. H. p. 53.

(2) De celui-ci, à l'heure actuelle, il ne subsiste rien, pas même le nom de *rue du Jardin-des-Plantes* qu'avait longtemps porté une petite rue du quartier Bouvreuil. Ce nom a été remplacé par celui de Lépeccq-de-la-Clôture. Assurément la substitution des noms de grands citoyens, ou d'enfants de la cité qui se sont illustrés par leur courage, leurs mérites, les services rendus, à des vocables sans signification ou sans intérêt, est un sentiment très louable ; mais il ne manquait pas de rues auxquelles on pouvait donner le nom du grand épidémiologiste, d'ailleurs très digne de cet honneur, sans qu'il fût besoin de supprimer une désignation rappelant un fait intéressant de notre histoire locale.

(3) Le 20 avril 1757.....	3.000 livres.
Le 8 juin 1757.....	1.000 —
Le 3 mai 1758.....	4.000 —
Le 2 juillet 1760.....	3.500 —
Le 17 février 1762.....	1.200 —
Le 10 mars 1762.....	1.200 —
Le 25 janvier 1764	2.000 —
Le 29 février 1764.....	5.000 —
Total.....	<u>20.900 livres.</u>

(V. Ballin. — Précis historique manuscrit de l'Académie. — Archives de l'Académie).

Grâce aux cotisations que s'imposaient ses membres et au legs de l'abbé Legendre, l'Académie parvint à faire face à ces lourdes charges.

Son jardin était, au dire du Dr Gosseaume, l'un des plus agréables et, vraisemblablement, le plus riche de France en plantes étrangères, après ceux de Trianon, de Paris et de Saint-Germain.

Une serre chaude et deux orangeries avaient été construites sur les plans de l'architecte Le Carpentier, membre de l'Académie.

La porte d'entrée portait cette inscription : « JARDIN DE L'ACADÉMIE M.DCC.LVIII (1). »

Devenu propriété municipale en 1793, le Jardin des plantes continua d'occuper le même emplacement, où un certain nombre de nos contemporains l'ont connu, jusqu'en 1839, où il fut transféré à son emplacement actuel, dans l'ancien parc de Trianon, appelé antérieurement Jardin de Madame Planterose.

Avant la création de l'Académie, l'anatomie et la chirurgie avaient été quelquefois enseignées à Rouen,

(1) Dans les fondations de la serre avait été placée une plaque de cuivre portant l'inscription suivante :

« Regnante Ludovico XV — Protectore et auspice — DD. Frederico Montmorency duce de Luxembourg — Franciæ pari et polemarcho — Excolendis et demonstrandis — Quotquot ubi terrarum natura gignit — Plantis et arboribus — Hortum hunc majoris et edilium munificentia — Concessum — Regia scientiarum, litterarum et artium — Academia — Sanitati studio decori — Optimæ civitatis — Exornavit et dicavit. — Anno M.DCC.LVIII. »

Cette plaque commémorative, offerte par la ville à l'Académie, lors de la démolition des serres, décore la salle de ses séances.

mais sans rien de suivi ni de régulier. En 1734, Lecat commença des cours particuliers d'anatomie et d'opérations, mais rencontra de grandes difficultés pour établir un amphithéâtre à l'hôpital; deux ans plus tard il obtint de la ville l'autorisation de faire ses cours sur la porte Bouvreuil et d'y faire transporter des cadavres. Je n'ai pas à retracer ici les luttes qu'il eut à soutenir, et contre les médecins, et contre la population, luttes dont il sortit victorieux. Il obtint des lettres-patentes pour son enseignement en 1738 (1).

L'Ecole d'anatomie et de chirurgie, créée à Rouen par Lecat, et soutenue par l'Académie, fut la seconde fondée en France. La première avait été installée à Paris dix ans plus tôt, en 1724; la troisième fut celle de Montpellier (1741); puis vinrent successivement celles de Lyon (1745), Bordeaux (1752), Toulon (1754) et Orléans (1759).

En même temps qu'il enseignait l'anatomie et la chirurgie, Lecat avait inauguré un cours de physique expérimentale, qu'il professa pendant quatorze années, et auquel les dames assistaient en grand nombre.

Des lettres d'anoblissement furent la récompense de ses longs et éclatants services (2).

Bien que Lecat eut assumé sur lui seul le lourd fardeau de cet enseignement, son œuvre ne fut pas interrompue par sa mort (3).

Son gendre, David, qui fut également un savant

(1) V. Notes additionnelles. F, p. 68.

(2) En janvier 1762.

(3) En 1768.

remarquable, avait obtenu, par lettres-patentes (1), la survivance des places de Lecat. Il continua son enseignement. Après lui ce fut Laumonier, également membre de l'Académie.

L'Ecole d'anatomie et de chirurgie survécut aux secousses de la Révolution, mais en devenant institution départementale.

En même temps que Lecat professait l'anatomie et la chirurgie, un autre membre de l'Académie, Thibault, chirurgien du Collège de Rouen, inaugurait l'enseignement des accouchements. Il obtint du Roi (2) un brevet de professeur démonstrateur royal.

Après Thibault, les cours d'accouchements furent faits par Cosme-Etienne Beaumont, mais, « comme il ne faisait point partie de l'Académie, cette Société, pour se conformer aux vœux des officiers municipaux, consentit à ce que les élèves fussent examinés par des commissaires de son choix, et couronnés par elle en séance publique, comme les élèves en botanique et en chirurgie. » (De Beaurepaire.)

Ce fut également sous les auspices de l'Académie que fut créée une Ecole de dessin et de peinture, dont la réputation s'étendit au loin, et qui servit de modèle à celles de Bordeaux, Marseille, Lyon, Lille, Reims, etc. En 1740, passait par Rouen, pour se rendre en Angleterre, un jeune artiste flamand, Jean-Baptiste Descamps, né à Dunkerque, élève de Lancret et de Lar-

(1) Du 5 août 1765.

(2) En 1764.

gillière, ami de Carle Vanloo. L'accueil qu'il reçut de Cideville et de La Bourdonnaye, intendant de la Généralité et vice-président de l'Académie, le détermina à se fixer dans cette ville. Il se lia bientôt d'amitié avec Lecat qui, pendant quelque temps, partagea avec lui son amphithéâtre de la porte Bouvreuil et fit des cours d'anatomie spécialement destinés à ses élèves. « Comme professeur, dit M. de Beaurepaire, il paraît avoir été un homme hors ligne ; il avait, en outre, un caractère aimable, auquel tous ceux qui ont eu des relations avec lui se sont plus à rendre hommage et qui contribua, non moins que ses talents, à son succès. » Bientôt l'amphithéâtre de Lecat devint insuffisant ; l'Ecole fut transportée au *Luxembourg* : on appelait ainsi l'ancien logis abbatial de Saint-Ouen, qui faisait saillie sur la place de ce nom et fut démoli en 1816.

Au mois d'août 1747, Descamps soumit à l'Académie un projet pour rendre l'Ecole de dessin plus stable et en faire un établissement public sous la protection et l'inspection de l'Académie.

Ce projet ne fut pas sans soulever des difficultés ; celles-ci faillirent même provoquer le départ de Descamps, dont diverses villes, Reims, Amiens, sollicitaient le concours. Le duc de Luxembourg, de La Bourdonnaye, de Cideville et l'Académie finirent par triompher de tous les obstacles. L'Ecole fut fondée ; le nombre de ses élèves, qui était de 25 en 1747, atteignit le chiffre de 280 quatre ans après, puis bientôt de 350 et même 370. Telle était la renommée du jeune professeur qu'il lui venait des élèves de Paris et même de

l'étranger. Notre Musée de peinture possède deux portraits de Descamps, dont l'un peint par lui-même.

Il était encore à la tête de l'Ecole qu'il avait créée lorsqu'éclata la Révolution ; mais il mourut bientôt après, le 31 juillet 1791, dans sa maison de la place Saint-Ouen.

L'action de l'Académie se manifeste encore dans la création de l'Ecole de mathématiques et de géométrie, fondée par l'un de ses membres, le Père Bouin, et du cours d'hydrographie professé par son élève Dulague. Lorsque, après la suppression des Jésuites, ces chaires furent réunies au Collège de Rouen, l'Académie resta investie du privilège de décerner, sur le rapport de ses Commissaires, les prix de mathématiques et d'hydrographie (1).

Chaque année l'Académie tenait, comme en ce moment, une séance publique. Dans la première, le 1^{er} juin 1745, eut lieu l'annonce du prix qui devait être décerné, en séance publique, l'année suivante. Le sujet était la fondation même d'un prix alternatif pour les Sciences et les Belles-Lettres.

Le premier lauréat de l'Académie fut Marie Dubocage, *jeune, belle, savante, née à Rouen*, disent ses biographes, et qui conquit plus tard une certaine célébrité, non seulement en France, mais en Italie. Son talent était, d'ailleurs, hautement apprécié de Voltaire et de Fontenelle.

(1) V. Notes additionnelles. H, p. 69.

A ces prix, à partir de 1747, s'en ajoutèrent d'autres décernés aux élèves des écoles patronnées par l'Académie. Les premiers furent fournis par la libéralité de quelques particuliers (1). Quelques années plus tard, MM. les Vingt-Quatre du Conseil de la ville *fondèrent à perpétuité, en faveur de l'Académie, les prix mérités par les élèves des Ecoles de peinture, architecture, dessin, botanique et mathématiques*. On affecta à cet usage une somme annuelle de 200 livres (2).

Parmi les lauréats on rencontre quelques noms qui devinrent plus tard célèbres : Bernardin de Saint-Pierre, avec un prix de mathématiques ; Forfait (qui fut Ministre de la Marine, sous le Consulat), avec un prix d'hydrographie ; Bougainville, du Havre, le célèbre navigateur, également avec un prix d'hydrographie. Dumeril, qui avait obtenu le premier prix de botanique en 1791, devint plus tard professeur d'anatomie et de physiologie à la Faculté de médecine de Paris.

La notoriété que l'Académie rouennaise avait conquise, dès ses débuts, l'avait rapidement mise en relations avec un grand nombre d'autres Sociétés savantes. Les envois de ces Sociétés et les acquisitions avaient, en peu d'années, formé un fonds de bibliothèque assez considérable pour que, dès 1766, le catalogue en occupât un volume in-12 d'environ 300 pages.

Deux années plus tard, de Cideville vendit sa biblio-

(1) V. Notes additionnelles. I, p. 69.

(2) Pièces justificatives. I, p. 53.

thèque à l'Académie, moyennant une rente viagère de 400 livres et à condition qu'on lui en laissât l'usage jusqu'à sa mort (1). Celle-ci survint huit ans après (le 5 mars 1776). La bibliothèque de Cideville, qui se composait de plus de 2,000 volumes, devint entièrement la propriété de l'Académie.

Ce fut alors que notre Compagnie songea à rendre publique sa bibliothèque, ce qui eut lieu dès qu'elle put disposer d'un local convenable pour cet usage (2).

Le 7 août 1782 l'Académie annonça, en séance solennelle, que sa bibliothèque était ouverte au public.

A la suite d'une démarche de Haillet de Couronne, lieutenant général au bailliage et secrétaire perpétuel de l'Académie, Necker avait consenti à accorder à notre Compagnie, sur les fonds de la recette générale, une somme de 600 livres (3). Cette somme fut payée jusqu'en 1793; elle servit exclusivement à l'achat de livres; le bibliothécaire ne toucha jamais ni traitement ni indemnité.

Le catalogue, dressé en janvier 1789, comprenait un total de 3,522 volumes (4).

(1) Pièces justificatives. K, p. 56.

(2) Notes additionnelles. K, p. 70.

(3) Pièces justificatives. L, p. 57.

(4) Religion.....	290	volumes.
Sciences.....	1.150	—
Belles-Lettres.....	1.104	—
Histoire.....	460	—
Arts.....	141	—
Mélanges.....	377	—
Total.....	3.522	volumes.

Mais toute cette œuvre de l'Académie, dont on ne saurait contester ni l'heureuse initiative ni la féconde influence, fut anéantie pour elle, en un instant, d'un trait de plume (1).

Le 8 août 1793 paraissait un décret de la Convention ainsi conçu : « Art. 1^{er}. — *Toutes les Académies et Sociétés littéraires, patentées ou dotées par la nation, sont supprimées.* »

Toutefois notre Compagnie ne fut point frappée de mort. Elle entra seulement en léthargie et y demeura pendant onze années. Elle en fut tirée par les soins d'un préfet.

La ville de Rouen n'était pas restée tout ce temps privée entièrement de Sociétés savantes.

La *Chambre de Commerce*, supprimée (2) par l'Assemblée nationale, avait été remplacée (3) par un *Bureau central de l'administration du commerce*. Les membres de ce Bureau s'organisèrent en Société sous le titre de *Société d'émulation pour l'encouragement de l'agriculture, de la pêche, des manufactures, des arts et du commerce*. Mais les séances, bientôt interrompues par la tourmente révolutionnaire, ne furent reprises qu'en l'an IV (1796). La Société prit alors le titre de *Société d'émulation pour le progrès des lettres, des sciences et des arts*.

En 1800, une scission survint. Les membres dissidents formèrent une Société nouvelle sous le nom de

(1) V. Notes additionnelles. L, p. 70.

(2) Le 27 septembre 1791.

(3) Le 26 octobre 1791.

Lycée libre de Rouen, bientôt remplacé par celui de *Société des Sciences, Lettres et Arts* (1).

La rivalité entre deux Sociétés qui poursuivent le même but peut déterminer une émulation féconde en excellents résultats ; plus souvent elle devient une cause de faiblesse pour toutes les deux. C'est ce qui eut lieu pour les deux Sociétés rouennaises.

Le comte Beugnot, préfet du département, pensa que le meilleur remède à cet état de choses consisterait dans la restauration de l'ancienne Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts (2).

Les anciens membres de l'Académie s'empressèrent de répondre à son appel. Plusieurs assemblées eurent lieu à la Préfecture (3). Dans la dernière séance fut arrêté un nouveau règlement, qui reçut l'approbation du Ministre de l'Intérieur (4).

L'Académie fut solennellement installée par M. de Fontenay, maire de Rouen, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, le 29 juin 1803 (5). Le 22 août de l'année suivante, elle tint sa première séance publique.

Mais tandis qu'elle possédait, jadis, des biens importants, — la rente Legendre, — la subvention accordée par Necker, — un remarquable Jardin des Plantes, —

(1) Ce changement de nom était motivé par la loi du 14 floréal an X, qui consacrait le mot *Lycée* pour désigner les établissements connus précédemment sous le nom de *Collèges*.

(2) Arrêté du 18 pluviôse, an XI. — Pièces justificatives. M, p. 58.

(3) Les 1^{er}, 17 et 18 ventôse, et 9 germinal, an XI.

(4) Le 12 prairial, an XI (1^{er} juin 1803). V. pièces justif. N, p. 61.

(5) 10 messidor, an XI.

une riche bibliothèque, — sans parler des écoles qu'elle avait fondées et des sommes mises à sa disposition pour les prix décernés à leurs élèves, — l'Académie se retrouva, à son réveil, dans un dénûment absolu, dépouillée des dotations qu'elle avait reçues et des sacrifices qu'elle avait faits, dont l'heureux emploi, en rendant son action féconde, avait fortifié sa légitime influence.

C'est qu'en effet le décret du 8 août 1793, dont j'ai cité l'article 1^{er}, portait : « Art. 2. — *Les jardins botaniques et autres, les cabinets, museum, bibliothèques et autres monuments des sciences et des arts, attachés aux Académies et Sociétés supprimées, sont mis sous la surveillance des autorités constituées, jusqu'à ce qu'il en ait été disposé par les décrets sur l'organisation de l'instruction publique.* »

Pour quelles raisons cette mesure de prétendue surveillance prit-elle, vis-à-vis de notre Compagnie, un caractère définitif (1) ? Je m'en rends difficilement compte, et vous m'excuserez, Messieurs, de n'y pas insister.

En ce qui concerne, d'ailleurs, les écoles d'anatomie et de chirurgie, de botanique et de dessin, il n'y avait pas lieu de le regretter. Certes, en les organisant, l'Académie avait rendu de sérieux services à la Cité. Mais elle ne possédait que des moyens trop restreints pour leur donner un développement en rapport avec les

(1) Seules les anciennes Archives, avec les mémoires manuscrits et les pièces couronnées par l'Académie des Palinods, furent remises en sa possession (art. 6 de l'arrêté préfectoral du 18 pluviôse, an XI).

rapides progrès de la science. L'Université de France, avec sa puissante organisation, les ressources dont elle disposait, son remarquable personnel enseignant, était bien autrement en mesure de faire face à ces besoins nouveaux. La séparation était donc logique, inévitable.

Mais devait-il en être de même pour la bibliothèque, pour le Jardin-des-Plantes ?

Vous avez vu, Messieurs, quels importants sacrifices l'Académie avait faits, dans l'intérêt de ces institutions, les emprunts qu'elle avait contractés pour les développer et qui s'élevaient, pour le seul jardin botanique, à près de 21,000 livres.

Bibliothèque et Jardin n'étaient-ils pas indiscutablement sa propriété ? N'eût-il pas été équitable de les lui rendre ou, tout au moins, de lui en tenir compte ?

N'en était-il pas de même des 1,000 livres de rente du legs Legendre ? Le testament de l'abbé Legendre n'imposait-il pas à ce legs une destination toute spéciale ? Son attribution à l'Académie n'avait-elle pas reçu la double approbation de la Ville et du Gouvernement ?

C'est, sans nul doute, sous la pression de ces vérités évidentes que, mue par un désir de réparation, l'administration municipale vota à l'Académie, dans sa séance du troisième jour complémentaire de l'an XI, une subvention annuelle « indispensable, disait la délibération, pour fournir à ses premières dépenses qui sont présumées devoir s'élever, avec beaucoup d'économie, à 1,800 francs (1) ».

(1) V. pièces justificatives. O, p. 62.

Mais, est-il bien nécessaire de faire remarquer que, tandis que le legs Legendre constituait à l'Académie une dotation permanente, la subvention qui lui était substituée n'avait qu'un caractère précaire? elle était annuelle et révocable. Pourquoi me faut-il ajouter que toute cette partie si honorable du passé de notre Compagnie, ce désir de réparation et cette sorte d'engagement moral paraissent avoir été, de nos jours, oubliés et méconnus, et qu'après avoir été servie au même chiffre durant quatre-vingt-neuf ans, la subvention fut réduite à 800 francs en 1892 (1) !

Si défavorables que fussent les conditions dans lesquelles elle renaissait à l'existence, l'Académie ne recula pas devant les difficultés. De son ancien programme elle n'abandonna que la part relative à l'enseignement. Elle reprit le cours normal de ses réunions et de ses travaux, et décida que deux concours seraient ouverts, chaque année, l'un sur un sujet littéraire, l'autre sur un sujet scientifique. Plus tard, en 1838, elle résolut d'accorder, tous les trois ans, des encouragements aux Beaux-Arts. A ces prix qu'elle décernait régulièrement s'ajoutèrent, à diverses reprises, des prix extraordinaires (2), auxquels, dans certaines circonstances, voulurent participer le Conseil général de la Seine-Inférieure, la Ville et la Chambre de commerce de Rouen. L'énumération en serait longue et m'exposerait à fatiguer votre attention ; je me bornerai à

(1) Séance du 4 novembre 1892.

(2) Note additionnelle. M, p. 77.

signaler simplement quelques particularités saillantes de cette seconde période de l'histoire de l'Académie.

La salle des séances ordinaires est ornée de toiles et de gravures ayant trait à cette histoire. Quelques-unes d'entr'elles, d'un très réel intérêt, ont une grande valeur. Tels sont, en particulier, les portraits de Pierre Corneille et de Boïeldieu.

L'Académie avait suivi avec un vif intérêt les travaux et les succès d'un jeune artiste rouennais, Court, qui avait obtenu, en 1821, le grand prix de Rome pour la peinture.

Afin d'encourager ses efforts, elle décida de lui demander un tableau de chevalet, pour lequel elle lui offrit une somme de 2,400 francs.

Court estima qu'il devait faire davantage pour l'Académie de sa ville natale ; au lieu d'un tableau de chevalet, il fit une vaste et magnifique composition représentant notre grand Corneille salué, au théâtre de Versailles, par le grand Condé.

Une médaille d'or de 600 francs, à l'effigie du Poussin et portant pour inscription : « *l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen à M. Court* » fut remise au brillant artiste dans la séance publique de 1831, pour le remercier de sa délicate attention.

Une grande et belle toile, où notre illustre compatriote Boïeldieu, très ressemblant, dit-on, est représenté, au piano, dans l'attitude de l'inspiration, fut offerte, en 1836, à l'Académie, par un peintre de mérite, Le Boulanger de Boisfremont, qui voulait ainsi lui

témoigner sa reconnaissance de son élection au titre de membre correspondant.

Deux publications d'une importance considérable furent entreprises par l'Académie d'ouvrages couronnés dans ses concours : l'un d'eux était la *Géologie de la Seine-Inférieure*, d'Antoine Passy ; le second l'*Histoire du commerce maritime de Rouen depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVI^e siècle*, de M. de Fréville. La Chambre de commerce, le Conseil général et le Conseil municipal participèrent chacun pour 500 francs à cette dernière publication.

A diverses reprises (1), en envoyant des travaux de ses membres à des concours ouverts par le Ministère de l'Instruction publique, l'Académie obtint les récompenses les plus flatteuses.

Sans la crainte d'étendre une lecture déjà longue, je pourrais montrer, par beaucoup d'autres exemples, combien, malgré la situation défavorable dans laquelle elle avait été placée, lors de sa réorganisation, l'Académie sut toujours se montrer à la hauteur de sa mission. Les quatre-vingt-dix-huit volumes qui forment, actuellement, la collection de ses Précis, témoignent de sa constante activité. Les relations que son antique notoriété lui a créées avec les Sociétés les plus renommées de France et de l'étranger lui ont permis de reconstituer une bibliothèque des plus intéressantes, et qui ne compte pas moins de quatre mille cinq cents volumes et trois mille brochures.

(1) 1861, 1863, 1868, 1878.

L'Académie eut, d'ailleurs, la bonne fortune de rencontrer de généreux bienfaiteurs, dont l'aide lui fut des plus précieuses pour l'accomplissement de sa tâche. Grâce aux libéralités de MM. l'abbé Gossier, Bouctot, de La Reinty, Dumanoir, de Caumont, et de M^{me} Roulland (1), non seulement elle peut distribuer avec plus de largesse les encouragements que, selon son ancien programme, elle décerne aux Lettres, aux Sciences et aux Arts ; mais elle y joint le précieux privilège de récompenser les belles actions (2) ; et ce n'est pas pour elle une médiocre satisfaction que d'assister au dépouillement des documents qu'elle reçoit en vue des prix de vertu de La Reinty, Dumanoir, Roulland, et de servir les nobles aspirations de ces bienfaiteurs de l'humanité, en mettant en lumière des actes dans lesquels le désintéressement, la spontanéité et la modestie disputent le pas à l'héroïsme.

(1) Abbé Gossier, 1840.

Bouctot, 1843.

De la Reinty, 1865.

Dumanoir, 1869.

M^{me} Roulland, 1891.

(2) Les prix Gossier et Bouctot s'adressent exclusivement à la Littérature, aux Sciences et aux Arts.

Le prix de la Reinty est mixte ; il est décerné tantôt à l'auteur d'une publication littéraire ou scientifique, relative aux colonies françaises aux Antilles, tantôt à l'auteur d'une belle action.

Les prix Dumanoir et Roulland sont exclusivement attribués aux belles actions.

L'Académie de Rouen est l'une des trois Sociétés de cette ville auxquelles M. de Caumont a confié le soin d'organiser des assises littéraires, scientifiques et artistiques.

Les rapports dont vous allez entendre bientôt la lecture, Messieurs, vous feront comprendre, mieux que je ne saurais le dire, le prix que notre Compagnie attache à cette nouvelle partie de sa mission et sa gratitude envers les personnes généreuses qui lui ont fourni les moyens de la remplir.

Ces dotations, qui étaient venues augmenter les ressources de l'Académie et élargir sa sphère d'action, étaient d'autant plus opportunes que, du fait même de la marche du temps, de l'évolution des idées, notre Compagnie se trouvait en présence d'un nouveau danger ; non plus, comme en 1793, danger de mort violente, mais danger pour ainsi dire latent, à invasion lente, graduelle, insidieuse.

Quand, vers le milieu du siècle dernier, l'Académie ouvrait, selon sa devise, les trois portes de son temple aux représentants de la Littérature, de la Science, des Beaux-Arts, elle concentrait alors en elle seule, dans notre cité (car l'Académie des Palinods se mourait), tout le mouvement littéraire, scientifique, artistique. Elle avait un double objectif.

L'homme laborieux ne saurait rester oisif ; lorsqu'il est contraint, par la fatigue de ses occupations usuelles, de prendre un moment de délassement, il se réfugie dans une occupation différente, qui, pour lui, est un repos. Le savant, le littérateur, l'artiste, l'homme d'affaires trouvent dans la fréquentation d'hommes laborieux comme eux, mais adonnés à d'autres genres d'études, cette détente qui leur est devenue nécessaire après un labeur soutenu.

Une Société éclectique, comme l'Académie, répond à ce besoin, qui, lui, est de tous les temps.

A côté de ce premier but poursuivi par les fondateurs de notre Compagnie, il y en avait un autre plus spécial au temps où elle prenait naissance. A cette époque le goût dominant était celui des connaissances encyclopédiques. L'état de la science pouvait alors permettre de se livrer simultanément à des études très diverses. Sans posséder les facultés exceptionnelles d'assimilation d'un Lecat, un esprit ouvert au progrès, désireux de se prodiguer et de profiter du savoir d'autrui pouvait, sans courir le risque de les mal étreindre, embrasser la presque universalité des connaissances humaines. L'Académie rouennaise était, pour ainsi dire, un type de cette hospitalité complexe qui répondait aux aspirations de l'époque.

Depuis ce temps, les Sciences ont pris un prestigieux essor : les hommes les plus actifs et les mieux doués sont contraints, sous peine de se contenter de connaissances par trop superficielles, de ne plus cultiver qu'une étendue restreinte de leur domaine.

De là un changement radical dans les tendances ; de là un besoin, tout opposé, de *spécialisation* ; de là également les nombreuses Sociétés qui, depuis trois quarts de siècle, se sont successivement fondées dans notre ville, pour réaliser ces nouveaux désirs : *Société de Médecine* ; *Société d'Horticulture* ; *Société des Amis des Sciences naturelles* ; *Société des Amis des Arts* ; *Société artistique de Normandie* ; *Société des Bibliophiles normands* ; *Société rouennaise des Biblio-*

philes; Société de l'Histoire de Normandie; Société normande de Géographie, etc.

N'est-il pas évident que chacune de ces Sociétés devait drainer, à son profit, nombre de savants et de travaux qui, autrefois, venaient à l'Académie?

Loin de moi, certes, la pensée de récriminer. C'était non seulement le droit de ces Sociétés, mais la conséquence inévitable du progrès. J'ai voulu seulement montrer que ce nouvel état de choses constituait un péril pour une Société établie, il y a plus d'un siècle et demi, sur des bases absolument différentes.

Pour résister aux causes d'affaiblissement qui en résultaient pour elle, n'était-il pas nécessaire que cette Société fît une évolution, élargît son champ d'activité?

C'est ce que les généreuses donations dont je viens de vous entretenir lui ont permis de faire en lui transfusant, pour ainsi dire, un sang nouveau, en lui créant de nouveaux éléments de vitalité.

En retraçant à grands traits devant vous, Messieurs, le passé de notre Compagnie, je ne me suis point proposé de vous en tracer un historique complet, qui eût exigé des développements incompatibles avec les limites de ce discours, mais seulement de vous faire assister à sa naissance et à son évolution graduelle, de vous montrer par suite de quelle succession d'événements elle avait été progressivement amenée à modifier son programme primitif.

Les institutions que, dès ses débuts, elle avait fondées ou favorisées, pourvues maintenant de ressources

incomparablement supérieures, ont atteint un degré de prospérité que l'Académie n'aurait pu leur procurer avec les faibles moyens dont elle disposait.

La ville de Rouen peut être fière de posséder actuellement :

Une École de médecine et de pharmacie qui occupe le premier rang parmi les écoles similaires ;

Une École supérieure des Sciences et des Lettres, dont l'enseignement, aussi élevé que substantiel, épargne à notre cité le regret de n'être point, comme d'autres de moindre importance, pourvue de Facultés des Lettres et des Sciences ;

Une Ecole régionale des Beaux-Arts, dont l'influence et les résultats sont unanimement appréciés ;

Une bibliothèque publique qui compte parmi les plus riches de notre pays ;

Un Jardin des Plantes qui, par ses richesses, sa beauté, son organisation scientifique, peut rivaliser avec les mieux dotés.

Il me serait facile de poursuivre cette énumération, et de montrer, par le nombre et l'importance des institutions qu'elle possède et entretient, combien j'avais raison de dire, au début de ce discours, que la ville de Rouen s'est, de tout temps, fait un devoir de se tenir à la hauteur de tous les progrès ; mais je dois me borner à celles dont, au siècle dernier, notre Compagnie avait pris l'initiative.

Des liens qui les unissaient jadis à l'Académie aucun ne subsiste. Il serait inopportun de le regretter. Mais n'y aurait-il pas un déni de justice à oublier la

part que cette Compagnie a prise à leur création, alors que, presque nulle part ailleurs, il n'en existait de semblables, et que, suivant la judicieuse remarque de M. de Beaurepaire, le plus difficile était de commencer ? Serait-il équitable de méconnaître l'énergique impulsion qu'elle sut alors imprimer, dans notre pays, à la culture des Arts, des Lettres et des Sciences ?

Aussi me sera-t-il permis, en terminant, de répéter, — en les étendant aux autres créations émanées d'elle, Ecoles diverses et Bibliothèque publique, — les paroles que prononçait, dans la séance publique du 10 août 1808, M. Savoye-Rollin, préfet du département : « Le Jardin-des-Plantes de la Ville de Rouen, disait-il, a pu cesser d'être la propriété de l'Académie, il sera toujours un de ses titres à la reconnaissance publique. »

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A.

Lettres patentes portant établissement d'une Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts à Rouen.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre ;
à tous présents et à venir, salut.

Nous avons été informés que, depuis quelques années, il s'est formé dans notre ville de Rouen une Société de gens de lettres, dont l'objet est de se perfectionner dans les sciences, dans les belles-lettres et dans les arts, et que, quelque étendu que puisse paraître ce projet, elle est dès à présent très en état de le remplir, avec les lumières et les talents de ceux qui la composent.

Le désir que nous avons toujours eu de contribuer aux progrès des sciences, des belles-lettres et des arts ; la gloire et les avantages qui en résultent pour notre Etat, nous déterminent à donner des fondements solides à cet établissement, et à seconder en cette occasion le zèle que les Conseillers, Maire et Échevins de notre dite ville ont marqué pour que cette Société naissante fût aussi durable que doit l'être aussi la mémoire de notre amé et féal feu Louis Legendre, chanoine et sous-chantre de Notre-Dame de Paris, des libéralités duquel ils ne veulent profiter que pour avoir la gloire d'en faire eux-mêmes la distribution en faveur de la nouvelle Académie.....

A ces causes, voulant favoriser l'empressement que nous ont marqué les premiers magistrats de notre dite ville de Rouen, et augmenter de plus en plus l'émulation des amateurs des beaux-arts et de ceux de nos sujets qui seront en état de se procurer par de semblables dispositions une sorte de postérité aussi durable qu'utile et glorieuse, nous avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale permis, approuvé et autorisé, et par ces présentes, signées de notre main, permettons, approuvons et autorisons les dites assemblées et conférences; voulons et nous plaît qu'elles soient faites et continuées dans notre dite ville de Rouen, sous le titre d'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts:.....

Donné à Lille, au mois de juin, l'an de grâce mil sept cent quarante-quatre et de notre règne le vingt-neuvième.

Signé : LOUIS.

Au revers est écrit : « Les dites lettres ont été registrées es registres de la Cour, pour être exécutées selon leur forme et teneur, et jouir par les impétrants, de l'effet et contenu d'icelles, suivant l'arrêt de la Cour, rendu au Parlement à Rouen, la grand' Chambre assemblée, le douze août mil sept cent quarante-quatre. Signé AUZANET.

Par le Roi : Signé PHELYPEAUX. »

Les dites lettres-patentes ont été registrées au greffe de l'Hôtel-de-Ville, le quatorze août mil sept cent quarante-quatre, en conséquence de l'assemblée générale dudit jour. Signé : Coignard, avec paraphe, Visa, Daguesseau. Pour confirmation de l'établissement d'une ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS à Rouen. Signé : PHELYPEAUX.

B.

Extraits du testament de l'abbé Legendre.

Du testament olographe de Messire Louis Legendre, chanoine et sous-chantre de l'Eglise de Paris... a été extrait ce qui suit :

Il est surprenant qu'à Rouen, ville si célèbre et qui a produit dans tous les temps de si beaux et de si bons esprits, il ne s'y soit point formé de Sociétés de gens de lettres, et que pour animer la jeunesse qui a du talent, on n'y distribue point des prix honorables et publics. Dans le désir que j'aurais qu'on y établisse des jeux floraux comme à Toulouse, JE DONNE ET LÈGUE pour cela à la ville de Rouen les *deux rentes perpétuelles* que j'ai à prendre par an, *l'une de 500 francs* au denier vingt-deux sur le couvent des R. P. Célestins de Paris, et *l'autre de 600 livres* sur le couvent des Pères de la Merci, au Marais, aussi de Paris, *faisant ensemble la somme de onze cents livres par an*; espérant que, par les libéralités ou de l'Hôtel-de-Ville ou de particuliers zélés pour la gloire de notre patrie, ce fonds venant à augmenter, il sera plus que suffisant pour faire les choses mieux qu'à Toulouse, au moins pour la valeur des prix...

... Si cette fondation demeure à Rouen, comme il y a bien de l'apparence... *je fais ceux qui l'exécuteront* LES MAITRES DE CHANGER LES PRIX EN TELLE AUTRE CHOSE QU'ILS CROIRONT CONVENIR.

C.

Extrait de la délibération disposant du legs de l'abbé Legendre en faveur de l'Académie.

Du douze août 1741, en l'assemblée générale de Messieurs les Vingt-Quatre du Conseil de la ville de Rouen, tenue en

l'hôtel commun d'icelle devant Monsieur Pigou, écuyer, conseiller en la grande Chambre du Parlement, maire de la dite ville...

... Il a été délibéré, d'un avis uniforme, que pour remplir les dernières volontés de M. Legendre, le legs par lui fait à la ville et par elle accepté, *au capital de vingt-deux mille livres, sera employé aux besoins les plus pressants de la Société des Belles-Lettres et Beaux-Arts de cette ville de Rouen*, les Maire et Echevins s'obligeant, dès à présent, comme ils s'obligent en effet à ne rien réserver de tous les deniers qu'ils pourront en recevoir au nom de la dite ville, sitôt que toutes les difficultés qui en ont empêché jusqu'à présent la délivrance seront levées, et afin que la dite Société des Belles-Lettres puisse proportionner sa dépense à une recette certaine et invariable, ils promettent dès à présent d'en passer un acte en forme avec eux aux conditions dont il sera convenu, sitôt que par des lettres-patentes cette Société aura été autorisée par le Prince.

Signé : PIGOU.

D.

1^{er} juillet 1744. — Arrêt du Parlement de Paris qui adjuge à la ville de Rouen le legs de l'abbé Legendre.

La Cour faisant droit sur le tout reçoit... les Maire et Echevins de la ville de Rouen, parties intervenantes.....

Ordonne que le dit testament du 14 février 1733, dont est question, sera exécuté comme sera dit ci-après..... fait délivrance aux dits Maire et Echevins de la ville de Rouen du legs fait à la dite ville de deux rentes énoncées au dit testament, l'une de 500 livres et l'autre de 600 livres sur les Célestins et sur les religieux de la Mercy. En conséquence

ordonne que les sommes de 11,000 l. d'une part et 12,000 l. d'autre part, provenant des remboursements qui ont été faits des dites rentes ès mains du dit Loyau, par actes des 14 et 19 avril 1734, faisant aussi partie des deniers qu'il a remis au dit Marchal, seront payées et délivrées aux dits Maire et Echevins de Rouen... à la charge par les dits Maire et Echevins d'accepter les clauses et conditions sous lesquelles le dit legs a été fait et de les faire exécuter suivant leurs offres portées par requête du 27 février 1736.

Donné au Parlement, le 1^{er} juillet 1744.

E.

14 janvier 1745. — Conversion du legs de l'abbé Legendre en 1,000 livres de rente au profit de l'Académie.

Du 14 janvier 1745, en l'Assemblée générale de Messieurs les Vingt-Quatre du Conseil de la ville de Rouen, tenue en l'hôtel commun d'icelle, devant Monsieur Dallet, premier conseiller échevin.

M. Dallet a représenté à la Compagnie que, par le testament de feu M. l'abbé Legendre, il a été fait à la Ville un legs de onze cents livres de rente, en deux parties, au capital de vingt-trois mille livres; que les héritiers du testateur ayant contesté ce legs et autres dispositions de son testament, la Ville en a été envoyée en possession par arrêt du Parlement de Paris rendu en 1744, avec dépens qui, liquidés, ont monté à la somme de 617 livres 4 sous, que le capital des dites rentes a été remboursé qui, joint aux dits frais, a composé la somme de vingt-trois mille six cent dix-sept livres quatre sous; sur quoi a été payé 344 livres pour droit d'insinuation du legs et quittance; 2,005 l. pour le droit d'amortissement et 1,268 l. 4 s. pour rembourser en partie la Ville

des frais qu'elle a payés à la suite du procès à Paris, tant à l'avocat procureur qu'à la personne qui a été chargée de solliciter depuis huit ans pour faire valider le legs fait au profit de la Ville, devant le premier Juge et au Parlement par appel, *ce qui réduit les 23,617 l. 4 sous à la somme de vingt mille livres* qu'il convient remplacer et dont le produit a été destiné à l'entretien d'une Académie, dans cette ville, des Belles-Lettres et Arts, par délibération de l'Assemblée générale de cette ville du 11 août 1741.

Que, pour parvenir à ce remplacement l'on a pensé que l'on ne pouvait rien faire de mieux que de libérer la Ville qui fait sur son patrimoine onze cents livres de rente à l'Hôtel-Dieu au capital de vingt-deux mille livres et de se charger de faire à l'Académie mille livres de rente qui seront payées par demi-année au trésorier de ladite Académie, que, pour parvenir au remboursement des 22,000 livres dues à l'Hôtel-Dieu, il est nécessaire que la Ville prenne deux mille livres sur le revenu de son patrimoine ou en fasse l'emprunt s'il n'est pas suffisant, pourquoi demande que la Compagnie ait à en délibérer.

Où le procureur du Roi, les avis pris,

Il a été arrêté, d'un avis uniforme, que Messieurs du Bureau sont autorisés de faire le remboursement proposé à MM. les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, des deniers provenant du legs fait à la ville par ledit sr Legendre, et dans le cas où il ne se trouverait pour le présent 2,000 livres à prendre sur le revenu du patrimoine de cette ville, de les prendre à constitution de rente au nom de la ville, et vu que par la délibération de l'Assemblée générale du 11 août 1741 il a été arrêté que ce qui reviendrait de ce legs serait appliqué à l'entretien de l'Académie des Sciences et Arts de cette ville. *Le produit des vingt mille livres sera payé au trésorier*

de l'Académie, par demi-année, à raison du denier vingt, ce qui produira mille livres par an, dont les quittances seront allouées au receveur de cette ville dans les comptes du patrimoine qu'il rendra, et ce jusqu'à ce que la ville ait jugé de faire emploi du capital en tout ou partie au profit de la dite Académie, se rapportant au surplus à la prudence de MM. du Bureau pour conserver le bien et les intérêts de la ville.

Signé : DALLET.

F.

14 Août 1744. — Présentation à MM. de l'Hôtel-de-Ville des lettres-patentes de l'Académie.

Du 14 août 1744, en l'assemblée générale de Messieurs les Vingt-Quatre du Conseil, tenue en l'hôtel commun de la ville de Rouen, devant M. Dallet, premier conseiller échevin de la dite ville.

M. Dallet a présenté à la Compagnie les lettres-patentes accordées par le Roi au mois de juin dernier, par lesquelles Sa Majesté approuve et autorise les assemblées et conférences qui seront faites dans la ville de Rouen, sous le titre d'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts, lesquelles lettres-patentes ont été registrées en la Cour le 12 de ce mois, aux fins que les dites patentes soient registrées sur les registres de la ville.

Lecture faite par le greffier-secrétaire de la dite ville des dites lettres-patentes,

Où le procureur du Roi,

Il a été arrêté que les dites lettres-patentes seront registrées sur les registres de la ville.

Signé DALLET.

G.

*Du 20 janvier 1756. — Extrait des registres
du Conseil d'Etat.*

Sur ce qui a été représenté au Roi, étant en son Conseil, que le sieur Pinard, docteur en médecine, agrégé au Collège des médecins de Rouen, et membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la même ville, établie par lettres-patentes du mois de juin 1744, a commencé depuis plusieurs années à démontrer gratuitement les plantes que cette Académie fait cultiver dans son Jardin, de même que celles qui naissent aux environs de la ville de Rouen....

Le Roi étant en son Conseil a ordonné et ordonne qu'à compter du 1^{er} janvier de la présente année 1756, il sera annuellement payé au dit sieur Pinard une somme de mille livres, et à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la ville de Rouen, celle de six cents livres, à prendre, chacune par moitié, sur les octrois de la dite ville qui se lèvent sur les boissons, bois, beurres et fromages et sur ceux des marchands qui se perçoivent sur les marchandises ; à l'effet de quoi Sa Majesté autorise les directeurs desdits deux octrois à payer annuellement ladite somme de mille livres au dit sieur Pinard et à ses successeurs pendant le temps seulement que la dite école gratuite subsistera, et à la dite Académie celle de six cents livres aussi pendant le temps qu'elle fera en général tous les frais nécessaires pour l'entretien du dit jardin et la culture des plantes, à quoi elle sera tenue d'employer sur ses propres revenus et de son propre fonds la somme de trois cents livres au moins par chaque année, à la charge par les directeurs des dits deux octrois de compter des dites deux sommes comme de leurs autres dépenses ; et en conséquence ordonne S. M. que le cours de

botanique sera fait régulièrement tous les ans dans la saison convenable, tant dans le jardin qu'aux environs de la dite ville de Rouen par le dit sieur Pinard ou ses successeurs *sous l'inspection de la dite Académie*; voulant aussi S. M. qu'elle fasse toutes les dépenses convenables pour mettre le professeur en état de multiplier les plantes dans le Jardin, afin que le public en tire plus d'avantages et que dans le cas où le dit sieur Pinard, par mort ou autrement, laisserait la place du professeur vacante, ses successeurs *soient nommés par la dite Académie et ne puissent être choisis que parmi ses membres*. Enjoint Sa Majesté au sieur intendant et commissaire départi dans la généralité de Rouen de tenir la main à l'exécution du présent arrêt.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 20 janvier 1756.

Signé PHELYPEAUX.

H.

Extrait d'un registre des archives de la mairie de Rouen.

Du 3 juillet 1756, en l'assemblée générale de MM. les Vingt-Quatre du Conseil de la Ville de Rouen, tenu en l'hôtel commun d'icelle, devant M. Louis-Nicolas Cabeuil, écuyer, premier conseiller échevin de la dite ville.

Lecture a été faite par le greffier secrétaire de cette ville d'un *mémoire présenté par MM. de l'Académie de cette ville* tendant à ce qu'il leur soit accordé un terrain situé au Chemin-Neuf, contenu et exprimé aux mémoires et plan présentés à la Ville le 7 janvier dernier;

Où le Procureur du Roi parlant par M. Widebien, conseiller échevin;

Il a été arrêté, vu que la Ville, depuis la délibération du

7 janvier dernier, a en vue des emplacements commodes et favorables pour suppléer au terrain demandé par MM. de l'Académie, *que le dit terrain est accordé par la Ville à MM. de l'Académie*, aux conditions, clauses et réserves que MM. du Bureau jugeront les plus convenables au bien et à l'avantage de cette ville et ce, au moyen d'une redevance honorifique, annuelle et perpétuelle (1).

Signé CABEUIL.

Jardin des Plantes.

Note du *Précis historique* manuscrit, de Ballin (empruntée à une note rédigée par M. Le Gendre, archiviste de la Préfecture).

Une vaste prairie s'étendait depuis la porte Guillaume-Lyon jusques à l'église Saint-Paul. Les maire et échevins avaient acquis de plusieurs particuliers cette prairie, sur partie de laquelle fut établi, en 1692, *le Chemin-Neuf* dit *le Cours Dauphin*. Les bas-fonds qui se formèrent naturellement furent remblayés et exhausés; ensuite l'Hôtel-de-Ville fieffa et emphytéosa aux sieurs Lemercier, Hauguet, Devé, Bazolle et autres, les terrains situés sur le port, depuis la porte Guillaume-Lyon jusqu'au Cours-Dauphin, et à la dame veuve de Baude, celui qui est situé derrière le Jardin des Plantes actuel, la petite rivière d'Aubette étant entre deux et il fit enclore de murs le terrain qui, au midi, est borné par le Cours-Dauphin. Ce terrain parut convenable pour la formation du nouveau jardin botanique. M. de Brou, intendant de la généralité de Rouen et membre honoraire de l'Académie, sollicita et obtint de MM. de l'Hôtel-de-Ville la concession de ce terrain; contrat en fut passé au mois de mai 1758 (2), probablement devant M^e Coignard, notaire habituel

(1) Cette redevance consistait en un bouquet.

(2) Cette délibération, dont M. Ballin ne sait pas la date précise, doit

de l'Hôtel-de-Ville, et dont les registres et minutes sont en l'étude de M^e Bligny, son successeur actuel.

I.

Du 27 juin 1758, en l'assemblée générale de Messieurs les Vingt-Quatre du Conseil de la ville de Rouen..... Pour délibérer sur la demande faite par le sieur Descamps, professeur de l'Ecolle gratuite de dessein établie en cette ville suivant le mémoire par lui présenté, pour et au nom de l'Académie, tendant à ce qu'il plaise à la Compagnie accorder annuellement une somme de 200 l. pour la fondation de plusieurs prix qui seront distribués au nom de la Ville : savoir cinq de l'Ecolle de dessein, un d'architecture, trois de botanique et deux de mathématiques, suivant qu'il est plus au long détaillé aud. mémoire...

Lecture faite du mémoire présenté par Messieurs de l'Académie :

Il a été arrêté que Messieurs de Ville, pour exciter de plus en plus l'émulation, se sont portés de leur propre mouvement à *fonder à perpétuité, en faveur de l'Académie de cette ville, les prix mérités par les élèves des écoles de peinture, architecture, dessein, botanique et mathématiques*, en fournissant pour cette dépense *une somme annuelle de 200 livres*, parce que la distribution de ces mêmes prix se fera au nom de Messieurs de Ville et en présence de Messieurs du bureau qui seront invités par Messieurs de l'Académie le jour de la séance publique de chaque année.

(Registre des délibérations, 1758-1771).

être postérieure au 21 juin 1758. C'est donc par erreur qu'on la fait remonter au mois de mai.

K.

Pardevant les conseillers du Roi, notaires à Rouen, sous-signés :

Fut présent

Messire Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, chevalier seigneur et patron honoraire de Launey, ancien conseiller au Parlement de Normandie, académicien titulaire de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, demeurant à Paris, rue Neuve et paroisse Saint-Eustache; lequel a dit qu'étant dans l'intention d'aliéner, moyennant une rente viagère sur sa tête et sous la réserve d'usufruit pendant sa vie, les livres en tout genre qui composent sa bibliothèque, l'affection singulière qu'il porte à l'Académie dont il est membre ne lui a pas permis d'entendre à aucune proposition relative à son profit, jusqu'à ce qu'il eut offert à Messieurs les Directeurs et autres membres de ladite Académie la préférence qu'il est dans son cœur de donner à ce corps aussi respectable qu'utile; pour remplir ce double objet, il a conféré avec M. Decouronne, directeur, qui a bien voulu se charger de porter la proposition et il jouit de la satisfaction qu'elle ait été unanimement acceptée en tout d'accord avec ses intentions. En conséquence, *ledit seigneur de Cideville vend, cède, quitte et abandonne à la dite Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, ce qui est ainsi accepté pour elle Tous les livres en général, de quelque nature, en quelque genre et en quelque format que ce soit qu'il possède et qui lui appartiennent actuellement, tant à Paris et à Rouen qu'à sa campagne, sans aucune réserve, sous cette convention expresse que pour en assurer invariablement le nombre, la nature et le genre, il sera, sous le délai de quatre mois de ce jour, fait et dressé par le dit*

seigneur de Cideville, un catalogue suffisamment instructif et raisonné, dont il sera passé à la dite Académie un double.

La propriété du dit fond de bibliothèque appartiendra d'aujourd'hui à la dite Académie, mais elle ne prendra livraison des livres qui la composent et qui seront désignés au dit catalogue qu'après le décès du dit seigneur de Cideville, attendu qu'il se retient pendant sa vie la jouissance et le libre usufruit des dits livres; cependant, comme il se pourrait que, par accident ou autrement, quelques-uns de ces livres ne se trouveraient plus, après le décès dudit seigneur de Cideville, au support de sa succession, il est convenu que la valeur de ces livres perdus ou égarés sera payée à la dite Académie par les héritiers et représentants du dit seigneur de Cideville d'après l'estimation qui en sera faite par deux libraires qui seront nommés par les parties intéressées.

Cette vente et cession ainsi faite au moyen de ce que la dite Académie crée et constitue sur la tête, au profit et pendant la vie du dit seigneur de Cideville, ce acceptant, quatre cents livres de rente annuelle et viagère, à commencer à courir d'aujourd'hui, payable par la dite Académie au dit seigneur de Cideville.

L.

Lettre de Necker. — 15 décembre 1777.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au nom de l'Académie de Rouen, pour me témoigner le désir qu'elle a de placer d'une manière convenable et de rendre publique la bibliothèque qui lui appartient. Les motifs qui animent l'Académie m'ont paru dignes des citoyens zélés et éclairés qui la composent; et comme cet établissement doit contribuer à la fois à l'instruction générale

et à l'encouragement des lettres, je vous prie d'assurer l'Académie que je me ferai un plaisir de seconder ses vues. J'écris en conséquence à M. l'intendant, comme vous le désirez, et aussitôt que j'aurai reçu sa réponse, je vous ferai part des dispositions que je croirai devoir faire à ce sujet. Je vous dois, Monsieur, des remerciements particuliers pour toutes les choses obligeantes que contient votre lettre. Le suffrage des hommes honnêtes et désintéressés est la récompense que j'ambitionne. Vous ne devez pas douter qu'à ce titre je ne sois infiniment flatté de celui de l'Académie et du vôtre.

Soyez persuadé, je vous prie, de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

NECKER.

M.

Du 18 Pluviôse an XI de la République française.

Arrêté du Préfet du département de la Seine-Inférieure, relatif à la formation d'une Société savante dans la ville de Rouen.

Le Préfet du département de la Seine-Inférieure,

Considérant qu'il existe à Rouen deux Sociétés savantes; la première, connue sous le titre de *Société d'émulation, pour le progrès des Sciences, des Lettres et des Arts*; la deuxième, sous celui de *Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres*.

Que ces deux Sociétés se proposent les mêmes objets, tiennent leurs Assemblées dans le même local, et sont composées en partie des mêmes Membres; que la séparation n'offre aucun avantage, et qu'elle a même l'inconvénient grave de diviser des lumières et des talents, que l'institution des Sociétés savantes doit réunir;

Que l'une et l'autre de ces Sociétés ont senti le besoin d'une réunion, et l'ont publiquement manifesté au Ministre de l'intérieur, pendant le séjour qu'il a fait à Rouen, et que le Ministre a recommandé au Préfet d'y donner ses soins ;

Que, jusqu'à présent, le Préfet a rencontré des difficultés dans l'accomplissement du vœu du Ministre, et qu'il a jugé que le mode le plus simple de les lever était de rappeler les Membres de l'ancienne Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et de leur confier la mission de proposer un Règlement qui rappellera ce que les Statuts de l'ancienne Académie avaient d'essentiellement bon, avec les modifications que les changements dans l'ordre politique et le progrès des Sciences et des Arts conseillent d'y ajouter ;

Que le Préfet a encore jugé, qu'après que les Membres de l'ancienne Académie auraient proposé un Règlement qui fixerait, entr'autres choses, le nombre des Membres dont la Société savante serait composée, et les conditions d'admission, c'était à eux qu'il appartenait de choisir ces Membres parmi les hommes, distingués par leurs connaissances ou leurs talens, soit qu'ils appartenissent ou non aux deux Sociétés existantes ;

Qu'on ne peut remettre en effet le droit de composer une seule Société savante, en de meilleures mains qu'en celles des confrères des Lecat, des Cideville, des Dambournay, etc., qui travaillaient à les faire revivre, lorsque des circonstances impérieuses les obligèrent de suspendre leurs travaux ;

Que ces anciens et honorables amis des Sciences et des Lettres, se souviendront de ce que réclame d'eux la gloire de la Patrie des Corneilles, des Fontenelle, des Jouvenet, en même temps qu'ils auront devant les yeux ce que des vérités et des connaissances nouvelles ne permettent pas de négliger :

Par ces considérations, le Préfet ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Les Membres encore existans de l'ancienne Académie de Rouen, sont appelés à se réunir le 1^{er} Ventôse prochain, à dix heures du matin, dans la Salle des assemblées de l'Hôtel de Préfecture.

II.

Ils s'occuperont d'un Règlement portant établissement et organisation d'une Société savante dans la ville de Rouen : ce Règlement sera provisoirement présenté à l'approbation du Préfet.

III.

Après que le Règlement aura été provisoirement approuvé par le Préfet, il sera procédé à la nomination des Membres qui doivent composer la Société, et jusqu'à concurrence du nombre qui aura été déterminé.

IV.

Le Règlement et le choix des Membres seront soumis au Ministre de l'intérieur, pour recevoir l'approbation définitive.

V.

La ville de Rouen fournira, comme auparavant, un local à la Société savante, dans l'une des Salles de l'Hôtel-de-Ville.

VI.

Les Registres et Papiers qui ont appartenu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, seront remis à cette Société.

VII.

Tous les Corps administratifs du Département correspon-

dront avec elle, pour les objets qui intéressent le progrès des Sciences et des Arts.

A Rouen, en l'Hôtel de la Préfecture, le 18 Pluviôse an XI de la République française.

Signé BEUGNOT.

Par le Préfet,

Le Secrétaire général,

Signé GALLI.

N.

Le Ministre de l'Intérieur au Préfet du département de la Seine-Inférieure.

En approuvant, citoyen Préfet, l'arrêté que vous avez pris le 18 pluviôse dernier, relativement à la formation d'une Société savante dans la ville de Rouen, j'en excepte néanmoins l'article 4, en ce qui concerne l'obligation imposée à cette réunion d'hommes de lettres, de soumettre à mon approbation le choix de ses membres.

Le Gouvernement doit encouragement et protection à des établissements de cette nature; mais il y aurait de graves inconvénients à ce qu'il intervint dans le choix des individus dont ils se composeront.

Je donne également mon approbation au règlement qui établit et organise la nouvelle Société de Rouen; il m'a paru conçu de manière à atteindre le but d'utilité qu'il se propose.

Je vous salue.

Signé CHAPTAL.

O.

Conseil municipal de Rouen.

3^e jour complémentaire, 11^e année de la République française.

L'objet de la réunion est l'examen du *budget de l'an XII*.

Dépense annuelle de l'Académie..... 1.800 fr.

Cet établissement qui existait dans nos murs étant de nouveau rétabli, et son bon état d'une utilité reconnue, il est indispensable de fournir à ses premières dépenses, qui sont présumées devoir s'élever avec beaucoup d'économie à 1,800 fr. — F^o 93 v^o.

NOTES ADDITIONNELLES.

A.

En 1486, son Président ou Prince, comme on disait à cette époque (c'était alors Pierre Darc, lieutenant général du bailli de Rouen), constatant le peu de succès de ses efforts pour encourager les beaux esprits à célébrer les louanges de la Vierge, s'efforça de rendre à la Société plus de vigueur en modifiant ses règlements.

Les ouvrages envoyés au concours purent présenter un caractère plus littéraire; ils étaient récompensés en public, dans l'église de Saint-Jean-sur-Renelle, le dimanche qui suivait la fête de la Conception de la Vierge.

On y dressait une sorte de *tribune*, qu'on appelait le *Puy de la Conception*; « et comme les trois premières compositions françaises qui furent présentées sur ce Puy étaient conçues de manière que le sens amenait la répétition du même vers à la fin de chaque strophe, on en fit depuis une des règles de ces sortes de poésies, d'où elles prirent le nom de Palinods, [des mots grecs *παλιν* et *οδη*, qui signifient chant réitéré], dénomination qu'on appliqua bientôt à la Confrérie elle-même. » (Ballin, *Précis de l'Académie*, 1834, p. 201).

La Confrérie des Palinods subit les vicissitudes des temps troublés qu'elle traversait; lorsqu'elle reconnaissait que ses règlements laissaient à désirer et que « le siècle plus poli avait insensiblement introduit de nouveaux usages avec lesquels il convenait de la mettre en harmonie » (Ballin), elle les

modifiait. C'est ainsi « que la Confrérie, s'occupant de plus en plus de littérature, devint une association mixte qui prit le titre d'*Académie des Palinods*. »

Elle distribua des prix pour le chant royal, la ballade, la strophe, l'ode et le sonnet.

« Les hommes les plus distingués par leur naissance, ou par leurs dignités, les Bassompierre, les d'Harcourt, les de Harley, les de Pont-Carré, tenaient à honneur d'être élus princes des Palinods, et parmi les lauréats nous trouvons des noms chers aux lettres : Jean et Clément Marot, Jacques le Lieur, Jean Déhommets, Claude Groulard » (Homberg).

Jacqueline Pascal, la sœur de l'illustre auteur des *Provinciales*, à peine âgée de quinze ans, obtint un prix en 1640; l'année suivante, Thomas Corneille, qui avait alors seize ans, gagna le *Miroir*, une des récompenses en usage, pour une ode française. Plus tard, un parent des Corneille, Le Pesant de Boisguilbert remporta le prix d'honneur pour un poème sur la sédition d'Antioche du temps de Théodose.

Les concurrents étaient parfois nombreux et les vaincus devaient user avec une extrême largesse du droit acquis à tout condamné de maudire ses juges, car en 1713, l'Académie fit savoir aux intéressés « qu'on ne répondrait point aux injures verbales ou par écrit de ceux qui auront manqué les prix. C'est bien assez, ajoutait cette note, qu'on ait eu la fatigue de lire leurs mauvaises pièces. »

L'Académie des Palinods vécut jusqu'en 1789. Les esprits étaient alors tellement occupés par la prochaine réunion des Etats-Généraux qu'elle décida de remettre à l'année suivante la séance publique. Celle-ci n'eut jamais lieu, les événements de la Révolution ayant amené la dissolution de la Société et sa disparition définitive.

B.

L'importance du rôle de Lecat dans la création de l'Académie de Rouen peut donner quelque intérêt à certaines particularités saillantes de l'existence de cet homme remarquable.

Lecat était né en Picardie au commencement du XVIII^e siècle. Sa première vocation avait été pour l'état ecclésiastique, mais bientôt il avait embrassé l'étude de la chirurgie.

Mgr de Tressan, archevêque de Rouen, qui avait pressenti son mérite exceptionnel, l'avait attiré dans notre ville et attaché à sa personne comme chirurgien et médecin, avant même qu'il eût achevé ses études.

En 1732, Lecat alla à Reims pour obtenir le bonnet de docteur en médecine ; et en 1734, il était reçu maître en chirurgie. Dès l'année précédente, il avait conquis la place de chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu et pris part au concours ouvert par l'Académie royale de chirurgie ; il n'y obtint qu'un accessit, mais, à partir de ce moment, il se présenta chaque année et eut invariablement le prix, si bien que l'illustre Compagnie finit par l'inviter à ne plus se présenter, le nom d'un concurrent aussi redoutable écartant de la lutte les autres candidats. Cette exclusion n'avait assurément rien que d'honorable, mais elle ne satisfaisait point l'ambition de Lecat ; sous un nom supposé il prit de nouveau part au concours et fut encore couronné ; puis les arènes scientifiques de la France étant devenues trop étroites pour cet ardent lutteur, il porta ses travaux à l'Académie de Berlin ; celle-ci ne se borna pas à lui décerner une couronne ; elle y ajouta le titre de membre correspondant.

C.

Voici les titres de quelques-unes d'entre elles :

Examen des principales expériences électriques de Franklin;

Lettres sur l'électricité;

Lettres au R. P. B. sur la Cité de Limes;

Mât servant de support aux grandes lunettes;

Les infusions privées d'air ne montrent point d'animaux microscopiques;

Orgue à clavier mobile pouvant passer à tous les tons;

Contre l'opinion de la divisibilité de la matière à l'infini;

De la force d'inertie;

Miroir de réflexion;

Cerf-volant électrique;

Système physico-chimique des affinités;

Nouvelles cheminées;

Parhélie observée le 27 juin;

Baromètre réformé;

Sur le flux et reflux de la mer;

Réflexions sur la nature de l'âme;

Pourquoi les poètes écrivent-ils mieux en prose que les autres écrivains;

Sur l'état actuel des Sciences et des Beaux-Arts;

Découverte de plusieurs armes dans un champ au pays de Caux.

D.

LETTRES-PATENTES DE CHARLES X.

Charles, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

L'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts, instituée en notre bonne ville de Rouen, département de la Seine-Inférieure, par les lettres-patentes de notre auguste aïeul et prédécesseur le roi Louis XV, données à Lille, au mois de juin de l'an 1744, contresignées Phelypeaux, dûment visées et registrées où besoin a été, nous a fait exposer que, par ces mêmes lettres-patentes, il lui a été permis d'avoir un sceau à telle marque, figure et inscription qu'il lui plairait, pour sceller les actes qui émaneraient d'elle; qu'elle a, en conséquence, adopté un sceau dont elle a déjà fait usage, mais dans la possession duquel elle désire être maintenue et confirmée en exécution de la loi du 26 septembre 1814; à cet effet, l'Académie de Rouen s'est retirée par devant notre Garde des Sceaux, Pair de France, Ministre et Secrétaire d'Etat au département de la Justice, lequel nous a présenté les conclusions du Conseiller d'Etat, commissaire pour nous au Sceau, et l'avis de notre Commission du Sceau, tendant à délivrance des présentes lettres-patentes. A ces causes, nous avons confirmé et maintenu l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et des Arts, établie en ladite ville de Rouen, dans la possession, l'usage et l'emploi du Sceau par elle adopté, pour sceller les actes émanés d'elle, lequel Sceau ou laquelle empreinte représente le portique d'un temple à quatre colonnes faisant trois ouvertures, avec la devise : *Tria limina pandit*, et a pour exergue : *Scientiæ, Litteræ et Artes, Academia regia Rhotomagensis, 1744.*

Voulons que les actes de ladite Académie puissent être revêtus de cette empreinte en toute circonstance.

.....
Donné au château de Saint-Cloud, le dixième jour de juin de l'an de grâce mil huit cent vingt-huit, et de notre règne le quatrième.

Signé CHARLES.

Vu au Sceau :

Par le Roi :

Le Pair de France et Garde
des Sceaux, Ministre et Se-
crétaire d'Etat au départe-
ment de la Justice.

Le Pair de France et Garde
des Sceaux, Ministre et Se-
crétaire d'Etat au départe-
ment de la Justice.

Signé C^{te} PORTALIS.

Signé C^{te} PORTALIS.

Enregistré à la Commission du Sceau.

Le Secrétaire général du Sceau,
CUVILLIER.

E.

Tiphaigne de la Roche et de Moyencourt, tous les deux docteurs en médecine, créateurs de la Société, remplirent pendant plusieurs années, au Jardin des Plantes, les fonctions : le premier, de président et démonstrateur ; le second, de dissertateur. Puis, en 1752, Pinard, docteur en médecine, fut nommé professeur par l'Académie, et exerça ces fonctions avec le plus grand succès jusqu'en 1791.

Pendant les trois premières années, il ne reçut aucun traitement.

F.

En 1738, Lecat avait obtenu des lettres-patentes pour son enseignement, mais à la condition, écrivait-il à Cideville,

qu'il continuerait d'enseigner gratis. « Je fis, ajoute-t-il, construire la tribune que vous connaissez; j'ouvris le cours de cette année par un discours sur les puissances de l'économie animale, qui est au commencement de ma physiologie. J'eus un monde infini, et jusqu'à 18 femmes dans ma tribune. Le Parlement, en considération des grandes dépenses que j'avais faites et que je fais encore pour mes leçons gratuites, me donna cette année et la suivante 1,000 livres de gratification ».

H.

Le P. Bouin, à qui est due la création de l'*Ecole de Mathématiques et de Géométrie*, était l'ami de Lecat et de Descamps; reçu à l'Académie en 1754, il fut nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, en 1757.

Son élève, Dulague, dont un ouvrage intitulé : *Leçons de Navigation*, fut adopté par toutes les Ecoles d'hydrographie de France, fut chargé par l'Académie des cours d'hydrographie.

Le Parlement le nomma professeur d'hydrographie au Collège le 23 février 1763.

Il y eut également un cours de chimie créé à Rouen en 1779, mais, bien que l'Académie eût eu l'idée de cette institution et désigné le Jardin des Plantes comme le lieu le plus propre à cet enseignement, ce cours ne fut point, comme les précédents, placé sous son patronage.

I.

C'est ainsi qu'en 1747 deux médailles d'argent furent accordées par M^{lle} de Châlons d'Auberville, qui devint ensuite comtesse de Marle, à deux élèves de l'Ecole de dessin; l'année suivante, à ces médailles s'en ajoutèrent deux

autres offertes par M^{me} Lecat ; puis ce fut Lecat qui institua des prix d'anatomie ; de Cideville et Le Carpentier voulurent également apporter leur tribut d'encouragement aux élèves.

K.

Il était, pour cela, nécessaire que les livres pussent être disposés dans un local assez spacieux.

En 1774, le Conseil municipal avait bien accordé à l'Académie, au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville, où elle tenait ses séances publiques, dans le fond de la cour, vers la rue aux Juifs, un appartement composé de deux pièces faciles à réduire en une seule ; mais ce local était tellement humide qu'on renonça à l'occuper ; quatre ans plus tard, à la suite de nouvelles démarches, le Conseil de ville concéda un autre bâtiment de l'Hôtel-de-Ville, en forme de grenier, dans lequel la bibliothèque de l'Académie fut aménagée, et le 7 août 1782 on annonça, en séance solennelle, qu'elle était ouverte au public.

L.

Cette mesure avait été prévue ; l'Académie s'était efforcée d'en prévenir les effets, en ce qui la concernait, en envoyant à l'Assemblée nationale une adresse dont voici les passages principaux :

Adresse de citoyens, Membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, à l'Assemblée nationale.

L'Assemblée Nationale, dans le dessein d'organiser les Sociétés savantes et littéraires établies dans les départements, et de leur donner une constitution analogue au plan d'éducation qu'elle adoptera, a témoigné par ses Décrets désirer connoître les institutions qui, dans le sein de ces Sociétés,

étoient salariées par le Trésor public, celles que l'utilité générale ou relative pourroit demander, pour propager de plus en plus toutes les connoissances morales et physiques, dont la dissémination glorieuse doit consolider le grand œuvre de la régénération française : les Citoyens soussignés, membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, se promettant de concourir pour leur part au désir énoncé par le vœu des Décrets, soumettent aux lumières de l'Assemblée les observations qu'ils ont faites sur la nature des besoins que peuvent, sous ce rapport, manifester les différents Districts du Département de la Seine inférieure, et sur la possibilité de porter à la plus haute progression la prospérité conséquente de la chose publique

C'est au milieu de ce beau pays, si favorisé de la nature, au milieu de la plus riche, de la plus commerçante, de la plus peuplée de ses villes, que l'Académie a vu placer son berceau. Érigée par Lettres-Patentes du Roi, du 14 août 1744 (1), ses premiers essais dans la carrière utile qu'elle venoit de se tracer, furent, par le zèle gratuit de ses Membres, les établissements d'une Ecole de Dessin, sous la direction de M. Descamps : (cette institution, connue aujourd'hui dans l'empire des Arts, sous la dénomination honorable d'*Ecole normande*, a fourni un très grand nombre d'Artistes de réputation), une Ecole d'Anatomie et de Chirurgie, formée par l'immortel Le Cat, dont la renommée attiroit des élèves de toutes les parties de l'Europe, et même de l'Amérique ; une Ecole de Botanique et un Jardin des Plantes, l'un des plus riches de la France, après celui de la Capitale. Ces différentes Ecoles, dirigées jusqu'à nos jours avec succès par des Membres de l'Académie, ont semé dans la ville de Rouen les germes

(1) Cette date est celle de l'enregistrement des lettres-patentes au greffe de l'Hôtel-de-Ville. (M. D.)

d'une émulation sentie qui a reculé de plus en plus le cercle des connoissances morales et physiques les plus essentielles à l'humanité.

Si l'Académie n'a point proprement donné naissance aux Écoles de Mathématiques, d'Hydrographie et d'Accouchements, c'est néanmoins sur le jugement de ses Commissaires que la Municipalité donne des prix aux Elèves de ces Ecoles, comme dans les autres ; (et souvent pour récompenser un plus grand nombre de sujets, les Professeurs académiciens en ajoutent à leurs frais).

Témoin du zèle et du désintéressement de l'Académie, et des services réels qu'elle lui rendoit, la Cité prit sur elle une partie des frais qu'occasionnoient ces diverses Ecoles. Le Gouvernement s'y intéressa ; les Professeurs de Dessin, d'Architecture, d'Anatomie et de Botanique reçurent des gratifications et ensuite des pensions annuelles, affectées sur les Octrois de la Ville et des Marchands. Aujourd'hui les Octrois sont supprimés et les Professeurs subsistent, bien qu'à l'exception des deux premiers, ils ignorent sur quels fonds leurs honoraires actuels et futurs seront exercés.

L'Académie a une bibliothèque, dont la plus grande partie lui vient de M. de Cideville, l'un de ses Fondateurs. Cette bibliothèque, peu à peu enrichie des dons de la plupart de ses Membres, fut rendue publique. Le Ministre, instruit du zèle de l'Académie, attribua une somme annuelle de 600 liv. pour l'augmentation de cette bibliothèque, qu'un Académicien ouvre deux fois la semaine, sans autre émolument que le plaisir d'être utile.

Par cet exposé, l'Assemblée voit que l'Académie de Rouen, sans avoir été presque dotée, est peut-être la seule qui, par les cotisations volontaires de ses Membres, ait entretenu un aussi riche Jardin des Plantes et formé une Bibliothèque publique.

L'Académie jouit en ce moment du sentiment bien doux pour elle, des avantages que son institution a procurés à la Cité et au Pays qui l'ont vu naître ; elle aime à s'applaudir des sacrifices multipliés qu'elle a faits ; et le seul regret qu'elle puisse former, est de n'avoir pu augmenter, au niveau des besoins, le nombre des établissements utiles, et qui manquent essentiellement dans une ville comme Rouen, dans un Département tel que celui de la Seine inférieure.

L'Académie eût eu des Ecoles de Physique expérimentale, d'Histoire naturelle, de Chymie, de Teinture, de Mécanique, de Langues anglaise, hollandaise, portugaise et espagnole, de Droit maritime, etc. Elle eût formé des Cabinets de Machines, d'Expériences, d'Anatomie, etc. Plus d'une fois elle a fait des dépenses pour les établir, mais ces dépenses, toujours insuffisantes, n'ont pu jusqu'à présent, conduire à des établissements solides. C'est ainsi que les frais pour les instruments nécessaires à un Cours de Chymie ont été comme perdus, et que ces Cours n'ont pu avoir lieu, quoique l'Académie ait nommé deux de ses Membres, l'un comme Professeur, l'autre comme Démonstrateur. Des Membres particuliers, animés du même zèle que la Société, en ont pris la place. M. Scanégatty, depuis 25 ans, fait des cours de Physique expérimentale qui prouvent son zèle et son désintéressement. M. l'abbé Bacheley a fait, deux années de suite, des Cours gratuits d'Histoire naturelle, et M. Mezaize cinq Cours consécutifs de Chymie. C'est au même défaut de fonds qu'il faut attribuer, si, jusqu'à présent, l'Académie n'a point encore publié ses mémoires, les frais d'impression ont été l'obstacle qui l'a toujours arrêté.

Un nouvel ordre de choses vient de s'ouvrir ; c'est à lui, sans doute, que l'Académie sera redevable de tous les moyens pécuniaires qui lui ont manqué jusqu'à ce jour. En félicitant

la Patrie du recouvrement glorieux de la liberté, elle se félicitera elle-même pour la portion de zèle et d'intérêt qu'elle y a prise. Les Sciences, les Lettres et les Arts répandus par la philanthropie sur la surface de la France, ont fait éclore, par une anticipation heureuse, les fruits précoces de la révolution; mais il n'appartient qu'à la succession des âges d'en perfectionner les effets. C'est aux causes secondaires qui l'ont amenée à lui consacrer de nouveau leurs soins; c'est aux institutions, vouées à la pratique et à la culture de ces mêmes Sciences, à suivre la liberté dans ses développements, ses travaux et ses progrès. Enfants de la même famille, puissent tous les Français collaborer de tous les points de l'Empire pour la propagation des connoissances utiles et bienfaisantes, seules propres à consoler l'humanité des maux sans nombre qui l'assiègent !

Avant que d'énoncer leur vœu sur les besoins qu'ils envisagent et sur le régime que les circonstances actuelles leur font désirer, les Citoyens soussignés croient devoir d'abord se reporter aux besoins effectifs du Département.....

L'objet des vœux des Citoyens soussignés seroit que l'Assemblée nationale, prenant les observations qui lui sont soumises, en considération, et pénétrée des motifs d'utilité réels que doit offrir une Société savante, dans un des premiers Départements du Royaume, lui donnât une organisation nouvelle (1), et affectât à son entretien, par forme de

(1) L'Académie se prescrivant à elle-même l'obligation non interrompue de s'occuper de tous les objets utiles, ne prendra aucune vacance. Elle désireroit être composée de trois classes, de Titulaires domiciliés dans le Département, d'associés regnicoles, d'associés étrangers, et correspondre avec l'Académie centrale, et avec celles des autres Départements. Elle désireroit aussi recevoir, sous le nom d'Elèves, les jeunes gens du Département qui annonceroient des talents distingués dans les Sciences, les Lettres ou les Arts.

remplacement des suppressions qu'elle éprouve, des sommes suffisantes pour qu'elle pût proposer plus de prix dans les différentes parties qui y concourent aujourd'hui, et en créer de nouveaux pour ceux des objets qui peuvent offrir des questions d'utilité relatives au Département. Un autre désir non moins important à leurs yeux seroit de voir former dans le sein de l'Académie, des écoles de Physique expérimentale, de Mécanique, d'Histoire naturelle, d'Agriculture, de Chymie, de Teinture et de Langues étrangères, etc.

L'entretien du Jardin des Plantes est d'un intérêt proportionnel aux avantages qu'en retire la Cité. Les Citoyens sous-signés ne craignent point d'avancer qu'il contient plus de trois mille plantes, dont deux tiers sont exotiques. Les sommes nécessaires à sa dépense, l'entretien d'un laboratoire de Chymie, aussi essentiel dans une des premières Villes de fabrique du Royaume, soit en Teintures, soit en Faïenceries; celle d'un Cabinet de Machines, indispensable dans un département où les mains-d'œuvres de tout genre sont aussi multipliées; la nécessité des Ecoles d'Agriculture, de Physique expérimentale, de Langues étrangères, etc., enfin, l'obligation de faire imprimer les Mémoires de l'Académie, présentent une masse annuelle de dépenses, qui exigeroit une somme de 20,000 liv., au moyen de laquelle ces différents objets doivent être remplis avec le succès qu'on s'en promet.

Si la capitale du premier royaume de l'Europe semble destinée à toujours être le séjour chéri des Arts d'agrément et de luxe, naturalisés dans son sein, chacun des Départements possède un ou plusieurs genres d'industrie qui lui sont également propres. Celui de la Seine inférieure, renommé dans l'antiquité des âges, parmi les peuples de la Belgique, pour l'étendue de ses Manufactures, attend des encouragements

généraux qui soutiennent son commerce dans l'état florissant qui l'a constamment distingué des autres parties de la Normandie. La ville de Rouen, persuadée que la Province devoit à ses fabriques en laine, sa richesse et sa force, mit autrefois un agneau dans l'écusson de ses armes, elle applaudira en particulier au vœu désintéressé des Citoyens patriotes qui consacreront leurs veilles et leurs soins à la prospérité de la chose publique. Déjà même le Gouvernement vient de signaler la protection que le commerce doit en attendre, par l'établissement d'un Bureau central d'administration de commerce, qui va s'occuper, sous les ordres du Ministre de l'Intérieur, des besoins, des intérêts et des rapports des différentes branches d'industrie qu'il renferme.

L'Assemblée nationale ne perdra pas de vue qu'il faut à vingt-cinq millions d'hommes libres une communauté de travaux, d'espérances et d'avantages qui n'offre entre les Départements ni premier, ni dernier. Louis XIV fit des dépenses énormes, et laissa une dette immense. L'Assemblée se rappellera néanmoins qu'il ne fit grandement fructifier que les six lieues de rayon qui environnent Paris. Que des Ecoles des Sciences et des Arts implantées dans chaque département, suivant la nature du sol et le génie des Habitants, soient comme autant de colonies de la grande Ecole nationale, qu'une philosophie éclairée doit élever dans le sein de la Capitale sur les débris de celles qui l'auront précédé ; que des relations intimes unissent entr'elles ces associations bienfaisantes ; que toutes les connoissances, que tous les arts utiles, disséminés dans toutes les parties de l'Empire, fassent goûter aux peuples étonnés les douceurs dont ils connoissent à peine le nom. C'est alors que d'une mer à l'autre, bénissant la révolution, un cri unanime de joie, poussé par un peuple entier de Frères, donnera aux véritables Amis de la Patrie la

récompense qu'ils peuvent attendre, l'amour et le respect de leurs Concitoyens.

Signés : PINARD, Docteur en Médecine, Professeur de Botanique; RONDEAUX-SETRY, Intendant du Jardin des Plantes; BALLIÈRE-DE-LAISEMENT, Chymiste; DULAGUE, Professeur émérite d'Hydrographie; CHEFDHOSTEL; C. RONDEAUX, Administrateur du Département; B. LE BRUMENT, Architecte; GOURDIN, Bibliothécaire de l'Académie; GOSSEAUME, Docteur en Médecine, Adjoint et Professeur de Botanique; DESCAMPS, Peintre; MEZAIZE, Démonstrateur en Chymie; DUVAL, horloger; M.-N. JADOULLE, Sculpteur; COURANT, Docteur en Médecine; LE FEBVRE, le jeune, Négociant; SCANEGATTI; LAUMONIER, Professeur d'Anatomie, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, Vice-Directeur de l'Académie; L. GILBERT, Architecte; MILCENT; PILLORE, Chirurgien; LIGOT, Professeur de Mathématiques; LANGE DE LA MALTIÈRE; BACHELEY, Démonstrateur d'histoire Naturelle; LAMANDÉ, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; DAMBOURNEY, Secrétaire perpétuel de l'Académie pour les Sciences; NOEL, Homme de Loi.

M.

Le Conseil général mit à la disposition de l'Académie une somme de 1,500 fr. pour un prix qui devait être décerné en 1821.

Le sujet proposé fut le suivant : « Quelle fut, sous les ducs de Normandie, depuis Rollon, jusques et y compris Jean Sans-Terre, l'administration civile, judiciaire et militaire de la Province. »

Le concours fut prorogé jusqu'en 1823, où trois mémoires furent couronnés.

Le premier reçut une médaille de la valeur de 800 fr.; l'auteur en était Noël de la Morinière, de Dieppe.

Le deuxième, de 400 fr. (Hénault, archiviste du département.)

Le troisième, de 300 fr. (Alfred Daviel, avoué à la Cour, ancien élève du Lycée).

En 1832, l'Académie publia un remarquable travail d'Antoine Passy, *la Géologie de la Seine-Inférieure*, qui avait été couronné dans un de ses concours.

En 1835, l'Académie proposa un prix extraordinaire en faveur de l'auteur de la meilleure pièce de poésie en l'honneur de Boïeldieu.

Le prix fut accordé en 1836 à Wains-Desfontaines. Il consistait en un écrin contenant trois épreuves de la médaille frappée en 1826 par la ville de Rouen, et telles que les avait reçues Boïeldieu lui-même des mains du maire ; une en or, une en argent, une dernière en bronze.

En 1846, un important travail de M. de Fréville sur l'histoire du commerce maritime de Rouen obtint le prix ; il fut publié par l'Académie avec le concours du Conseil général et de la Chambre de commerce.

En 1850, l'Académie mit au concours un petit traité d'hygiène populaire ; le ministère ajouta une somme de 300 fr. à celle que l'Académie consacrait au prix à décerner. Onze travaux prirent part à ce concours, aucun d'eux ne fut jugé digne de la récompense. En 1852, dix-neuf concurrents se présentèrent ; le prix ne fut pas encore décerné, mais à titre de récompense et d'encouragement, trois médailles d'or d'une valeur de 300 fr., 200 fr. et 100 fr. furent accordées aux auteurs des meilleurs mémoires.

La même année, une médaille d'or de 300 fr. fut accordée pour un travail sur « l'influence fâcheuse de la *camaraderie* dans les sciences, les lettres et les arts, et les moyens d'y remédier. »

M. Duputel, l'un des plus anciens membres de l'Académie, avait légué par son testament la somme nécessaire pour ce prix, dont il avait désigné le sujet.

RAPPORT SUR LE PRIX DE LA REINTY

Par M. H. FRÈRE

MESSIEURS,

L'Académie a décidé d'accorder le prix de la Reinty à M. Périer (Louis-Léon), né à Fécamp, le 30 novembre 1830, lamaneur, inscrit au Havre. S'il s'agissait d'un concours ordinaire, au lieu de l'examen de ces incomparables dossiers dans lesquels nous voyons se dérouler, pour l'honneur de l'humanité, tant d'actes qui la relèvent et la sanctifient, je commencerais par parler des concurrents que nous avons été obligés d'écarter, malgré nos très vifs regrets. Il semble que nous leur devions au moins un hommage dont l'étendue eut été proportionnée à leur mérite. Mais cette œuvre de justice eut dépassé les limites imposées à ce rapport. Nous nous résignons donc à n'adresser à tous ces vaillants qu'un salut respectueux et rapide, et nous passons, en apparence indifférents, là où nous fixerait dans une admiration commune et durable, une émotion profonde.

L'intrépide sauveteur à qui l'Académie décerne le prix, a arraché à la mort, en s'y exposant lui-même,

au moins trente personnes, peut-être bien davantage. Ainsi que le proclamait, le 13 février 1893, M. Le Grix, chef du service de la marine au Havre, bien des actes de dévouement accomplis par ce modeste héros sont restés ignorés de ses supérieurs, et ne figurent pas sur le relevé officiel de ses sauvetages. En voici quelques-uns, plus frappants encore que les autres :

Le 9 janvier 1871, Périer recueille à lui seul dans son embarcation seize marins de l'équipage de la batterie flottante *Protectrice*, sombrée dans l'avant-port de Cherbourg.

Le 20 juin de la même année, patron d'une des pirogues de lamaneurs, il parvient à grand'peine à sauver deux hommes, dont un vieillard de soixante-quatorze ans, déjà presque asphyxié. Il leur prodigue ensuite les soins les plus intelligents et réussit à les rappeler l'un et l'autre à la vie.

Le 11 juillet 1888, avec le canot de sauvetage *Adelsward*, dont il était sous-patron, il participe au sauvetage des cinq hommes de l'équipage du navire anglais *Mary*, jeté sur l'écueil de la rade du Havre, appelé le Haut-de-Quarante. Il finit, après cinq heures de lutte, par recueillir tous les naufragés ; puis, dans l'impossibilité où il se trouve de rentrer au Havre, à cause des courants et des lames énormes qui brisent à l'entrée du port, il a encore l'énergie de conduire à Honfleur, par une mer démontée, ceux qu'il vient d'arracher à une mort certaine.

Quoique les dévouements de cette nature, sinon de cette importance, soient fréquents parmi nos marins,

ceux-ci ont forcé l'admiration publique et ouvert à leur auteur, pour les plus belles récompenses, les portes des commissariats de marine et des ministères. Sans entendre le trop long rappel des médailles d'argent et des témoignages officiels de satisfaction, vous serez heureux d'apprendre que le brave Périer a reçu deux médailles d'or, le 21 juin 1871 et le 16 août 1888.

Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur le 31 décembre 1892. Lauréat de l'Académie française, la Société centrale de sauvetage des Naufragés lui a décerné, le 8 mai de cette année, sur le rapport de M. Lavisse, la médaille d'or Durand de Beauregard. Je ne résiste pas au plaisir de vous citer l'appréciation de l'éminent rapporteur :

« Périer est un pilote lamaneur du Havre. Il a sauvé l'équipage d'une batterie flottante qui sombrait, l'équipage d'une goëlette anglaise, la *Mary*, en perdition au large du Havre, l'équipage du navire *la Rose*, l'équipage d'autres navires encore. Entre temps, il a sauvé une femme en 1867, un homme en 1880, un enfant en 1891, un homme en 1894. Il a soixante-huit ans aujourd'hui ; il est encore prêt à risquer sa vie. Il a passé par toute la hiérarchie des récompenses, depuis le témoignage de satisfaction jusqu'à la croix de la Légion d'honneur, rare récompense pour un sauveteur, très rare, trop rare. Périer est aussi lauréat de l'Académie française. Si, à notre tour, nous lui donnons la médaille d'or Durand de Beauregard, c'est pour nous honorer nous-mêmes. »

Cette citation vous aura peut-être produit l'effet d'une

répétition. Mon excuse sera dans le plaisir de présenter deux fois d'aussi beaux exemples, et la seconde fois, sous un aussi haut patronage.

Je viens de vous montrer le héros. Voici maintenant l'apôtre. C'est un apostolat, n'est-il pas vrai, celui de la grandeur d'âme et de la charité, l'acte du pauvre marin que les sauvetages n'ont pas enrichi et dont ils ont ruiné la santé, et qui, malgré la modicité de ses ressources, a adopté un enfant abandonné ?

Dès l'âge de cinq ans, Jules Legrand, né au Havre de parents dont il ne m'appartient pas ici de parler, pouvait être considéré comme orphelin. Il allait grossir le mélancolique troupeau dont l'Assistance publique est l'insaisissable pasteur. Jusqu'à son admission non encore résolue, c'était le vice et la misère pour ce petit. Périer, dont il était le voisin, le prit en pitié. Il le recueillit dans sa pauvre maison. On était en 1884. Depuis, l'enfant a grandi sous sa tutelle. Les charges de cette adoption ont augmenté. Périer en fut quitte pour augmenter ses privations. A bord, le régime des demi-rations n'est pas inconnu. Il envoya son petit naufragé social à l'école, puis en apprentissage, et en fit un mécanicien qui, à bref délai, va accomplir son service dans la marine.

Vous qui pouvez maintenant faire la comparaison, vous jugerez sans doute, Messieurs, que ce n'est pas là le trait le plus saillant de la belle vie dont vous avez entendu le récit. Les autres provoquent davantage l'enthousiasme et exaltent plus chaudement l'imagination. C'est cependant à celui-là, pris dans l'ensemble de cette

existence exemplaire, que l'Académie s'est particulièrement attachée. A la différence des récompenses de toutes sortes jusqu'ici décernées à Pérrier, le prix de la Reinty n'est pas seulement honorifique. Il est accompagné, grâce à la générosité du fondateur, d'un bon relativement élevé sur le trésorier de l'Académie. Le lauréat n'y trouvera sans doute pas l'équivalent de ses sacrifices pour son enfant adoptif. Mais ce sera toujours une aide ; et, sans qu'elle s'en exagère l'importance, l'Académie est aussi heureuse de penser au bien-être momentané apporté dans la maison bénie du sauveteur qu'elle est fière de s'associer aux récompenses plus éclatantes dont il a été l'objet. Comme l'a si bien dit M. Lavisse, en honorant ce vaillant, nous nous honorons nous-mêmes. Tous les membres de l'Académie appartenant à l'Ordre de la Légion d'honneur, donnent au chevalier Pérrier une fraternelle accolade à laquelle les non décorés demandent la permission de joindre leur affectueuse étreinte.

RAPPORT

SUR LES

PRIX OCTAVE ROULAND

Par M. CHRISTOPHE ALLARD

Me permettez-vous, Messieurs, de commencer ce rapport par un souvenir de vacances? Je remplissais, pendant une de ces belles journées dont nous avons eu, en août et septembre, une série presque trop longue, mes devoirs de père de famille, en promenant à travers bois un enfant de dix ans. Oh! les bonnes et douces promenades, s'il n'avait fallu les agrémenter d'interminables histoires? Je crois bien que j'avais épuisé à peu près tous les contes de Perrault; j'avais adapté également à l'âge de mon petit auditeur quelques-uns de ces contes que vous connaissez, œuvres charmantes d'un de nos plus aimés confrères, parmi lesquels *le Gros Magot* avait eu le succès le plus enthousiaste; pourtant et malgré mes efforts, mon fils n'était pas content encore : il voulait plus, il voulait mieux, ou, plus exactement, il voulait autre chose. Quoi? lui demandai-je?

— « Il faut me raconter des *histoires vraies* : *Des histoires vraies, c'est bien plus beau.* »

Oh ! qu'il avait raison le petit homme, de proclamer après Boileau, sans s'en douter d'ailleurs, que

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Imaginez les péripéties, improvisez les dénouements, accumulez à plaisir les traits de courage, de dévouement, de vertu, faites grand, faites noble, faites beau : et il se trouve que d'humbles filles, que de pauvres enfants, dans la modeste simplicité d'un dévouement qui s'affirme et s'ignore chaque jour, ont traduit en une admirable réalité, en une merveilleuse leçon de choses, beaucoup plus que n'en avait inventé l'esprit le plus fécond.

Je venais de parcourir les dossiers d'Honorine Cauchois et de Marie Guerard, de ces admirables filles auxquelles l'Académie est si heureuse de décerner, cette année, ses deux prix Octave Rouland : je racontai simplement à mon petit compagnon de promenade ce que je vais, Messieurs, vous raconter aussi simplement tout à l'heure, comment une petite fille de quatorze ans, pauvre, frêle, mais déjà grande par le cœur, peut remplacer auprès de petites sœurs sa mère que la maladie étreint, que va atteindre bientôt la mort ; comment, depuis huit ans, une autre jeune fille peut sacrifier tout, sa jeunesse, sa santé, les joies de la famille, et jusqu'à son modeste patrimoine, pour l'entretien et l'éducation de ses onze frères et sœurs. L'enfant, auquel je

résumais ces faits, ne m'avait pas interrompu. Il écoutait, étonné et ravi : j'avais fini qu'il se taisait encore. « Comment, me dit-il tout à coup, les petits pourront-ils jamais récompenser leurs grandes sœurs de tout ce qu'elles ont fait pour eux ? »

Ils ne le pourront jamais, pensai-je, et d'ailleurs ce n'est pas en vue d'une récompense tangible qu'ont agi ces modestes et admirables anges de la famille, mais, au point de vue social, quelqu'un s'est, dans la mesure du possible, chargé de ce soin. Qui ? vous le savez, Messieurs, et depuis 1891 un rapport annuel est venu vous le rappeler. M^{me} Rouland venait de perdre son fils unique, Octave, dont elle connaissait par elle-même et par expérience les idées généreuses et élevées : elle a voulu associer par delà la mort la mémoire de ce fils regretté au bien qu'il aurait fait s'il avait vécu. N'ayant plus d'enfants, elle a fondé, sous son nom à lui, deux prix destinés à récompenser chez les enfants des autres le dévouement le plus noble, le plus touchant, celui, presque maternel, qui s'exercerait envers les frères et sœurs plus jeunes. Bénié soit-elle à jamais, cette femme de bien, dont la généreuse initiative permet à l'Académie de proposer à vos suffrages les deux admirables filles dont il me reste à vous faire connaître en détail le touchant dévouement.

Honorine-Albertine Cauchois est née à Rouen, le 1^{er} décembre 1879. Elle a donc aujourd'hui dix-neuf ans. Elle est la fille d'honnêtes ouvriers qui ont eu cinq enfants, dont trois seulement survivent, Honorine et

deux autres filles âgées actuellement de onze et quatorze ans.

La mère est atteinte, en 1890, d'une longue maladie qui épuise les quelques ressources amassées par la plus stricte économie.

Le père, Alphonse Cauchois, est employé à l'usine à gaz des Emmurées. Il gagne trois francs par jour ; ce modeste salaire est son unique ressource pour sa subsistance et celle de ses trois filles. Depuis l'âge de dix ans, la jeune Honorine, par suite de la maladie de sa mère, doit remplacer celle-ci dans tous les détails du ménage. C'est alors que l'on vit cette enfant tenir la maison avec ordre et propreté, préparer les aliments de la famille, conserver à ce foyer si éprouvé la direction que la maladie venait de lui enlever si malheureusement.

Pendant trois années, la mère vécut encore, alitée et incapable de toute action : on vit Honorine l'entourer d'affection, et, pauvre petite garde-malade de onze ans, lui donner les soins continus que nécessitait son triste état. Ce labeur n'empêchait pas la courageuse enfant, déjà accablée de fatigue, de s'occuper attentivement de ses deux petites sœurs, avec une véritable tendresse de mère : et n'était-ce pas la plus ingénieuse manière qu'un cœur d'enfant pût imaginer, pour consoler de son inaction forcée à l'égard de tous les siens la vraie mère, la pauvre grabataire, qui ne pouvait quitter son lit de douleur ?

Et quand le père revenait à la nuit dans cette maison qu'il avait quittée à six heures et demie du matin, qui

l'accueillait, qui avait préparé ses aliments ? Ai-je besoin de le dire, est-ce que le petit ange du foyer n'était pas toujours là ?

Il faut l'admirer sans réserve, Messieurs, cette enfant dont une gravité et une raison précoces avaient mûri l'esprit et dicté le dévouement quotidien : qui aurait pu se douter, en la voyant tenir tête avec cette vaillance de chaque instant, sans découragement, sans faiblesse, aux charges sérieuses de la vie, s'en acquitter avec tant de discernement, qu'elle était à l'âge où les autres enfants ne pensent qu'à jouer ? Rappelez-vous ces vers d'un poète :

Il est pourtant des enfants de cet âge
Dont le cœur pur est déjà bien meurtri
Et qui pour vivre ont besoin de courage :
Pauvres petits, ils n'ont jamais souri.

Sans doute aurait-elle bien voulu, elle aussi, se promener dans la campagne, rire, courir, chanter ; sans doute aurait-elle préféré la gaité des jeux à l'accomplissement d'un austère et laborieux devoir. Mais bientôt il va lui falloir redoubler d'énergie : sa mère meurt épuisée en 1893. Honorine reste seule au logis avec ses deux sœurs : elle a quatorze ans.

Elle se mit alors à diriger, avec un jugement au-dessus de son âge, l'éducation de ses petites sœurs. Elle les conduisit à l'école, elle fit leurs vêtements, elle entretint le linge de la famille, faisant elle-même la lessive, repassant, cousant, réparant ; en un mot, elle fut l'âme du foyer paternel dans lequel elle établit l'ordre le plus méticuleux. Une personne qui avait recueilli,

en 1896, les échos de l'admiration de tous les voisins pour cette conduite touchante, voulut en être témoin, et arriva à l'improviste dans la maison d'Alphonse Cauchois : elle trouva Honorine lavant le linge, pendant que ses petites sœurs cousaient autour d'elle. C'était la touchante petite scène qui se répétait chaque jour, et c'est ainsi que les très modestes ressources confiées chaque soir à Honorine par le père ont suffi pour faire vivre toute la famille, bien pauvrement, mais sans dettes, dans une petite maison bien misérable, mais brillante de propreté.

Encore sur son salaire de trois francs par jour, Alphonse Cauchois a-t-il trouvé moyen de soutenir son vieux père, âgé de soixante-quatorze ans et incapable de travailler depuis 1896, par suite de l'amputation d'une jambe. Par quels mystères d'économie y est-on parvenu, je l'ignore, mais que de courage, de vertu, d'humble dévouement, dans cette famille vraiment digne d'admiration et de respect ! Honorine a dix-neuf ans maintenant ; elle n'a point failli à sa noble tâche depuis huit ans, et quand vous allez remettre dans ses mains déjà si méritantes l'un des prix dus à la générosité de M^{me} Rouland, cet argent ne sera pas pour elle, soyez-en sûrs : il augmentera d'autant les modiques ressources du foyer, et c'est pour cela surtout qu'il sera accueilli avec reconnaissance.

Le second prix Octave Rouland a été décerné à M^{lle} Marie Guerard, de Normanville ; vous ratifierez aussi ce choix, Messieurs, quand vous connaîtrez la vie toute de dévouement et d'abnégation de cette jeune fille.

Elle a vingt-deux ans ; elle est l'aînée de douze frères et sœurs. Son père, dont la situation, j'aurai à l'indiquer tout à l'heure, est plus que modeste, exploite à la fois quelques pièces de terre et un petit fonds d'épicerie dans un hameau de la commune. A douze ans, Marie Guerard a commencé à se rendre utile ; depuis, elle n'a jamais cherché à faire autre chose ; être utile aux siens a toujours été le but de sa vie. A treize ans, elle avait déjà trouvé moyen d'être deux fois garde-malade, alors qu'un de ses frères s'était fracturé l'épaule en jouant à l'école, et quand son père avait eu la jambe cassée.

Mais la gêne est entrée dans la famille à la suite de ces accidents : il faut placer Marie pour se procurer quelques ressources ; à treize ans, elle entre comme servante à quatre lieues de la maison paternelle ; elle n'y reste que deux années, car de graves devoirs vont la rappeler au foyer. La mère a été obligée d'en partir, peu de temps après la naissance de son dixième enfant, pour soigner un proche parent atteint d'une cruelle maladie et qu'on ne peut laisser seul. Elle va rester dix-huit mois absente ; Marie accourt. Pendant un an et demi, elle va être la vraie mère, infatigablement dévouée, de neuf petits frères et sœurs auxquels elle donne la nourriture, les soins de chaque instant, auxquels elle donne surtout son temps et sa santé. Plusieurs sont malades, elle les veille et fait face à tout. Elle ne peut même pas se faire suppléer quelques instants dans ses fatigues par celle de ses sœurs qui vient immédiatement après elle, la chétive santé de celle-ci lui interdisant tout travail.

Lorsque sa mère revient à la maison, lorsqu'on n'y a plus besoin de la présence de Marie, celle-ci comprend vite qu'elle sera plus utile à sa famille en y apportant un bien-être relatif avec l'argent de ses gages ; elle reprend alors ses travaux du dehors, elle se remet en condition : il y a six ans de cela, et d'Yvetot, puis des environs de Rouen, elle n'a jamais cessé depuis lors d'envoyer à son père la totalité de ses gages. N'aurait-elle pas cru commettre un véritable abus de confiance en économisant pour elle-même des ressources qu'elle n'avait jamais eu le désir de gagner que dans l'intérêt des siens ?

Tels sont les sentiments élevés de cette jeune fille : ils nous ont été signalés par tous les notables de Normanville ; ils l'ont été, à son insu, avec une insistance plus touchante encore, par la famille honorable dont Marie Guerard élève en ce moment les enfants. Et cependant, dans ces derniers temps, la noble jeune fille devait faire plus et mieux encore. Ce que j'ai à ajouter, Messieurs, ce sont M. et M^{me} Guerard qui me l'ont révélé ; ce fait qui n'est connu de personne, ils désirent que je vous le redise, que je le proclame publiquement, quelque pénible que ce soit pour eux. Tout récemment, leur situation était devenue critique ; la ruine était imminente : elle aurait été consommée sans un nouvel acte de dévouement de leur fille Marie. Celle-ci avait recueilli quelques années auparavant d'un oncle un legs de 2,000 fr., une véritable petite fortune pour elle : elle apprit la gêne du foyer paternel, et que ses onze frères et sœurs, qu'elle avait élevés, allaient man-

quer du nécessaire. Sa décision ne fut pas longue à prendre : elle venait de devenir majeure, elle en profita de suite pour aller vendre ses titres, dont le produit sauva de la misère ceux qu'elle aimait. Elle n'a plus rien, mais elle est heureuse ; elle a fait dans une dernière circonstance ce qu'elle avait fait depuis dix ans, son devoir et plus que son devoir.

Voici, Messieurs, la simple histoire de la vie d'Honorine Cauchois et de Marie Guerard. Voilà le récit de leur dévouement, si grand dans sa simplicité, si admirable dans ses résultats. O sainte charité de la famille, seul trésor qu'on augmente en le partageant ! Vous allez applaudir tout à l'heure à d'héroïques actes de courage, à d'émouvants sauvetages, dont les auteurs ont maintes fois exposé une vie qui était leur seul patrimoine et celui de leurs enfants : N'y a-t-il pas peut-être autant de grandeur et de courage à s'acquitter constamment, humblement, mais héroïquement aussi, de ces devoirs de chaque instant dont est composée l'existence de Marie Guerard et d'Honorine Cauchois ? Ne les placerons-nous pas aussi parmi les sauveteurs, ces sœurs aînées qui ont tout sacrifié pour sauvegarder le bonheur de leurs frères et sœurs plus jeunes ? Xavier Doudan écrivait un jour, avec ce style énergique qui se rencontre si souvent dans ses lettres : « Quand le malheur fait une voie d'eau, il faut la boucher avec une vertu. » Ces foyers pauvres et désemparés que je vous ai décrits auraient peut-être sombré aux écueils de la misère et du désespoir sans la vertu des deux jeunes filles que l'Académie est heureuse et fière de couronner ce soir.

RAPPORT SUR LE PRIX DUMANOIR

Par M. SARRAZIN

MESSIEURS,

Vous m'avez fait l'honneur de m'associer plus spécialement à vos travaux de l'année en me chargeant de vous présenter le rapport sur le prix Dumanoir, et j'avoue que rien ne pouvait m'être plus agréable que cette collaboration qui me permet d'ajouter un nouveau feuillet à ce que je puis appeler, sans trop d'ambition, le *Livre d'or* des belles actions que l'Académie récompense chaque année.

Ce livre, déjà si rempli et si bien documenté, forme dans le *Précis*, comme une chronique annuelle du bien, à la fois éloquente et instructive, qui honore grandement notre cité et notre département.

On ne peut se défendre d'une douce émotion en le parcourant, et on éprouve, à le lire, ce repos de la pensée, cet apaisement de l'esprit si précieux en des jours troublés, dont un illustre écrivain parlait tout récemment encore, et avec tant de charme, dans une autre enceinte.

Combien de braves gens, en effet, esclaves du devoir, héroïques sans le savoir, ont été mentionnés successivement avec honneur dans nos archives, depuis l'époque où l'un de mes anciens confrères, — dont le nom est resté si justement en honneur, au Palais comme à l'Académie, — M. Frédéric Deschamps, vous conviait à décerner ce prix pour la première fois (en 1860), au vénérable frère Epimaque, le bienfaiteur si populaire des enfants pauvres du pauvre quartier Saint-Maclou, qui garde encore aujourd'hui sa douce et pieuse mémoire ?

Combien de dévouements obscurs et d'actes de vaillance ont été signalés par vous, qui auraient été oubliés sans l'initiative de l'homme de bien dont vous exécutez les dernières volontés ?

J'estime, pour ma part, que ce ne doit pas être un des moindres attrails des séances annuelles de l'Académie que la révélation et l'énumération des actes de courage qui ont été accomplis et portés à votre connaissance dans le cours de l'année.

Vous êtes heureux, de votre côté, d'en distinguer les auteurs, en leur décernant, devant un public d'élite, le prix de huit cents francs que M. Dumanoir mit jadis à votre disposition, « *pour récompenser, a-t-il dit dans son testament, une belle action faite à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure* ».

Il me semblait même (pourquoi ne le dirai-je pas), lorsque nous examinions les dossiers des divers candidats, — tous sauveteurs rouennais bien dignes d'éloges, — que l'œuvre de M. Dumanoir atteint, en réalité, un

double but que n'a peut-être pas prévu son auteur, et qu'elle réalise, en même temps, un double bienfait au point de vue social.

Non seulement, en effet, elle constitue un avantage immédiat pour l'élu dont elle récompense les efforts, une espérance pour ceux qui dès à présent sont signalés à votre attention, un encouragement et un exemple pour tous ceux, si nombreux encore dans notre pays, qui se sentent au cœur les généreuses inspirations de l'abnégation et du sacrifice; mais je crois pouvoir dire qu'elle est aussi de nature à exercer une douce et salutaire influence sur ceux-là même qui sont chargés d'en assurer l'exécution.

Il n'est pas, à mon sens, jusqu'au public bienveillant qui vient applaudir le modeste héros du jour, qui n'emporte de fortifiantes et consolantes impressions de ces séances où sont mis en lumière tant de mérites cachés, tant de nobles exemples donnés par les humbles, et desquels se dégage cette contagion du bien qu'il est si important de propager au sein de nos populations.

Il me semble aussi que lorsqu'on a saisi, pour ainsi dire, sur le fait, tout ce qu'il y a encore de bon, d'élevé, de généreux dans le cœur de beaucoup, on aime à se séparer des pessimistes qui n'ont que des paroles de découragement en parlant, soit de scandales accumulés, soit de désastres prochains, et qui ne voient que des éléments de dissolution sociale dans ce siècle qu'un poète chagrin appelait naguère :

Un vrai siècle de boue où, plongés que nous sommes,
Chacun se vautre et se salit;

Où comme en un linceul, dans le mépris des hommes,
Le monde entier s'ensevelit !

Arrière, disons-nous volontiers, quand nous avons couronné nos braves lauréats, arrière, les détracteurs à outrance et leurs sinistres prédictions ! S'il n'est que trop vrai qu'en cette fin de siècle on assiste parfois à de bien douloureuses défaillances, et que l'avenir ne soit pas sans périls, il est non moins certain qu'il existe partout encore, dans notre cher pays de France, des germes féconds de régénération sociale qu'on se plaît à considérer comme un gage de grandeur et de prospérité. Et quand nous rencontrons ces espérances sur notre chemin, il nous plaît mieux de redire, avec le poète qui berça notre jeunesse :

Ne penche plus ton front sur les choses qui meurent,
Tourne au levant tes yeux, ton cœur à l'avenir,
Les arbres sont tombés, mais les germes demeurent.

.....

Il se dégage, en effet, de l'ensemble des informations qui nous parviennent et des enquêtes auxquelles nous nous livrons chaque année, une vérité consolante. C'est que si l'indifférence et l'égoïsme de beaucoup ont malheureusement aggravé la crise sociale que nous traversons, il y a encore, par contre, dans toutes les conditions de la vie, surtout parmi les plus modestes, quantité de bons Français qui opposent aux déclamations bruyantes et aux dangereuses utopies de quelques égarés, de saines et généreuses doctrines, en prêchant par le fait, et en pratiquant chaque jour, le support

mutuel, le dévouement, la charité sociale et la vraie fraternité qui doit être la loi de l'avenir !

Mais je me suis laissé entraîner trop loin peut-être, Messieurs, en constatant les heureux résultats de la fondation dont l'Académie est chargée de répartir les bienfaits chaque année.

Il me reste maintenant à m'excuser en essayant de démontrer que ces réflexions procèdent directement du sujet que j'ai à traiter.

Cette année, le choix de la Commission s'est porté sur M. Defer (Eugène-Charles), qui est préposé, depuis 1894, par l'administration municipale, à l'établissement des bains du Galet, au Cours-la-Reine, et qui s'est signalé, depuis plusieurs années, par d'émouvants sauvetages.

Le nouveau lauréat appartient donc à cette grande famille des sauveteurs qui a produit les Louis Brune, les Catel et les Lecœur, de Rouen ; les Durécu, du Havre ; les Bouzard, de Dieppe ; les Gaubout, d'Elbeuf, et tant d'autres dont les noms sont acquis à la reconnaissance publique et appartiennent désormais à notre histoire locale.

Parmi les membres de cette famille, les uns sont restés isolés et indépendants.

Les autres, et c'est le plus grand nombre, se sont groupés, à Rouen notamment, dans ces belles Sociétés qu'on appelle :

« Les Sauveteurs médaillés de l'État » ;

« Les Sauveteurs hospitaliers de Rouen » ;

« La Jeanne-d'Arc ».

Et vous savez, Messieurs, quelle est l'influence bien-faisante de ces Sociétés, au point de vue général, et quels services elles rendent à nos concitoyens.

En dehors de l'action individuelle de leurs membres, des avantages qu'elles procurent à leurs adhérents par l'application des principes raisonnés de la mutualité, ces Sociétés ont doté les quais et les rives de la Seine de précieux engins de sauvetage. Elles ont aussi organisé des services d'ambulances et de secours, et leur concours est très apprécié partout où la foule se porte, dans les cérémonies publiques comme dans les manifestations patriotiques.

Tous ces sauveteurs, isolés ou groupés, ont la même devise, pratiquent les mêmes vertus : abnégation, oubli d'eux-mêmes, dévouement absolu à leurs semblables.

Eugène Defer, qui appartient à la « Société des Sauveteurs hospitaliers de Rouen » depuis 1894, est marié et père d'une petite fille. Il n'est âgé que de trente-deux ans, et pourtant il a déjà bien des titres à la reconnaissance de ses concitoyens.

Dans son ardeur à secourir quiconque est en péril, il est souvent intervenu dans les plus graves accidents ; il a connu les drames les plus palpitants de la passion, et ceux si attristants de la misère.

C'est ainsi qu'à Biessart, le 23 juin 1893, lorsqu'il était employé à des travaux exécutés en Seine par M. Requier, entrepreneur, il arracha l'un de ses compagnons de travail à une mort certaine.

Ce malheureux, en battant des pieux sur un apponement, avait reçu à la tête un coup violent de la mani-

velle du treuil qui l'avait précipité dans le fleuve. Il avait déjà coulé, dit le rapport officiel qui m'a été communiqué, lorsque Defer, qui pourtant venait de prendre son repas, plongea tout habillé et fut assez heureux pour le saisir et le ramener sur la berge.

Celui qu'il avait ainsi secouru et sauvé était un père de famille laborieux, dont la mort aurait laissé femme et enfants dans la plus grande détresse.

Defer reçut, à cette occasion, un premier témoignage officiel de satisfaction (décision ministérielle du 24 novembre 1893).

L'année suivante, il se distinguait encore par un nouveau sauvetage que les feuilles publiques ont relaté avec les plus grands éloges.

Il s'agit d'un de ces drames de la misère qui sont malheureusement trop fréquents encore, et dont une jeune mère avec son enfant de vingt-deux mois faillit être la victime volontaire.

Je ne connais rien de plus navrant que le récit qui fut fait ensuite par la malheureuse femme.

Elle expliqua comment elle avait souffert mille privations et comment, lassée, découragée, elle s'était laissée entraîner par les mystérieuses et lugubres attractions du suicide, disant comme tant d'autres :

Le mal est de trop vivre, et la mort est meilleure.

Pourtant, elle était mariée, dit-elle, à un brave et honnête garçon, ouvrier des quais. Mais les chômages répétés en avaient réduit le ménage à la plus affreuse misère. Devant les souffrances qu'elle redou-

tait pour elle et pour son enfant, elle avait perdu la tête et s'était décidée à en finir avec l'existence.

Dans ce but, elle avait profité d'une absence de son mari, et s'était rendue de bon matin, vers sept heures, au Cours-la-Reine, en portant sa petite fille dans ses bras.

Après avoir erré pendant quelques instants, elle avait saisi le moment où personne ne la pouvait apercevoir et elle s'était élancée dans le fleuve.

Ses vêtements l'avaient soutenue un instant sur l'eau, puis le courant l'avait entraînée, et alors, l'instinct de la conservation s'étant réveillé, elle avait poussé des cris d'appel.

Ces cris furent entendus de loin, par le brave Defer qui accourut aussitôt et aperçut, à vingt mètres du quai, la malheureuse qui était en péril de mort.

Sans aucune hésitation, Defer se jeta à l'eau tout habillé, et nagea vigoureusement vers la pauvre femme qui tenait sa petite fille étroitement serrée contre sa poitrine. Il eut beaucoup de peine à saisir les deux pauvres êtres et surtout à leur maintenir la tête hors de l'eau. Puis, il lui fallut des efforts inouïs pour les ramener sains et saufs sur le bord du fleuve.

Là, sans même prendre la précaution de changer ses vêtements ruisselants d'eau, Defer administra à la mère et à l'enfant les soins que nécessitait leur état, à l'aide de la boîte de secours déposée aux bains du Galet.

Détail touchant : l'enfant qui n'avait pas eu conscience du danger qu'il avait couru, regardait son sauveur avec de grands yeux étonnés et souriait, pendant

que la jeune mère, réconfortée, promettait de ne plus attenter à ses jours.

Ce drame poignant, qui causa une réelle émotion à Rouen, fit l'objet d'un rapport officiel où il est constaté que « M. Defer a fait preuve d'un grand courage et a réellement exposé sa vie, attendu que l'eau était profonde et le courant dangereux et qu'il s'agissait de deux personnes à sauver à la fois, ce qui était excessivement difficile et périlleux. »

Cet acte de courage qui fait tant d'honneur à notre lauréat, fut bientôt suivi d'un autre qu'il accomplit avec le même sang-froid et le même mépris du danger, le 5 septembre 1894.

Cette fois, la désespérée était une jeune fille de dix-huit ans, qui s'était rendue vers neuf heures du matin au Cours-la-Reine, pour en finir avec la vie.

A la suite de quels chagrins, qualifiés discrètement alors de chagrins intimes, par la presse locale, la pauvre avait-elle pris cette fatale résolution ? Je l'ai su par des confidences que je puis rendre publiques sans inconvénient puisque l'héroïne n'est point nommée, et puisque, d'ailleurs, cette histoire commencée dans les larmes et dans le désespoir, se termine dans la joie et dans l'enivrement d'un doux hyménée. La fillette s'était décidée, comme tant d'autres, hélas ! à se suicider, par suite du violent chagrin qu'elle éprouvait de ne pouvoir épouser un sien cousin auquel l'attachait la plus tendre affection partagée depuis l'enfance et contrariée momentanément par suite de convenances de famille.

Donc, elle était venue, poussée, affolée par la passion, et voulant mourir plutôt que de renoncer à son beau rêve de jeunesse.

Arrivée au bord du fleuve, non loin du pont des Anglais, elle s'était jetée résolument à l'eau.

Elle se débattait aux prises avec la mort, lorsque Defer, qui déjeunait à ce moment, fut informé de cet acte de désespoir. Il quitta précipitamment son repas et courut se jeter dans la Seine pour porter secours à l'infortunée.

Il réussit à l'atteindre au moment où elle allait disparaître, et à la ramener saine et sauve.

Defer avait encore une fois risqué sa vie et arraché une victime à la mort. Comme le constate le procès-verbal qui fut rédigé après enquête, « Defer prenait place désormais, parmi les sauveteurs les plus courageux et les plus dévoués. » Le même rapport relève « qu'il s'était jeté à l'eau tout habillé, même avec ses souliers, et que la femme qui s'était précipitée en Seine, entraînée par le courant, coulait déjà par grande profondeur. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine et au risque de sa vie que Defer, qui venait de prendre son premier repas, est parvenu en nageant, et seul, à l'amener à terre. »

Notre lauréat, qui avait obtenu une médaille de deuxième classe, après le sauvetage du 23 juin, se vit décerner une médaille d'argent de première classe par M. le Ministre de la Marine à la suite de cet acte de dévouement.

Sa belle conduite lui valut une telle notoriété, que le

prix Henri Durand, de Blois, d'une valeur de mille francs, lui fut attribué sur la proposition du ministre, le 22 mai 1895 (décision ministérielle du 22 mai 1895).

Ces hautes distinctions qui honorent tant notre modeste sauveteur, ne sont peut-être pas le mode de récompense auquel il a été le plus sensible.

Vous devinez, en effet, Messieurs, que ce fut surtout l'heureux épilogue de la scène de désespoir que je viens de retracer qui le combla particulièrement de joie, car Defer unit à la vaillance les sentiments du cœur les plus élevés et les plus délicats.

Or, voici ce qui advint. La douleur qu'avait manifestée si dramatiquement la jeune fille sauvée par lui, avait fléchi tous les cœurs et fait tomber toutes les résistances. Bientôt, elle avait pu s'unir à son ami d'enfance revenu du service militaire, et le sauveteur, chaudement félicité par les familles intéressées, avait assisté gaiement à la noce, en qualité de premier témoin. Et depuis, il s'applaudit tous les jours de ce qu'il peut considérer comme son œuvre, car le jeune ménage vit heureux et estimé, grâce au travail et à la bonne conduite des deux époux.

Ai-je besoin de dire maintenant que Eugène Defer est resté fidèle à une vocation si souvent mise à l'épreuve? Je pourrais énumérer beaucoup d'actes de courage accomplis par lui depuis cette époque, mais je craindrais de retenir trop longtemps votre attention.

Qu'il me suffise de rappeler que le 28 avril 1896, il arrachait encore à la mort un vieillard qui, poussé par la misère, s'était jeté en Seine, près des bains du Galet.

Le malheureux venait de disparaître, emporté par le courant, lorsque Defer plongea courageusement et le ramena au bord du fleuve.

Enfin, le 16 septembre suivant, il se portait au secours d'un enfant d'une dizaine d'années qui, en jouant imprudemment avec plusieurs camarades de son âge, sur le bord du quai, avait glissé et était tombé dans l'eau. Le pauvre enfant avait reparu à la surface après quelques secondes, et avait appelé au secours, mais ses camarades, effrayés par cet accident, s'étaient enfuis à toutes jambes. Il venait de disparaître pour la seconde fois, quand Defer accourut en toute hâte et parvint à le retirer sain et sauf.

Un nouveau témoignage officiel de satisfaction lui a été décerné, par décision ministérielle du 27 février 1897.

Tel est, Messieurs, l'homme que l'Académie a jugé digne du prix Dumanoir, la plus haute récompense dont elle puisse disposer.

J'en ai dit assez, j'en suis convaincu, pour justifier le choix qu'elle a fait.

Nous estimons que ce brave sauveteur rouennais est au premier rang de ceux que le généreux testateur a eus en vue, et qu'il a voulu gratifier dans son testament.

« M. Defer, porte l'un des rapports officiels que j'ai mentionnés, est un homme des plus sympathiques, sauveteur de race, d'un dévouement à toute épreuve, simple et modeste, vivant de son travail et respirant l'honnêteté. »

Je ne saurais mieux dire que M. le Commissaire de la marine qui, en signant ce rapport, a résumé si nettement les qualités qui distinguent notre lauréat et l'ont désigné à nos suffrages.

J'invite en conséquence Eugène Defer à s'approcher pour recevoir, avec nos vives félicitations, le témoignage d'estime que nous sommes heureux de lui offrir.

CLASSE DES SCIENCES

RAPPORT SUR LA CLASSE DES SCIENCES

Par M. le D^r COUTAN, secrétaire adjoint.

MESSIEURS,

Je serais tenté de reprendre aujourd'hui pour mon compte le cri d'alarme que poussait naguère M. Brunetière sur la faillite de la science. Dans la bouche de l'éminent académicien la proposition était empreinte d'une exagération manifeste ; sur mes lèvres, hélas ! elle ne serait que l'expression de la triste réalité. Votre Classe des Sciences, en effet, traverse, depuis quelques années, une crise inquiétante. Pour comble de malheur, elle a perdu, il y a quelques mois, son dévoué Secrétaire, que la maladie tient momentanément éloigné de nous. M. de Sapincourt avait fait un beau rêve : celui de consacrer de nouveau son zèle au service de l'Académie. Voici les paroles qu'il vous adressait, en terminant son dernier rapport : « Ma fonction, en raison de votre sympathie constante, m'assure quelques années de présence au bureau. » Espoir trompeur, que l'événement ne devait pas tarder à démentir !

Comme je vous le faisais pressentir tout à l'heure, les communications ont été, cette année, plus rares que jamais. Aussi les ai-je toutes recueillies avec un soin jaloux.

M. Barbier de la Serre a étudié la « Flore populaire » ou nomenclature des noms que l'habitant des champs a donnés aux plantes qui vivent autour de lui. Le paysan a appris à connaître et à aimer ces compagnes de ses travaux. Il s'est plu à découvrir leurs vertus médicinales ou prétendues telles, à dégager des plantes le symbole de telle qualité ou de tel sentiment. Les noms vulgaires, souvent sans concordance aucune avec les termes scientifiques, ont cependant persisté et prévaudront longtemps encore dans le langage du peuple. Pour les espèces exotiques, ils paraissent très anciens, comme aussi certaines de ces espèces doivent remonter à une antiquité très reculée. Cette fixité a déterminé la permanence des noms, tirés soit du caractère le plus saillant de la plante, soit de son analogie avec d'autres plantes, ou même avec un organe animal. Certains noms, enfin, dérivent des langues latine ou grecque, celtique ou scandinave, plus ou moins altérées. M. Barbier de la Serre conclut en souhaitant que les botanistes et les amateurs recherchent tous les noms vulgaires en usage dans les diverses provinces, afin d'en établir définitivement l'étymologie.

M. le docteur Delabost a quitté plusieurs fois le fauteuil de la présidence pour prendre part directement aux travaux de la Classe. Un jour, il vous rendait

compte des publications de M. le docteur Panel, directeur du Bureau d'hygiène de la ville de Rouen et faisait ressortir l'intérêt primordial de ces statistiques, établies si consciencieusement.

Une autre fois, il vous entretenait, avec toute l'ardeur d'un apôtre, d'un établissement de bains-douches à bon marché, à Rouen. Dès 1873, le docteur Delabost, médecin en chef des prisons, avait mis en pratique, à la prison de Rouen, un procédé pour obtenir, au moyen d'une pluie d'eau chaude, la propreté du corps. Ce mode d'ablution présente, sur les bains ordinaires, l'avantage d'économiser à la fois l'eau, le temps, l'emplacement, et d'abaisser le prix de revient. Grâce à la généreuse initiative de M. Depeaux, la ville de Rouen est maintenant dotée d'un établissement de ce genre, destiné spécialement aux ouvriers du port.

Notre savant confrère, M. Lechalas, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a offert à l'Académie le tome II de son *Manuel de droit administratif*. Le nom de l'auteur est une garantie de la valeur de l'ouvrage. Le même confrère a analysé, devant vous, le premier volume d'une édition des œuvres de Descartes, publiée par MM. Charles Adam et Paul Tannery. Ce volume est consacré aux débuts de la correspondance de Descartes. La philosophie pure y tient beaucoup moins de place que la science. Ainsi, plusieurs lettres ont trait aux lois de la chute des corps. Par ailleurs, il est intéressant de constater l'effet produit sur Descartes par la condamnation de Galilée et sa résolution de se renfermer dans le silence, plutôt que de développer ses

théories philosophiques, qui ne peuvent être vraies que si le système de Galilée est exact. Il ressort aussi de cette correspondance que le fameux *Discours sur la méthode* n'eut point alors le retentissement qu'il méritait. Ces lettres sont également curieuses au sujet de la *Dioptrique*. Elles apportent un élément d'information précieux touchant la priorité entre Descartes et Snellius, à propos de la loi de la réfraction qui porte le nom du premier. Descartes semble avoir ignoré les travaux antérieurs de Snellius. M. Lechalas estime que cette édition nouvelle joint les mérites de la forme aux qualités du fond.

La dernière communication originale pour la Classe est celle de M. le docteur Giraud, qui a observé sur une aliénée un cas d'endurance remarquable.

CLASSE DES BELLES-LETTRES
ET DES ARTS

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA CLASSE DES LETTRES ET DES ARTS

Par M. G. A. PREVOST, secrétaire.

MESSIEURS,

Il y a deux ans, je crois, mon prédécesseur vous disait : « Qu'est-ce que le rapport annuel du secrétaire, sinon une revue de fin d'année ? » Mais aussitôt, il protestait contre l'idée qu'il savait devoir éveiller des burlesques pièces de théâtre qui portent ce nom.

Tout autre, assurément, serait l'ordre de pensées qui se présenteraient à l'esprit si j'assimilais à un examen de conscience cet exposé de nos travaux et de notre vie littéraire. De ce mot, pourtant, il ne faudrait pas, à première vue, trop s'effrayer. Des examens de conscience, il en est de plusieurs sortes. Il y a celui du publicain, il y a celui du pharisien, il y en a, enfin, qui n'aboutissent pas, forcément, à un *meâ culpâ*.

Cependant, les trois portes, toutes grandes ouvertes,

qui figurent sur nos jetons, n'appellent pas seulement à nous tous les talents. Elles ouvrent aussi, à nos travaux et à notre attention, de larges et immenses avenues dans toutes les directions où peut se développer l'activité de l'esprit humain.

Voyons donc ce que, l'an passé, nous avons fait dans le domaine des belles-lettres et des arts.

La plupart de nos travaux ayant porté sur des sujets d'histoire ou d'archéologie, l'ordre chronologique paraît la meilleure méthode pour vous les rappeler.

M. Paul Allard vous a fait connaître les principales découvertes qui se sont produites, depuis dix ans, dans le domaine des antiquités chrétiennes ; c'est de Rome, on le comprend, qu'il a été surtout question dans cette revue.

M. l'abbé Vacandard nous a ramenés en France ; et, à deux reprises, il nous a conviés à le suivre dans l'étude, si difficile encore, de la période mérovingienne.

Il nous a entretenu, d'abord, de l'élection des évêques qui, d'après les canons, devaient être choisis par le clergé et par le peuple, mais qui, souvent, en fait, n'étaient que les sujets agréables à la royauté.

Dans une seconde lecture, il a suivi, à la cour de Dagobert I, un jeune et pieux seigneur, le référendaire Dadon, qui y fut mêlé à d'importantes affaires, et qui, plus tard, devait occuper le siège épiscopal de Rouen et être canonisé sous le nom de saint Ouen.

Votre attention a été appelée par M. le docteur Coutan sur un point intéressant de notre bel art gothique. Il a

analysé, avec la compétence que vous savez, une importante étude de M. Lambin, sur *La Flore des grandes Cathédrales de France*.

Dans une première partie de cette œuvre sont exposées les origines, les principes et les divisions de la flore gothique. La feuille d'acanthé, usitée presque seule pendant la période romane, persiste jusque dans les premières années du XIII^e siècle. Cependant, dès la fin du XI^e, apparaissent deux feuilles indigènes, l'*arum maculatum* ou gouet et le nénuphar, plus tard le plantain, la fougère, et enfin la vigne qui semble dériver de l'acanthé romane, et pour laquelle les sculpteurs gothiques eurent tant de prédilection. L'acanthé et la vigne sont accompagnées souvent d'un fruit dont l'identification a été controversée. Si le fruit est ovale, avec granulations imbriquées et s'il se rencontre avec l'acanthé, il est considéré comme étant la pomme de pin ; s'il est arrondi, à granulations rondes et proche de la vigne, c'est le raisin.

Les principes de la flore gothique suivent, presque chronologiquement, les trois périodes du style gothique. Les sculpteurs, après avoir interprété les feuilles jusqu'à la fin du XIII^e siècle, se contentèrent de les imiter pendant le XIV^e, tout en les plissant pour en accroître le modelé ; enfin, au siècle suivant, ils délaissèrent la plupart des modèles recherchés par leurs prédécesseurs pour reproduire des feuilles au contour tourmenté et déchiqueté.

La seconde partie est consacrée à la flore des sept grandes Cathédrales françaises, qui sont, d'après

M. Lambin, celles de Paris, Reims, Amiens, Rouen, Beauvais, Chartres et Bourges. Il insiste sur le caractère simple et archaïque de la flore de Notre-Dame de Rouen, où dominant la fougère et la vigne. Les chapiteaux du chœur présentent l'arum à crochet, sauf trois, très remarquables, dont la corbeille est tapissée de branches de vigne vigoureusement refouillées. M. Lambin préfère, d'une manière générale, l'ornementation de la nef à celle du chœur.

Ces quelques lignes pourront peut-être rendre service aux archéologues et fournir une indication utile ; car à la différence des autres communications qui nous ont été faites, celle-ci n'est destinée ni à notre recueil ni à aucun autre.

M. de Beaurepaire n'a jamais cessé de favoriser avec libéralité notre Académie de ses communications toujours si précieuses et si documentées.

Une première fois, il vous a signalé une pièce de ses archives qui fait connaître les noms de ceux à qui le parti bourguignon confia, en 1417, l'autorité en Normandie ; tandis qu'un autre document nous apprend comment les prédicateurs, en chaire, servaient parfois d'intermédiaire au roi Louis XI pour communiquer avec ses sujets.

Vous êtes restés en Normandie, et à la même époque, quand votre secrétaire vous a entretenu de la surprise d'Ivry, en 1423, par les Français et de sa reprise par les Anglais l'année suivante. Il vous a dit comment la population rurale normande semblait être, en majorité, demeurée fidèle, de cœur, à la cause de la France.

M. A. Héron, chargé d'éditer pour la Société de l'Histoire de Normandie, un journal de dépenses faites à Mauny en 1552, par Françoise de Brézé, épouse de Robert IV, duc de Bouillon, a relevé ce qu'il apportait de curieux au sujet des dépenses et du train de vie d'une grande dame au temps de Henri II.

Deux nouvelles communications de M. de Beaurepaire ont porté : la première sur une quittance de Pierre Valence, fabricant rouennais de pavés émaillés, document qui permet de reculer d'une trentaine d'années la plus ancienne mention connue de la fabrication rouennaise ; la seconde sur un arrêt de 1645, concernant Pierre Corneille et sa belle-mère.

M. de Beaurepaire a aussi écrit pour nous, sur Pradon, une étude biographique et littéraire riche de faits nouveaux et de découvertes précieuses sur un sujet jusqu'alors, à vrai dire, inconnu.

C'est, à la fois, un point de l'industrie rouennaise et une question philologique qu'a traité M. A. Héron dans son mémoire sur le *Drap du sceau de la fabrique de Rouen*, sorte de drap de luxe, dont le nom avait été étrangement défiguré et dont il rétablit l'histoire.

La philologie seule revendique les recherches du même auteur sur la locution populaire *Avoir ou gagner le gal*. Là aussi l'incertitude était grande et les opinions divisées jusqu'à ce que notre confrère ait tranché la question.

Ce qui a trait aux théâtres, aux théâtres de société surtout, pique généralement la curiosité. A cette curiosité répond la note de M. P. Le Verdier : « Le théâtre

de l'Eau de Robec à Rouen. » C'est l'histoire d'une tentative éphémère de quelques amateurs rouennais dont les vastes et ambitieux projets s'écroulèrent, au bout de quelques semaines, par suite de dissensions intestines.

Restons à Rouen et ne sortons pas du théâtre. M. J. Félix, notre respecté membre honoraire, nous dira comment, sous la Terreur, Voltaire fut *républicanisé*, et la mort de César audacieusement retouchée par Gohier, futur ministre de la Justice ! Puis, accessoirement, M. J. Félix nous communique de curieux renseignements sur ce dernier.

L'histoire des mots est encore de l'histoire. Un ouvrage récent sur les Déformations de la langue française a fourni à M. de la Serre le thème d'une précise et pénétrante analyse philologique où il a divisé et classé méthodiquement les changements de signification des mots dans notre belle langue française.

Donnant un exemple, malheureusement peu suivi, M. Henri Frère a analysé verbalement les travaux contenus dans trois volumes de la *Société d'Emulation du Doubs*, renvoyés à son rapport. Quand même elle eût été dépouillée du charme exquis de la parole du rapporteur, cette analyse eût prouvé combien il serait utile et profitable pour l'Académie de ne pas se désintéresser des travaux de ses correspondants.

Enfin, M. le docteur Boucher, appelé en Russie par un Congrès médical et qui s'y est rendu par l'Autriche et la Turquie, vous a fait part de ses impressions de touriste dont la vue embrasse à la fois les beautés de

la nature et celles de l'art, ainsi que l'état économique et politique des pays qu'il traverse.

Je rappellerai, en terminant, les trois rapports que vous ont faits MM. Henri Frère, Christophe Allard et Sarrazin, au sujet des candidatures pour les prix de La Reinty, Octave Rouland et Dumanoir.

Dans une Société littéraire, ce ne saurait être une incorrection, — puisque la logique le commande, — de faire passer les œuvres avant les hommes.

Dans ce second ordre d'idées, après nous être réjouis de ce que la mort ne nous ait enlevé aucun des nôtres, nous aurons cependant à enregistrer avec regret, les lettres par lesquelles deux de nos membres titulaires, M. le docteur Pennetier et M. Lebel, directeur honoraire du Musée de peinture de Rouen, nous ont avisés que, cessant d'habiter Rouen, ils ne pouvaient plus demeurer membres titulaires de l'Académie. Heureusement nos statuts ont prévu ce cas, et nous nous félicitons de conserver ces messieurs à titre de membres correspondants.

L'état de santé de notre secrétaire pour la classe des Sciences, M. de Sapincourt, le tenant éloigné de Rouen, vous avez dû lui élire un adjoint, M. le docteur Coutan. Tous ici — et l'aimable intérimaire tout le premier — nous faisons les vœux les plus ardents pour la courte durée de l'intérim et le retour à la santé de notre sympathique confrère.

Nous n'avons, pendant l'année écoulée, fait qu'une seule recrue. M. Michel-Ange Billia, de Milan, dont les travaux de philosophie morale et sociale ont une haute

notoriété, a été élu membre correspondant à titre étranger, après un rapport sur ses œuvres présenté par M. l'abbé Vacandard.

S'il peut être permis à l'Académie de regretter que ses membres l'aient, peut-être, un peu négligée, elle reconnaît, néanmoins, avec un juste contentement, combien leur activité littéraire s'est dépensée dans d'autres œuvres importantes. Ainsi, rien que parmi les hommages d'auteur, je relève :

Les Mémoires de l'abbé Baston, édités par M. l'abbé Loth ;

Un nouveau volume du *Manuel de droit administratif* (service des ponts et chaussées), par M. G. Lechalias.

Les Poésies de Pierre de Marbeuf, éditées par M. A. Héron.

Saint Paul, ses dernières années, par M. l'abbé Fouard.

La Bourse couverte et les quais de Rouen, par M. H. Wallon.

Parmi nos correspondants, M. l'abbé Tougard a édité *Les trois siècles palinodiques, ou Histoire générale des Palinods de Rouen, Dieppe, etc.*, de J.-A. Guiot.

MM. A. Gasté, Eug. de Beaurepaire, Léon Coutil, nous ont aussi offert d'importantes études.

M. Paul Allard a fait imprimer des *Etudes d'Histoire et d'Archéologie*.

C'est, enfin, un plaisir pour nous de relever les distinctions dont nos confrères ont été l'objet à cause de

leurs travaux ou de leurs mérites soit littéraires, soit artistiques :

La *Vie de saint Bernard* a valu à M. l'abbé Vancandard, une nouvelle récompense : un prix fondé en Bourgogne par le marquis de Saint-Senne.

M. G. Le Breton a été nommé directeur du Musée de peinture de Rouen,

Et M. Sarrazin a été fait officier d'Académie.

NOTICE SUR LE POÈTE PRADON

Par M. CH. DE BEAUREPAIRE

Il n'est pas, je crois, d'écrivain qui ait eu plus à se plaindre de Boileau que le poète Pradon. On a appelé de quelques-uns des sévères jugements du célèbre satirique : la mémoire de Pradon n'a guère trouvé de défenseurs, et son nom ne rappelle, en général, que l'idée de la médiocrité prétentieuse. Non seulement on ne reconnaît aucun mérite à ses tragédies ; mais son ignorance est devenue légendaire, grâce à une anecdote racontée à plaisir dans tous les recueils, malgré son invraisemblance manifeste. Cependant, avec un peu de réflexion, il y a lieu de s'étonner qu'un auteur si méprisé, si honni, ait obtenu sur la scène des succès très marqués et d'une assez longue durée ; que des personnes d'esprit lui aient témoigné de l'estime ; qu'il ait eu assez de lecteurs pour que les *Libraires associés de Paris* aient trouvé leur avantage à publier en 1744, en deux volumes, ses principales pièces, et que l'une d'elles, *Regulus*, ait été maintenue au Répertoire de la Comédie-Française pendant une grande partie du XVIII^e siècle.

Si la scène française, comme le dit Boileau, fut « en proie à Pradon », c'était évidemment que celui-ci n'avait point été « opprimé des sifflets du parterre ». On cite volontiers cette épigramme :

Mon embarras est comment
On pourra finir la guerre
De Pradon et du parterre.

Mais puisque la guerre a duré, force est bien d'admettre que Pradon a eu ses jours de vogue et de succès. D'ailleurs une anecdote rapportée par Louis Racine dans ses *Mémoires* sur la vie de son père prouve que Boileau, sans être revenu à des sentiments d'indulgence bien prononcés à l'égard de Pradon, mettait pourtant ce dernier au-dessus des auteurs dramatiques applaudis à Paris dans les années de la Régence.

Voici le passage de ces *Mémoires* : « Monsieur le Noir, chanoine de Notre Dame, confesseur ordinaire de Boileau, l'assista à la mort, à laquelle il se prépara en très sincère chrétien ; il conserva, en même tems, jusqu'au dernier moment le caractère de Poète. Monsieur le Verrier crut l'amuser par la lecture d'une tragédie qui, dans sa nouveauté, faisoit beaucoup de bruit. Après la lecture du premier acte il dit à Monsieur le Verrier : « Eh, mon ami, ne mourrai-je pas assez promptement ? Les *Pradons* dont nous nous sommes moquez dans notre jeunesse, étoient des soleils auprès de ceux-ci. » Louis Racine ajoute, il est vrai : « Comme la tragédie qui l'irritoit, se soutient encore aujourd'hui avec honneur, on doit attribuer sa mauvaise humeur contre

elle à l'état où il se trouvoit : il mourut deux jours après. »

La meilleure étude de critique littéraire que je connaisse, en ce qui concerne l'œuvre de Pradon, est due à la plume d'une femme notre compatriote, M^{lle} Bosquet. Elle fut publiée dans la *Revue de Rouen*, au mois de mai 1847, sous le titre : *Une Victime de Boileau*. L'auteur n'a eu garde de tenter une réhabilitation impossible : elle a voulu simplement, suivant ses expressions, « faire l'office du bon samaritain et verser un peu de baume sur une réputation flagellée et saignante comme celle du pauvre Pradon. » (1).

M^{lle} Bosquet cite quelques vers heureux de ce poète, notamment ce madrigal que Batteux, dans son *Cours de Belles-Lettres*, II^e partie, IV section, art. 111, avait déjà présenté comme un modèle du genre :

Vous n'écrivez que pour écrire,
C'est pour vous un amusement.
Moi, qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire (2).

(1) « On ne peut sans injustice, dit l'auteur des *Anecdotes dramatiques*, refuser à Pradon de l'esprit et de l'imagination, de la facilité et la connaissance des règles de théâtre. Boileau n'épargna rien pour l'humilier, et l'on peut reprocher à ce redoutable adversaire d'avoir outré la satire en représentant l'auteur de *Regulus* comme un poète constamment sifflé; s'il eut des ennemis, il eut aussi des partisans, nous dirons même des admirateurs. Aujourd'hui ceux qui ne jugent point les ouvrages de Pradon d'après les vers de Despréaux conviennent que ce poète savait conduire régulièrement une tragédie, en ménager les incidents, y placer des peintures vives, des traits heureux, des situations intéressantes, quelquefois neuves, des mouvements forts et véhéments. »

(2) « Réponse à quelqu'un qui lui avait écrit avec beaucoup d'esprit. »

Regulus et même *Phèdre* contiennent des vers qui sont dignes d'éloges.

A vrai dire, le grand crime littéraire de Pradon fut de s'être mis en concurrence avec Racine par cette tragédie de *Phèdre*, et son grand malheur fut de voir cette pièce soutenue, à l'hôtel Guénégaud, par de maladroits admirateurs du génie de Corneille, par de beaux esprits que la passion rendait aveugles sur les beautés des tragédies de Racine.

Le succès que Pradon obtint dans cette circonstance fut précisément ce qui devait nuire le plus à sa mémoire. « Racine, dit M^{lle} Bosquet, ne put se dissimuler l'avantage qu'obtenait sur lui cet émule si infime. Rebuté de trouver sans cesse à ses côtés, comme un satellite importun, cette gloire rivale qui troublait le cours de la sienne, il se retira de la scène après le demi-succès de *Phèdre*, et pendant douze ans il s'abstint de toute production théâtrale. »

Je veux bien admettre que, sans la vanité de Pradon, l'auteur normand jouirait en ce moment « d'une honnête réputation de poète à faire envie à plus d'un tragédiste du XVIII^e siècle ou de l'Empire » ; mais M^{lle} Bosquet se trompe en rendant Pradon seul responsable du parti que prit Racine de renoncer au théâtre (1). Si des succès, immérités et même scandaleux au point de vue du goût, furent pour quelque chose dans sa détermination, il est certain que son mariage avec M^{lle} Romanet,

(1) « Le croirait-on, cette déplorable oisiveté de Racine, c'est à Pradon qu'elle fut imputée comme un crime de lèse-génie ? De là vient la longue réprobation dont le malheureux poète a été poursuivi. »

ses fonctions d'historiographe du Roi, et, par dessus tout, l'influence de Port-Royal suffisent amplement pour expliquer le changement qui ne tarda pas à se produire dans ses études et dans ses habitudes de vie. Racine cessa de s'occuper de tragédies par les mêmes raisons qui éloignèrent Pascal des mathématiques.

L'hostilité qui éclata entre les partisans de Pradon à l'occasion de la représentation, à peu près simultanée, des deux pièces de *Phèdre*, donna lieu à des incidents blâmables, aussi bien d'un côté que de l'autre. Le sonnet composé par M^{me} Deshoulières est des plus injustes et des plus grossiers. Mais celui par lequel on lui répondit était plus que grossier : c'était une véritable infamie que durent déplorer Racine et Boileau, soupçonnés à tort d'en être les auteurs. Il n'y avait pas grand mal à s'en prendre à Phèdre, à Thésée et à Hippolyte ; mais il était lâche de diffamer de la manière la plus grave le duc de Nevers et sa sœur la duchesse de Bouillon (1).

On a aussi beaucoup parlé de la cabale qu'organisèrent M^{me} Deshoulières et les dames de sa coterie. Mais, à entendre Pradon, ses adversaires auraient usé contre lui de procédés tout aussi répréhensibles.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans les *Nouvelles remarques de Pradon sur tous les ouvrages du sieur D****.

(1) Marie-Anne Mancini, nièce de Mazarin, mariée au duc de Bouillon le 20 avril 1662. — « Elle fut constamment l'amie et la protectrice de La Fontaine. Lorsqu'elle quitta Château-Thierry, elle l'emmena avec elle à Paris ; elle l'admit dans la société où se réunissoit tout ce que la capitale pouvoit offrir de plus spirituel et de plus illustre. » Walckenaer, *Histoire de la Vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1^{re} édition, p. 63.

« Il ne tint pas à ces Messieurs que cette Phèdre (la Phèdre de Pradon) n'eût pas d'admirateurs et même de spectateurs.. Je ne puis m'empescher en cet endroit de rafraîchir la mémoire du public de ce qu'ils firent pour l'étouffer. Lorsqu'ils virent que par la bonté et la justice du Roy, sa majesté avoit permis qu'on jouât la mienne dans le temps de celle de Monsieur R***, qui avoit par un procédé sans exemple empesché l'année précédente une autre Iphigénie de paraître dans le temps de la sienne, ces Messieurs, dis-je, voyant qu'ils ne pouvoient plus apporter d'obstacles à ma Phèdre du côté de la cour, par des bassesses honteuses et indignes du caractère qu'ils doivent avoir, empêchèrent les meilleures actrices d'y jouer : il est vray que le public m'en fit la justice tout entière pendant trois mois ; il n'en fut point ennuyé pendant un si long-temps, et fit bien voir que la scène françoise n'étoit pas encore si déchirée par cette Phèdre, ni par Thisbé et Tamarlan qui avoient eu d'assés grand succès et que S. M. avoit honorés de sa présence et de ses applaudissemens, pour donner lieu à Monsieur D*** de dire, p. 145, épître 8,

« Et la scène Françoise est en proye à P***. »

A. propos de ces vers du chant IV de l'*Art poétique*,

Fuyés surtout, fuyés ces basses jalousies
Des vulgaires esprits malignes phrénesies,
Un sublime écrivain en peut être infecté,

« Voilà, dit Pradon, des préceptes bien observés par nos sublimes ou nos écrivains du sublime ; les uns ont empêché des pièces de théâtre de paroître dans le temps qu'on jouoit leurs pièces ; c'est ce que j'ay déjà marqué

en parlant de ma Préface de *Phèdre*; ou empêché les meilleures actrices d'y jouer. Les autres après avoir nommé et fait imprimer les noms de plusieurs auteurs n'ont jamais pu souffrir qu'on écrivît à son tour contre leurs défauts, et qu'on leur rendît l'échange; ils ont fait supprimer ce qu'on avoit fait contre eux, obtenant des défenses du Parlement ou des Puissances supérieures, après avoir satirisé et médit impunément de toute la terre; c'est ce qui devoit les couvrir de honte et de confusion. »

Ce qui est constant, c'est que, désireux de se défendre contre Boileau qui l'avait très librement vilipendé, Pradon n'ait pu le faire que dans un ouvrage anonyme, publié clandestinement, parce que le privilège pour l'impression lui fut refusé.

« C'est une étrange chose, dit-il, qu'il (Boileau) ait eû luy seul le Privilege de médire du genre humain, et que l'on n'ait pas celui de luy dire ses veritez. On a retenu un an entier les papiers qui le concernent, et après avoir promis le visa pour les faire imprimer on a manqué de parole, et ceux mêmes de qui il a fait des portraits satiriques et sanglans comme

Un Pedant enyvré de sa vaine science

Tout hérissé de grec, tout bouffi d'arrogance,

sont les seuls, par un sentiment de politique basse et rampante, qui empêchent l'impression d'un ouvrage qui n'attaque ny ses mœurs ny sa personne (1).....

(1) Dans son épître dédicatoire à Mgr le duc de *** :

« J'avoüe, Monseigneur, que j'ay esté surpris que de tant d'honnêtes

Voyant donc que ceux qui avoient plus d'intérêt que moy à faire imprimer ce manuscrit en ont empêché l'impression, j'ay esté contraint de l'abandonner au public », c'est-à-dire, comme il le dit du reste au commencement de sa préface « à tous les libraires qui le « voudront imprimer. »

L'ouvrage parut sans nom d'auteur, avec une indication mensongère, de la Haye, comme lieu d'impression, et de Jean Strick, comme libraire-éditeur. L'Épître à Monsieur Du ***, placée en tête de l'ouvrage, et l'épître à Alcandre, placée à la fin, ne manquent, ni l'une ni l'autre, d'une certaine vigueur satyrique. Mais ce qui vaut mieux que ces vers, ce sont des remarques, en général très judicieuses, sur certains vers de Boileau. Hâtons-nous de dire que ces remarques, propres à former le goût, ne peuvent nuire aux œuvres de Boileau, pas plus que celles de savants professeurs de l'Université ne nuisent aux *Pensées* de Pascal, aux *Oraisons funèbres* de Bossuet, au *Petit-Carême* de Massillon, aux *Caractères* de La Bruyère, etc.

Ces notes et ces remarques prouvent seulement que le meilleur auteur ne se maintient pas constamment au degré très glissant de la perfection, et que, comme le dit Boileau lui-même,

La critique est aisée et l'art est difficile.

Desmarets, attaqué par Boileau, lui avait fourni, peut-être sans le vouloir, le moyen de corriger quelques endroits de ses satires.

gens qui sont en vie et que M. D*** a attaqué dans ses satires, pas un n'ait osé lui répondre, à la réserve de feu M. Desmarets: »

Boileau ne voulut rien devoir à Pradon, et paraît avoir considéré comme dénuées de valeur les critiques consignées dans les *Nouvelles remarques*.

Il y en a pourtant qui nous paraissent des mieux fondées. J'en trouve deux dès la première page :

« Remarques sur le premier Discours au Roy :

Jeune et vaillant Héros dont la haute Sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse.

« Ces deux vers qui ont d'abord paru si beaux ne sont pas si admirables. Car enfin, quelle merveille y a-t-il qu'un jeune héros ne soit pas vieux ? Qui dit héros dit vaillant, puisqu'il n'est point de héros poltrons ; ainsi vaillant est inutile, et il n'est pas surprenant, puisqu'il est jeune, que sa sagesse ne soit pas le fruit de la vieillesse. Ne pourroit-on pas mettre :

Invincible héros dont la haute Sagesse ?

Jeune qui est au premier vers ôte la beauté du second, et le second vers n'est qu'une répétition du premier. »

« Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante.

La charge d'un fardeau, le fardeau d'une charge, de bonne foy, est-ce parler françois. »

Quelle que soit l'opinion que l'on se forme de Pradon comme poète, il n'est pas douteux qu'il jouissait d'un certain renom, et pourtant il est très peu d'écrivains, s'il en est, sur lesquels on possède aussi peu de renseignements biographiques.

M. Théodore Le Breton dans sa *Biographie normande* lui donne le prénom de Nicolas et le fait naître

à Rouen sur la paroisse de Saint-Vivien en 1632, selon les *Mémoires biographiques de Guilbert*.

Les mêmes indications se trouvent à l'article Pradon dans le *Manuel du Bibliographe normand* de M. Frère.

Il y a plus de détails dans l'étude de M^{lle} Bosquet.

« On ne possède, dit-elle, que peu de données biographiques sur Pradon qui puissent éclairer les questions qui se rapportent à sa carrière politique. On sait, au reste, d'une manière positive, qu'il était Normand et Rouennais. Comme deux de ses sœurs furent enterrées sur la paroisse de Saint-Vivien, on en a induit que la demeure de sa famille était située sur cette paroisse, et que lui-même peut-être y était né, ce qui contribuerait, il nous semble, à lui donner une saveur de terroir encore plus prononcée. Quelques biographes placent en 1632 (1) l'époque de sa naissance qui n'est pas connue d'une manière certaine. Il vint très jeune à Paris, où il sut se concilier les suffrages de quelques beaux esprits et s'acquérir plusieurs protecteurs puissants. »

« Voici, dit à son tour M. Jal, dans son *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire*, voici un singulier personnage. Une coterie de précieuses et de beaux esprits l'oppose à Racine, l'adopte, cabale pour assurer le succès de ses ouvrages, en fait un homme enfin, un héros, que sais-je ? Cela dure quelques années, et si nous avons ses remarques sur les œuvres

(1) M^{lle} Bosquet, au sujet de la date de 1632 met en note : « Cette date est éminemment fautive; Pradon ne dut pas naître avant le milieu du xvii^e siècle... »

de Despréaux (1685 et 1700), ses tragédies dont deux, *Regulus* et *Pyrame et Thisbé*, furent encore réimprimées en 1700, ce qui prouve qu'on en demandait au libraire, nous n'avons pas une lettre, un billet, une signature de lui. On nous le représente comme un homme gonflé de vanité, et ce vaniteux n'a pas fait graver son portrait (1); puis, lorsqu'en 1696 tout le monde courut chez les commissaires délégués par le Roi pour la révision de la noblesse et la délivrance d'armes aux vilains qui voulaient bien les payer 20 l., il s'abstint. Les biographes le nomment Nicolas Pradon, et l'on n'est pas sûr que son nom fut Nicolas; ils le font naître en 1632, et il est presque certain qu'il vint au monde plus tard. On tient qu'il est né à Rouen, et l'on n'a pu trouver l'acte de son baptême dans les vieux registres des églises de cette ville. Tout cela est singulier. »

Je dois avouer que c'est cette singularité même qui a excité ma curiosité, qui m'a inspiré l'idée de m'occuper de Pradon et m'a soutenu dans de longues recherches pour arriver à la découverte de renseignements positifs.

Je m'empresse de le dire, M^{lle} Amélie Bosquet était dans la bonne voie, et il est probable que, si elle l'eût suivie avec persévérance, elle ne m'eût rien laissé à vous apprendre, comme elle n'a rien laissé à dire en faveur de la victime de Boileau.

Oui, Pradon était Rouennais; il est constant que ses

(1) On connaît cependant un portrait de J.-N. Pradon, auteur dramatique, dessiné et gravé par Corot, d'après Rigaud. Mais Corot est un artiste du XIX^e siècle, et l'authenticité du portrait est bien douteuse.

deux sœurs sont mortes sur la paroisse de Saint-Vivien, qu'on a eu tort de reculer l'époque de sa naissance jusqu'en 1632 ; qu'il quitta Rouen de bonne heure pour aller s'établir à Paris.

J'ajouterai qu'il appartenait à une honorable famille de Rouen, qu'il avait pour prénom Jacques, et non pas Nicolas, qu'il naquit en 1644, qu'il fut avocat comme son illustre compatriote Pierre Corneille, pour lequel il professa une admiration outrée qui contribua peut-être à le rendre injuste à l'égard de Racine.

Venons maintenant aux renseignements que j'ai recueillis, c'est-à-dire à ce qui fait l'objet principal de cette notice.

Remarquons d'abord que Pradon est un nom de famille méridional qui a la même signification que Préau ou Prateau, petit pré ou portion de pré.

Je ne l'ai point rencontré dans notre pays antérieurement au milieu du xvi^e siècle.

A Rouen, il servait à désigner trois branches issues très certainement de la même souche.

L'une, à laquelle appartenait Jean Pradon, procureur du Roi en la vicomté de Rouen en 1607, et Louis, son fils, aussi procureur du Roi, l'un et l'autre qualifiés de nobles hommes (1).

(1) Louis Pradon, avocat au Parlement, nommé, le 9 novembre 1595, procureur du Roi en la vicomté de Rouen, sur la résignation de Laurent Le Charestier, reçu le 24 du même mois et an.

C'est à cette branche que je serais tenté de rattacher Louis Pradon, religieux du prieuré de Beaulieu (21 nov. 1636), et son frère, Georges Pradon, domicilié sur la paroisse N.-D.-de-la-Ronde, marié à Anne de Cahaigne (22 fév. 1631, baptême de Marguerite, fille de Georges Pradon;

La seconde, à laquelle appartenait Louis Pradon, sieur d'Esnaville, conseiller auditeur en la Chambre des Comptes en 1609, décédé en 1636, laissant pour tutrice de ses enfants une veuve, Barbe Le Roux (1). Leur fils aîné, du nom de Jacob, était déjà majeur et seigneur du Tuit-Anger le 13 novembre 1636; il fut plus tard lieutenant général à la Table de Marbre du Palais à Rouen.

La troisième branche est celle à laquelle appartient notre poète.

Jean Pradon, huissier aux Requêtes du Palais, antérieurement à 1570, eut un fils du même prénom, qui fut aussi pourvu du même office (2), eut de son ma-

et de Anne de Cahaigne. Parrain, Marin Le Tellier, ancien trésorier de la paroisse); en procès avec la veuve de Louis Pradon, sieur d'Esnaville, 4 mai 1637 (Tab. de Rouen); mort en 1639 à la Guadeloupe (21 nov. 1639, Geuffray Le Maistre, Marin Le Tellier et Jean de Cahaigne, demeurant à Rouen, tant pour eux que pour les sieurs Pierre Gomet, Pierre Dieppedalle et Anne de Cahaigne, veuve de feu Georges Pradon, tous associés en une habitation faite par ledit défunt Pradon en l'île de la Grande-Loupe, donnent procuration à Toussaint Bellenger, tanneur, demeurant à Rouen, pour se transporter en ladite île et se mettre en possession de ladite habitation par suite du décès dudit Pradon). Je ne sais à quelle branche rattacher une Marie Pradon, fille de défunt Etienne Pradon et de Marie de la Chaussée, de Rouen, qui fit profession au monastère de Sainte-Anne, d'Avranches, sous le nom de Marie de Saint-Bernard, avec une dot de 1,800 l., 18 mai 1635; citée dans des contrats des 3 octobre 1649; 2 avril, 26 juillet 1650. (Tab. d'Avranches.)

(1) Procuration donnée par elle comme tutrice, et par Jacob, son fils, 4 mai 1637. Tab. de Rouen.

(2) Jean Pradon, nommé le 17 septembre 1592, huissier aux Requêtes du Palais transférées à Caen, sur la résignation de Jean Le Mercier; reçu le 26 février 1596. Un Jean Pradon, bourgeois de Rouen, propriétaire des droits attribués à l'office de premier commissaire des Tailles des

riage avec Marie de Blosseville, entre autres enfants, un fils du nom de Jacques, qui fut reçu, le 27 mai 1631, avocat au Parlement de Normandie, et épousa, le 7 janvier 1635, Marguerite Delastre, fille et héritière de feu Charles Delastre, aussi avocat et en même temps greffier de l'officialité de Rouen, et de Jean Ballandonne. Sa femme lui apportait une dot de 5,000 livres. Jean Pradon, le père, s'était engagé par le contrat de mariage à recevoir et à nourrir chez lui les époux (1).

Tous deux appartenaient à la bonne bourgeoisie de Rouen. Le nom de Ballandonne rappelle celui d'un receveur de l'Hôtel-Commun de cette ville. Dans certains actes de l'état civil, maître Jacques Pradon est qualifié de noble homme.

Il figure avec sa qualification d'avocat en la Cour dans plusieurs actes du tabellionage de Rouen, notamment dans deux actes du 25 mai 1646 et du 9 avril 1647, concernant des acquisitions de maisons faites par Elisabeth de Lamberty, dite de la Visitation, pour l'établissement d'un monastère de Filles Repenties.

Le 18 décembre 1647, il fut nommé pour trois ans receveur général et dépensier ordinaire de l'Hôtel-Dieu de Rouen, « à l'assistance de noble homme Simon Le Maistre, ci-devant receveur général provincial de Rouen ». Il fut remplacé par Pierre Maille, le 21 décembre 1649. Le 1^{er} avril 1651 seulement, il se trouva

paroisses de Guiseniers, Arquency et Travaillès, supprimés par édit de février 1634, 12 juillet 1636. (Tab. de Rouen.)

(1) La sœur de Jacques Pradon, Suzanne, entra comme religieuse aux Ursulines de Rouen, contrat de dot de 60 liv. par an, 15 novembre 1625.

en état de présenter ses comptes pour les années 1647, 1648 et 1649.

Vers ce temps-là, il fit valoir ses droits à la propriété du greffe de l'officialité de Rouen, comme héritier de son beau-père; il est plus que probable que ce fut sans succès.

On voit qu'il eut plusieurs procès avec Pierre d'Angoulle, sieur des Valeurs, 1643, et Pierre de Varroc, sieur de Liéville, 1643.

Il est certain qu'il administra assez mal la fortune de sa femme, puisque celle-ci demanda et obtint sa séparation de biens le 30 avril 1674.

Pradon habita successivement plusieurs paroisses : Saint-Nicaise, Saint-Denis, Saint-Godard, Saint-Vivien.

Il habitait Saint-Nicaise, dans une maison proche des Minimes. Ce fut là que moururent son père, à l'âge de soixante-neuf ans, le 5 juin 1639, sa mère, Marie De Blosserville, le 17 mai 1642, son fils Claude, le 3 octobre 1639. Tous trois furent portés en l'église Saint-Godard et inhumés proche de la chapelle de la Vierge.

Après la mort de ses parents, Jacques Pradon vint se fixer sur la paroisse Saint-Godard, à laquelle le rattachaient, sans aucun doute, des souvenirs de famille.

Ce fut sur cette paroisse que naquit son fils, le poète, dont voici l'acte de baptême :

« 21 janvier 1644, baptême de Jacques, fils de M^e Jacques Pradon, avocat en la Cour, et damoiselle Marguerite De Lastre. Parrain, noble homme maître Guil-

laume Godefroy, Grènetier au magasin à sel d'Evreux ; marraine, Anne Louiset. »

Un an après, le nom de cet enfant figurait dans des lettres d'affiliation au couvent des Carmes Déchaussés (Paris, 17 septembre 1645). Lettres accordées *Jacobo Pradon, Mariæ Pradon, Margaritæ Delestre, Margaritæ Pradon, Francisca Pradon, Jacobo Pradon*.

Jacques Pradon, le fils, fut avocat comme son père, mais avocat *ad honores*, car je ne trouve pas qu'il ait plaidé à Rouen.

L'un et l'autre appartenaient à la congrégation de la Sainte-Vierge, fondée aux Jésuites de Rouen. Un registre du 24 janvier 1665 au 17 juin 1667 mentionne une aumône de 3 liv. faite par MM. Pradon père et fils, en même temps que d'autres aumônes des avocats de Colleville, Clouet, Le Boullenger, Reynaud, David, Le Page, LeFebvre, Germain, DeLalande, Regnaud, Noël, de Fontenelle (le père de l'académicien).

En parcourant les registres de la même congrégation, on trouve indiquée aux *Mises*, en 1676, une dépense de 6 liv. pour les sermons aux inhumations de MM. de Frenelles, Langlois, Alexandre et Pradon. Il s'agit ici de Jacques Pradon le père, qui était décédé, à l'âge de soixante-quatorze ans, sur la paroisse de Saint-Vivien, dans une maison près de l'église, sur l'Eau-de-Robec, le 24 juillet 1676, et qui avait été enterré, le lendemain, dans l'église de cette paroisse, avec grosse sonnerie, en présence de ses deux fils, Jacques Pradon, avocat, et Joseph Pradon.

Pradon le père avait applaudi au succès de son fils

aîné, couronné aux Palinods de Rouen, en 1664, pour une pièce de vers en l'honneur de l'Immaculée-Conception. Il est probable que, pas plus lui que sa femme, n'approuvèrent le genre de carrière où ce fils s'avisa de chercher la renommée. Ils trouvèrent plus de secours dans leur jeune fils Joseph, qui marquait aussi un certain talent pour la poésie, et fut également couronné, aux Palinods, en 1674, 1675, 1677 (1). Par un testament du 19 mai 1672, Jacques Pradon avait nommé pour son exécuteur testamentaire M. Brébion, Maître des Comptes.

Par un autre acte, passé en l'étude de Maubert, notaire à Rouen, le 25 mai 1675, lui et sa femme avaient déclaré que, « craignant d'estre prévenus par la mort, ils réservoient d^{lles} Marguerite, Françoise et Thérèse Pradon, leurs filles, en partage de leur succession, tant mobile qu'héréditaire ». Pradon légua à l'Hôtel-Dieu « toutes les drogues, essences et remèdes qui se trouveroient lui appartenir le jour de son décès, avec la somme de 100 liv. pour être donnée aux pauvres hon-teux, priant M. De la Lande, avocat (c'était l'époux d'une de ses nièces), d'avoir la bonté de faire exécuter le contenu en ces présentes. »

(1) In immaculatam Deiparæ Virginis Conceptionem Ode pontificalis quæ meruit Alveare, anno 1674. Dom. Pradon.

In purissimam Deiparæ Virginis Conceptum epigramma quod Stellam meruit hoc anno 1675. Dom. Pradon.

In purissimam Deiparæ Conceptum Ode pontificalis quæ Alveare meruit hoc anno 1675. Dom. Pradon.

Ode quæ retulit Alveare eodem anno (1677), cujus argumentum decantatum est, anno Domini 1673, in ode gallica. Dom. Pradon.

Marguerite De Lastre crut prudent de renoncer à la succession de son mari. Le 14 juillet 1679, elle était en procès avec une demoiselle Marie Corneille, veuve de Robert Toustain, conseiller du Roi au présidial de Rouen, au sujet d'une maison rue Porchequin, paroisse de Saint-Maclou. Une visite d'expert avait eu lieu en présence de M. Pradon fils, Joseph vraisemblablement, Jacques ayant dû retourner à Paris (1).

Joseph Pradon, qui n'était encore qu'acolyte en 1685, fut ordonné sous-diacre le 21 septembre 1686, diacre le 18 mars 1687; prêtre, par Mgr Colbert, coadjuteur de Rouen, le 20 septembre 1687, en même temps qu'Adrien Yart, de Notre-Dame-de-la-Ronde, et que Pierre Le Bovyer de Fontenelle, de la paroisse de Saint-Vigor de Rouen.

Trois ans après, il était nommé à la cure de Bracquetuit, bénéfice d'un assez gros revenu, auquel la duchesse de Longueville, janséniste avérée, avait successivement nommé deux ecclésiastiques bien connus dans le parti, J.-B. Du Breuil, du diocèse de Lyon, 23 novembre 1664, Pierre Dirois, du diocèse d'Avranches, 2 janvier 1665.

A la mort de ce dernier, le fils du grand Condé, Henri-Jules de Bourbon, comme curateur honoraire du malheureux duc de Longueville (un aliéné placé comme pensionnaire à l'abbaye de Saint-Georges de Boschers-

(1) Je serais porté à voir sa signature dans celle d'un Pradon, qui est apposée, 25 mai 1684, à l'acte du mariage de haut et puissant seigneur Louis Delisle, marquis de Marivault, sieur d'Ambourville, avec Madeleine de Malortie. (Etat civil de Saint-Nicaise).

ville), présenta à cette cure Joseph Pradon, le frère de ce poète dont le nom devait lui être connu depuis assez longtemps.

On sait, en effet, par les *Mémoires* de Louis Racine, qu'à la suite de la représentation de *Phèdre*, lorsque Boileau et Jean Racine, accusés d'être les auteurs de l'épigramme contre la duchesse de Bouillon, cherchaient un refuge contre la vengeance du duc de Nevers, Henri-Jules de Bourbon les accueillit dans l'hôtel du prince de Condé et les y mit à couvert de tout mauvais traitement (1).

Joseph Pradon, nommé à la cure de Bracquetuit au mois de janvier 1689, décéda le 17 janvier 1711.

Sa mère était décédée à l'âge de quatre-vingt-trois ans, et avait été inhumée au cimetière de Saint-Vivien le 7 septembre 1709, en présence de M. Antoine Le Page, avocat à la cour, son parent et son exécuteur testamentaire.

Dans son testament, qui remontait au 15 mars 1703, on remarque les dispositions suivantes : « J'exorte mon fils à vivre avec ses sœurs en véritable frère et de correspondre à toute l'amitié qu'elles ont pour luy. Il est le chef de la famille, et elles ont quelque droit d'attendre de luy les secours dont elles peuvent avoir besoin pour se maintenir et vivre selon leur condition. Pour cela, j'estime qu'il feroit chose bien digne de luy et de son bon naturel s'il vouloit bien leur abandonner la jouis-

(1) « Si vous êtes innocents, leur avait-il dit, venez-y ; si vous êtes coupables, venez-y encore. » *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, 1747, p. 407.

sance du peu de bien que je laisse, pour subvenir à leur subsistance. Comme il est pourvu d'un bon bénéfice, ce petit surcroît dont elles feroient leur nécessaire ne seroit pour luy q'un superflu peu utile. D'ailleurs, estant plus jeune qu'elles, et leurs infirmités ne pouvant pas leur faire espérer longue vie, il y a toute aparence que le retour de ce bien ne sera pas fort esloigné et que ce ne sera qu'une jouissance de quelques années qui rendra leur vye un peu plus commode, sans rien deranger dans le cours de la sienne. J'adjousteray, si les derniers sentiments d'une mere toute plainne de tendresse pour luy peuvent encor quelque chose sur son cœur, qu'il ne me sauroit faire un plus grand plaisir que de faire ce petit effort sur son interest, qui ne sauroit manquer de lui attirer les benedictions du ciel, ainsy que l'estime et l'aprobation des hommes. »

L'une des filles de M^{me} Pradon, du nom de Françoise, était décédée le 6 août 1702, à l'âge de cinquante-cinq ans, et avait été inhumée au cimetière de Saint-Vivien, en présence du marquis de Rassent.

La seconde, Marguerite, décéda à soixante-huit ans, et fut inhumée, au même lieu, le 24 avril 1714.

La troisième fut reçue, comme pensionnaire, chez les Hospitalières de Saint-François et mourut en 1729. Par son testament, elle voulut être inhumée dans le cimetière de la communauté et avec l'habit de religion ; elle fit des legs aux religieuses, aux Jésuites du Noviciat et à sa servante Marie Dupuis, qui était restée près d'elle. Dans une supplique adressée à l'Intendant, à propos d'imposition, elle signe : *Thérèse de Nauville-*

Pradon. Ce nom seigneurial de Nauville (pour Esnauville) (1) qu'elle joint au sien, prouve qu'elle se rattachait par la parenté à la branche des Pradon d'Esnauville dont nous avons parlé, et que cette branche devait être éteinte en 1729.

Quant au poète Pradon, tout ce qu'on sait de sa fin, c'est qu'il mourut d'apoplexie en 1698. « Pradon mourut hier les cartes à la main ». *Post-scriptum* d'une lettre de Bourdelot à l'abbé Nicaise, à Dijon, 15 janvier 1698.

Le *Mercurie galant*, janvier 1698, en annonçant sa mort, se contente de dire : « Il estoit de Rouen, et nous a donné plusieurs pièces de théâtre, et entre autres *Pyrame et Thisbé* et *Regulus*, qui ont paru avec beaucoup de succès. »

Nous connaissons maintenant la famille de Pradon. Il nous resterait à rechercher quel était son emploi à Paris et ce qui lui procurait des moyens d'existence. Il n'avait rien trouvé dans la succession de son père, et sa mère, obligée de pourvoir à l'entretien de ses autres enfants, était hors d'état de faire grand'chose pour lui. Le théâtre, qui ne procurait à Racine que des ressources absolument insuffisantes, n'avait pu être plus productif et plus avantageux pour Pradon. Son titre d'avocat autorise à croire qu'il dut chercher des moyens d'existence dans une profession étrangère à la poésie et plus conforme aux traditions de sa famille. Il reste donc un

(1) Esnauville, commune de Saint-Laurent-de-Brèvedent.

point obscur que jusqu'à ce jour il ne m'a pas été possible de débrouiller.

Nous donnons ici, à titre de curiosité, la pièce de vers de Jacques Pradon, qui fut couronnée au Palinod de Rouen :

1664

STANCES QUI ONT EMPORTÉ LE PREMIER PRIX
DE LA TOUR

Le crime originel ayant souillé notre estre,
En chassa l'innocence en la faisant périr,
Tel en devint l'effet que, sur le point de naistre,
Par son poison fatal, on nous vit tous mourir.

Mais cette triste loy n'a pas esté suivie.
La Fille de Sion eut un plus heureux sort,
Et l'arbre qui devoit porter le fruit de vie,
Ne pouvoit pas servir de victime à la mort.

Bien qu'il ait triomphé de toute la nature,
L'ayant fait succomber dessous sa pesanteur,
Il se voit terrassé par cette créature
Qui nous devoit un jour donner le créateur.

Le démon, furieux, qui craint cette conquête,
Pour en rompre l'effect oppose les enfers,
Mais ce captif vaincu par cette illustre teste,
Aurait-il pu jamais la charger de ses fers?

Cet astre dissipa ces nuages funèbres
Par l'ornement pompeux d'un éclat non pareil;
Cette aurore naissante au milieu des ténèbres,
Malgré tant de brouillards fit lever un soleil.

De la Divinité cette image fidelle,
Dans la conception de son corps virginal,
Ne pouvoit recevoir de tache originelle,
Puisqu'elle fut conforme à son original.

PRADON.

MONSIEUR DE VOLTAIRE RÉPUBLICANISÉ.

Par M. J. FÉLIX

Tout paradoxe à part, l'on médit trop des déménagements : ils ont aussi leur bon côté, j'en viens de faire l'expérience. Il y a quelques années, ma reconnaissance n'en est pas refroidie, l'un de mes plus aimables confrères à l'Académie de Rouen, assez embarrassé par son caractère ecclésiastique d'une collection théâtrale qu'il avait acquise dans un lot où elle se mêlait aux œuvres plus sérieuses découvertes par son flair délicat de bibliophile, me l'offrit avec une grâce courtoise qui me contraignit à l'accepter : elle composait une partie du répertoire d'une de nos scènes rouennaises et voici qu'en l'introduisant dans un nouveau domicile, s'ouvre sous mes doigts une tragédie de Voltaire adaptée par des remaniements plus politiques que littéraires aux exigences du goût révolutionnaire. Il y a là, je le pense du moins, un épisode assez curieux pour mériter qu'on s'y arrête quelques instants.

Empruntant son sujet à Shakspeare, Voltaire avait écrit *la Mort de César* ; mais alors que l'auteur anglais continue l'action jusqu'à la bataille de Philippi et lui donne comme consécration et pour moralité la défaite et le suicide du meurtrier Brutus, le tragique français,

pour ne pas sans doute diviser l'intérêt, en fixe le dénouement à l'assassinat de la glorieuse victime et à la révolte suscitée par Antoine contre ceux qui l'ont frappée, traduisant avec une éloquence digne souvent de son modèle l'admirable discours prononcé sur le cadavre ensanglanté du héros. Satisfait à juste titre d'une œuvre, où « la férocité romaine » s'imposait dans toute son énergie, sans être adoucie par la présence de personnages féminins et les péripéties d'une intrigue amoureuse, mais où éclatait seul le sentiment exalté du patriotisme, il se rendait à plusieurs reprises dans sa correspondance (1) un témoignage que le temps n'a point démenti : « Cette tragédie est l'ouvrage le plus fortement versifié que j'aie fait. . . . il y a quelques vers tels qu'on les fesait il y a soixante ans. . . . elle n'est pas faite pour le parterre de Paris. » Aussi, sans oser alors tenter de solliciter les suffrages du public qui avait applaudi « la tendre Zaïre », se contentait-il d'en autoriser la représentation à l'hôtel de Sassenage, puis aux collèges d'Harcourt et de Mazarin, se plaisant à écrire : « Je ne suis plus qu'un poète de collège. J'ai abandonné deux théâtres qui sont trop remplis de cabales, celui de la Comédie française et celui du monde. »

Abandon affecté qui n'excluait l'esprit d'un retour peu éloigné ni sur l'une, ni sur l'autre des deux scènes ; mais à cette heure l'impression de sa tragédie était l'objet principal de ses préoccupations et il y employait toute son activité, ajournant à une date prochaine les efforts nouveaux que la représentation rendrait néces-

(1) 1735.

saires. La première tâche avait d'ailleurs ses difficultés et d'après Condorcet, l'un de ses biographes, « on fit un crime à l'auteur des sentiments républicains répandus dans sa pièce » et dont l'expression était assez vive pour inspirer un demi-siècle plus tard ces paroles au conventionnel Delacroix : « Il n'est personne qui, en sortant d'une représentation de *Brutus* ou de *la Mort de César* ne soit disposé à poignarder le scélérat qui tenterait d'asservir son pays. » Imprimée d'abord sans l'aveu de son auteur, *la Mort de César* parut une seconde fois à Amsterdam avec son approbation ; mais Voltaire, dans les derniers mois de l'année 1735, chargea l'abbé de La Mare d'en surveiller une nouvelle édition à la publication de laquelle le gouvernement ne s'opposa point, et, le 2 février 1736, il pouvait écrire à son ami Thieriot : « Je n'ai pu avoir de privilège pour *Jules César*. Il n'y aura qu'une permission tacite. »

Entreprise longtemps après, la conquête du droit de représenter la pièce ne s'opéra pas sans peine. En vain son auteur informait-il Pont de Veyle que le roi de Prusse avait daigné la jouer lui-même avec ses courtisans, ce haut patronage ne suffisait pas à lui faire octroyer un laissez-passer pour la scène parisienne ; l'irritation du poète débordait et d'Argental en recevait l'expression dans ces mots datés du 5 juillet 1743 : « Est-on devenu assez déterminément ostrogoths pour ne pas jouer *Jules César* ? Si on avait dit il y a quelques années qu'on parviendrait à cet excès d'impertinence, on ne l'aurait pas cru. » Il ne parvenait pas pourtant à vaincre une résistance contre laquelle protes-

taient avec indignation ces lignes adressées à Thieriot par le vigoureux lutteur qui, conformément à une habitude invétérée, s'y posait en victime : « La persécution et le ridicule sont un peu outrés. J'ai une récompense bien singulière et bien triste de trente années de travail. Ce n'est pas tant Jules César que moi qu'on proscriit. » Mais la victime ne se résignait pas et, de guerre lasse, l'habile solliciteur, ne reculant devant aucune démarche, s'avisait de recourir à une de ces influences dont son expérience du cœur humain lui avait appris le discret, mais irrésistible pouvoir. Le 4 juillet 1743 il écrivait à M^{lle} Dumesnil ce plaidoyer qu'il recommande à son aimable bienveillance : « J'entends dire que M. de Crébillon fait des difficultés que personne ne devait attendre de lui. Il prétend que Brutus ne doit point assassiner César, et assurément il a raison ; on ne doit assassiner personne. Mais il a fait autrefois boire sur le théâtre le sang d'un fils à son propre père, il a fait paraître Sémiramis amoureuse de son fils, sans donner seulement un remords à Sémiramis et à Atrée, et les réviseurs de ce temps-là souffrirent que ces pièces fussent jouées.

« Il est vrai qu'ici Brutus laisse prévaloir l'amour de la patrie contre un tyran, mais il faut songer, ce me semble, que cet assassinat est détesté à la fin de la pièce par les Romains ; que les derniers vers même annoncent la vengeance de ce parricide, et qu'ainsi on n'a rien à se reprocher, puisque, si on se contentait de suivre cette histoire à la lettre jusqu'à la mort de César et de ne pas blâmer l'action de Brutus, on n'aurait rien à se reprocher encore :

« Il paraît donc que M. de Crébillon doit cesser, pour son honneur, de faire des difficultés.

« Faites donc jouer *César*, ma reine », demandait-il à la jeune et jolie femme que sa galanterie avait déjà baptisée du nom de « divinité », et le 29 août 1743, par la toute puissance de la reine de théâtre dont la voix est plus écoutée que l'exemple du grand Frédéric n'avait été suivi, *la Mort de César* apparaîtrait sur la scène, où l'actrice aimée du public venait, à ses applaudissements, de créer le rôle de Mérope.

L'on pouvait croire dorénavant conjurée la malchance acharnée qui avait assailli la naissance de la tragédie tant discutée et à jamais éteintes toutes les méfiances qu'elle avait excitées. Tolérée par la monarchie absolue, elle obtenait un regain de popularité sous l'ère d'affranchissement pour la pensée dont l'année 1789 sonnait l'inauguration et les discours enflammés qui sortent de la bouche de ses héros paraissaient au gouvernement révolutionnaire suffire pour réchauffer le patriotisme populaire. En août 1793 elle prenait même rang dans les pièces dont la représentation gratuite était ordonnée pour maintenir l'enthousiasme civique à son niveau le plus élevé. La Terreur régnait cependant : le théâtre de la Nation (Comédie française) était fermé et les artistes d'élite qui en constituaient le personnel, incarcérés pour cause d'incivisme, n'étaient sauvés de la mort qui les menaçait que par le dévouement courageux de l'ancien acteur de la Bussière, alors employé du Comité de Salut public, qui fit clandestinement disparaître le dossier de la procédure ouverte contre eux.

rigueur inspirée par Collot d'Herbois, qui, en se vengeant ainsi du dédain avec lequel on avait accueilli sur cette scène illustre sa nullité littéraire et son talent plus que médiocre de comédien, supprimait une concurrence dangereuse pour le théâtre de la République où ses berquinades alternaient avec les tirades emphatiques de Marie-Joseph Chénier, frère indigne du poète de génie, dont la jeune tête était promise à l'échafaud, à cette heure empressé de faire oublier par la ferveur bruyante du néophyte la dédicace qu'en 1790 il avait écrite en tête de son *Charles IX* et dans laquelle, après avoir évoqué le souvenir de saint Louis, de Louis XII et d'Henri IV comparés au malheureux roi dont trois ans plus tard il votait la mort immédiate, il terminait son ridicule panegyrique par cette flagornerie éhontée :

Louis doit les rejoindre au temple de Mémoire
Et mes chants quelque jour célébreront sa gloire.

Même à cette triste époque la vogue demeurait fidèle à une pièce qu'un pouvoir, dont l'ombrageuse minutie contraignait les pères nobles de la comédie à rayer de leur blason cette dénomination réactionnaire pour lui substituer le titre modeste de pères sérieux, persistait à trouver irréprochable aux yeux du patriotisme le plus susceptible et dont il autorisait, bien plus, dont il provoquait la représentation.

Il est arrivé que les plus grands noms et les meilleurs ouvrages de notre littérature se soient heurtés aux sévérités inintelligentes souvent de la censure théâtrale et, par une contradiction avec laquelle l'histoire a fami-

liarisé notre scepticisme, l'expérience a prouvé que la responsabilité de ces entraves était imputable le plus fréquemment aux époques qui affichaient avec le plus d'ostentation et aux hommes qui préconisent avec le plus de fracas les sentiments d'un libéralisme qu'ils se gardent de pratiquer et que leurs actes démentent. *Mahomet* a été proscrit pendant la période révolutionnaire comme chef de parti, *Zaïre* interdite en 1798 comme professant des principes religieux et j'ai eu l'occasion de signaler la défense faite en 1803 de jouer à Rouen *Polyeucte*, suspect d'intolérance et de fanatisme (1) : du moins en ce qui touche le chef-d'œuvre de Corneille, il convient de le remarquer, la date récente du Concordat, signé malgré les oppositions diverses que suscitait cette sage tentative de conciliation et l'agitation encore mal calmée des partisans et des adversaires de cette mesure de pacification motivaient peut-être un excès de prudence qu'elles ne justifiaient pas complètement.

Rien de semblable pour la tragédie dont l'ancien régime avait salué l'apparition avec quelque méfiance : les temps nouveaux ne lui avaient pas été hostiles, elle était protégée par les hésitations du passé ; un ami maladroit était prédestiné à lui créer de nouveaux ennuis en la défigurant.

Louis XVI avait versé un sang innocent sur l'échafaud où l'avaient suivi de nombreuses victimes appartenant à toutes les classes sociales et la *Mort de César*

(1) J. Félix. *Polyeucte à Rouen*. Lemonnier, 1880, et *Précis de l'Académie de Rouen*, 1878-1879.

continuait à tenir l'affiche des théâtres où le peuple puisait les leçons qu'un pouvoir soucieux d'entretenir l'enthousiasme républicain se targuait de mettre ainsi à sa portée, ne soulevant nulle récrimination, applaudie même et paraissant remplir le but poursuivi par un gouvernement directeur avoué de l'esprit public. C'est à ce moment qu'un haut fonctionnaire dont l'initiative zélée ne s'inspirait ni des manifestations de l'opinion des spectateurs, ni d'un désir exprimé par les maîtres qu'il servait, profitant du repos que laissait à son administration une justice exclusivement exercée par Fouquier-Tinville et sa bande d'assassins officiels, s'ingénia spontanément; — la lâcheté ne recule pas devant les plus étonnantes hardiesses, — de corriger le modérantisme dont la pièce était infectée et qu'il apercevait un peu tardivement, commettant plus qu'une mutilation, rayant au cours de l'action les passages dont s'offensait sa niaiserie civique, les remplaçant par des banalités ampoulées et, sans redouter une comparaison avec le style alerte et inimitable de Voltaire, osant, aux scènes animées et émouvantes si purement écrites par cette plume affinée, substituer en des vers mal venus une conclusion digne de flatter les plus bas appétits et aussi contraire à la morale qu'à la vérité historiques.

Si le mauvais goût avait essayé jadis de porter une atteinte téméraire, sacrilège, pourrait dire un ami des lettres, à des chefs-d'œuvre consacrés par l'admiration universelle, il n'invoquait pas du moins l'intérêt de l'Etat pour faire amnistier ses audaces ridicules. Au xvii^e siècle Houdar de La Motte s'était imaginé de corri-

ger Homère et de réduire le nombre des chants de *l'Iliade*. En 1769, de Sainte-Foy, sur le désir exprimé par la duchesse de Villeroy, remania sans vergogne le dernier acte de *l'Iphigénie*, de Racine, auquel il daigna faire l'aumône de quelques-uns de ses vers, et à quelques années de là, au grand amusement de Goëthe, un de ses compatriotes s'avisa de modifier la fin du roman de *Werther*, en supprimant le suicide du héros. Toutes ces tentatives avaient obtenu le succès qu'elles méritaient. Cette fois la transformation d'un ouvrage suspect de tiédeur pouvait, pour réussir, se réclamer d'un patronage officiel, et malvenu auprès du Comité de Salut public eût été le critique imprudent qui aurait protesté contre l'outrage fait à un auteur si délibérément sacrifié.

Paris eut la primeur de cette profanation patriotique : la province se piqua de ne pas demeurer en retard et *la Mort de César, tragédie de M. de Voltaire, avec le nouveau dénouement du citoyen Gohier, Ministre de la Justice*, fut représentée à Rouen sur le théâtre de la Montagne (Théâtre-des-Arts) le nonodi 19 nivôse, l'an II^e de la République française une et indivisible (8 janvier 1794).

Successeur de Garat au ministère de la justice, depuis le 20 mars 1793, le coupable de ce méfait littéraire, obscurément confiné dans une charge transformée en silencieuse sinécure à l'heure néfaste où, sous la tyrannie de Robespierre et de ses séides, sévissait la Terreur, semble avoir, dans l'œuvre à laquelle il a consacré ses loisirs administratifs, surtout visé l'illustre écrivain

comme un clérical complaisant entaché de tendances monarchiques, en dépit des déclamations qui, sous le règne de Louis XV, avaient signalé sa pièce aux scrupules inquiets d'une police prompte à s'alarmer.

Dès le début, en effet, tout éloange est refusée à César, et si le peuple s'apprête à se courber devant lui, ce peuple n'a pas été « changé par les vertus » du grand homme, mais « disposé par les soins » d'Antoine, son ami. Bien que triomphe le culte de l'Être suprême, Cassius ne pourra plus s'écrier :

Je vais où sont nos dieux.....

et substituera à cet hémistiche la déclaration banale :

Oui, je saurai mourir.....

Un vrai républicain n'a pour père et pour fils
Que la vertu, les dieux.....

disait Brutus ; désormais « l'honneur » prendra la place des divinités supprimées. Elles disparaîtront de l'invocation :

César, au nom des dieux, dans ton cœur oubliés !

pour laisser passer l'appel laïque : « au nom de tes devoirs » et, s'étalant en toute sa cruauté au moment où l'audacieux réviseur prend l'essor et s'essaie, comme Icare, à voler de ses propres ailes. l'intention qui l'anime se trahit en cette traduction versifiée d'une harangue ou d'un article de journal prononcée ou paru la veille, capable d'autoriser, sinon de provoquer toutes les proscriptions et confondant dans le même ostracisme

les martyrs sacrifiés pour leur foi religieuse et les victimes qu'une politique haineuse ou des passions plus viles encore dénoncent comme suspects d'attachement à l'ancien régime ou de tiédeur envers le nouveau :

Peut-être avant la fin de ce jour solennel
Vous aurez à combattre et le trône et l'autel ;
César, pour le venger, laisse, en perdant la vie,
Les suppôts du mensonge et de la tyrannie.

En prose : Louis XVI est mort ; ses partisans, les prêtres, les nobles et ceux que nous redoutons ou voulons paraître redouter doivent disparaître dans le combat que nous leur livrerons ; sus à ces ennemis !

Quant au dénouement, il convient d'en reporter le mérite entier au citoyen qui a courageusement dédaigné le travail de Shakspeare et supprimé celui de Voltaire. Les deux poètes nous avaient fait assister à un spectacle d'une émouvante grandeur, le génie de l'Anglais peignant un tableau plus coloré et d'une vérité saisissante, le goût du tragique français employant plus timidement une touche discrète, des tons plus amortis, et se contentant d'un relief moins accusé. César, frappé par les conjurés, vient d'expirer ; en présence de son cadavre exposé sur la place publique, Brutus tente de justifier un crime inspiré par l'amour de la patrie et de la liberté ; d'abord ébranlé par l'éloquence enflammée du meurtrier, le peuple paraît approuver par ses cris le forfait héroïque qu'il a accompli en arrachant de son cœur, pour les sacrifier au salut de Rome, les plus intimes sentiments de la nature. Mais Antoine s'avance et sur

ce corps inanimé, qu'il salue humblement de ses regrets et dont il montre les blessures encore saignantes, il rappelle les services et les bienfaits de son ami et, s'enhardissant à mesure qu'il sent la persuasion s'emparer de ses auditeurs, de la voix et du geste il soulève contre les assassins la foule dont la crédule mobilité maudit de ses énergiques imprécations ceux auxquels elle venait de prodiguer d'enthousiastes acclamations.

La version terroriste ne s'embarrasse point de ces péripéties encombrantes ; elle se borne à glorifier l'acte de Brutus, sanctionné par l'arrestation d'Antoine dont on étouffe la voix et qui paie du dernier supplice son amitié pour César. Ne faut-il pas justifier la mort de Louis XVI, menacer du même sort qui voudrait lui succéder et continuer la guerre poursuivie contre la religion et ses ministres, comme contre la monarchie et ceux que l'on soupçonne de la regretter ? Tout concourt à ce but officiel ; Cassius s'écrie :

Qui règne doit mourir : telle est la loi suprême
D'un peuple qui, né fier, se respecte lui-même.
La justice éternelle a, de ses doigts sanglants,
Gravé l'arrêt de mort sur le front des tyrans.
L'esclave seul qu'enchaîne une crainte invincible
N'ose lever les yeux sur cet arrêt terrible ;
Mais l'homme courageux, dont il arme le bras,
Délivre son pays, il n'assassine pas.

Ces axiomes extraits des discours insérés au *Moniteur* et des procès-verbaux de la Société des Jacobins se produisent sous une forme aussi plate dans la bouche d'un autre des conjurés :

Périsset le dernier de cette race impie,
Qui veut que sous ses lois un peuple s'humilie !
Un Roi ! mon sang bouillonne à ce nom exécré !
Quel monstre revêtu de ce titre abhorré
Oserait aux Romains offrir l'aspect d'un maître ?
(En tirant de son sein un poignard),
Voilà pour le brigand qui prétendrait à l'être !

L'idée mère et dominante qui a guidé la plume prise par un Ministre de la justice pour prêcher la théorie de l'assassinat politique se révèle enfin dans ces vers, programme en quelque sorte et épilogue de son œuvre :

..... Affermissons le règne heureux des lois
Et ne portons le joug des prêtres ni des rois.
C'en est fait ; désormais ne souffrons rien dans Rome
Qui puisse dégrader la dignité de l'homme.
Assez et trop longtemps des tyrans odieux
Ont caché leur faiblesse en s'entourant des dieux.
Laissons aux imposteurs le besoin de séduire ;
Sur nous, sur l'univers la vérité va luire.
Républicains, voilà votre divinité ;
C'est le dieu de Brutus, l'auguste Liberté !

et la piètre élucubration se termine par le cri de : Vive la République ! répété sans doute par l'enthousiasme surchauffé d'un parterre de sans-culottes.

Dors-tu content, Voltaire ?

pourrait-on demander au grand écrivain en empruntant la question d'un poète aimé. Si, dans le séjour Elysien où conversent les âmes des illustres dont s'honorent les lettres, il lui a été donné d'apprendre l'outrage subi par un ouvrage digne de la prédilection qu'il lui avait vouée, quels traits acérés sa piquante moquerie a-t-elle lancés contre le rimeur dont l'intolérante médiocrité a eu la

témérité de signer si sotte rapsodie ? Si elle avait vu le jour de son vivant, le fouet vengeur du railleur, qui ne s'effrayait point d'appeler l'invective à son aide contre ses adversaires, aurait vertement cinglé le personnage prétentieux dont la naïve vanité lui imposait sa collaboration officielle, et son impitoyable fêrule eût infligé une rude et bien méritée correction à ce lourd et malencontreux correcteur. Gohier est resté impuni et, toujours bien noté par les gouvernements successifs qu'il a servis, il n'est sorti des fonctions judiciaires qu'il a remplies après avoir quitté le ministère de la justice que pour entrer au Directoire dont il était président lorsque Bonaparte balaya ce gouvernement hypocrite et immoral, écurie d'Augias où trônaient avec la discorde l'impéritie, la corruption et la violence. Il oublia promptement ses protestations contre le coup d'Etat du 18 brumaire an VIII pour accepter dès 1801 le poste de consul général à Amsterdam où ce « vétéran irréprochable de la Révolution » comme il s'intitula sous la Restauration, qui s'abstint de l'employer, sut se maintenir jusqu'en 1810, inclinant sans répugnance ses convictions libérales sous l'autorité impériale qui avait récompensé son dévouement de fraîche venue par la décoration de la Légion d'honneur.

En 1824, de la retraite où il vivait depuis une vingtaine d'années et où il mourut en 1830, il publia ses mémoires. Il y raconte en détail les événements qui placèrent un général victorieux à la tête de la France, rappelle le rôle de Sieyes rallié d'avance au changement qui s'opérait, et accuse, non sans vraisemblance, Barras,

son autre collègue, d'avoir à la fois conspiré pour Louis XVIII et de s'être très opportunément laissé gagner par Bonaparte. Je possède l'exemplaire qui lui a appartenu, portant les corrections projetées probablement en prévision d'une nouvelle édition. Il y a joint le brouillon de ce billet par lequel il adressait son livre à Barras, qui l'a inséré dans ses mémoires récemment publiés :

« Paris, 20 juin 1824.

« Barras, je t'adresse mes mémoires.

« Lorsque par ta lettre du 20 juin 1819 (1) tu as invoqué le témoignage de tes anciens collègues, je n'ai pas hésité à répondre à ton interpellation et je m'estime heureux d'avoir pu renvoyer à Fauche-Borel ceux qui t'associaient à ce conspirateur malheureux. Tu ne répondras pas sans doute avec moins de franchise à l'appel que je te fais à mon tour. Les faits sur lesquels je te demande ces explications sont bien de la nature de ceux dont toi seul as acquis le droit de faire connaître la vérité, et il t'importe qu'elle soit connue; car je me flatte que la révélation qu'on attend de toi n'apprendra rien qui ne justifie l'estime d'un collègue jaloux de ton honneur comme du sien (2).

« GOHIER. »

(1) *Mémoires de Barras*, t. IV, p. 392.

(2) *Idem*, t. IV, p. 409. — Dans le brouillon non daté que j'ai sous les yeux, et en tête duquel Gohier a écrit : « Envoi à Barras, » le mot *tu*, d'abord employé et qui a passé dans la copie reçue par celui-ci, a été remplacé; évidemment après coup, par la formule moins fraternelle *vous* qui laisse sous les ratures percer encore le tutoiement républicain. N'est-ce

La lecture à laquelle il était convié n'eut pas le don d'agréer à l'ancien directeur, à en juger par sa réponse :

Paris, le 9 octobre 1824.

A M. Goyer, ex-membre du Directoire régénéré (1).

« J'ai reçu vos deux volumes, Monsieur, avec la lettre qui les accompagnait; une grave maladie m'empêcha d'abord de les lire; mais ne suis-je pas en droit aujourd'hui que je les ai lus, de vous demander si vous en avez fait autant? Pour ne point mériter qu'on vous adressât une pareille question, il aurait fallu qu'ils fussent épurés d'une foule d'insultes et de personnalités sur lesquelles vous n'avez pu vous flatter d'avoir mon adhésion.

« Négligeant les choses personnelles, je ne m'occuperai en premier lieu que de celles qu'on peut regarder comme étant du domaine public.

« Vous montrez fort peu d'indulgence pour le premier Directoire dont vous ne faisiez pas partie et à l'égard duquel vous étiez moins sévère alors, car vous le félicitez au 18 fructidor, tandis que vous avez beau-

pas le cas de se rappeler la comédie de Dorvigny, jouée en 1793, sous le titre de *La parfaite égalité ou les tu et les toi*, et, de bien plus loin, il est vrai, la jolie épître des *Vous* et des *Tu*, adressée par Voltaire à la « friponne » Gravel de Livry, métamorphosée en marquise de Gouvernet?

(1) Cette lettre, que nous croyons être inédite, est mentionnée dans les *Mémoires de Barras*; c'est à ce titre et comme pouvant être utile à ceux qu'intéresse l'histoire de son temps que nous la reproduisons. Elle est écrite par une main féminine, sauf la signature, la date et la suscription qui émanent de l'ancien directeur.

coup d'estime et de considération pour le second qui a eu l'honneur de vous compter parmi ses membres : aussi passez-vous sous silence les opérations les plus honorables pour la France, les guerres les plus brillantes, les traités de paix les mieux conçus dont le premier Directoire est l'auteur ; aussi vous gardez-vous bien d'avouer que c'est encore ce Directoire qui a soutenu et agrandi la gloire commencée sous les armées de la République, que c'est enfin le premier Directoire qui a donné la paix et rendu le numéraire à la France.

« Le second Directoire, qu'on appellerait aussi bien le troisième, a su détruire la plus grande partie de ce que le premier avait fait ; ainsi le Directoire que vous nommez *régénéré* mériterait plutôt l'épithète de *dégénéré*.

« Quant à la part que j'aurais peut-être le droit de réclamer dans les actes honorables du premier Directoire, je n'ai jamais songé à la revendiquer, et j'ai plus d'une fois regardé comme un devoir d'en rendre hommage à la haute capacité de Rewbell ; j'ai souvent appelé à l'aide de mon incompetence ce grand citoyen pour les lumières duquel j'ai toujours eu de la déférence.

« Pour ce qui peut me revenir dans les actes du dernier Directoire, comme vous n'y apercevez que vous-même et votre propre mérite, je suis peu étonné de vous voir au milieu de cette triste période, dernière lueur de la République expirante, n'y signaler plusieurs de vos collègues que pour les outrager. Il est conséquent à votre système de ne point m'excepter de vos injurieuses

qualifications, et d'appeler *défection* ma démission donnée le 18 brumaire. Il est temps que vous cessiez de méconnaître que cette démission fut le résultat de mon opinion formée et arrêtée d'après l'examen réfléchi de l'état des choses et la connaissance des éléments qui composaient le Gouvernement, dans toutes ses parties administratives. J'étais convaincu que le Directoire *régénéré* n'était nullement capable de sauver la République ; cette opinion, eût-elle été moins autorisée par les faits que je retrace à votre souvenir, ne serait-elle pas confirmée par vos propres actions ? Ne vous a-t-on pas vu dans cette funeste journée du 18 brumaire, après quelques vaines démonstrations d'une résistance plus ridicule qu'utile, signer vous-même comme président du Directoire, *l'exequatur* des actes liberticides qui assurèrent le triomphe de Bonaparte, et bientôt après, vous précipiter aux pieds du destructeur de la République, en acceptant des fonctions plus lucratives qu'honorifiques.

« Je présenterai la vérité à nos concitoyens et laisserai à votre conscience le soin de définir la conduite d'un premier magistrat qui a ainsi violé tous ses serments à la République.

« Si vous aviez conservé quelque souvenir de cette conduite, vous vous seriez sans doute exprimé avec moins d'inconvenance sur celui qui a suivi une marche toute contraire à la vôtre, qui ne baissa jamais les yeux devant personne, qui les éleva même avec plus de fierté encore et d'indignation devant le pouvoir tyrannique de Bonaparte, dont vous fûtes l'obligé, et qui est

demeuré le mien. Si d'ailleurs il m'a si longtemps poursuivi afin d'échapper à la reconnaissance, et si son despotisme suprême a tourmenté mon existence physique dans mes derniers asyles, on n'a jamais dit qu'il fût parvenu à amollir ou abaisser mon âme, ou à faire fléchir mon caractère ; je ne sache qu'il ait jamais osé s'écarter des égards qu'il me devait.

« C'est sans doute, Monsieur, par suite d'un sentiment de gratitude dont votre cœur est pénétré, que vous vous croyez dans l'obligation d'avancer que *l'éclat de la pourpre impériale a rejailli sur la République*. Je n'ai point été et ne suis point en position d'accorder autant de considération et d'enthousiasme au manteau impérial.

« Peut-être en rattachant ainsi la République à l'Empire, croyez-vous avoir agi avec une dextérité politique, et rangé autour de vous de nombreux bataillons. Je conviens qu'il peut encore exister d'assez puissants auxiliaires parmi les débris de la tyrannie impériale, témoins ceux qui, après avoir étouffé l'esprit public par leurs sévices et par leurs actes officiels, voudraient aujourd'hui recommencer leur influence politique, en immolant, dans leurs libelles, les victimes qu'ils n'ont point achevées du vivant de leur maître. J'ai vu depuis quelque temps sortir de leurs antres et même de leurs palais les agents de Bonaparte se prétendant des historiens ; ils voudraient, dans leurs mémoires imposteurs, tromper la postérité elle-même, comme la génération présente ; ils ont tout fait pour la corrompre cette génération qui nous donne tant d'espérances, elle a résisté à la corruption.

« Je ne me dissimule point ce qu'il peut y avoir de difficile à lutter contre de pareils adversaires, qui ne sont encore désarmés d'aucuns des avantages que leur a légués la tyrannie. Mais celui qui, du sein de la retraite que les calomniateurs n'ont pas le pouvoir de troubler, s'avance, armé de la vérité, n'a point à craindre de se montrer tout entier à la société ; elle a trop besoin de l'entendre, elle sent trop combien il y va de son intérêt pour ne pas aller incessamment au secours de celui qui se chargera de la révéler. J'oserai prendre sur moi la responsabilité de cette noble entreprise ; je dirai ce que j'ai fait moi-même, ce que j'ai pensé, ce que j'ai désiré, ce que j'ai voulu, ce que j'ai pu ; je n'ai pas plus à redouter d'entrer dans l'examen des faits, que dans l'aveu des fautes que je puis avoir commises.

« Ma réponse ne vous offrira peut-être pas, Monsieur, le genre d'explication que vous me demandez ; vous auriez trouvé d'avance toutes celles que vous désiriez dans le registre des délibérations du Directoire régénéré ; vous auriez pu vous-même aussi rappeler à votre mémoire les faits relatifs à la prétendue négociation de M. Fauche-Borel, tels qu'ils se sont passés au Directoire sous vos yeux. De plus, vous aviez encore une explication non moins certaine de ma conduite au Directoire, dans ma lettre du mois de juin 1819, qui fut imprimée et insérée dans les journaux, dans le *Moniteur* même. Je vous en remis un exemplaire, vous me fîtes des remerciemens et des éloges. Puisque mes explications peuvent se borner à vos souvenirs, je vous rappellerai encore, qu'avant que vos Mémoires

ne fussent terminés, vous me fîtes l'honneur de désirer une communication relative à la partie concernant le Directoire, sur laquelle vous paraissiez sincèrement vouloir être éclairé. Je vous exprimai avec amitié combien j'étais loin de partager votre manière de voir sur les points les plus essentiels ; je vous fis connaître mon opinion à cet égard, en présence d'un homme de lettres, notre ami commun qui peut encore rendre hommage à la vérité, et vous rappeler que la rédaction de vos Mémoires est loin d'être la même que celle que vous aviez lue, et dont alors la modération faisait la base.

« Je vous prie de recevoir les Mémoires que vous m'aviez adressés.

« J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer,

« P. BARRAS. »

Dans ses *Mémoires* publiés par M. George Duruy, dont l'impartialité scrupuleuse en a relevé les inexactitudes volontaires et qui, dans des préfaces dont l'autorité magistrale s'impose à la conviction, a apprécié le rôle du Directoire et la conduite de son annaliste intéressé, avec une sévérité qui n'est que stricte justice, Barras a présenté la même défense sur un ton plus adouci, regrettant la vivacité des termes qu'il avait employés à l'égard d'un « vieux camarade, son respectable ami, brave homme et excellent citoyen », qualités qui ne l'avaient pas empêché de le dépeindre comme un « perfide » propagateur de « mensonges, de calomnies, d'assertions injurieuses. » Il prétend, il est vrai, qu'ils

se sont réconciliés ; mais dans la querelle qui s'élève entre les inglorieux héritiers de la Convention, cette sanglante, mais grande assemblée, dont les fautes, les crimes même ont été du moins rachetés par de hautes inspirations, d'utiles créations, un ardent patriotisme, qu'importe à l'histoire — *de minimis non curat* — le pardon qu'ils consentent à s'accorder et qu'elle n'a pas à sanctionner ? Elle se contente d'enregistrer les faits et d'en tirer les conséquences indiscutables (1).

Chambré et chapitré par Talleyrand et Bruix, Barras, abandonnant ses collègues Moulins et Gohier, commettait, quoique le mot offusque sa susceptibilité trop chatouilleuse, une véritable défection pour se rallier au vainqueur du 18 brumaire, à qui il faisait parvenir sa démission, tout autant qu'il avait trahi le Gouvernement dont il était un membre influent, en participant aux intrigues ourdies par les agents de Louis XVIII pour faire monter ce prétendant sur le trône vacant depuis la mort de son frère (2). A quelles conditions cette restauration monarchique et cette abstention politique en face du général de l'armée d'Italie obtenaient-elles l'adhésion du parvenu, pauvre au début de sa carrière, riche dès qu'il toucha aux affaires publiques, millionnaire quand il eut sur elles la haute main ?

Il a refusé, affirme-t-il intrépidement, les places que le pouvoir nouveau lui offrait. Je le veux croire, bien que son allégation isolée ne mérite qu'une confiance

(1) *Mém. de Barras*, t. IV, p. 408-444, et lettre à M. Rousselin de Saint-Albin.

(2) *Mém. de Barras*, t. IV, p. 83.

très limitée. J'estime pourtant que Bonaparte se connaissait en hommes, et qu'il le fréquentait depuis trop longtemps pour n'avoir pas jugé qu'il ne rencontrerait ni un obstacle dans son opposition, ni une force dans son concours, et dans ma tête se croise le souvenir du renard qui trouve trop verts les raisins qu'il ne peut atteindre avec le vers classique qui explique la tenue réservée des femmes laides : ... *casta est quam nemo rogavit*.

C'est une autre monnaie, qui paie les services du satrape corrompu qui a gouverné la France et dont la vénalité notoire est attestée par sa fastueuse opulence. Le prix stipulé en cas de retour du roi sur le trône est inscrit dans les pièces que Fauche-Borel, son émissaire, a remises à Barras qui révèle, en l'an VII seulement, les négociations ourdies depuis deux ans, se prémunissant par cette habileté contre des poursuites en cas d'insuccès, après avoir pris le temps nécessaire pour assurer la réussite de l'entreprise. Quant à la compensation pécuniaire qui aurait rémunéré son attitude passive au 18 brumaire, l'empressement avec lequel il déclare qu'aucune offre de cette nature ne lui a été faite, en prenant le soin d'insinuer que, si une somme d'argent a été versée, elle a été prise par Talleyrand et Bruix, délégués auprès de lui par Bonaparte (1), est assez significatif, étant donnée la rapacité cynique de l'ex-directeur, pour laisser peu de doutes à ceux qui, le sachant capable, sont disposés à le trouver coupable de s'être laissé acheter à beaux deniers comptants.

(1) *Mém. de Barras*, t. IV, p. 263.

L'on est écoeuré, après avoir pénétré dans ce cloaque de tous les vices, où l'un des maîtres de la France étale l'insolence de son luxe, et ce n'est qu'avec un mépris profond et un insurmontable dégoût qu'on remue cette fange pour stigmatiser avec indignation la fausseté, l'esprit d'intrigue, l'effronterie, l'inconscience de Barras qui, déçu dans ses visées cupides et ambitieuses, déverse à chaque page de ses souvenirs l'injure et la calomnie sur le grand homme qui l'a expulsé du rang immérité auquel l'avaient un trop long temps placé les hasards des révolutions. Mais, il faut en convenir, l'on ne se sent que faiblement attiré vers la figure effacée de Gohier, cette médiocrité honnête qui lui était adjointe dans le gouvernement de notre pays, et il est difficile de ne pas sourire à la béate naïveté de ce premier magistrat de la République, dépossédé en un clin d'œil de sa puissance, tentant une résistance puérile et incomplète dont les péripéties sont par lui narrées avec une emphase complaisante, pauvre dupe d'intelligences supérieures qui accepte bientôt les présents d'Artaxercès et se met au service du Consulat, puis de l'Empire, sauf à protester vingt ans plus tard, lorsqu'il a résigné ses fonctions, contre l'usurpation de celui qui les lui a confiées et n'est plus au pouvoir.

J'arrête donc ici la digression à laquelle j'ai été insensiblement amené sur la foi de cette réflexion, éclosée sous la plume d'un de leurs contemporains (1) : « Si les hommes qui ont occupé de hauts emplois et se sont disputé la puissance, écrivaient après leur

(1) Lombard de Langres, *Mémoires anecdotiques*, t. II, p. 307.

chute ce qu'ils ont à se reprocher mutuellement, on ne serait pas si embarrassé d'écrire l'histoire », et je laisse dormir dans l'oubli où il est presque entièrement enseveli, le ministre de la justice, correcteur de Voltaire et membre du Directoire régénéré. Dans la retraite où il s'était confiné, n'écrivait-il pas : « Je passe mon temps à cultiver les Muses et mon jardin qui n'est pas aussi ingrat qu'elles ? » Une fois encore il a prouvé sa candeur en accusant la cruauté de ces déesses toujours insensibles à ses avances, et l'on peut placer à côté des tirades verbeuses dont il a encombré la tragédie qu'il n'a pas craint de dénaturer l'épithaphe rimée qu'il avait composée en prévision de sa mort prochaine et qui ne dépare pas son bagage poétique :

*Amici, Parentes, Filia, Coniux, nec dolor, nec
lacrimæ : liber tandem quiesco.*

Tendre épouse, parents, amis, fille chérie,
Vous tous à qui je dois le bonheur de ma vie,
Autour de ces cyprès voyez croître les fleurs.
Jetez sur mon tombeau quelques feuilles de rose;
Gardez-vous d'arroser ma cendre de vos pleurs,
Mon ombre en gémirait : libre enfin, je repose !

ORIGINE ET EXPLICATION DU DICTON POPULAIRE

« AVOIR » OU « GAGNER LE GAL »

Par M. A. HÉRON

Parmi les dictons populaires, il en est qui sont tombés en désuétude et dont, par suite, il est difficile de déterminer le sens et l'origine ; certains ont donné lieu à des explications différentes, quelquefois même absolument contradictoires. Ce dernier cas s'est présenté pour la locution *avoir* ou *gagner le gal*. Il me semble possible de résoudre la difficulté en appuyant par des preuves nouvelles une des deux interprétations qui ont été présentées.

Je ne saurais mieux établir la question qu'en commençant par reproduire ici la meilleure partie d'une longue et intéressante lettre que Moisant de Brioux adressa à de Prémont Graindorge et qu'il inséra avec d'autres pièces écrites en français dans le second volume de ses poésies latines publié à Caen, en 1669, chez le libraire Jean Cavelier (1).

(1) *Mozanti Briosii poematum pars altera; accedunt quædam de Cadomensium rebus epistolæ* : Cadomi, apud Joan. Cavelier, 1669, p. 140 et suiv.

« Pourquoi non, Monsieur, pourquoi ne parleriez-vous pas de nos vins d'Argences ? Vous estes obligé à cette petite reconnoissance envers la Nature, qui est si bonne mère, et qui nous ayant abondamment pourvus de tout ce que l'on peut souhaiter au monde pour les usages ou pour les plaisirs de la vie, nous a aussi donné des vins, *nec voluit nos expertes esse tantæ suavitatis*. Car si les vins d'Argences ont de la verdeur, nous en avons d'autres encore à nos portes, je dis à Ecoüille qui sont fort agréables ; et pour peu que l'on eust pris soin de cultiver nos costaux de Buly et d'Amayé (1), au lieu de l'agréable verdure des petits pois nouveaux qu'ils nous donnent, ils auraient :

Par l'éclat de la pourpre et de l'or des raisins
Fait naître de l'envie au cœur de nos voisins.

« Voicy le Quadrain dont est question, avec l'explication que vous m'en avés demandée. Je vous le donne tel qu'il est rapporté par Robertus Cenalis et par M. du Moulin, curé de Manneval, dans son *Histoire de Normandie* :

Le vin trenche-boyau d'Avranches,
Et romps-ceinture de Laval,
Ont mandé à Renaut d'Argences
Que Colinhou aura le gal.

« Ces quatre vers expriment quatre sortes de vins que

(1) Ecoville ou Escoville (canton de Troarn), Amayé-sur-Orne et Bully (canton d'Evrécy), sont des communes situées : la première à l'est, les deux autres au sud de Caen. Argences (canton de Troarn) se trouve entre Caen et Mézidon, mais plus près de cette dernière localité.

nous avons en Normandie. Laval est vers les confins de Bretagne : Colinhou est un vin que les habitans du païs de Caux tirent des vignes attachées à leurs arbres ; et ce nom est sans doute un nom propre de celui qui le premier s'avisa de gouverner ainsi ses vignes. Argences est un petit bourg dans nôtre voisinage, où croist ce vin que nous appelons vin Huet. M. Bochart croit que ce mot a esté corrompu de l'Anglois Wite Win (1), c'est-à-dire vin blanc, et que ces vignes furent premierement plantées par des Anglois qui les avoient apportées de Guyenne, et des autres lieux de la France. Pour moy j'estime qu'il a esté ainsi nommé du nom de celui qui cultiva cette vigne, et qui s'appelait Huet, diminutif de Huë, comme qui diroit petit Huë, noms que plusieurs familles portent icy ; ce Huet en son surnom s'appeloit Renaut, comme nous voyons des gens qui ont nom Jean Simon, Pierre Sanson, Noël Lucas, Jacques Jeanne, l'un des noms propres devenant un nom de famille ; c'est ce qui m'a esté confirmé par quelques-uns de nos anciens bourgeois. Or que les liqueurs et les fruits, aussi bien que les fleurs, prennent souvent leur dénomination de ceux qui les ont premièrement cultivés et le plus aymés, il y en a mille exemples. Ainsi disons-nous du Marin Onfroy, c'est-à-dire des pommiers et du sidre que planta le premier, et que fist le premier un gentilhomme qui s'appeloit Marin Onfroy, seigneur de S. Laurens, Vairret et autres terres, bizayeul de M. du Quesné, Conseiller d'Estat, et qui apporta de Biscaye des

(1) *Sic, pour white wine.*

greffes de cette sorte de pommiers. La Nicotiane, autrement herbe à la Reyne, prist son nom de Monsieur Nicot, maistre des Requestes, qui l'envoya de Portugal, pendant qu'il y estoit Ambassadeur l'an 1560, comme il le témoigne luy-même dans son Dictionnaire, où il rapporte la belle Épigramme que Bucanan fist là-dessus :

Doctus ab Hesperiiis rediens Nicotius oris
Nicotianam rettulit..... (1).

« Dans Pline, livr. 14, c. 6, *sunt et vina Potulana ab auctore sic dicta; et Corelliana castaneæ species debetur Corellio Romano equiti*. Et quelques-uns croient que l'Hipocras est ainsi nommé, à cause que cette composition fut premièrement faite par Hippocrate ou Hippocras, car le nom se trouve écrit de la sorte dans le *Roman de la Rose* et les autres vieux auteurs. Venons à nôtre Gal, il signifie pierre ou caillou, dans la septième Muse Normande :

D'engaigne qu'ils avoient après estre sortis
Ils prirent de gros gaux et cassirent les vitres.

« De Gal l'on a fait le diminutif Galet que l'on prend pour le grais dont l'on pave les ruës, estendre sur les grais ou sur les quarreaux (2) ; mais qui signifie proprement ces caillous que l'on trouve sur le bord de la mer ; nos enfans appellent gals ou gaux, deux pierres plantées et

(1) Geor. Buchanani poemata quæ extant, editio postrema. Lugduni Batavorum, in officina Elzeviriana, 1628, p. 376.

(2) Cette phrase paraîtrait incorrecte si l'on ne détachait pas *estendre sur les grais ou sur les quarreaux* comme un exemple cité par Moisant à l'appui de son dire.

posées en telle distance que l'on veut, dans quelque grande place où ils jouent avec des crosses ; dont ils frappent et poussent une balle ou autre chose, et partant promptement du lieu où est leur gal, tâchent de la pousser jusqu'à l'autre gal, ce que s'ils peuvent faire sans que leurs compagnons qui jouent contre eux les en empêchent, cela s'appelle avoir ou gagner le gal, c'est-à-dire gagner la partie : De là, nous avons dit métaphoriquement, avoir le gal, pour dire, avoir l'avantage. »

Cette explication donnée par Moisant de Brieux n'a nullement satisfait Louis du Bois. A la suite des *Vaux-de-Vire* attribués à Olivier Basselin, et publiés par lui en 1821 (1), se trouve une vieille chanson dont l'auteur inconnu a mentionné, en les appréciant, un certain nombre de vins, on y lit ce couplet :

De Colinhou ne beuvez pas,
Car il meiné l'homme au trespas.
Laval rompt la ceinture,
Ce sont bailleurs de tranchaysons
Ennemis de nature.

Dans la note relative à ce couplet, Louis Du Bois reproduit le quatrain cité par Moisant de Brieux, puis il ajoute : « Le mot *gal* signifie *pierre* dans notre ancienne langue ; nous n'en avons conservé que le diminutif *galet*. *Avoir le gal* doit s'entendre dans le même

(1) *Vaux-de-Vire* d'Olivier Basselin, poète normand de la fin du XIV^e siècle, suivis d'un choix d'anciens *Vaux-de-Vire*, de bacchanales et de chansons, poésies normandes, soit inédites soit devenues excessivement rares, publiés avec des dissertations, des notes et des variantes, par L. Du Bois. Caen, imp. de F. Poisson, 1824, in-8°.

sens que : *recevoir la pierre*. C'est comme si on disait qu'on lui doit jeter la pierre. Moisant s'est évidemment trompé dans l'interprétation de ce mot (1) ».

Pas si évidemment que cela, comme nous allons le voir tout à l'heure; mais, de bonne foi, Louis du Bois pouvait-il admettre qu'on décernât le prix d'excellence à un breuvage qui, d'après la chanson, *meine l'homme au trespas* ?

Voilà donc deux explications absolument opposées. Pour Moisant de Brieux, *avoir le gal* signifie être au premier rang, pour Louis du Bois, être au dernier.

Le commentateur de la *Friquassée crottestyllonnée*, Prosper Blanchemain, en a tenté une troisième sur ce passage de la curieuse plaquette rouennaise :

Veux-tu jouer à la sautereule
Ou crocher pour qui aura le gal ?

« *Crocher*, dit-il, c'est jouer à la crosse. Quant aux mots : *pour qui aura le gal*, ils correspondent à ce cri des gamins modernes : « La gale au dernier ! au dernier arrivé au but, au dernier perché, etc. » Comme Horace (*Art poét.*, 415) disait : *Occupet extremum scabies* (2). » Outre que rien ne permet d'admettre qu'on ait dit autrefois *le gal* pour *la gale*, les exemples que je donnerai plus loin établiront que *avoir le gal* signifie *avoir l'avantage*, ce qui fait tomber l'inter-

(1) *Vaux-de-Vire*, etc., note 35 p. 213.

(2) *La Friquassée crottestyllonnée*, commentée par M^e Epiphane Sidredoulx, avec une préface de Prosper Blanchemain. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1878, p. 137.

prétation de P. Blanchemain. Et, d'ailleurs, a-t-on jamais joué à qui serait le dernier ?

Laissons donc de côté cette explication, nous bornant à faire remarquer que le vers de la *Friquassée crotellylonnée* vise le jeu d'enfants mentionné par Moisant de Brieux.

Alfred Canel a rencontré sur son passage ce dicton : *le vin Huet d'Avranches*, lorsqu'il réunissait les matériaux de son curieux et amusant *Blason populaire de la Normandie* (1), ce qui lui a donné l'occasion de rappeler les deux explications contradictoires, en même temps qu'il citait une autre forme du fameux quatrain, d'après le *Devis sur la vigne, vin et vendanges d'Orl. de Suave...*, 1589, petit in-8°, opuscule très rare, dit-il, attribué à Jacques Gohory :

Tranche-boyau d'Avranches
Et Rompcheinture de Laval
Ont mandé à Huet de Coustanches
Que Coquihou aura le gal.

Alfred Canel n'a pas cherché à trancher la question de sens qui nous occupe ; il s'est contenté de dire que l'auteur du quatrain paraît frapper tous les vins normands « d'anathèmes, en s'attaquant particulièrement à quelques-uns des plus renommés (2) ».

Il n'entre pas dans mon sujet d'examiner les témoi-

(1) *Blason populaire de la Normandie, comprenant les proverbes, sobriquets et dictons relatifs à cette ancienne province et à ses habitants*, par M. A. Canel. Rouen, A. Le Brument ; Caen, Le Gost-Clérissé, 1859, 2 vol. in-8°.

(2) *Blason populaire de la Normandie...*, t. I, p. 126.

gnages favorables aux vins d'Argences et de Conihout, car c'est le nom de ce hameau de Jumièges, où la fameuse abbaye possédait des vignes, que cache le mot *Colinhou*. A. Canel les rappelle avec quelque indulgence, en disant que, au xv^e siècle, le quatrain proverbial était « peut-être entaché de quelque peu d'exagération », mais il ajoute avec raison : « De nos jours il est sans reproche pour ce qui concerne le vin d'Argences, et il le serait également pour Avranches et Conihout, si, depuis longtemps, ces localités n'avaient pas fait justice de leurs vignobles dégénérés (1) ». Je crois pour ma part que les vins normands ont toujours été de qualité très médiocre, et que, si certains ont pu jouir de quelque estime, ils ont dû cette bonne fortune au défaut des points de comparaison, la difficulté des transports ne permettant que fort peu aux vins des autres provinces de se répandre en Normandie. En faut-il une autre preuve que l'épouvante du vin d'Argences à la vue du prêtre anglais qui, dans la *Bataille des Vins* du trouvère normand Henri d'Andeli, excommunie en bonne connaissance de cause, le vin *commun* et le vin *moïen* (2) ?

Vin du Mans, de Tors retornerent
 Por ce qu'a esté s'atornerent
 Por 'la paor du prestre Englois
 Qui n'ot cure de lor jenglois.

(1) *Blason populaire de la Normandie*, t. I, p. 128.

(2) *Œuvres de Henri d'Andeli, trouvère normand du XIII^e siècle*, publiées avec introduction, notes et variantes, par A. Héron, pour la Société rouennaise de Bibliophiles, 1880, p. 25-26.

Vin d'Argenches, Chambeli, Renes
S'en fuirent tornant lor resnes,
Quar se li prestres les veïst,
Je croi bien qu'il les oceïst.

Mais laissons les vins normands pour ce qu'ils ont valu, et revenons à nos moutons, c'est-à-dire à la locution en litige, *avoir le gal*.

Le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, de F. Godefroy, classe le mot *Gal* sous cinq rubriques, lui reconnaissant ainsi cinq significations bien tranchées. C'est sous le n° 3 que nous trouvons la locution, *avoir le gal* ou *gagner le gal*. Godefroy en cite deux exemples : le premier est tiré d'une sottie que M. Emile Picot regarde comme la plus ancienne qui nous ait été conservée et qu'il suppose avoir été jouée à Rouen, vers 1450 (1); elle se trouve dans le célèbre manuscrit La Vallière de la Bibliothèque nationale, fonds français, n° 24341, f. 123 b.-132 b., dont les pièces sont en grande partie, sinon en totalité, rouennaises ou normandes, et qui a été publié en 1837, par Le Roux de Lincy et Michel (2). La sottie dont il s'agit porte à la table du manuscrit le n° 25 et ce titre : *Farce joyeuse a cinq personnages c'est ascavoir troys Gallans, le Monde et Ordre*.

(1) *La Sottie en France*, par E. Picot, dans la *Romania*, n° 26, avril 1878, p. 249-251.

(2) Le Roux de Lincy et Michel. — *Recueil de Farces, Moralités et Sermons joyeux*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale. Paris, Techener, 1837, 4 vol. p. in-4°. — Pour la sottie *Les trois Gallants*, v. t. II, n° 25.

Voici le passage où se trouve *gagner le gal* :

LE MONDE

L'aultre est venu de travers
En me servant de mos couvers,
Et avoyt de l'erbe, ce maistre,
Dont y m'a cuidé faire paistre,
Nonobstant que rien ne me deult.

LE 1^{er} GALANT

A y gaigne le *gal* qui peult (1).

Le second exemple, *avoir le gal*, donné par Godefroy est tiré des *Contredits de Songecreux* (2) :

En bataille

Par mer et par terre auras *gal*
Tant plus te verra l'en feal
Et sans faille.

Chose singulière! Godefroy n'a pas interprété le mot *Gal* de ces deux exemples, bien que, à les lire avec soin, le sens d'avoir l'avantage ne soit pas douteux, surtout pour le dernier; il se borne à faire suivre d'un point d'interrogation la rubrique : 3 GAL, s. m.? Et pourtant, quelques lignes plus haut, sous la rubrique : 1 GAL, s. m., caillou, galet, il renvoie à Moisant de Brioux, qui donne, dit-il, « des détails sur un jeu que les enfants en Normandie appellent le *gal* ». Il cite, sans doute, Moisant de seconde main, car s'il avait lu la lettre adressée à de Prémont Graindorge, il eut

(1) T. II, p. 28, du *Recueil*, etc.

(2) F^o 176 r^o, éd. de 1530.

trouvé pour le dicton qui nous occupe une interprétation de nature à le satisfaire.

Moisant de Brieux a en effet bien vu, tout au moins pour le sens. C'est ce que je vais établir par deux exemples empruntés à la *Muse normande*, ce curieux répertoire, non seulement de faits intéressant la ville de Rouen, mais encore de données précieuses pour la philologie.

Dans un chant royal de la troisième partie de ce recueil, un savetier se plaint en ces termes du discredit dans lequel est tombé son état (1) :

Cors de l'estat, etriquons tous l'alesne
Fourmes, trenchets, chegrots et estrieux.
Les galiots qui sont à la cadésne
Dessus ste mer, attaquez deux à deux,
Sont pu que nou à st'heure chy ureux.
Or qui n'est pu en Franche de trafique
Notte mestier ne vaut pas une nique.
Chets gourgouillaux ont à leu drap le gal.
Mais quand l'Engleis hantet note rivage
O ne vayait par un mal'heur fatal.
Gagne o drappiers, o chavetiers demmage.

Le savetier constate que les temps sont bien changés. Autrefois, quand les Anglais abordaient à Rouen, au rivage de la Seine, apportant les draps fabriqués dans leur pays, il n'y avait point de « gagne » pour les drapiers de la ville; mais maintenant que les Anglais ne viennent plus, « chets gourgouillaux » — les drapiers — *ont le gal* à leurs draps, c'est-à-dire l'avantage, puisque leur industrie prospère.

(1) *La Muse normande*, etc.; édit. des Bibliophiles rouennais, t. I, p. 55-56.

Dans la cinquième partie de la *Muse* (1629), il est question d'un procès pendant entre les foulons et les tisserands. Drien espère que les foulons ne le gagneront pas, ce qui serait la ruine de la draperie :

Y quieude le gaigner, mais leu fiebvre quartaine!
Il en eront menty chent piaiz dans leu goziers.
Sy chenla étet tel, a Dieu, su saint Nigaise
J'erions tretous le nais aussi plat qu'un fourtel;
Les Gogots à leu tour s'en égueulerest d'aize,
Car il erest alors *le gal* à leu cresel (1).

Les *Gogots*, c'est ainsi qu'on appelait alors par moquerie les Anglais, seraient enchantés de ce désastre de la draperie; leurs créseaux (sorte de draps) *auraient* alors *le gal*, c'est-à-dire auraient l'avantage, car ils se vendraient à Rouen au détriment des produits de l'industrie locale.

On peut admettre, pensons-nous, que le sens du dicton *avoir* ou *gagner le gal* se trouve ainsi fixé d'une manière définitive.

En est-il de même pour l'origine? Il y a encore, ce semble, à cet égard, matière à controverse.

On a vu plus haut que Moisant de Brioux fait dériver le dicton d'un jeu d'enfants. L'explication est plausible et l'on serait disposé à l'accepter sans objection, s'il ne s'en présentait pas une autre qui de son côté est fort séduisante.

On sait que le mot *gal*, coq, dérivé du latin *gallus*, a existé jadis dans notre langue. On le trouve dès le

(1) *La Muse normande*, etc., t. I, p. 132.

xii^e siècle dans la *Chronique des Ducs de Normandie*, de Benoît de Sainte-Maure (1). Le trouvère raconte comment le fidèle Osmont a fait évader le jeune duc Richard de la ville de Laon, où le roi Louis d'Outremer le retenait prisonnier, et il nous montre le jeune prince et son compagnon se dirigeant de nuit vers le château de Couci :

Ainceis que li *gal* fust chantant

Vindrent a Corci dreit errant (v. 14057-58).

Il est vrai que la forme la plus usuelle de ce mot est *jal* ou *jau*; *jau* est encore employé dans une grande partie de la France pour désigner le coq, et la forme *jalz* se trouve déjà dans un très ancien texte, le poème de la *Passion*, composé au cours du x^e siècle en vers octosyllabiques :

Anz que la nuit lo *jalz* cantes (2) (v. 193).

Si *gal* est plus rare dans les textes, il n'importe; les dictons ont une haute autorité, car ce sont précisément eux qui nous conservent souvent les mots ou les formes tombés en désuétude; il est donc très possible que pour cette raison philologique *avoir* ou *gagner le gal* signifie littéralement *avoir* ou *gagner le coq*.

Un autre argument vient à l'appui de cette interpré-

(1) *Chronique des Ducs de Normandie* par Benoît, trouvère anglo-normand du XII^e siècle, publiée... par Francisque Michel, Paris, 1836, in-4^o, t. I, p. 566. (*Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France*).

(2) *Les plus anciens monuments de la langue française* (IX^e, X^e siècle... par Gaston Paris, 1876, album in-folio, pl. 4.

tation. Au mot *co*, *coq*, nous trouvons dans le *Dictionnaire du patois normand* de Henri Moisy, les détails suivants sur « un jeu fort ancien en Normandie, lequel a lieu maintenant encore dans les campagnes, le lendemain de Pâques. Un coq, quelquefois aussi une poule, un canard ou un lapin sont attachés par une patte à une longue ficelle et servent de but dans un tir. Les joueurs, armés de fusils, se placent à une assez grande distance, et, suivant un ordre déterminé par le sort, dirigent successivement leurs coups vers ce but. Celui qui l'atteint et couche l'animal sur le flanc proclame sa victoire en criant : *J'ai l'co!* ou : *A mei l'co!* Ces locutions sont, depuis longtemps, passées du sens propre au sens figuré. *Avoir le co*, c'est, en toutes choses, faire mieux, avoir plus d'habileté, de force, d'adresse qu'un autre; c'est exécuter un travail avec plus de soin, c'est accomplir sa tâche avec plus de célérité. « Et Moisy, se fondant sur cette raison que *gal* était en ancien normand synonyme de coq, conclut en disant que « *avoir le gal* était une locution absolument identique, quant au sens, à celle *avoir le coq*. »

Le choix entre l'origine attribuée au dicton par Moisant de Brioux et celle que Moisy propose ne laisse pas d'être embarrassant. Chacune des deux affirmations repose sur une raison sérieuse qui n'a pas cependant le caractère d'un argument décisif. Il faut bien reconnaître toutefois que le vers de la *Friquassée crotellyllonnée*

... crocher pour qui aura le gal

apporte une nouvelle force à l'opinion de Moisant.

Aussi est-ce pour elle que je conclurai, puisqu'il faut bien conclure, mais non pas sans conserver quelque doute. Au lecteur assez patient pour suivre jusqu'au bout cette trop longue dissertation sur un si mince sujet, et qui me reprocherait mon hésitation, je préfère répondre par ce vers de Corneille :

Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses.

QUATRE DOCUMENTS HISTORIQUES

Publiés et annotés par M. CH. DE BEAUREPAIRE

I

NOMINATION PAR LES CONSEILLERS DU DUC DE BOURGOGNE
DES GOUVERNEURS DES FINANCES
DE LA VILLE DE ROUEN — 1417-1418 —

Dans l'*Histoire de Rouen sous la domination anglaise au XVI^e siècle*, de M. A. Chéruel, il y a une période qui est restée fort obscure, parce que les archives de cette ville ont fourni peu de documents à l'auteur. C'est celle qui s'écoula entre le meurtre du bailli, Raoul de Gaucourt, et l'arrivée de l'armée anglaise. La pièce que nous publions nous fait connaître un acte administratif qui se rapporte à cette malheureuse période.

Après la double capitulation de Jean de Harcourt, qui occupait le château, et du sire de Braquemont, qui défendait le fort de Sainte-Catherine (7 janvier 1418), le parti bourguignon fut absolument maître à Rouen. Le duc de Bourgogne y envoya d'abord ses chambellans

Claude de Chastellus, gouverneur de Nivernois, Guy de Bar, bailli d'Auxois, et Guy Le Bouteiller, gentilhomme normand et seigneur de la Bouteillerie. Ils exposèrent aux prélats, gens d'église, nobles, bourgeois, la bonne volonté de la reine de France (Isabeau de Bavière) qui avait, pendant la démence de son mari, « le gouvernement de son royaume, par l'octroi irrévocable qui lui en avait été fait ». Dès lors, en vertu des pouvoirs à eux conférés par cette reine et par le duc de Bourgogne, ils commirent trois bourgeois, Pierre Baudry, Jacquet Des Saulx et Jean Poillevillain à la recette générale de toutes les finances du Roi en la vicomté de Rouen. Après avoir donné ordre aux affaires de la ville, Chastellus, de Bar et Le Bouteiller retournèrent en leurs capitaineries et aux lieux qui leur avaient été désignés par le duc de Bourgogne.

Le 14 février 1418, Roger, seigneur de Bréauté et de Maneval, les remplaçait à Rouen. Lui aussi, il était conseiller et chambellan du duc de Bourgogne. Il renouvela les pouvoirs donnés à Baudry, Des Saulx et Poillevillain, par un acte où il se dit oncle de Guy Le Bouteiller.

L'oncle et le neveu suivirent bientôt une ligne de conduite différente. Le premier, après avoir été partisan du duc de Bourgogne, recula quand il fut question de se soumettre à un monarque étranger. Le second se rallia au gouvernement anglais et en accepta les faveurs comme on le voit par l'« Extrait du registre des dons, confiscations... faits pendant les années 1418, 1419,

1420 par Henri VI, roi d'Angleterre (1) », dont voici deux passages :

« Respit à Jean Boutillier escuyer (d'origine anglaise) de la terre de Breauté et forteresse de Neufville (lire Nèville) et dependance qui furent à Messire Jean de Breauté, chevalier, et à Marguerite d'Estouteville, sa femme, et de toutes les rentes et possessions que ledit de Breauté et sa femme tenoient en Normandie, dont hommage fait le 20 mars l'an VI du règne, mandé aux bailli et vicomte de Caux laisser jouir (2).

« Du 15 novembre 1424, rémission octroyée par le Roi (Henri VI) à son amé et féal Guy Le Bouteiller, sieur de la Roche Guyon, disant que durant le siège que tint devant la ville de Rouen le feu roy (Henri V), il était capitaine de ladite ville pour le roi Charles VI et pour le duc de Bourgogne. »

Par la faveur du duc de Bourgogne, Guy de Bar devint Prévôt de Paris, et Chastellus Maréchal de France. Ce dernier se signala d'abord par ses violences contre les Armagnacs (juin 1418), et, plus tard et d'une manière plus honorable, au siège et à la bataille de Cravant, en juillet 1423 (3).

(1) Publié sous le nom de Charles Vautier, Paris 1818.

(2) Le même acte est cité dans les rôles de Bréquigny, n° 53, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, XXIII^e volume, 1^{re} partie, p. 53.

(3) Chastellus servait aussi bien le roi d'Angleterre que le duc de Bourgogne. « 9 déc. 1424, don à Claude, sr de Chastellus, chevalier, naguères lieutenant pour le Roi en la duché de Normandie, de l'hôtel d'Albret à Paris, confisqué sur le sire d'Albret. » *Extrait des dons, etc.*, p. 8.

« A tous ceulx qui ces lettres verront ou orront, Jehan Le Maçon, garde du seel des obligations de la viconté de Rouen, salut. Savoir faisons que l'an de grâce mil quatre cens et dix-sept, le xv^e jour de février, par Robert Le Vigneron, clerc, tabellion juré en ladicte viconté, nous fu tesmoigné et rellaté avoir veu et tenu unes lettres saines et entières en seaulx et escriptures, desquelles la teneur ensuit.

« A tous ceulx qui ces lettres verront ou orront, Rogier, seigneur de Breauté, de Névillle et de Maneval, conseiller et chambellan de très excellent prince Mons^r le duc de Bourgongne, souverain maistre et général réformateur des eaues et forests de tout le royaume de France et gouverneur du pays de Normandie, salut. Comme au devant de notre venue en la ville de Rouen messire Glaude de Chastellus, gouverneur de Nivernoys, messire Gui de Bar, bailli d'Auxois, chevaliers, conseillers et chambellans de mondit s^r de Bourgongne, messire Gui Le Bouteillier, chevalier, seigneur de la Bouteillerie, notre nepveu, chambellan de mondit s^r de Bourgoigne, ambassadeur, procureur et message especial de notre très souveraine dame la royne de France, feussent venuz audit lieu de Rouen pour exposer aux prélaz, gens d'église, nobles, bourgoiz, manans et habitans, la bonne volenté que notre dicte très souveraine dame la Royne, aiant pour l'occupacion du Roy nostre sire le gouvernement et administracion de ce royaume par octroy irrévocable à elle sur ce fait, ait à eulx, et affin de pourveoir au fait du gouvernement des finances appartenant au Roy nostre sire en la

dicte ville et viconté, eussent, par vertu de certains pouvoirs à eulx donné par notre dicte souveraine dame la Royne, [et] mon dit s^r de Bourgongne, commis et ordonnez par leurs lettres, auxquelles ces présentes sont annexées, Pierre Baudry (1), Jaquet Des Saulx (2) et Jehan Poillevillain (3), bourgeois de Rouen, à la recette générale de toutes les finances dessus dictes, tant de domaine, des monnoyes, du x^{me}, des aides, de la gabelle, que d'autres, et aussi à en faire la despence et distribucion pour les causes et par la manière contenue ès dictes lettres annexées, et soit ainsi que ledit messire Glaude et messire Gui de Bar, s'en soyent allez de ladicte ville de Rouen pour eulx mettre en leurs capitaineries et ès lieux à eux ordonnez par mon dit seigneur de Bourgongne, et, comme dit est, soions ordonnez au gouvernement du dit pays de Normendie et soit besoing, pour dores en avant, que les deniers des dictes finances soyent baillées et distribuées par notre ordonnance, laquelle chose les dessus diz Baudry, des Saulx et Poillevillain, ne pourroient faire sans avoir de nous lettre de commission semblable de la commission ci-annexée, savoir faisons que nous, confians à plain des sens, loyaulté, preudhommie et bonne dilligence des diz Pierre Baudry, Des Saulx et Poillevillain, iceulx, par

(1) Pierre Baudry, conseiller, échevin de Rouen de 1424 jusqu'au 7 février 1428, qu'il fut déchargé de cette fonction. (Chéruel, *Histoire de Rouen sous la domination anglaise*, Notes, p. 100-106).

(2) Probablement un parent de Richard Des Saulx, notaire apostolique, qui figura au procès de Jeanne d'Arc.

(3) Poillevillain appartenait à la communauté des monnayeurs de Rouen.

vertu du povoir à nous donné en ceste partie, avons confirmé, ordonné et commiz, ordonnons, connectons en ratiffiant, se mestier est, les dictes lettres royaulx, à la dicte recepte générale de toute la ville et viconté, tant du domaine, des monnoyes, du x^{me}, de la gabelle, des aides que autres appartenans au Roy nostre sire, et en baillier, de la recepte qu'ilz en feront dores en avant des officiers particuliers, leurs lettres de recongnoissance, que nous voullons estre vaillables ausdiz officiers et à chacun d'eulx pour leur descharge, par rapportant vidi-mus de ces présentes et les dictes lettres de recongnoissance seulement, et de la despence que les diz Pierre Baudry, Des Saulx et Poillevillain feront, ces présentes monstrées et reveues, tant au paiement des gens d'armes et de trait, avecques quittance des chiefz de chambre, et, quant à autres fraiz, mandement de nous et quittance de la distribucion, ce que païé, baillié en auront sera alloué en leurs comptes et rabatu de leur recepte par ceulx à qui il appartendra. Et voullons que aux dessus diz Baudry, Des Saulx et Poillevillain et à chacun d'eux, ès choses despendans dudit office, soit obbéy par tous à qui il appartiendra, comme pour le propre fait et debte du Roy nostre sire. En tesmoing de ce, nous avons fait mettre notre propre seel à ces présentes, qui furent faictes et données à Rouen l'an de grâce mil quatre cens et dix-sept, le lundi XIII jours ou mois de février. En tesmoing de ce, nous, à la relation dudit tabellion, avons mis à cest présent vidimus

le seel des dictes obligations. Ce fut fait l'an et jour premiers dessus diz.

R. Le Vigneron.

Sur le repli, collacion faicte.

(Arch. de la S.-Inf., F. Danquin.)

II

VENTE FAITE PAR LES HABITANTS D'AUFFAY POUR PAIEMENT DE RANÇON.

1435

Dunois, devenu duc de Longueville après La Hire, fit décorer son château de la statue de son illustre prédécesseur (1). Il est douteux que les habitants d'Auffay se soient associés de grand cœur à la reconnaissance que Charles VII, une fois maître de son royaume, crut devoir témoigner aux défenseurs de sa cause dans le pays de Caux. C'est ce que donne lieu de supposer l'acte suivant emprunté aux registres du tabellionage de Rouen.

« 21 juin 1435.

« Jehan Féré, Bectis le Cavelier, Guill. du Mesnil, Guillebert de Bauquemare, Jehan de la Crique, Jehan de la Cappelle, Huet de Gournay, Ofranmest Bicart, Jehan Martin, Guillaume Quiefdefer, Jehan Auvray, Cardin Pohel, Simon Gibout, Remond Pérrier, Jehan le

(1) Archives de l'Art français, t. V. p. 135.

Roy, Polet le Barbier, Jehan Doré, Thomas le Moyne, Laurens le Forestier, Jehan Clément, Jeh. Melier, Motin le Bouteiller, Mahiet de Crieul, Robin Viart, Raoulin de Préaulx, Raoul Le Cuvier, Estiemblet de l'Estre et Guill. Martin, tous demourans en la par. d'Auffay, lesquelz, en leurs noms privez et pour et en nom et eulx faisans fors de tous les autres paroissiens, commun, manans et habitanz de ladite paroisse et bourgoiserie d'Auffay, pour le bien, prouffit et utillité de ladicte communaulté, et pour aidier à paier certaine composition faicte par iceulx commun, manans et habitans avecques les ennemis et adversaires du Roy notre sire; qui naguères ont esté en ladicte ville d'Auffay, comme La Hire, Poton et plusieurs autres cappitaines, acompaigniez de grant quantité de gens d'armes et de trait, qui ladicte ville vouллоient faire ardoir, démolir et abattre, afin d'éviter à leur volonté, et que ladicte ville demourast en estat sans desmolir, ardre on abatre, combien que iceulx adversaires avoient desjà encommencé et fait faire les arsures et démolicions en ladicte ville, afin que tout ne fust ars et démoli, pour eschiver à ce, ont traicté et acordé avecques les adversaires par certaine grande somme de deniers qu'il esconvient en brief leur estre paieez, ce que bonnement ne pourroient faire pour ce que, à l'occasion de ladicte courerie, ils ont perdu la plus grande partie de leurs biens, pour ladicte cause et autres qui à ce les ont meus et meuvent, congurent, etc..., avoir vendu à heritage, etc. à hounourable et sage Rog. Mustel, viconte de l'Eaue de Rouen, c'est assavoir trente six l. t.

de france renté pour le prix et somme de trois cens soixante l. t. . . » Folio 57, v^o.

III

QUITTANCE D'UN PRÉDICATEUR ENVOYÉ PAR LOUIS XI EN NORMANDIE

Je considère, peut-être à tort, comme un fait assez singulier, l'envoi fait par Louis XI dans notre province, d'un prédicateur avec charge « d'admonester le peuplé des villes et paroisses, de garder leur loyauté envers le Roi. » L'année 1468 ne fut pourtant signalée par aucun événement bien extraordinaire. On remarque seulement que la Normandie était alors menacée, d'un côté, par les Bourguignons, d'un autre côté, par les Bretons, contre lesquels s'était formée une sorte de ligue populaire dite des *Galants de la Feuillée*, qui n'était pas de nature à déplaire au Roi (1). J'incline à croire que le prédicateur investi de cette mission de confiance eut à prêcher surtout en Basse-Normandie afin de déjouer les menées de Charles, frère du Roi, allié aux Bretons. On doit supposer que ce religieux, du nom de Pierre Nicolas, avait une éloquence propre à plaire au peuple, qu'il eut à la déployer dans les cimetières en plein air, plutôt que dans des églises, et que ce ne fut pas la seule fois qu'il fut employé comme agent du gouvernement.

(1) J. Quicherat. *Hist. des règnes de Charles VII et de Louis XI*, par Thomas Basin, II, 132.

La somme qu'on lui allouait me paraît assez considérable. Dans ce temps-là, je vois qu'un sermon solennel était payé 10 sous au plus.

On ne doit pas être surpris de ne pas trouver le nom de Pierre Nicolas au bas de sa quittance. Des prêtres séculiers n'eussent point fait difficulté d'y mettre la leur. Mais on voit par les pièces de comptabilité des Fabriques que certains religieux mendiants, notamment les Capucins, répugnaient à inscrire leurs noms au bas d'une quittance d'argent, et qu'ils se faisaient payer et donnaient décharge par des intermédiaires.

« En la présence de moy Loys Toustain, notaire et secrétaire du Roy notre sire, frère Pierre Nicolas, religieux, bachelier en théologie, a confessé avoir eu et receu de Noël Le Barge, receveur général de Normandie, la somme de cent livres tournois, à lui donnée par le Roy, notre dit s^r, pour le récompenser de certain voyage qu'il a naguères fait par l'ordonnance dud. s^r en plusieurs contrées dud. pais de Normendie, pour illec prescher et admonester le peuple des villes et parroisses dud. pais de garder leur leiaulté envers icelui et résister de leur povoir à l'entreprinse de ceulx qui lui voudroient grever, de laquelle somme de c l. t. led. frère Pierre Nicolas s'est tenu pour content, et en a quicté et quicte le Roy notre dit s^r, led. receveur général et tous autres. Tesmoing mon saing manuel cy mis à sa requeste, le ii^e jour d'octobre l'an mil cccc soixante et huit. »

« Signé : Toustain (1). »

(1) Arch. de la S.-Inf. Acquisitions.

IV

APPOINTEMENT ENTRE PIERRE CORNEILLE ET SA BELLE-MÈRE, D'UNE PART, ET JACQUES DUVAL, D'AUTRE PART, AU SUJET D'UN OFFICE DE JUDICATURE A ANDELY.

1645

Mathieu de Lamperière (1) avait été nommé lieutenant particulier civil et criminel au bailliage et présidial de Gisors, séant à Andely, par lettres de Henri de Savoie, duc de Gènevois, agissant en qualité de comte de Gisors, le 10 mars 1613, et par lettres patentes de confirmation, du 15 des mêmes mois et an. L'office vacuait par la résignation de Georges Tournebus, beau-père de Lamperière. Ce dernier décéda le 15 avril 1645, étant encore en possession de son office, auquel avaient droit sa veuve, Françoise Tournebus, et son gendre, Pierre Corneille, alors substitut du procureur général à la Table de marbre du Palais à Rouen (2).

(1) Des lettres d'anoblissement avaient été accordées par Henri IV (Rouen, janvier 1597) « à maître Mathieu de Lamperière, demeurant à Vernon, docteur en médecine en la faculté de Paris et médecin ordinaire du prince de Conti, pour avoir dignement fait paroître sa vertu et affection au service de S. M. en plusieurs occasions où il avoit esté employé, signamment à panser gratuitement plusieurs gentilshommes, qui estoient blesséz et malades, durant le siège de Rouen, suivant le commandement du Roy et lettres envoyées pour cest effect, tant au sieur de Mercey, gouverneur au dit Vernon, que officiers du Roy au dit lieu. » *Mémoriaux de la Cour des Aides de Rouen*, 1601-1603, fo 73.

(2) Il ne pouvait être question alors de Thomas Corneille, puisqu'il n'épousa Marguerite de Lamperière, autre fille de Mathieu de Lamperière, que le 5 juillet 1651.

En vue de conserver toute sa valeur à cet office, dont ils prétendaient disposer, ils firent opposition à la réception de Jacques Duval, assesseur criminel au même siège, qui s'était fait récemment pourvoir d'un autre office de lieutenant particulier, créé par édit du mois de décembre 1635 (1). L'arbitrage que nous publions fut conclu entre les avocats et procureurs des parties en présence, et avec le consentement de Dufossé, procureur général au Parlement.

Ce ne fut que plus tard, à cause des dettes dont était grevée la succession de Lamperrière, que Marin Duval, probablement un parent de Jacques Duval, put se rendre acquéreur de l'office vacant depuis 1645. Il y fut reçu en vertu de lettres de nomination, le 2 décembre 1650, si l'on s'en rapporte à des lettres d'intermédiaire de gages obtenues par Pierre Corneille, lettres qui ont été publiées par M. Bouquet, p. 361 de son savant ouvrage intitulé : *Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille*, Paris, 1888.

Les actes analogues à celui que nous publions sont très nombreux. Ils se présentent, formés en registres, année par année, sous le titre d'*Expédients*, à la suite des arrêts d'audience du Parlement.

François Corneille, qui figure dans notre document comme procureur de Pierre Corneille, devait être son

(1) Ses lettres de provision sont datées du 25 décembre 1638. Il fut reçu le 6 mai 1645. Arch. de la S.-Inf. Vérifications de lettres de provision. Jacques Duval résigna le dernier du mois 1651 son office en faveur de Mathieu Duval, qui fut nommé le 13 septembre 1651.

oncle. C'est sans doute, pour raison de cette parenté qu'on y lit : « *Pour Corneille gratis.* »

Le Dictionnaire de Trévoux, qu'on aurait bien tort de mépriser, nous donne de ce mot d'*Expédient* la définition suivante :

« Expédient, en termes de Palais, signifie un arbitrage sommaire auquel on renvoie les causes de légère discussion, suivant l'ordonnance (ordonnance de 1667), c'est-à-dire qu'on oblige les Avocats à en passer par l'avis d'un ancien. Les désertions, péremptions d'instance, etc., sont des causes qui doivent être jugées par expédient. »

Cette définition ne convient pas exactement à l'acte que nous publions. Il rentre plutôt dans la classe des Expédients volontaires « qui contiennent les accords des parties, et dont leurs procureurs et avocats demandent aux juges l'homologation. » Voir Houard, *Dictionnaire de Droit Normand* au mot *Expédient*.

DU VI^e DE MAY M VI^e XLV

« Entre Françoise Tournebus, damoiselle, veuve de feu M^e Mathieu de Lamperiere, vivant lieutenant particulier civil du bailliy de Gisors au siège d'Andely, et M^e Pierre Corneille, advocat substitut du procureur général du Roy au siège de la Table de marbre du Palais à Rouen, ayant épousé Marie de Lamperière, damoiselle, et en cette qualité, héritiers dudit feu s^r de Lamperière, demandeurs en requeste, du xxiiii^e jour

d'avril, mois et an présents, tendants à estre receus opposants à la réception de M^e Jacques Duval, lieutenant particulier assesseur criminel audit siège d'Andely, pourveu par S. M. de l'estat et office de lieutenant particulier du dit baillly de Gisors au dit siège d'Andely créé par édit du mois de décembre mvi^c trente cinq, comparants par M^e François Corneille, leur procureur, assisté de M^e Nicollas Paulmyer, avocat, son conseil, d'une part, et led. M^e Jacques Duval, pourveu dudit office et poursuivant sa réception, deffendeur de lad. opposition, présent, et par M^e Jean Bocquet, son procureur, assisté de M^e Jean Carue, avocat, son procureur, d'autre part,

« Aprez que ledit Corneille, procureur oudit nom, a déclaré ne vouloir empescher la réception dudit Duval à iceluy office de lieutenant, ains seullement demande acte de la protestation qu'il fait qu'elle ne pourra préjudicier à celuy qui sera pourveu de l'office dudit M^e Mathieu de Lamperière à la fonction, exercice et préséance de lad. charge,

« Apointé est, du consentement du procureur général du Roy et desdites parties comparantes comme dessus, que, sans s'arrester à lad. requeste sus-dattée, qu'il sera passé oultre à la réception dudit Duval audit office de lieutenant particulier audit bailliage et siège présidial d'Andely, s'il y escheoit, ainsy qu'il appartiendra, sans préjudice des protestations des dits Tournebus et Corneille et des deffences du dit Duval au contraire,

dont acte a esté accordé aux parties. Fait comme dessus.

Signé : Dufossé Le Paulmyer
 Le Monnier
 Pour Corneille
 gratis
 Carue
 Bocquet

Le 29 avril 1645 (1).

(1) Arch. de la S.-Inf. — F. du Parlement. Registres d'audiences.

REMARQUES GRAMMATICALES

SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Par M. BARBIER DE LA SERRE

On a fait de curieux livres sur les anomalies, les déformations, les irrégularités et les bizarreries de la langue française. Certains auteurs les proscrivent avec sévérité et leur font la guerre, au nom de la logique et de la pureté du discours ; d'autres les regardent comme des cas pathologiques intéressants pour l'histoire du langage, touchant à la fois à la science étymologique, à la sémantique (science des significations), et à la philologie.

Je crois qu'il ne convient pas de se montrer trop sévère pour ces défauts, qui ont souvent leur raison d'être et qui, en tout cas, sont curieuses à étudier, surtout lorsqu'elles ont, par prescription, conquis leur droit de cité. On peut protester contre des innovations qui tendent à enlever à certains mots leur signification propre et légitime ; mais on doit accepter les modifications amenées graduellement par un long usage. Car si

la grammaire et la syntaxe ont leurs règles et leurs lois, qu'il est très bon d'enseigner et auxquelles on doit la soumission, il est une autre puissance contre laquelle il est bien difficile d'entrer en lutte ouverte : c'est l'usage. La grammaire, dit-on, doit régenter jusqu'aux rois ; on ne voit pas pourquoi, en effet, un monarque, même absolu, donnerait l'exemple de l'insubordination contre un ordre de choses établi, préexistant, applicable à tous ; mais la grammaire elle-même n'est pas chose tellement stable qu'elle ne fasse souvent fléchir ses règles devant les changements économiques et sociaux ; elle a son histoire, ses phases, qui se continuent de nos jours, et nos neveux verront sans doute plus d'un coup de canif porté à ce contrat passé entre la science et l'humanité. On peut en dire autant du dictionnaire : celui du xvii^e siècle n'est plus le nôtre, et dans deux cents ans ce dernier se sera lui-même bien modifié. L'usage toutefois n'est pas un maître souverain dont il faille accepter sans protester toutes les décisions. Il fait, dit Vaugelas, beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, et beaucoup contreraison. Et Littré, travaillant à son dictionnaire, ajoutait : « L'usage est de grande autorité, mais il n'a pas conscience de l'office qu'il remplit : il est très susceptible de céder à de mauvaises suggestions, et très capable de mettre son sceau, un sceau qu'ensuite il n'est plus possible de rompre, à ces fâcheuses déviations. » Le philologue et le grammairien doivent donc s'efforcer d'empêcher les abus avant qu'ils ne prennent racine, avant que la prescription leur soit acquise. C'est le moyen de

conserver à la langue sa pureté, sa clarté et sa logique. C'est ce qu'ont fait les écrivains français des bonnes époques, lesquels, dit M. Bréal, recherchaient les problèmes et les difficultés de la langue française : élaguer les expressions impropres ou mal venues, faire la guerre aux doubles emplois, écarter ce qui est obscur, inutile, bas, trivial, telle est l'entreprise à laquelle ils se vouèrent avec beaucoup d'abnégation et de persévérance.

M. Deschanel, professeur au Collège de France, qui a fait une étude spéciale des déformations de la langue française, en reconnaît cinq catégories principales : les changements de signification, de prononciation et de forme, de construction et de tours, de genre et de nombre, enfin la création de mots mal venus ou surabondants.

I. *Changements de signification.* — Certains mots perdent peu à peu leur sens primitif et en acquièrent un autre tout différent ; à d'autres on laisse leur signification première et on en ajoute une nouvelle : c'est un tort, un vice de la langue, car de cette dualité peut naître la confusion. Le verbe *partir* (de *partiri*), a d'abord signifié séparer, partager, sens qu'il a dans les composés répartir, départir ; puis, comme pour se séparer on s'en va, on a dit *se partir* pour s'en aller, puis enfin *partir* sans pronom personnel. *Altérer* (de *adulterare*) veut dire proprement corrompre, gâter, falsifier ; et comme le tempérament s'altère quand on souffre de la soif, on a pris altérer dans le sens de produire la soif. *Enervé* marque un affaiblissement du système

nerveux et par suite de la sensibilité, c'est dans ce sens qu'on disait les *Enervés de Jumièges*; on le prend aujourd'hui dans le sens contraire, celui d'agacement, de surexcitation. *Emérite* a eu un sort semblable : *emeritus* désigne un soldat ou un fonctionnaire qui a fait son temps, qui a pris sa retraite ; on lui a ensuite donné, et sans aucune raison, le sens d'homme de mérite, expert en son art. Le mot *idiotisme* (de *ἰδιος*), veut dire locution ou construction propre à une langue, à une nation ; on le confond souvent avec idiotie, chose digne d'un idiot, et on dénature ainsi complètement le sens. M. Deschanel cite encore le mot *mouchoir*, pièce d'étoffe carrée dans laquelle on se mouche, et qui a ensuite servi à désigner l'étoffe de forme analogue que les femmes mettent sur leurs épaules : on dit très bien un *mouchoir de cou*, bien qu'il ne serve nullement à se moucher. Mais je crois qu'il ne faut voir dans cette extension d'un sens primitif qu'une figure de rhétorique, une simple catachrèse, comme lorsqu'on dit un cheval ferré d'argent, une feuille d'or, une plume de fer. La langue est pleine de ces expressions qui s'autorisent d'une analogie de forme, de couleur ou de destination, et aussi de l'insuffisance des mots consacrés par l'usage pour faire ainsi des emprunts qui n'enlèvent rien à la clarté ni à l'élégance.

II. Avec le sens, c'est fréquemment la prononciation et la forme des mots qui ont varié. L'*hierre* (de *hedera*) est devenu le lierre, et l'*oriol* le loriot. L'article s'est soudé avec le substantif, et on en a ajouté un de supplément. C'est par une transformation analogue que du

mot *or*, précédé de l'article *de*, on a fait *doré*, *dorure*. On peut y ajouter le mot *dindon*, primitivement poulet d'Inde, qui a fait par syncope et soudure de l'article *dinde*, puis *dindon*. *Hui* est un vieux mot qui signifiait *en ce jour*; on l'a trouvé trop court et on l'a allongé ainsi : au jour d'hui; en Normandie on dit plus brièvement *an'hui*; mais ce mot tend à disparaître. Enfin, quelques-uns y ajoutent en disant *au jour d'aujourd'hui*, ce qui, remarque M. Deschanel, fait sept mots pour un. La diphtongue *oi*, qui résulte ordinairement de l'*e* long des latins, s'est conservée dans les pronoms *moi*, *toi*, et dans plusieurs substantifs, tels que *roi*, *loi*, *voile*, *toile*; mais dans d'autres elle a perdu son orthographe et sa prononciation, comme dans *français*, *monnaie*, *raide*, *faible*, et dans les imparfaits des verbes, lesquels, au temps de Louis XIV, se prononçaient encore avec le son *oi*. Au grand siècle, du reste, l'orthographe et la prononciation de bien des mots n'étaient pas encore fixés : les poètes et même les prosateurs admettaient des variantes. Molière écrit indifféremment *je trouve* et *je treuve*. On disait également bien : *croyance* et *créance*, *royne* et *reine*, *carrefour* et *carfour*, *araignée* et *aragne*, *je verrai* et *je voirai* (cette dernière forme subsiste dans le composé *je pourvoirai*); de même pour *envoyer*, on a dit d'abord avec raison : *j'envoierai*, puis *j'enverrai*, qui est moins logique. Les mots dérivés ont souvent entraîné, dans l'orthographe, des modifications que rien ne justifie : *graine* a fait *grenir*; *vilain*, *vilenie*; *payer*, *péage*; *croire*, *créance*; mais pour ce dernier mot, la forme

croyance, plus régulière, a été conservée, concurremment avec l'autre.

Les dérivés sont souvent faussés dans leur forme, ce qui peut rendre difficiles les recherches étymologiques ; on peut être tenté de s'en tenir aux ressemblances : ainsi les mots *cordonnier*, *bienveillant*, ne viennent pas, comme on peut le croire, de *cordons* ni de *veiller* : le premier est une corruption de *cordouanier*, ou marchand de cuir de Cordoue, et le second s'est écrit d'abord *bien-veuillant*, qui veut du bien. Voici d'autres exemples de mots mal faits, pour lesquels la langue semble s'être laissé prendre à des analogies trompeuses : *septentrional* dérive très légitimement de *septentrio* ; mais son pendant méridional n'a pas de raison d'être dans sa finale, puisqu'il vient de *meridies* ; de même *Mérovingien* peut bien venir de *Mérovée*, mais on a voulu lui donner une rime avec le mot *Carlovingien*, que ne peut fournir *Carolus* ; aussi on le remplace maintenant par *Carolingien*, qui est un peu moins mauvais. Dans le même ordre d'idées, on prononce *plurier* par raison d'assonance avec *singulier*, tandis que le vrai mot est *pluriel*.

Le mot *confrérie* doit s'écrire *confrairie* : une *frairie* est, d'après Littré, une partie de bonne chère et de divertissement ; on a fait, en l'écrivant d'une manière inexacte, une réunion de *confrères*. Le mot *chère* lui-même, qui vient d'être cité, en vieux français voulait dire accueil : *bonne chère*, c'est bon accueil, bon visage ; on a confondu *chère* avec *chair*, et le pre-

mier de ces mots s'est employé dans le sens de bonne nourriture, mets abondants.

On s'est élevé avec raison contre la tendance toute moderne à créer des mots qui n'ajoutent rien au sens des phrases, ou qui ont des équivalents auxquels il faudrait s'en tenir; pourquoi *démissionner*, au lieu de *se démettre*; *concurrencer*, pour faire *concurrence*; *bénéficier*, pour *profiter*; *émotionner*, pour *émouvoir*? Parfois les mots ainsi créés en amènent d'autres doublement inutiles : *nation* a fait *nationaliser*, puis *nationalisation*; *social*, *socialiser*, puis *socialisation*; *règle*, *règlement*; d'où *réglementer* et *réglementation*; à quand *réglementationner*, demande M. Deschanel?

On a bien souvent agité la question de la réforme orthographique, et elle ne paraît pas encore près de sa solution. Avec les radicaux qui voudraient tout bouleverser, écrire comme on prononce, supprimer les inutilités et les illogismes, nous avons les modérés qui s'en tiennent prudemment à des modifications partielles, à des doublements ou dédoublements de consonnes, à des suppressions ou des rétablissements de traits-d'union, d'accents et de trémas. Cette réforme ne se fera jamais que très lentement, si elle se fait; il est bon d'en signaler avec persévérance les côtés pratiques et de réclamer sans relâche les concessions faciles à obtenir, et qui tendent à simplifier et faciliter l'étude de la langue.

Il est plus difficile de poser des règles invariables de prononciation, parce que chaque idiome a les siennes, qui constituent ce qu'on appelle *l'accent*; or, en France,

entre le Breton et le Lorrain, le Flamand et le Provençal, nous possédons un certain nombre de ces idiomes, qui sont loin de s'accorder sur la valeur relative des lettres et des syllabes. Demandez votre route à un Toulousain ; vous pourrez entendre une réponse comme celle-ci : « Allez jusqu'au bâtiment jone qui est devant vous et suivez tout droit ; otrement, vous pouvez prendre le chemin à goche. » Le Méridional fait brèves les consonnes sur lesquelles l'homme du Nord traîne et appuie ; il prononce avec *é* fermé les mots où l'*e* est ouvert : un *paqué*, boire du *lé*, produire son *effé*. Au contraire le Franc-Comtois emploie des *é* ouverts dans les finales où l'*é* est fermé ; le Breton met des accents sur tous les *a* ; l'Auvergnat remplace le *c* doux par *ch* ; le Gascon confond les *b* et les *v*, comme l'Alsacien les *p* et les *b*. Je ne fais pas la guerre aux accents provinciaux : il en est même qui sont loin d'être désagréables à entendre, mais il se passera du temps avant que tout le monde en France parle de la même manière, et il est à remarquer que la prononciation n'a pas été sans influence sur la formation du langage, parce que, en maints cas, on a écrit comme on prononçait.

Ce ne sont pas seulement, du reste, les accents de terroir qui différencient la prononciation : des usages, qu'il est difficile de justifier, font varier, selon les mots, la valeur d'une même consonne ou d'une même diphongue. On dit : un *mauvais taudis*, une *grösse cosse* : le corps du prélat fut descendu dans la *fósse* avec sa *crosse*. Pourquoi met-on des accents aigus aux finales en *ège*, qui pourtant se prononcent avec *e* ouvert :

collège, solfège, liège; et pourquoi beaucoup de personnes prononcent-elles *cahiet*, alors qu'elles disent *papier*?

III. — Ce qui se perd encore plus que le sens des mots, dit M. Deschanel, c'est le sens des constructions et des tours; or, c'est précisément à l'emploi de ces tours qu'on distingue les gens qui savent la langue de ceux qui l'ignorent. On peut donner de nombreux exemples de ces déviations du sens par l'emploi de mots ou de tournures impropres.

Il m'en souvient est une ancienne tournure bien française et venant du latin *id mihi subvenit*. On y a substitué incorrectement : *je m'en souviens*, et par analogie avec ce verbe pronominal, on a dit : *je m'en rappelle*, ce qui est un barbarisme.

Rien moins signifie en français *point du tout*, mais on a pris aussi ces mots avec le sens de *rien moindre, pas moins que*, et la même expression se trouve avoir ainsi deux significations opposées, ce qui est un vice de la langue.

On emploie couramment la locution : *il n'y a pas que*, pour signifier le contraire de : *il n'y a que*; c'est à tort; les anciens écrivains donnaient, avec raison, la même valeur négative et restrictive aux deux tournures, et le mot *pas* que nous introduisons dans l'une d'elles ne saurait suffire pour retourner le sens de l'affirmative à la négative. Il faut donc condamner l'expression : *il n'y a pas que cela*, avec sens négatif, et y substituer celle-ci : *il y a autre chose que cela*.

Les constructions : *je crains qu'il ne vienne*; *il*

est plus savant que vous ne pensez, sont vicieuses ; c'est un latinisme inexactement reproduit : *timeo ne veniat*, mais dans cette phrase, *ne* a le sens de *de peur que*, et nous en avons fait une négation qui n'a rien à voir ici.

Les tournures : *aimer à ce que...*, *de manière à ce que...*, *demandeur à ce que...* sont incorrectes et de plus alourdissent la phrase : il y a là au moins deux mots à supprimer.

Dans le but de est passé en usage, mais n'en vaut pas mieux. On n'est pas dans un *but*, dit Littré, car si on y était il serait atteint. Il faut substituer au mot *but*, *dessein* ou *intention*.

IV. — Certains substantifs ont changé peu à peu de genre. Il est vrai que pour plusieurs d'entre eux le genre était indécis il y a deux cents ans. Quelquefois le mot primitif a un genre et ses composés en ont un autre : *une sphère*, *un hémisphère*. *Horloge* et *losange* après avoir été du masculin sont devenus féminins, on ne sait pourquoi ; c'est l'inverse pour le mot *platine*, que Lavoisier féminisait. Je m'insurgerais volontiers contre la règle qui fait certains noms masculins au singulier et féminins au pluriel, ce qui conduit à des expressions bizarres comme celle-ci : « Un des plus belles orgues de France, un de mes plus chères délices. » Autre anomalie : l'épithète qui précède le mot *gens* se met au féminin, celle qui vient après, au masculin : il faut donc se résigner à dire : « Ce sont de bonnes gens bien malheureux. »

Des pluriels neutres en latin sont devenus en français

des mots féminins ; on s'est sans doute laissé tromper par la désinence en *a* : de *biblia sacra*, on a fait la Sainte-Bible ; *physica* (les choses physiques) devient la *physique* ; *festas*, *gestas*, *legenda*, la fête, la geste ou chanson de geste, la légende.

Offerenda, *communias*, *præbenda*, *recepta*, ont donné *offrande*, *commune*, *prébende*, *recette*. Nombre de substantifs ont été, sans changements, tirés des participes passés, soit au féminin : *des allées et venues*, *une battue*, *une prise*, *une suée*, *une saignée*, *une traversée* ; soit au masculin : *un écrit*, *un reçu*, *un couvert*, *un négligé*, *le levé du roi*, etc.

V. — Nous possédons un assez grand nombre de mots dont nous nous servons couramment et qu'à cause de cela nous sommes tentés de croire anciens, mais qui ne remontent qu'au XVIII^e siècle ; risqués et employés par des écrivains en renom, ils se sont introduits assez rapidement dans le langage ; tels sont : *bienfaisance*, *suicide*, *obséquieux*, *investigation*, *obligeance*, *vulgarité*. Ces mots méritaient d'ailleurs de rester, parce qu'ils sont commodes, expressifs, et n'ont pas d'équivalents. Mais on ne saurait en dire autant des néologismes que créent incessamment la langue parlementaire, le monde des affaires, et certaines écoles qui tiennent à se distinguer par l'originalité du langage : *majoration*, *agissement*, *baser* (pour *fonder*), *individualité*, *sentimentaliser*. Presque toujours c'est faute de connaître la bonne langue qu'on en invente une mauvaise. Par contre, nous devons regretter la perte d'anciens mots tombés en désuétude, que déjà

La Bruyère et Fénelon voyaient disparaître avec peine ; mais il faut ajouter que plusieurs de ces mots ont fait leur réapparition dans le langage. D'autres ont persisté, mais avec des sens modifiés ou atténués : *gêne*, *ennui*, signifiaient un état d'angoisse profond ; il y avait des *déplaisirs mortels* ; *soin* voulait dire *inquiétude*, etc.

M. Deschanel, après avoir énuméré les principales déformations de la langue française, déplore l'abus qui est fait par les écrivains modernes de cette langue si belle que nous ont léguée les deux siècles qui précèdent le nôtre. Il la compare à un excellent instrument de musique gâté par des sauvages qui n'en connaîtraient ni l'usage ni le prix. La langue parlée n'a pas un meilleur sort ; l'expression exacte et mesurée semble incolore et insignifiante ; on la remplace par des exagérations ridicules ; on peut en conclure que la franchise et la sincérité s'altèrent en même temps. C'est donc faire une œuvre utile que de signaler les tentatives de corruption qui s'exercent contre une langue, en particulier contre la nôtre ; elle est pour nous un héritage dont nous devons défendre l'intégrité.

AU CONGRÈS DE MOSCOU

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Par M. le Dr BOUCHER

L'ORIENT-EXPRESS. — MARIENBAD. — VIENNE BUDA-PESTH

Le 4 août dernier, les voyageurs de Paris à Vienne se trouvaient forcés, par suite des inondations du Danube, de décrire au nord-ouest de la capitale de l'Autriche un interminable circuit pour franchir le fleuve insoumis qui, non content de sortir de son lit, avait cueilli au passage un certain nombre de ponts indispensables à la circulation. Désirant, pour me rendre au Congrès médical de Moscou, prendre le chemin des écoliers et le détour suggestif par Constantinople, il fallait accepter cette désagréable nécessité et allonger encore inutilement la route. *Dura lex, sed lex.*

Dans l'Orient-Express, on se lasse vite des paysages qui défilent avec une vitesse vertigineuse, et après avoir parcouru les journaux, à moins de dormir, on fait d'habitude assez facilement connaissance avec ses voisins. C'est tout d'abord un compatriote, un aimable officier de notre armée qui, après les préliminaires d'usage sur la pluie et le beau temps, les événements du jour, me parle de la guerre de 1870, dont les pays que nous traversons évoquent chez lui le douloureux souvenir. Il aurait fallu au début, dit-il, avec les troupes inférieures en nombre, mais très aguerries que nous avions, suivre le plan très pratique du Ministre de la Guerre, qui consistait à pénétrer hardiment sur le territoire étranger, à surprendre les Allemands avant la concentration méthodique de leurs forces et la réalisation d'une mobilisation parfaite. Celle-ci, une fois terminée, notre armée se trouvait dans une évidente infériorité. Enfin, après Metz et Sedan, la lutte ne pouvait, au point de vue stratégique et militaire, qu'aboutir à une défaite, et la prolonger c'était aggraver les conditions du vainqueur. Personne ne saurait contester cette vérité, mais était-il possible à un gouvernement provisoire, élu sous la poussée de l'indignation publique, après la capitulation, d'arrêter du même coup les hostilités et cette exaspération populaire générale, violente, irréfléchie, toute disposée à accepter cette formule simpliste : « Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses. »

Non, ce que l'Autriche avait pu faire après Sadowa était impossible à la France, et l'Empire, né d'un coup

d'État, n'avait pas l'autorité morale suffisante pour traiter des conditions de paix après le désastre. Il semble qu'il y a là un de ces enchaînements mystérieux dans lesquels les hommes n'agissent que comme des automates et qui rapprochent certains problèmes historiques, des règles précises de l'algèbre ou de la géométrie.

D'ailleurs, après les événements on est généralement très perspicace. Et maintenant le résultat le plus clair est qu'il faut en passer en pleine Lorraine, à Deutch-Avrécourt, par la douane prussienne. Devant aller plus loin que Strasbourg, nous subissons un examen assez discret, mais beaucoup d'entre nous s'étaient déjà couchés, et un citoyen de la libre Amérique se fâche tout rouge contre ce qu'il qualifie de procédés barbares et dignes d'un autre âge, pensez donc éveiller des voyageurs sous prétexte qu'on traverse une frontière !!! Heureusement qu'il est permis par la suite de prendre sa revanche. Le Rhin, le grand duché de Bade sont déjà loin que nous dormons encore.

Dans la splendeur d'un ciel sans nuages se découpent quelques beaux édifices et des blocs de maisons blanches sur une verdoyante colline; le temps de jeter un coup d'œil sur Stuttgart, la capitale du Wurtemberg, et déjà nous sommes repartis à toute vitesse pour Nuremberg où nous aurons notre premier arrêt sérieux, celui où l'on déjeune, question importante en voyage. La gare, toute crénelée et d'un aspect de vieille demeure féodale, nous suggère l'idée qu'il serait plaisant d'aller flâner un peu dans les ruelles de l'antique cité, qui a conservé

intact son cachet moyen âge, mais la patrie des joujoux de bois et des poupées, mérite mieux qu'une simple promenade entre deux trains, et le tour d'Europe dans ce temps si court d'un mois oblige à brûler les étapes.

La région que nous traversons ensuite est en pleine moisson. Dressées par tas de trois ou quatre, les gerbes d'avoine ou de blé offrent le sommet de la touffe incliné, de telle sorte que l'on dirait de loin, se prolongeant à l'infini, des groupes de personnages la tête penchée, dans l'attitude de la prière. A perte de vue des champs uniformes et plats, un véritable paysage de Beauce. Quelques collines boisées forment un cercle noir aux limites de l'horizon, et toute cette campagne semble noyée dans le rayonnement d'un soleil de feu. Pourtant de cette plaine, plutôt triste et desséchée, s'exhale comme une impression de vie intense, le témoignage de l'activité, de l'énergie, de la volonté humaines, qui ont transformé toute cette contrée en terres si fertiles et si productives.

Mon voisin, l'impatient Yankee, me détaille les incidents de la vie politique de son pays, que trouble surtout le renouvellement de l'élection présidentielle tous les quatre ans, avec changement et déplacement de tous les fonctionnaires, mais il écrase les Français en général en me vantant l'indépendance de ses concitoyens, l'abstention complète de l'intervention gouvernementale dans les questions de cultes, d'enseignement, de sociétés, etc., etc. Il y aurait bien à lui opposer certains abus, en particulier le chiffre grossissant de la pension des vétérans de la guerre de Sécession, ce à

quoi il pourrait m'objecter une situation analogue pour les pensionnés du 2 décembre. Ce serait alors une pure discussion politique et il n'y a pas de doute que nous ne saurions être d'accord; mieux vaut donc parler d'autre chose, par exemple de la délicieuse soirée qui succède à la chaleur accablante du jour, et nous descendons ensemble à Marienbad, où l'on arrive par une longue avenue ombragée de platanes, tandis que, dans la fraîcheur reposante de la nuit, s'élève, gracieux et monotone, le chant des cigales. La coquette petite cité est une réunion de villas, de chalets élégants au milieu d'une forêt de pins. Un énorme Kursaal, de spacieuses galeries pour les promeneurs, des établissements hydrothérapiques luxueux et des sources bonnes à peu près pour toutes les maladies, attirent le public select de l'Allemagne et particulièrement les cent kilos du monde entier. On les voit se promener d'un air mélancolique le long du minuscule ruisseau du parc, étriqués dans leurs robes ou leurs jaquettes, rêvant à ce bonheur intense d'atteindre à la fin du traitement, une maigreur respectable, et tous les jours on se pèse pour juger des progrès de la cure. C'est le triomphe de la balance.

Après une matinée de repos, nous voici à nouveau à travers la Bohême, sur la route de Vienne, qui coupe de longues étendues moissonnées d'un jaune clair, dont la monotonie est réveillée de loin en loin par de gros villages aux blanches tonalités. Les églises ont des clochers larges et arrondis de la base, affectant la forme d'une sorte de panse ventrue qui fait déjà pressentir les dômes de l'Orient. A midi, l'appel des cloches

se répondant de hameau en hameau, nous poursuit de ses vibrations aux timbres variés à demi-éteints par la distance : c'est l'heure de la prière, l'*Angelus*, et des groupes de paysans évoquent dans nos souvenirs le gracieux tableau de Millet. Puis des bois très denses, très sombres se déroulent pendant des kilomètres.

L'horizon s'étend : Pilsen dont la bière est renommée apparaît et fuit comme dans un songe. Voici le fastueux château des Schwarzenberg dans le cadre d'un site pittoresque, et déjà nous laissons derrière nous la Bohême à peine entrevue. La vigne commence à faire son apparition, elle grimpe le long de coteaux insignifiants qui jalonnent la vaste étendue sans limites, et derrière lesquels brille un ruban argenté qui grossit rapidement : est-ce un fleuve ? un lac ? Non, nous sommes seulement dans la zone des inondations. Rien ne serre le cœur comme le spectacle de tout l'effort perdu. La Kamp, affluent du Danube, a couché les avoines, emporté les gerbes qui flottent tristement. Les rivières, les ruisseaux grossis, charriant une eau jaune limoneuse, s'engagent avec un mugissement inquiétant sous les ponts de la voie, et notre marche se trouve considérablement ralentie.

Le flot a dû venir vite, car, en de nombreux endroits, les tas d'épis fauchés et soigneusement alignés sur le sol ont été à moitié recouverts, et dans une nuit tous les espoirs des malheureux habitants de la région se sont trouvés anéantis. C'est le pain de l'hiver, le repos bien gagné du vieillard, l'éducation des enfants engloutis en quelques instants.

A New-Aigen, le spectacle est grandiose, le Danube que nous franchissons ressemble à une mer immense, et si cette terrible crue n'était la source de tant de douleurs, d'angoisses et de larmes, notre admiration serait sans réserves devant un aussi majestueux panorama.

Sur la rive droite, le long de la voie, la route avec ses arbres, ses becs de gaz régulièrement alignés, disparaît en partie sous le fleuve, et le soleil se couche à notre gauche en se plongeant dans un véritable Océan. La nuit tombe lentement sur cette masse liquide, tandis qu'à droite le donjon d'un vieux burg démantelé retient quelques instants à son sommet les derniers rayons de l'astre lumineux : c'est Tannenberg, le Saint-Cloud des Viennois ; de vigoureux coups de sifflet font résonner les voûtes où s'engouffre le train, et quelques secondes après nous sommes dans la gare Terminus de François-Joseph : FRANZ JOSEPH BAHNHOF.

Sans entrer dans la description de la capitale de l'Autriche, que tant de nos compatriotes rouennais ont eu l'occasion de visiter et d'étudier, peut-être quelques remarques sur ce qui nous a le plus frappé ne seront point sans intérêt. Tout d'abord c'est la Cathédrale de Saint-Etienne, le cœur, le centre de la ville vers laquelle se dirige l'étranger. Comme la plupart des anciens édifices religieux, elle a été élevée par jets successifs, par poussées, et l'ensemble est assez bizarre comme style avec son mélange du portail roman, surchargé de bas-reliefs, ses deux tours de l'Aigle et de l'Evêque, la nef du xv^e siècle et les fenêtres ogivales du gothique flamboyant. Peut-être la grande toiture en

tuiles de couleur contribue-t-elle à rendre le tout plutôt lourd, massif et écrasé, malgré d'admirables détails de sculpture.

L'intérieur est obscur et l'abondance des autels adossés à chaque pilier nuit à l'effet harmonieux, l'attention se trouvant attirée par trop d'objets à la fois. Les trois nefs, de hauteur égale, ne produisent pas non plus une impression saisissante ; en revanche le monument de Frédéric III, en marbre rouge et blanc surmonté de nombreux blasons, et ses petites statuettes finement sculptées, est un véritable bijou artistique, exécuté par Lerch en 1513, et offrant toutes les finesses des œuvres analogues de la Renaissance. La chapelle du prince Eugène de Savoie frappe par une remarquable simplicité, celle qui convient aux soldats. Une particularité ne manque pas d'intérêt pour le médecin, c'est que les précautions hygiéniques que recommande habituellement notre honorable corporation sont prises ici d'une façon assez complète, et la chose est trop rare pour ne pas être notée en passant (1).

Après la vieille église, le *Freiung*, l'ancien Forum, la place actuelle du marché, est l'un des coins les plus curieux de la cité. Le coquet palais *Sina* a été bâti à l'endroit même où s'élevait le prétoire romain, la résidence du gouverneur, où probablement mourut Marc-Aurèle, en l'an 180 de notre ère.

La promenade principale des Viennois, le *Ring*, un

(1) Quand on se sent le courage de grimper en haut des clochers, on aperçoit au loin l'île de Lobau, les champs de bataille de Wagram et d'Essling.

large boulevard ombragé, a pris la place des anciennes fortifications, contre lesquelles étaient venues se briser, en 1529 et 1683, les armées turques de Soliman II et de Kara Mustapha. Sobiesky et le duc de Lorraine, en délivrant à jamais l'Europe de cette menace continue le 13 septembre 1683, rendirent à la civilisation le même service que Charles Martel, en 732, dans les plaines de Poitiers.

Du pont de Marie-Thérèse, en suivant cette magnifique voie, on aperçoit successivement l'église votive élevée en 1853, dans le style gothique flamboyant comme remerciements à la Providence pour la façon miraculeuse dont François-Joseph avait échappé à une tentative d'assassinat. L'Hôtel-de-Ville, en gothique allemand, produit un heureux effet de perspective au milieu de toutes les constructions un peu uniformes, et vis-à-vis le théâtre de la Hofburg, plus loin le palais impérial et les musées, offrent, pour la plupart, l'aspect des monuments de la Renaissance italienne, à toiture aplatie et à galeries. Un temple grec d'un style sévère abrite le Reichsrath, et ce qui clame tout autour de ces édifices gracieux et le long de cette splendide promenade, c'est la végétation à profusion, ce sont les arbres, les jardins que l'on rencontre à chaque pas, avec de nombreuses statues, parmi lesquelles on admire surtout celle de Marie-Thérèse groupant autour d'elle tous ses généraux et ses hommes d'État. Les bronzes et les marbres qui représentent Radetzky, Schwartzemberg, l'archiduc Charles, le prince Eugène, ou les empereurs, l'illustre Mozart, contribuent à toute cette déco-

ration, et l'on éprouve un plaisir infini à errer au hasard, pour la seule satisfaction des yeux et d'une promenade artistique.

La caserne de François-Joseph, près de l'énorme couvent des Dominicains, à l'extrémité du Ring, est une véritable bastille, avec créneaux, meurtrières, plates-formes d'où l'on n'a jamais mitraillé personne. Malgré notre vif désir, il nous est impossible de visiter les tombeaux de la famille impériale à l'église des Capucins, où reposent les impératrices Marie-Thérèse, Marie-Louise, et l'archiduc Rodolphe, pas plus que le palais de l'empereur. « Revenez à quatre heures, nous dit en ce dernier endroit le portier, homme obligeant s'il en fut, surtout dans les pays allemands; Sa Majesté part d'habitude à ce moment pour Shônbrunn, et vous pourrez entrer. » Mais, par l'effet d'une mauvaise chance, à quatre heures et demie, François-Joseph était toujours dans son cabinet de travail, et plusieurs aides de camp, en grand uniforme, coiffés d'un énorme bonnet à poil, comme nos anciens grenadiers, montaient toujours la garde au pied de l'escalier qui conduit à ses appartements. Il faut en prendre son parti.

Vraiment, le pauvre empereur a besoin de travailler pour maintenir l'unité de ce grand pays où l'on parle couramment douze langues différentes : hongrois, polonais, tchèque, ruthène, roumain, slavons, croate, slovaque, serbe, bosnien, italien, allemand, ce qui, paraît-il, en temps de manœuvres, complique singulièrement la tâche des officiers du grand état-major.

Et malgré ces conditions défavorables, l'Autriche ne

semble pas aussi près d'un démembrement que voudraient nous le faire croire les publications de son puissant allié de l'Allemagne du Nord, qui nourrit l'espoir, et ne s'en cache pas, de saisir une bonne part des dépouilles.

Telle n'est point l'opinion générale en Russie, et ces quelques extraits d'un remarquable article publié récemment par M^{me} Novikoff, l'écrivain bien connu, dans la *Fortnightly Review* sont de nature à calmer les appréhensions des alarmistes. L'auteur représente le grand empire du Nord comme le médecin qui panse les malades de l'hôpital européen, parmi lesquels il y en a de dangereusement atteints, comme la Turquie. « Mais quant à l'Autriche, la meilleure preuve qu'elle se trouve en présence d'un péril immédiat, est son rapprochement de Saint-Petersbourg. En bon état de santé, elle s'est permis quelques flirtations avec l'Allemagne, l'Italie; soudain, les nuages s'amassent à l'horizon, alors elle revient précipitamment consulter son mentor russe. C'est un très vieux client, un de nos plus anciens, et le fait d'avoir été si longtemps entre nos mains nous met à même d'envisager avec sang-froid les symptômes inquiétants qu'elle présente actuellement. Seul, un nouveau docteur appelé une première fois, s' imagine qu'un moment de faiblesse est un inévitable précurseur de dissolution. Pas du tout, nous connaissons mieux le patient. L'Autriche a déjà eu des attaques semblables auparavant. Nous l'avons déjà délivrée, et elle espère, à juste raison, que nous en ferons encore autant. »

Bien que fortement bouleversée par les questions de

race et de langage, d'antisémitisme, l'Autriche possède des ressources considérables, une très belle armée, sa situation en Orient devient prépondérante et elle sait, à l'occasion, mieux que nous, hélas ! imposer ses volontés. Vienne paraît destinée, plus que toute autre ville de l'Europe, par sa position centrale exceptionnellement favorable, à devenir le grand marché d'Occident, et quand la Turquie aura été partagée, c'est elle qui doit recueillir le plus grand bénéfice de cette liquidation.

Puis, de tous les peuples du monde, c'est un des plus sympathiques et des plus gais. Il faut parcourir le Prater, le Bois de Boulogne de cette riante capitale, un soir de fête, ou par une après-midi bien ensoleillée de la belle saison. Partout se succèdent des groupes animés, les cafés, tavernes, regorgent de monde ; promeneurs, oisifs, dames élégantes, passent dans de luxueux équipages, des ménages ouvriers sont installés à de petites tables, et, moyennant quelques kreutzers, prennent leur modeste repas arrosé de multiples « mass », mesures d'une bière blonde, légère et mousseuse, d'un goût exquis. De tous côtés résonnent les orchestres de violons et de violoncelles, jouant des airs sautillants, légers, dans lesquels prédominent les motifs favoris de Strauss. A quoi bon se préoccuper d'événements qui n'arriveront peut-être jamais ! Acceptons simplement les bienfaits de l'heure présente.

Cette note, qui se reflète sur les visages de cette foule, est peut-être la plus sage et la plus philosophique.

Et l'immense parc s'étend à l'infini, avec toutes sortes de marchands en plein vent, de boutiques, d'échoppes

bondées de curieux, de militaires appartenant aux diverses armes, parmi lesquels on remarque les bosniaques mahométans, coiffés du fez turc, à l'allure martiale, très fiers qu'on leur ait confié la garde de la ville, à eux les descendants des envahisseurs, les petits-fils des soldats du Sultan.

Partout, sous les bosquets, dans les grandes allées, des enfants prennent leurs ébats en poussant des cris joyeux, sous l'œil des mères ou des gouvernantes. A côté, les traditionnels chevaux de bois, et les mille amusements des fêtes foraines, sans oublier la roue géante qui monte des wagonnets à cent mètres de hauteur.

Dans un coin, on a reconstitué une partie de Venise avec ses palais, ses ponts, ses places, ses gondoles qui conduisent des troubadours, des chanteurs et des damoisselles en costume du xvi^e siècle. Le succès prodigieux de cette entreprise, ayant d'ailleurs un véritable cachet artistique, montre combien tenait au cœur du pays la possession de cette reine de l'Adriatique, qui, peut-être plus que Trieste, si elle se trouvait entre les mains d'un peuple riche et puissant, ouvrirait à l'Allemagne entière un débouché considérable sur la Méditerranée et pourrait reprendre une partie de son ancienne splendeur.

A l'entrée de la ville, près du Prater, une colonne rostrale rappelle la brillante victoire de l'amiral *Tégethoff*, de glorieuse mémoire ; les Autrichiens en sont d'autant plus fiers, que depuis don Juan d'Autriche, ils n'ont guère eu d'illustration maritime que celle-là.

L'on regrette d'être obligé de consacrer si peu de

temps aux riches musées, à la galerie de peinture, à la collection d'antiquités, à l'Académie, à l'Albertina, à la collection Lichtenstein, qui nécessiteraient des visites répétées et un séjour prolongé, et en quittant cette ville superbe qui plaît tant aux Français, on conserve l'espoir d'y revenir pour faire plus complète connaissance, on lui dit au revoir et non adieu, comme à certaines cités moroses et tristes. Ici, partout les habitants vous laissent l'impression de gens polis, aimables, courtois, et l'on ne peut s'empêcher de songer en s'éloignant que si nous avons été ennemis toujours généreux et chevaleresques les uns avec les autres, nous avons eu pour alliée fidèle la vaillante Marie-Thérèse contre l'ennemi commun, la Prusse, qui a triomphé à Sadowa comme à Sedan. Des malheurs semblables devraient rapprocher les peuples comme les hommes. Puis, c'est la gracieuse figure de Marie-Antoinette, dont la beauté, les infortunes et la triste fin montrent, plus qu'aucune vie humaine, la fragilité de toutes les gloires et de toutes les grandeurs; Marie-Louise, la radieuse impératrice que nos pères ont acclamée dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa grâce, au milieu des enivrements de la victoire.

Aussi, l'on se laisse aller à espérer de l'orientation autrichienne vers la Russie, que nos deux nations reprendront cette amitié du temps de la grande impératrice.

La locomotive lance des bouffées de fumée, les ressorts d'acier craquent bruyamment, les battements de l'hélice scandent le temps de ces réflexions. La plaine sans fin a repris sa monotonie. Voici la célèbre Leitha.

qui divise l'empire et partout un paysage désolé d'inondations. Sur la droite, Gran dresse son dôme géant qui semble émerger du milieu des eaux. Une famille hongroise envahit le compartiment, père, mère, enfants roulent des cigarettes, et tout le monde fume à qui mieux mieux, si bien qu'on ne voit plus personne au milieu d'un nuage épais.

*
* *

En approchant de Pesth, les cultures sont de plus en plus variées. La méthode intensive, l'engrais artificiel, les labours profonds doivent être employés avec une science parfaite et les derniers progrès appliqués.

La capitale de la Hongrie fait l'effet d'une de ces villes américaines poussées en quelques années. Tout frappe par les dimensions : grandes rues, larges avenues, ponts énormes, immenses édifices. Il semble que ce peuple, relativement jeune dans notre vieille Europe, ait voulu faire mieux que ses devanciers, ou ait agi sous l'effet d'un peu de jalousie à l'égard de ses aînés.

Rien d'agréable comme de monter ou de descendre le Danube en bateau et d'admirer le panorama des deux rives ; vers Pesth, des quais superbes ombragés, avec des palais majestueux : le Reichstag, que domine sa tour centrale en gothique flamboyant, et ses nombreux clochetons, la verdoyante île Sainte - Marguerite, rendez-vous du monde élégant, de hautes maisons, le Redoutengebäude, l'Ungarische, l'Assecuranz Gesellschaft, l'hôtel Hungaria, etc.

A gauche, les terrasses du Palais-Royal, dont les

toits à galerie et les bâtiments se découpent en nuances claires sur le fond sombre et verdoyant des bosquets.

C'est là notre première visite, et il nous faut traverser une série de salons blanc et or, assez maigres comme décoration, en revanche François-Joseph à tous les âges, et quelques bons tableaux, parmi lesquels celui du couronnement, où le comte Andrassy est représenté, criant d'une façon impressionnante : « Vive notre Roi ! » Peut-être l'artiste a-t-il exagéré le geste, de telle sorte que le mot crier n'exprime pas suffisamment l'idée.

Une remarque commune à tous les étrangers à Budapesth, c'est qu'il est assez difficile d'être compris si l'on parle allemand.

Même les sergents de ville, avec leur chapeau tyrolien en cuir bouilli et leur coquette aigrette blanche, vous font leur plus aimable salut, mais ne trouvent rien à vous répondre si vous leur demandez un renseignement dans la langue de Goëthe et de Schiller.

On a presque autant de chance de rencontrer quelqu'un connaissant le français. D'ailleurs, au Palais-Royal, la difficulté est tranchée; l'appariteur de la cour, vulgairement le concierge, va-t-il s'exprimer en allemand? cela froissera les habitants du pays. En hongrois? non, car les Autrichiens de passage seraient mécontents. Il emploie donc la langue diplomatique, qui lui semble aussi familière qu'à tous nos compatriotes, ses collègues ès-loge.

Quand on sort de cette demeure princière assez banale pour parcourir les jardins, on aperçoit, dominant

le château, la sombre masse de la forteresse qui couronne toute la colline, cauchemar des Hongrois, devant laquelle sont tombés leurs plus vaillants soldats en 1849, et dont le monument prétentieux de Hentzi rappelle le pénible souvenir pour leur amour-propre national et particulariste (1).

A quelque distance, dans le voisinage, l'église de Saint-Mathias, construite en style roman au XIII^e siècle par le roi Bela IV, et nouvellement réparée, évoque les profanations des Turcs, auxquels elle servit de mosquée pendant cent cinquante ans. C'est pour effacer à jamais la trace de cette souillure que, sur la haute tour qui domine au loin le cours du Danube, on a mis les armes vengeresses de Mathias Corvin. Les Hongrois peuvent se rassurer, jamais plus les flottes ottomanes ne remonteront jusque-là.

Enfin, près du fleuve, les magnifiques bains publics Kaiserbad, Saint-Lucasbad, Blocksbad, Brücksbad, où de larges piscines, à la température de 22° centigrades, permettent à un public, sans cesse renouvelé, d'apprécier les bienfaits de la natation, et si l'on mesure le degré de civilisation aux habitudes de propreté, les habitants de Buda-Pesth sont certainement en avance sur le reste de l'Europe.

On revient à la rive gauche par un pont suspendu de 380 mètres, l'un des plus longs du monde. Tous les guides conseillent de suivre en voiture la rue Andrassy,

(1) Tout dernièrement une décision impériale a décidé l'enlèvement de cet édicule qui semblait une provocation.

bordée à droite et à gauche d'hôtels somptueux, jusqu'au *Városliget*, parc de la ville.

Là, sur une île, au milieu d'une vaste pièce d'eau, s'élève le vieux manoir d'Hunyald, qu'on a reconstitué pour l'exposition du Millénaire, le tout d'aspect très moyen âge et romantique. Il ne manque au donjon que quelques costumes d'autrefois, et l'habillement de nos jours dépare ce cadre féodal.

Le musée est assez mal installé dans des salles petites, et à chaque étage il faut payer une taxe supplémentaire pour les diverses collections, antiquités, histoire naturelle, peinture. C'est là une mesure très pratique contre la bourse des étrangers, il est vrai qu'on a l'avantage d'être seul, les indigènes profitent des jours gratuits.

Parmi les objets les plus précieux, deux selles bourguignonnes du xv^e siècle, en ivoire finement travaillé, sollicitent tout d'abord l'attention, puis ce sont de nombreux souvenirs des Huns, les sabres historiques d'Hunyald et de Bathory, la tiare de Constantin Onomachos, l'un des derniers empereurs de Byzance, les clavecins de Marie-Thérèse et de Beethoven.

Et l'on songe que sur ce dernier instrument, dont les notes étouffées et sans ampleur résonnent comme la voix cassée d'une vieille, ont peut-être été improvisés le majestueux septuor, ces délicieuses sérénades, ces symphonies et ces sonates si harmonieuses qui resteront éternellement la gloire de ce maître incomparable.

Ce clavier, dans lequel a chanté l'âme musicale du sublime artiste, ramène à la décadence des choses d'ici-

bas, et c'est plutôt un triste spectacle que tous ces restes muets et détériorés par les années, rapetissant l'idée que nous avons des grands hommes, que nous entourons volontiers de l'aurole de l'idéal, et que notre imagination place toujours dans un milieu de choses belles, gracieuses ou grandioses.

La collection de toiles des peintres hongrois offre un sujet qui revient souvent : des Turcs contre lesquels luttent des magyars, des fermes qui brûlent, des massacres de vieillards et de femmes. C'est que cette lourde domination a laissé ici ses traces profondes dans l'esprit du peuple, et il faudra sans doute bien des années au génie de cette race pour secouer cette affreuse vision qui a pesé plus d'un siècle et demi sur son existence.

Un dragon français, de Neuville, et un officier autrichien, de Detaille, plus fini peut-être, mais moins crâne comme attitude, représentent à peu près tout notre art français. C'est mince !

La galerie Esterhazy comprend de bien remarquables compositions des écoles allemande, anglaise, espagnole, italienne, avec Luini, Cima de Conegliano, Titien, Le Tintoret, etc.

Buda-Pesth m'a paru la cité du luxe et de l'élégance, où l'on dîne au son des czardas entraînantes qu'exécutent des orchestres de violons et violoncelles, dont le programme se termine invariablement par la célèbre marche de Ragotsky, enlevée avec une véritable furia. Quelques paysans endimanchés portent encore le costume national, le bonnet de velours, les grandes bottes, la culotte collante et le dolman à brandebourgs, c'est

un rare souvenir national d'autrefois. Après deux journées, nous partons à la nuit pour Constantinople, à travers un pays désespérément plat que jalonne, à de longs intervalles, la petite lueur tremblotante d'une habitation. Nous roulons pendant des heures au milieu du profond silence des champs que trouble seul le battement rythmé de la locomotive.

Dans un demi-jour de pluie et de brouillard, on s'éveille à Belgrade, et la première impression est que nous sommes en terre russe.

Caractères et croyances russes, tout est modelé sur la grande nation voisine. C'est d'ailleurs ce que ces peuples ont de mieux à faire ; sans l'intervention du czar en 1876, ils étaient à nouveau incorporés à cet empire ottoman, qu'ils détestent et qui, depuis 1521, avait à tant de reprises et si cruellement affirmé sa conquête. Jusqu'en 1867, une garnison turque occupait la citadelle de Belgrade, épanouie depuis quelques années en une coquette cité, depuis qu'elle a secoué un joug déshonorant. De beaux boulevards lui donnent de l'air, de la lumière, et elle est à peu près entièrement débarrassée des ruelles et des échoppes orientales qui lui rappelaient le souvenir d'un passé de deuil et d'oppression brutale.

Toute la région est actuellement dévastée par les pluies incessantes qui amènent la crue de la Save. Les routes qui paraissent mauvaises sont embourbées, coupées de profondes ornières, et de loin en loin on aperçoit quelque charrette en bois à quatre roues, péniblement traînée par des bœufs.

Les principales cultures sont le maïs et le tabac. Les fermes assez rares affectent la forme d'un bloc carré que coiffe un toit pyramidal. Une porte unique donne accès dans un réduit éclairé par une seule fenêtre. Les habitants ont l'air misérable, assez mal accoutrés avec leurs vêtements en haillons : une sorte de jupon, rappelant vaguement la fustanelle grecque, leur tombe jusqu'aux genoux. De ci de là, des enfants gardent un pauvre bétail maigre, des chevaux décharnés broutent une herbe épaisse, sur laquelle tranchent des touffes de jonc, dans une plaine marécageuse et triste.

Ici, les clôtures des maisons sont incomplètes, disjointes : c'est l'abandon, la négligence ; les attelages restent exposés dans la cour à toutes les intempéries des saisons. On devine chez la plupart des habitants l'influence de cette religion fataliste de l'Islam, hostile au progrès, rebelle à l'effort dissolvant des peuples et des sociétés, conduisant à l'indifférence, à la paresse, à la ruine.

A mesure que nous avançons, ce caractère va s'accroître, mais la région se modifie, elle devient montagneuse, nous longeons la Morawa, dominée par des côtes escarpées.

A un endroit il nous faut descendre, les terres se sont éboulées par les infiltrations de la rivière débordée et le tunnel s'est effondré. Tout le monde prend valises, parapluies, et des porteurs de l'endroit, tout déguenillés, viennent offrir leurs services.

Il faut, paraît-il, avoir l'œil sur ses bagages, et cette excursion est assés comique comme aspect et par

le contraste de ces voyageurs dont quelques-uns portent le chapeau à haute forme à la dernière mode parisienne et semblent avoir quitté le boulevard la veille, tandis que la masse des paysans miséreux rappelle l'aspect des brigands, si nombreux jadis dans ces parages.

Enfin nous sommes, au bout de vingt minutes, de l'autre côté de la colline et nous reprenons le chemin interrompu. Un jeune diplomate des pays de la triple alliance, habitant, à son grand déplaisir, la ville des sultans, me raconte combien est pénible, pour des Européens, le séjour parmi cette population.

« Vous venez passer huit jours à Constantinople, ajoute-t-il ; dans ces conditions, cela vous fera l'effet d'être drôle, pittoresque, amusant, mais songez que pour nous autres, l'existence au milieu de ces brutes, dont les regards sont une continuelle provocation, est un véritable supplice, et il faut patienter, ruser, se draper dans sa dignité, dans les relations journalières avec des gens de mauvaise foi, pour lesquels la force est la seule loi, et qui, de par leur religion qu'ils pratiquent avec passion, doivent nous mépriser, » Et il concluait à peu près invariablement : « Quand donc le monde civilisé mettra-t-il fin à ce scandale permanent. »

J'avoue que ces renseignements ne me préparaient pas à pénétrer dans cette cité célèbre, avec les enchantements des poètes et des littérateurs qui ont traduit l'impression d'Orient, la vision du ciel bleu et de rivages gracieux, en faisant abstraction des indigènes dont ils n'aperçoivent que le côté original.

Voici Nisch, où la Tour des Crânes évoque les atrocités commises par les Pachas. Le peuple serbe a conservé pieusement, dans un véritable reliquaire vitré, les ossements des héros morts pour l'indépendance.

Avant Tsaribrod, on montre l'endroit où le prince Alexandre de Bulgarie écrasa l'armée serbe. Brillant officier, au point qu'on l'a peut-être justement comparé à de Moltke, il n'oublia qu'une chose, c'était d'obtenir l'autorisation de son puissant voisin pour entrer en campagne. Cet oubli diplomatique lui coûta sa couronne et lui valut de finir misérablement son existence à Vienne. Bientôt, dans la nuit, nous apercevons une lueur, c'est Sophia, et, vers deux heures du matin, un employé turc passe gravement dans les compartiments, juste le temps de nous réveiller et de jeter un coup d'œil discret sur les valises. On nous avait effrayés avec les sévérités de la douane du sultan. C'est peut-être, de toutes celles que nous avons dû subir, la plus accommodante. Il est vrai que nous avons plusieurs attachés d'ambassade et consuls parmi nous, et nous profitons de la franchise diplomatique.

Au matin, nous parcourons une contrée fort accidentée, mais inculte, broussailleuse, sauvage. A un coude de la voie, l'Orient-Express a été arrêté il y a quelques années et les voyageurs, après un emprisonnement de plusieurs jours, ne purent reprendre leur route qu'après que les familles et les représentants de leurs pays respectifs, eurent versé la forte rançon exigée.

La chose ne s'est pas reproduite depuis, et c'est sans

doute pour cela que les gendarmes turcs, à toutes les stations, ont en bandoulière, passée autour du corps, un rouleau de soixante à quatre-vingts cartouches, le grand seigneur ayant dû couvrir les indemnités et, en fin de compte, rembourser la forte somme demandée par les brigands; ce bon tour que lui jouèrent ses sujets lui sembla sans doute assez désagréable pour nécessiter par la suite un grand luxe de précautions. Au besoin, maintenant, on tirerait sur les voyageurs pour éviter tout complot.

La route fait de nombreux détours, si nombreux même qu'on pourrait en être surpris si l'on ne savait que le kilomètre a été payé 200,000 fr. au baron Hirsch, chargé par le Gouvernement ottoman d'établir ce réseau, et on comprend alors l'urgence de ce circuit fantastique.

La culture est bien délaissée dans toute la région, qui offre un aspect de désolation; de grandes cigognes s'envolent çà et là lourdement le long de la voie. Quelquefois émerge, dans un pli de terrain, un pauvre village aux chaumières recouvertes de paille et respirant la misère, la négligence et l'abandon. Dans l'après-midi, vers deux heures, apparaît soudain, vers la droite, une nappe d'eau bleue, c'est la mer de Marmara, où se balancent quelques barques à la voile carrée; nous saluons dans le lointain la côte d'Asie; toutes les conversations s'arrêtent, nous allons entrer dans la ville sainte de l'Islam. A gauche, une muraille massive avec ses tours carrées, régulièrement placées de distance en distance; elles sont intactes, telles que les ont laissées

les derniers empereurs grecs. Nous distinguons les pierres du rempart avec le soubassement de briques romain. Nous sommes déjà dans le faubourg, au milieu des maisons de bois avec petit balcon, des moucharabiés aux fenêtres grillagées, dont les volets sont soigneusement fermés. Mais cela c'est déjà un coup d'œil sur la vie turque, dissimulée aux regards de l'étranger, inquiète, soupçonneuse, jalouse du progrès et de l'évolution intellectuelle et morale, comme la comprend toute notre civilisation moderne.

La locomotive siffle, nous voici en gare, et sur le quai une foule de porteurs en fez se précipite sur nos bagages.

CONSTANTINOPLE

Le plus heureux hasard m'a donné comme compagnons de route deux Belges fort aimables, un confrère se rendant au Congrès de Moscou et son fils, photographe amateur émérite. En voyageur précautionné, le Dr C... a retenu d'avance son guide, qui nous attend au quai de la gare et doit nous éviter d'inutiles pertes de temps.

Pendant que les bagages prennent la direction de l'hôtel, il nous arrête tout d'abord à la mosquée d'Ydjiami. Là un vieux Turc, d'aspect assez malpropre, vêtu d'une espèce de grande pelisse en laine noire, le *caflan*, dont l'ouverture laisse apercevoir une culotte

bouffante, prolongée par des bas gris sale et de larges babouches rouges, nous accueille dès l'entrée.

C'est, paraît-il, un saint personnage fort attaché aux anciennes coutumes, autant que l'on en peut juger par les dimensions énormes de son turban, signe caractéristique de la foi religieuse intransigeante. Le visage assez avenant est encadré d'une énorme barbe blanche et les yeux noirs très vifs brillent d'un éclat particulier quand W..., notre interprète, lui montre les pièces blanches, précieux talisman qui va nous ouvrir l'asile sacré.

Par un long escalier de pierre on arrive à une vaste salle crépie à la chaux et d'une remarquable nudité, au dallage recouvert de tapis d'aloès, sur lesquels des fidèles sont assis les jambes croisées, ou étendus tout de leur long, nous regardant d'un air à la fois béat et indifférent. Mais ce n'est là qu'une apparence, et si nous quitions les affreuses sandales, avec lesquelles on se traîne plutôt qu'on ne marche ici, pour le bon plaisir de ces braves gens-là qui, eux, ne se déchaussent pas, ils se lèveraient de suite comme mus par un ressort pour nous insulter, sous prétexte que nous troubons leurs méditations ou que nous profanons leur sanctuaire, car ils ne perdent pas de vue un seul de nos mouvements.

Il faut que nous autres chrétiens nous n'ayions pas grande susceptibilité pour admettre que notre contact soit à ce point impur que notre pied ne puisse effleurer l'édifice voué à Allah.

Les théologiens de l'Islam, considérant que notre

argent est toujours bon à prendre, ont tourné la difficulté en nous astreignant à chausser ces énormes escarpins qui nous donnent une démarche ridicule, calment tous leurs scrupules et s'opposent à toute souillure.

Quelques petites salles ressemblant à des fumoirs bien décorés, revêtues de carreaux de faïence d'un beau bleu, surchargés de devises du Koran, garnissent la muraille coupée par de larges baies, d'où la vue s'étend agréable et reposante sur le coin le plus animé de la Corne-d'Or. Quel endroit bien choisi pour fumer un cigare après le repas, et il faut une dose particulière de piété pour que ces pièces confortables évoquent des idées de prière et de recueillement.

Au sortir de la mosquée on tombe dans un marché où l'on vend des pastèques empilées en tas volumineux, des bonbons de toutes les nuances de l'arc-en-ciel, des fritures et de petits pains. Celui-là, barbier en plein vent, repasse aussi les fez, grave opération dans tous les pays d'Orient ; des commissionnaires vous guettent et veulent à tout prix donner un lustre nouveau à vos chaussures ; quelques gamins, les mêmes partout, jouent autour d'une fontaine ; enfin un cafetier au milieu de la place a groupé plusieurs clients, assis de droite ou de gauche sur des caisses ou de mauvais escabeaux. Ces gens aspirent avec un sérieux imperturbable et une dignité olympienne les bouffées de tabac du narghilé, long tube en caoutchouc par lequel passe la fumée qui s'est purifiée en traversant l'eau d'un siphon, et ils dégustent leur café dans des tasses microscopiques.

La plupart portent les costumes les plus disparates que l'on puisse imaginer, mariant une jaquette ou un veston façon parisienne avec des culottes bouffantes à la zouave, ou bien une chemise de couleur à moitié recouverte d'une large ceinture de flanelle qui se continue par un petit juponnet genre fustanelle. Tel autre possède une sorte de longue robe de chambre, jadis bleue, avec des galons, usée, grossièrement rapiécée, tachée et trouée par places ; accoutrement complété par un pantalon acheté chez un fripier européen. Tous ont pour coiffure le fez rouge, et l'impression générale que vous produit cet amas de paresseux est celle d'un campement de bohémiens.

Couchés sur les marches de la mosquée de la sultane Validé, de l'autre côté de la rue, à la façon de lézards au soleil, ils semblent jouir de la vie d'une manière intense. Ils parlent peu, absorbés dans leur béate indolence, ou se mettent à crier et à rire aux éclats pour une bagatelle, comme tous les méridionaux. Ils sont figés là ainsi que l'étaient leurs pères, comme le seront leurs enfants ; grande tribu errante qui, par le hasard d'une victoire, s'est trouvée logée dans la demeure du vaincu. Leurs maisonnettes de bois à un étage sont la reproduction exacte de celles des Byzantins d'autrefois, exigeant un minimum de travail de construction. Ils en sont restés à l'an 1453, bien que l'exemple des Francs à Péra et à Galata leur ait surabondamment prouvé que dans une ville où il y a peu d'eau il vaudrait mieux construire en briques ou en pierres pour éviter les incendies qui sont continuels. Non, les aïeux

faisaient ainsi et c'est là le modèle immuable, ils demeurent insouciant du lendemain, sans préoccupations, mais aussi sans idées, et leur esprit évolue dans les limites d'une banalité stupéfiante, dominé par les principes étroits d'une religion qu'ils n'ont jamais songé à analyser ni à raisonner, encore moins à discuter.

Au tournant du chemin, nous débouchons au grand pont de Galata ou de la Validé, le point d'union de deux civilisations, ou plutôt de la barbarie avec Stamboul et du monde moderne représenté par les quartiers européens. Nos fiacres, rebut de Londres ou de Paris, craquent horriblement à chaque minute au passage de cette construction en bois inouïe, invraisemblable, fantastique, offrant par places de véritables fossés de trente à quarante centimètres de large par l'écartement ou l'usure de planches qui n'ont pas été remplacées ou bien des reliefs de poutrelles neuves, clouées telles que, pour combler une brèche, et malgré l'allure lente des chevaux, on éprouve des secousses si énergiques qu'on craint d'être projeté sur la tête de quelque piéton.

Vraiment ce pont est toute la Turquie. Il y passe au minimum dix mille personnes par jour; le peuple le plus pauvre, moins que cela, la moindre sous-préfecture ou petite ville d'un pays besogneux aurait soin de cette large voie de communication, si utile, indispensable même, payée plusieurs fois par la faible rétribution que l'on exige au passage. Mais non, ici tout cela restera dans cet état d'abandon jusqu'au jour où dans une tempête, après un orage, un coup de vent, les vagues auront brisé tout à fait une arche ou deux; alors il n'y

aura plus à reculer, il faudra en arriver à une réparation sérieuse.

En attendant il y circule la foule la plus bigarrée qu'on puisse contempler. Notons rapidement et dans l'ordre disparate où ils se succèdent, des portefaix en chemises démesurées, d'un blanc douteux, serrées à la taille, nu jambes, ayant sur la tête des poids énormes, des ballots de marchandises récemment débarquées ; la force de ces ouvriers qui vivent de pain, de légumes et de fruits et boivent de l'eau est extraordinaire et rien n'est plus exact que le dicton fort comme un Turc ; des femmes voilées tout en noir, des Arméniennes paraît-il ; de nombreux employés, fonctionnaires, élèves des écoles du gouvernement, sanglés dans des redingotes de nuances foncées à liseré rouge, à boutons dorés, marqués d'un croissant, européenisés dans la mesure du possible ; des marins en vareuse bleue, au col de toile rabattu ; un officier tout chamarré de décorations, sur un magnifique cheval arabe, nerveux et fin ; des Persans en haut bonnet de fourrure, avec pelisses retombantes jusqu'à de grandes bottes molles, deux ou trois poignards à la ceinture ; un capucin ; une patrouille montée, une dizaine de cavaliers ayant pour coiffure le chapska d'astrakan noir, la carabine chargée à la main, tout prêts à faire feu ; un somptueux équipage, un carrosse doré, conduit par un Albanais, dedans deux dames turques, le bas du visage couvert de mousseline, ne laissant apercevoir que le bas du front, les yeux, en robes de soie claire, dont on a la fugitive vision une seconde, par les portières à demi-closes. Ce nègre géant ;

en redingote, à côté du cocher, au riche veston brodé, est un eunuque, dont le regard ennuyé ne quitte pas le précieux dépôt confié à sa garde. Voici, en rang, des jeunes filles d'un pensionnat qui parlent français, avec deux religieuses de Saint-Vincent-de-Paul. C'est un va et vient continuel de gens affaires qui marchent sans tourner la tête, sans se préoccuper des voisins, gravement, suivant l'habitude orientale; c'est le mélange des peuples, la tour de Babel des nations avec un je ne sais quoi de désordre absolu, de misère, de fatalisme, un laisser aller qu'on ne retrouve nulle part à un tel degré. On a le sentiment d'une fin irrémédiable, d'un gâchis moral et matériel qui ne saurait se prolonger indéfiniment, et cela marche toujours comme une roue une fois lancée qui continue à tourner par le mouvement acquis.

A l'autre extrémité du pont nous sommes au quai de Galata, au milieu des cafés, des maisons de banque, parmi lesquelles le Crédit Lyonnais, dont l'inscription attire le regard; partout des magasins, des annonces, des affiches en français, apostillées du timbre du sultan.

A mesure que l'on monte, l'aspect de ville européenne s'affirme de plus en plus, on se croirait dans quelque coin de Provence; voici la poste française, la Banque ottomane gardée par des soldats, un bazar allemand obligé d'écouler ses articles en employant notre langue, la tour de Galata que surmonte une colonnade à l'italienne. Là, le guetteur hisse le drapeau rouge pour signaler la présence d'un incendie sur l'un des points de l'immense cité. Plus loin, l'ambassade russe, une véritable forteresse. Les maisons à trois,

quatre étages défilent dans leur invariable monotonie. C'est une autre race, une autre vie. L'activité, l'énergie, la volonté, l'ordre, la symétrie, sont des qualités communes à tous les peuples civilisés, et l'on oublie que nous avons entre nous des dissentiments profonds, des luttes, voire même des haines féroces, pour ne penser qu'à ce sentiment de satisfaction, cette agréable idée de retrouver là des hommes comme nous, des frères aux mêmes coutumes, avec lesquels on sera bien près de s'entendre.

Cette rue de Péra est interminable, elle n'offre après tout rien de bien différent : cafés, commerce, animation, aspect général de ce que l'on voit partout, si ce n'est un nombre anormal de chiens. Bien que très maltraités dans ce quartier étranger, ils sont les maîtres du pavé, et à chaque carrefour ils forment des groupes de trois ou quatre, couchés en travers de la chaussée. Sans abri, restant toujours dehors, ils ont leurs clients attirés, quelques maisons où on leur distribue les débris de la table. De couleur fauve, à poil ras, ils tiennent le milieu entre le bouledogue et le chien de berger et constituent une espèce à part à demi-sauvage.

Auprès de l'hôtel nous apercevons un des tramways minuscules qui font le service urbain et qui, par extraordinaire, jouissent de la faveur des indigènes. Notre installation sommaire aussitôt faite, nous retournons au grand trot vers le pont. Cette fois nous avons en face de nous le spectacle inoubliable de Stamboul dans toute la splendeur d'une après-midi bien ensoleillée.

D'un côté, à gauche, la pointe du vieux Sérail, au

piéd duquel stationne toute une flotte. Depuis les centaines de barques des mariniérs, la yole de plaisance, le yacht élégant, les bateaux-mouches, jusqu'aux énormes bâtiments des riches Compagnies maritimes russes, autrichiennes, françaises, qui sillonnent dans tous sens l'entrée majestueuse de la Corne-d'Or.

Dominant ce merveilleux panorama de la mer qui se prolonge vers la côte d'Asie, toute blanche à l'horizon, s'élèvent à droite, au milieu des palmiers, platanes, sycomores, et de cette étrange végétation d'Orient, les gracieux toits arrondis des palais, des musées, des anciens harems, tous groupés dans ce site, l'un des plus pittoresques du monde entier, qu'une muraille crénelée isole du reste de la ville, comme jadis l'oppidum de la vieille citadelle byzantine, sur laquelle les sultans avaient bâti leur fastueuse résidence, aujourd'hui délaissée.

Aussitôt le regard est attiré vers la coupole de Sainte-Sophie, que soutiennent d'épais contreforts d'un effet assez disgracieux, et en suivant la crête des sept collines de la cité des Constantins, c'est tout à coup un véritable éblouissement, une vision des mille et une nuits que ces dômes majestueux surgissant de tous côtés sur le ciel bleu. Tout d'abord c'est la Solimanié, que les poètes Arabes appellent la splendeur de Stamboul, et dont les minarets surplombent une quantité de palais, de casernes, de constructions modernes agglomérées, constituant le Ministère de la guerre, au milieu duquel se dresse, à la façon d'un phare immense, la tour du Séraskiérat, puis successivement, dans le loin-

tain les mosquées de l'Osmanié, de Bajazet, avec ses six minarets aigus, celles de Mahomet II, de Sélim, masses grandioses, écrasant tout de leurs voûtes géantes et miroitant au soleil dans leur merveilleuse blancheur.

Si l'œil cherche à creuser au-dessous, dans les amoncellements de maisonnettes, de bazars, dont la couleur, plutôt sombre, tranche sur celle de ces puissants édifices, il ne tarde pas à être arrêté par un nombre infini de minuscules clochetons, de minarets, de mosquées lilliputiennes indiquant des oratoires, des turbés, tombeaux de personnages sacrés de l'Islam, qui ont remplacé tous les couvents, les chapelles, toutes les églises des Grecs. De distance en distance de larges taches foncées, des bois de cyprès, des pins, indiquent les cimetières qui jalonnent cette étendue sans limites.

Les mosquées colossales vous attirent, vous séduisent, vous troublent profondément, on sent qu'il y a là quelque chose de particulier, une conception propre à tout un peuple, où l'individu, de même que l'habitation privée, se rapetisse, s'annihile, disparaît devant l'affirmation d'une idée qui absorbe le reste. *Allah est grand et Mahomet est son prophète*. Cette devise est la raison d'être des Turcs ! Cette prière reste imprimée sur Constantinople.

Notre-Dame de Paris, Saint-Paul de Londres, Saint-Pierre à Rome sont, dans des genres différents, des temples géants, mais en même temps bien ordonnés, artistiques, d'une architecture savante. Ils élèvent l'esprit, grandissent la pensée, mais ne l'anéantissent point par une comparaison disproportionnée. Ici le

sanctuaire par sa configuration spéciale s'impose seul à l'attention. Imaginez quelque chose comme les Pyramides, comme elles c'est un tombeau dans lequel se sont hypnotisés l'intelligence, l'activité, le génie, l'énergie de toute une race.

Ayant gravi cette colline du Vieux-Sérail, nous pénétrons dans les jardins pour visiter le musée installé au Tchenili-Kiosk. Quelle émotion de franchir cette enceinte mystérieuse, sacrée, redoutable, où s'exerçait jadis la toute puissance des grands seigneurs de l'Islam, des Mahmoud, des Mahomet II, des Soliman, des Sélims et des Bajazet.

Là nos aïeux envoyaient des ambassadeurs apporter, non sans appréhension, car ici la vie humaine n'était jamais en sûreté, les riches présents des rois de France. Quels sentiments devaient agiter ces seigneurs, descendants ou parents des chevaliers des croisades, plus ou moins alliés à ces vaillants soldats des ordres religieux militaires en lutte incessante avec le Croissant, en Syrie, à Chypre, à Malte, partout en Méditerranée; lorsqu'ils foulaient aux pieds les luxueux tapis d'Asie, de ces palais où la tyrannie la plus horrible qui se soit exercée dans l'humanité, multipliait les assassinats, les meurtres, les trahisons et les crimes de toutes sortes.

Plus d'une fois sans doute, sous leurs chatoyants manteaux de velours ou de taffetas, semés de fleurs de lys d'or, leurs mains serrèrent avec rage la poignée de leurs épées impuissantes, en présence de ces fêtes, de

ces orgies qui se terminaient fréquemment par des exécutions sanglantes.

Ici affluaient tous les potentats des extrémités les plus lointaines de l'Asie et de l'Afrique, tous les vizirs, pachas, effendis, cheiks, mouchirs, agas revêtus des plus superbes parures, aux armes de Damas incrustées de pierreries, aux turbans surchargés d'aigrettes de diamants et de bijoux précieux, objets d'art provenant des maîtres anciens de Ninive ou de Babylone, trésors hérités de tous les rois de Perse, d'Assyrie ou du pillage de Byzance.

Dans ce coin privilégié venaient s'entasser les richesses des radjahs de l'Inde, des princes chinois ou mongols, des peuples tartares et tout à la fois de l'Egypte, de l'Abyssinie, du Maroc, des côtes barbaresques et de l'Espagne. Jamais cour ne montra luxe plus grand de serviteurs, d'esclaves de toutes couleurs, d'employés, de domestiques, de pages, d'officiers, de fonctionnaires aux attributions multiples et compliquées dans l'attirail et les costumes les plus somptueux et les plus divers, au milieu du plus féérique décor de la nature.

En ces petits pavillons pleins de mystère et d'ombres dont nous apercevons quelques débris, était le harem du Grand-Turc, retraite pleine de merveilles conquises sur tous les peuples, où l'architecture musulmane avait multiplié les gracieux portiques, aux fines colonnettes incrustées de marbre et d'ivoire, les fontaines décorées d'arabesques, les boudoirs aux murs de faïence, aux dalles de marbre sculpté, séjour enchan-

teur pour des centaines de favorites, la joie et l'orgueil des sultans.

Tout auprès siégeait le Grand-Conseil, tous les jours en séance, pour examiner quelque plainte, pour entendre quelque accusation, sans cesse préoccupé d'un châtiment invariablement le même, la mort par le cimeterre des janissaires ou l'étranglement avec un lacet de soie, suivant la hiérarchie ou le grade des personnages.

Peu distrait par cette vue captivante de la mer de Marmara, des îles, de la côte d'Asie constellée de kiosques somptueux, de palais et de villas, chacun de ses membres ne songeait qu'à la délation qui pouvait l'atteindre, à cette sentence terrible, sans appel, irrévocable, suspendue sur sa tête comme sur celle du plus puissant ministre ou du plus humble cadi, et pleins de défiance, d'angoisse et d'inquiétude, incertains du lendemain, doutant de la faveur d'un maître capricieux et tout puissant, tous ne songeaient qu'à étudier leur visage, à composer leur maintien, à épier leurs collègues, tâchant de deviner leurs pensées secrètes, leurs soupçons, et sentant l'incertitude la plus poignante leur étreindre le cœur.

Jamais, sauf parmi les malheureux nègres abâtardis de l'Afrique centrale, aucune race intelligente n'a pratiqué à ce degré, à travers les âges, l'abaissement et la prostitution de toutes ses facultés aux pieds d'un homme, d'une créature incarnant un principe. A Constantinople l'esprit se refuse à concevoir la possibilité de ces paroles célèbres dans notre histoire qui résonnent

comme le choc de deux épées : Qui t'a fait roi ? Qui t'a fait duc ?

Seule la foule hurlante et indisciplinée des janissaires mécontents, a parfois franchi l'enceinte réservée, menaçant l'omnipotence du Grand Seigneur. On montre encore l'arbre énorme, un vieux platane au tronc géant, auprès duquel ils se réunissaient. Mais de telles explosions de la conscience humaine, cruelle humiliation du Padischah, leur valurent d'être un jour, et il n'y a pas quatre-vingts ans de cela, traîtreusement égorgés jusqu'au dernier, sur la place de l'Ok-Meïdan, le 15 juin 1826.

De tout ce passé d'orgueil, de bassesses, de vengeances, de débauches, de supplices sans nom, de mesquines jalousies, de haines féroces, il reste des pans de mur que l'incendie a épargnés, quelques kiosques dont la plupart sont abandonnés et conservent de bien rares souvenirs de la splendeur d'antan, au milieu de jardins superbes, aux arbres magnifiques et de plantes aux pousses vigoureuses proclamant le triomphe de cette force infinie de la nature à la beauté toujours nouvelle, à la sève éternelle, qui survit à toutes les faiblesses, aux décadences et à l'œuvre des hommes.

Là se sont étiolées les dynasties des Osmanlis baissant chaque siècle à l'étiage de l'humanité, comme ces empereurs maladifs de la Byzance des Grecs noyés, affaiblis, énervés dans cette atmosphère douce, embaumée où il semble que l'existence soit au-dessus du besoin et de l'effort.

Dans ce qui fut leur séjour de prédilection on a ins-

tallé un hôpital, une école de médecine et ce fameux musée dont on nous avait vanté les curiosités.

Certes, on ne nous avait point trompés, il y a là une œuvre de fière allure, où l'on retrouve l'inspiration de la plus brillante époque. C'est le tombeau d'Alexandre, découvert en Asie-Mineure, à Sidon. Des deux côtés du sarcophage de marbre, sont représentés les soldats du conquérant, vêtus de la chlamyde, des Asiatiques et des Galiciens, probablement les aïeux de notre race, coiffés d'un bonnet phrygien, une blouse nouée à la taille et les longs pantalons à plis, le braie des Romains. Tantôt ils luttent ensemble, c'est la guerre sans merci, le combat des archers de Darius contre les cavaliers macédoniens ; tantôt vainqueurs et vaincus se réunissent pour chasser le cerf et le lion.

Les mouvements sont pleins de grâce et de légèreté, les traits des visages purs et réguliers, et c'est là une des plus instructives sculptures de la période qui suit immédiatement l'apogée de l'art grec, où se reflète le génie d'un peuple laborieux et intelligent dont nous avons vu ailleurs (1) l'application, les efforts, la méthode, pour parvenir à la mise au point au fini de ces statues exquises, des Phidias, des Praxitèle et de leurs élèves.

Il y a là encore la tête de ce fameux serpent de Delphes que les Grecs après Platées avaient offert au Dieu protecteur Apollon, et sur lequel reposait le trépied de la Sibylle. C'est un bronze délicatement ciselé

(1) Excursion artistique en Grèce, 1897. (*Société normande de Géographie.*)

que l'empereur Constantin avait fait transporter sur la place de l'hippodrome, où le corps est resté à moitié enfoncé en terre.

Les Turcs, eux, n'ont rien produit. Ils n'ont que la ressource de se parer des dépouilles d'autrui. Si encore ils avaient conservé quelques débris de ces temples sacagés, de ces colonnes en marbres rares si patiemment travaillées, de ces objets de marbre, d'ivoire ou de bronze, sur lesquels avaient laissé l'empreinte profonde de leur talent, de leur inspiration, ces artistes incomparables qui, après la chute de l'empire d'Orient, vinrent créer en Europe le prodigieux essor de la Renaissance, ils auraient enrichi leur collection d'inestimables trophées.

Mais non, c'est encore un Allemand américanisé, Schliemann, qui les a dotés des précieux débris de Troie : colliers, vases en or et en argent repoussés, bijoux, statuettes, amphores, casques et armes, etc., dont l'intérêt est tel, qu'il justifierait à lui seul le voyage à Constantinople.

De nombreux savants ont rendu compte des détails de ces vitrines uniques au monde, aujourd'hui en possession de cette race de paresseux, éternels frelons butinant le miel longuement récolté au prix d'un dur labeur.

Et quand on se retire dans le ravissement, après avoir contemplé toutes ces richesses, on passe quelque peu indifférent à côté des palais, des mosquées, de cette délicate fontaine d'Achmed, non sans songer, sans quelque amertume, que ce sont des prisonniers chré-

tiens qui ont travaillé pendant des siècles à ces monuments, sous la menace du fouet ou du cimeterre.

Nous avons traversé le parvis de Bab Humayoun. A ce mur on exposait chaque matin les têtes fraîchement coupées de ceux qui avaient déplu au sultan, et dont les bourreaux avaient fait prompt justice.

Devant une large poterne de l'épaisse muraille, le guide nous arrête. C'est la porte du Canon, ainsi nommée d'une pièce d'artillerie, monstre pour l'époque, que les Turcs avaient installée et dressée tout juste en face au moment du dernier siège.

Là est tombé le dernier des Constantins, la tête haute, faisant vaillamment son devoir. Mais les Grecs décadents avaient perdu toute valeur guerrière, ils étaient envahis par le cosmopolitisme. Sous leur bannière combattaient des Gênois, des Pisans, des Latins, des Francs, des Vénitiens, des Espagnols, des Asiatiques, des nègres africains et même des Turcs disgraciés par Mahomet II. Comment diriger et inspirer cette cohue, surtout recrutée au moyen des troupes mercenaires ?

Pour adversaires, ces milliers de brigands qui couraient tous les chemins d'Asie, à moitié mourants de faim, sollicités par l'appât de l'or, des trésors innombrables d'une ville dont le luxe inouï grisait toutes les imaginations d'Orient, fascinait toutes les ambitions, exaltait toutes les concupiscences de ces chefs de tribus nomades. Byzance prise, c'était le partage des dépouilles du vaincu, le butin inépuisable, les belles esclaves grecques, ou la mort avec le paradis de Mahomet et les houris célestes.

Traître et félon vis-à-vis des croisés, dont il avait paralysé l'élan et la généreuse ardeur, devenu, par crainte pour lui-même, son ennemi le plus implacable, le Gouvernement de Constantinople n'avait rien à attendre des peuples européens qui, à la fin de la guerre de Cent Ans, assistaient indifférents au succès du Croissant, à sa marche envahissante et à la ruine des derniers vestiges de l'Empire romain.

Et au jour suprême, dans cette Sainte-Sophie, actuellement une des mosquées les plus vénérées de l'Islam, la foule tremblante des sénateurs, des princesses, des vieillards, des femmes et des enfants, des riches patri-ciens, des courtisanes couvertes de pierreries comme des icônes, attendait prosternée et en prières le résultat de la lutte sans merci dont les sauvages clameurs arrivaient de temps en temps à ses oreilles. Soudain, le flot de l'armée sarrazine se répandit dans les rues comme un fleuve immense convergeant vers la basilique, et ce fut une heure d'inexprimable douleur, d'angoisse mortelle pour tous ces malheureux dont la vie s'était comme suspendue, aux cris d'alarme poussés par les guetteurs de la coupole, annonçant la déroute des derniers défenseurs, lorsque, sous ces voûtes, où aujourd'hui encore nous entrons en payant, par protection, on entendit les coups de hache sinistres qui faisaient voler en éclats la grande porte couverte de lames de bronze (1).

Ivre de sang, excitée par la poudre, le combat, le

(1) Ce mode de protection existe encore sur la plupart des portes byzantines conservées dans l'édifice.

triomphe, cette multitude s'engouffra dans l'édifice religieux, tuant, frappant ces êtres inoffensifs et tremblants, paralysés par l'espoir d'une délivrance miraculeuse, et qui, les mains levées, imploraient la grâce et le pardon pendant que les cimetières s'abattaient impitoyables et que les bourreaux se partageaient les femmes éplorées, arrachant leurs colliers de perles et leurs diadèmes.

Mahomet II se hissant alors debout sur son cheval, imprima sur une colonne, à droite de l'autel, sa main ensanglantée, comme pour indiquer qu'en pénétrant dans cette église vénérée, il prenait possession définitive de la cité, et ses cinq doigts sont toujours restés marqués sur la pierre, horrible sceau que la piété musulmane s'efforce de maintenir, cruel emblème évoquant tout un passé de brutalité, de meurtres, d'oppression et de misères.

Aujourd'hui, nous n'avons pas la liberté de parcourir le temple; ce que les Anglais, les Russes, les Français tolèrent même pendant les cérémonies du culte, ici on n'a pas le droit de le faire chez ce peuple qui ne vit que par la permission et le désaccord de ses puissants voisins. C'est la *Kandili Guidgnié*, la fête des chandelles, qu'on célèbre en grande solennité en l'honneur du Prophète.

Toute une foule de femmes et d'enfants semble jouer et prendre ses ébats sous la voûte imposante de ce spacieux vaisseau que nous ne pouvons examiner que du haut de la galerie.

Ici un prédicateur a réuni quelques fervents autour

de lui, des mères accroupies sur des tapis donnent des gâteaux à leurs bébés qui courent et jouent auprès d'elles; des fidèles sont couchés semblant dormir, quelques-uns paraissent marmotter une prière en se baissant et se relevant alternativement. Tout ce monde-là crie, babille, jacasse, rit, chante, on dirait une foire sous ces sévères arceaux romans qui ont entendu résonner les chants liturgiques graves des premiers chrétiens et dont chaque bloc de pierre des gros piliers centraux recouvre des ossements de martyrs.

Comment de tels tziganes peuvent-ils rester en possession de ce temple sacré pour toutes les nations d'Europe et comment n'a-t-on point exigé, comme pour le Saint-Sépulcre de Jérusalem, sa restitution à un culte chrétien?

De grands lustres, inégaux comme forme et comme grandeur, pendent du haut de la nef avec des rangées de bougies qui, ce soir, constitueront un éblouissement; des cartouches énormes, de neuf mètres de diamètre, disgracieux ronds de papier cartonné, décorés d'inscriptions en caractères arabes, ressemblant à des serpents contournés et célébrant Allah, défi à l'art et au bon goût, attirent l'œil violemment au milieu de ces merveilleuses colonnes en marbres rares et sous cette gigantesque coupole où brillent encore les anges aux ailes d'or et les mosaïques byzantines grossièrement badigeonnées dans le bas de l'édifice.

Une descente de lit quelconque accrochée au mur, le tapis qui servait, paraît-il, à Mahomet pour sa prière

quotidienne, ne fait certes pas compensation à cet acte de vandalisme.

Résumons. C'est le bazar installé dans cette vénérable basilique, le bazar, dernier mot de l'esprit oriental, avec ses incohérences, ses contrastes, ses petits côtés mesquins, qui ont pris la place du lieu de la prière, de la méditation et du recueillement.

Là où ces artistiques piliers des architectes primitifs, successeurs directs d'Athènes et de Rome, contribuaient, par leurs savantes proportions et leurs formes élancées à élever l'imagination jusqu'à l'infini, comme ces forêts de colonnades de nos cathédrales gothiques, faisceau de pierres tendu vers le ciel, véritables invocations, bras fantastiques, interprètes de l'effort, de la supplication, il n'y a plus rien qu'un vide douloureux, le néant ou le grotesque.

Il nous faudra revenir le soir, dans le silence et dans le recueillement, pour parcourir cet asile violé des aspirations humaines vers l'idéal, qu'éprouve tout homme, quel qu'il soit, appartenant à une race civilisée.

C'est sous l'impression de cette méditation pénible que nous gagnons la place de l'Ok-Meïdan, où dans un coin, protégé des derniers outrages par une petite balustrade, existe encore le triple serpent d'airain décapité, précieux souvenir, que personne n'a eu ici l'idée de conserver intact au prix d'une réparation minime.

Plus loin, et encore debout, l'obélisque rapporté d'Egypte par Théodose, borne géante des lutteurs, témoin muet des triomphes insolents de la voluptueuse Babylone grecque, de jeux superbes où s'étalait tout

l'orgueil de ces héritières de l'orgueil des Cléopâtre et des Lysistrata, des patriciennes émules de Théodora. C'est là que se livraient ces courses de chars suivies souvent de batailles interminables des bleus et des verts si bien que maintes fois, l'hippodrome transformé en forteresse devenait, après la représentation, un lieu de combats et de carnage.

Dans toutes les décadences, il y a toujours un peuple plus jeune, plus fort, plus énergique, prêt à recueillir la succession et le rôle de ceux qui s'abandonnent en des rivalités infimes et dans les jouissances matérielles, oubliant que la vie est une lutte incessante.

Et ça a été successivement le rôle des Grecs, des Macédoniens, des Romains, des Barbares et des Turcs vis-à-vis des civilisations plus vieilles terminées dans les enchantements de la fortune et les énervements du luxe.

Pendant que toutes les villes d'Asie tombaient une à une sous les assauts répétés du Croissant, on menait la fête joyeuse à Constantinople et qu'importait quelque bourgade perdue, quand à la prochaine assemblée, aux réjouissances du Cirque, on pourrait parader avec l'élégante tunique de soie aux franges dorées garnies de perles, conduisant les chevaux fougueux, pendant que de tous les degrés de l'amphithéâtre éclateraient les applaudissements.

Pour la guerre il faut se lever matin, coucher sous la tente et n'avoir point de repos tant que l'ennemi est campé sur un point du territoire. A quoi bon ces fatigues ? cette dure existence de tous les instants ? N'est-il

pas plus aisé de payer des soldats barbares dont c'est le métier d'aller combattre et se faire tuer ? Pendant que ce peuple raisonnait ainsi, les mercenaires fuyaient, se plaignant toujours de leur paye insuffisante et petit à petit gagnant la côte d'Asie, les Turcs avaient l'insolence de construire un château-fort sur la rive du Bosphore, bientôt même, malgré la défense de l'empereur, surgissaient les bastions et une muraille crénelée aux portes de la ville, Roumeli-Hissar.

La colonne, dite colonne brûlée, à moitié démolie, offre un lamentable aspect, elle était surchargée de bronzes et d'ornements dorés que les Croisés arrachèrent pour faire de la monnaie et payer leurs soldats mourant de faim.

Comment leur demander de respecter cette fortune bien tentante, quand les Grecs leur refusaient un secours indispensable, et ce fut un irréparable malheur pour la civilisation lorsque ces rudes chevaliers venus des Flandres, de Guyenne, de Normandie, d'Allemagne et d'Angleterre rendirent aux descendants abâtardis de Constantin, cette ville qu'ils devaient être incapables de défendre.

A travers un quartier désert où de rares maisonnettes sont séparées par des pièces de terre arides, incultes, nous parvenons à la place des anciennes citernes. Elles sont des plus curieuses à visiter, il y a là des réservoirs extraordinaires, merveilleux, dont l'un a été appelé la salle des Mille-Colonnes, et c'est un étonnant palais souterrain, que les ingénieurs d'autrefois avaient construit au prix de mille efforts, tour de force de pa-

tience et d'habileté, lieu de pèlerinage renommé pour l'archéologue et le savant.

Notre guide prend soudain un air embarrassé et nous explique qu'on ne peut pas entrer. Mais pourquoi? Alors, en baissant la voix, il nous dit que l'an dernier, pendant les massacres d'Arméniens qui ont eu lieu à cette même époque d'août, on a précipité là-dedans, pêle-mêle, tous les cadavres qu'on ne pouvait décemment jeter dans le Bosphore ou dans le voisinage des stationnaires des Puissances.

Voilà ce que tolèrent la Russie, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, et ces pays ont des représentants accrédités auprès de la nation qui comble ses citernes avec les corps dépouillés des malheureux chrétiens égorgés après avoir été volés, si bien qu'on vendait dans les rues des pianos pour six francs, ce simple détail comme point de comparaison.

Pendant trois nuits, les charrettes ont défilé dans la ville au pas, bondées des cadavres mutilés de ces malheureuses victimes du fanatisme, et les pavillons qui flottent au-dessus des ambassades n'ont pas été voilés de crêpe.

Placides, riant entre eux des explications du guide qu'ils devinent, des Turcs, à un café voisin, nous regardent avec un air de souverain mépris. Peut-être que quelques-uns d'entre eux ont participé à ces tueries et en même temps à cette aubaine inespérée.

Nous échappons à leurs lazzis en allant examiner les anciens costumes des janissaires, sorte de musée Grévin où l'on a réuni tous les personnages du vieux sérail au

temps de la toute-puissance des Padischahs. Grand panetier, échantons, écuyers, premiers veneurs, fauconniers, palefreniers, gardes, bourreaux, eunuques blancs et noirs ; il y a là une centaine de marionnettes aux turbans démesurés de mamamouchis avec la livrée brillante et ridicule de toute la valetaille dorée de jadis, une profusion de robes de soie de toutes couleurs, de broderies précieuses, de culottes bouffantes, de poignards et de cimeterres, de pistolets invraisemblables. Après l'inspection de cette collection de défroques qui nous laisse assez indifférents, nous nous rendons aux tombeaux des sultans Mahmoud, Abdul-Azzis, Shah-Zadé, catafalques recouverts de drap noir aux larmes d'argent autour desquels brûle une rangée de cierges.

L'énorme coiffure du possesseur, son Koran plus ou moins enluminé, et, dans un appartement voisin, les bières contenant les restes de ses épouses privilégiées, dont l'une, Roxelane, était d'origine française. C'est tout ce qui reste de ces terribles Padischahs.

En somme, visites assez dépourvues d'intérêt, mais en quelque sorte obligatoires pour l'étranger. Sur la place d'un marché voisin, je m'apprêtais à prendre quelques instantanés quand le guide me retint par la manche. — Allons, Monsieur, vous n'y songez pas, cachez cet appareil. — Mais comment ? — Le Koran ne permet pas à un Roumi de prendre l'image d'un fidèle. Ah ! vraiment ! — Après l'écrasement de l'armée grecque, la loi vis-à-vis des chrétiens est remise en honneur et la morgue musulmane s'est accrue d'autant. Remisons le kodack dans son étui pour éviter des com-

plications diplomatiques ! Dans le quartier que nous traversons, il y a des échoppes assez curieuses où l'on vend de petits pains ronds empilés, des piments de toute couleur, du sucre en morceaux, du riz, du maïs, du café, des légumes, des melons ovales, des grenades, des pastèques aux belles tranches rouges. Parmi les mendiants inséparables de ces sortes de réunions, il n'est pas banal de signaler une lèpreuse qui a déjà perdu une partie des doigts, et dont la figure est ravagée par d'horribles ulcères, foyer vivant d'infection.

Près de la mosquée Mohamed, le guide nous indique quelques restes intéressants d'une des dernières rues de Byzance, des habitations de briques à voûte cintrée en bois, comprenant une pièce dans le bas servant de magasin, et une au-dessus pour l'habitation.

Nous reprenons la route du vieux pont, passant à travers les quartiers turcs, sous les balcons soigneusement grillagés de toutes ces demeures, où les femmes, rabaissées au rôle de machine à plaisir, passent leur existence terne et effacée en un long ennui, dans le désœuvrement que coupent quelques leçons de français ou de piano, et l'éternelle tasse de café offerte aux amies qui leur rendent visite. Cette vie énervante finit par les rendre à peu près toutes anémiques ou tuberculeuses, au dire des médecins de là-bas.

Constamment absorbée dans les soins de sa beauté physique, sans laquelle une rivale peut prendre sa place dans l'affection d'un mari, l'*hâïnum* s'occupe peu de tout ce qui concerne l'éducation, l'intelligence et l'esprit, et n'a guère souci de ses enfants ni de son ménage.

Ce sont là préoccupations qui se retrouvent seulement chez l'épouse de l'artisan, de l'ouvrier, qui, lui, est trop pauvre pour avoir un harem, et seule en Turquie, la classe pauvre a la véritable existence de famille.

Beaucoup de fonctionnaires, de prêtres, de médecins, adoptent cependant les habitudes européennes, grandissent le rôle de la femme en lui confiant l'éducation des enfants et renoncent à la polygamie. Leur exemple convaincra-t-il la masse ? Le parti de la jeune Turquie serait capable de prendre l'initiative de cette véritable révolution et cette tâche serait à la hauteur du courage, de l'esprit d'indépendance des vaillants novateurs qui conduisent ce mouvement, nos frères, par les idées larges et tolérantes, l'amour du progrès et de toutes les réformes. Aujourd'hui poursuivis, traqués de la façon la plus cruelle, dépouillés de leurs biens, ruinés, bien que ce soit à eux, à leurs aspirations, à leurs arguments, à leurs réclamations incessantes, que le pays doive les quelques progrès réalisés. Ils semblent loin, hélas ! du succès qu'ils méritent et que souhaitent pour eux tous les hommes de cœur.

Par le chemin de fer de la ficelle, nous remontons à l'hôtel, et avant dîner, pour nous reposer de toutes ces fatigues, nous décidons d'aller prendre un bain turc.

Après être devenus couleur cerise, par une sudation prolongée sur les marches d'un amphithéâtre où la chaleur augmentait au fur et à mesure que l'on montait les gradins de marbre, un vigoureux gaillard nous fait coucher sur des tables et nous masse consciencieuse-

ment, faisant craquer, les unes après les autres, toutes les articulations.

Un jet d'eau froide termine cette laborieuse opération, mais le pauvre diable, payé à raison de soixante centimes par jour pour ce rude labeur, est à peu près dans le même état que nous et ruisselle par tous les pores. En voilà un dont on peut dire qu'il gagne son pain à la sueur de son front.

Nous rentrons dîner dans la salle de la table d'hôte, où l'on entend parler toutes les langues.

Le soir, au jardin des Petits-Champs, un agréable square au milieu du quartier européen, nous écoutons quelques comédiens italiens d'aspect misérable, qui chantent devant une cinquantaine de personnes sur des tréteaux. C'est le théâtre primitif, le seul que l'on connaisse ici avec Karagheuz, le guignol des enfants turcs, mais un guignol épicé, comportant une crudité dans le langage dont aucun de nos cafés-concerts les plus naturalistes ne peut donner l'idée.

Au matin du 12, nous sommes de bonne heure à la mosquée de la sultane Validé, à côté du grand pont. Elle offre la plus grande analogie avec celles déjà visitées, et après une rapide inspection, nous nous rendons au Grand Bazar.

Du dehors c'est une immense agglomération de bâtiments surmontés d'une centaine de dômes brillants.

En dedans, toute une ville de marchands avec ses ruelles, ses places, ses carrefours. Sous des arcades innombrables sont entassées les étoffes du monde entier. La soie, le satin, le velours rehaussés de broderies

d'or et d'argent, de dentelles précieuses, se succèdent dans toute une rue.

Les vendeurs sont, en grande partie, des Arméniens, il paraît qu'il en reste encore ! des Juifs reconnaissables à leur nez crochu et à leurs longues lévites, des Turcs en turban, des Syriens aux vestes multicolores à boutons dorés. Ils devinent l'étranger et s'adressent successivement à nous en anglais, en italien, en français, nous proposant leurs articles.

Entendant nos réflexions, ils se mettent à crier : « Par ici, Monsieur, connaissons le français, beaux souvenirs pour rapporter à votre famille, aux amis. » Nos gestes de dénégation ne les découragent pas. Ils reviennent à l'assaut, l'un d'eux porte un coupon de soie brochée : « Voici, Messieurs, une belle robe, c'est pour rien, joli cadeau pour Madame », etc. Pour un peu, ils nous prendraient par les épaules pour nous forcer à examiner leurs marchandises. Nous nous arrêtons un instant chez un antiquaire. Il nous offre une icône grecque en cuivre argenté : « — 25 fr. ? — Non, c'est trop cher, cela est moderne, 10 fr. si vous voulez. — Jamais, monsieur, elle remonte au moins au siècle dernier. — Joignons-y cette coupe, celle-ci est très ancienne, byzantine même ; voyez les traces de l'émail, ce sera 60 fr. le tout », et, si l'on hésite : « Allons ! une dizaine de chapelet en argent par-dessus le marché ; mais c'est pour faire des affaires, c'est pour rien, à ce compte-là il me faudrait mendier, j'espère que cela vous engagera à revenir. » Il n'y a plus à

reculer, on achète et, si l'on n'y prend garde, toute la bourse y passera.

On sort persuadé qu'on a fait une acquisition avantageuse et, au sortir de la boutique, un bijoutier voisin, jaloux du précédent, vient vous glisser ces quelques mots à l'oreille : « Chez mon collègue, on est toujours volé, tout est truqué ; entrez chez moi, j'ai beaucoup mieux. Êtes-vous de Paris, de Lyon, de Marseille, je suis allé dans votre pays. »

Nous nous gardons bien de lui dire que nous arrivons de Bruxelles et de Rouen, car, pour sûr, il nous demanderait des nouvelles de la place Saint-Ouen ou de la rue Montagne-de-la-Cour. Nous passons dans la galerie des armes anciennes : poignards, cimenterres, casques bosselés peut-être par les coups de sabre des compagnons de Sobiesky ou des Templiers, haches d'armes, massues à clous, à côté de fusils arabes à la crosse incrustée d'ivoire, de chassepots, de revolvers d'ordonnance d'un vieux modèle, ou de fleurets portant la marque Solingen.

A la fois le musée et le bric-à-brac.

Un riche négociant, Sadoulah, un ami de notre guide, nous fait visiter son magasin, mais avant que « nous l'honorions d'un achat », ce sont ses propres expressions, il veut absolument nous offrir une tasse de café. Impossible de se soustraire à cette politesse.

Dans ces conditions, comment refuser ses petites coupes en argent repoussé, il a des écharpes de l'Inde merveilleuses comme coloris et comme légèreté, des châles cachemires, tapis de Smyrne, jusqu'à des Tana-

gra authentiques, et tant et tant de choses, qu'après quelques emplettes, il faut nous sauver en nous bouchant les oreilles.

Hâtons-nous de sortir de cet endroit dangereux, sans nous arrêter aux comptoirs des pipes, chibouks, narghilés, les plus fantastiques et les plus bizarres qu'on puisse imaginer ; aux expositions des chaussures où sont amoncelés, depuis les mules de soie brodées pour le pied mignon des sultanes, les délicats souliers de bal en satin blanc, jusqu'aux babouches et aux bottes en cuir rouge, rehaussées de galons d'or et d'argent, tant convoitées par les chefs arabes, druses ou maronites, qui parcourent les vastes solitudes de l'Empire.

Vains efforts, il faut encore passer devant les vitrines des orfèvres, des joailliers où partout brillent, chatoyent, étincellent des pierreries, diamants, rubis, saphirs, émeraudes, perles surmontant des diadèmes ou enchâssées dans de fantastiques colliers ; des aigrettes scintillantes, des rivières aux mille feux irradiés qui orneront les épaules des princesses d'Asie. Cette fois, nous prenons le pas accéléré jusqu'au moment où nous gagnons enfin les ruelles de Stamboul, en convenant, d'accord avec les témoignages de tous les voyageurs, que ces marchands sont les plus tenaces, les plus actifs, les plus habiles du monde entier.

Et le bazar n'a conservé que le squelette, qu'une ombre de son ancienne splendeur, depuis les derniers tremblements de terre qui ont fait écrouler une partie de ses voûtes et de ses constructions. Nous traversons la ville arabe jusqu'au Yédi-Koulé, le château des

Sept-Tours, qui n'en a plus aujourd'hui que quatre à demi-démantelées, sombre forteresse abandonnée où fut étranglé Othman II, après une résistance désespérée contre ses bourreaux. Là, on envoyait les ambassadeurs des puissances auxquelles la Turquie déclarait la guerre, et l'on montre le cachot où mourut l'infortuné Brancovan.

L'une des tours était consacrée aux supplices, on y versait la poix bouillante sur les cruelles blessures qu'avaient produites les fouets de cuir des bourreaux.

Non loin est une ancienne citerne où l'on jetait les têtes des victimes du Grand-Conseil, et il existe encore les clous et crochets servant à les exposer, auparavant le long du mur.

Cà et là des inscriptions grecques, griffonnées par les soldats qui gardaient la Porte-Dorée, celle par laquelle Héraclius avait fait son entrée dans un jour de triomphe. Les prédictions arabes annoncent que c'est par elle que rentreront les chrétiens. Puissent-elles être exactes !

Dans une cour où croissent de petits arbustes rabougris, on aperçoit les débris d'une pauvre chapelle grecque, et rien n'est triste comme cette colonne au chapiteau corinthien debout, envahie par le lierre, témoin des splendeurs lointaines, à côté d'une mosquée minuscule et misérable.

L'on monte un étroit escalier, quelques pierres à même la muraille pour suivre le chemin de ronde. Devant nous la mer de Marmara, radieuse dans l'épanouissement des lueurs éblouissantes du matin, et par-

sa calotte d'or le plus fin, et par delà au-dessus des maisons, du milieu des bouquets d'arbres surgissant partout entre les clochers et les croix plantées sur le Croissant, l'arête de gigantesques constructions, d'édifices de toutes sortes, de forteresses et de bastions, si bien que l'imagination reste confondue devant cette agglomération compliquée, étrange. Puis enfin dans le cercle infini de la région voisine, la steppe uniforme où la Moscowa étend ses longs détours argentés.

Tous les voyageurs l'ont répété, cette ville donne l'impression de l'Asie, les proportions des monuments religieux sont moindres, mais l'ensemble produit la même sensation que Constantinople. Byzance devait être telle : la Rome tartare, comme l'appelait M^{me} de Staël, continue la tradition de l'antique cité des Constantinins, et ce n'est pas sans raisons que les Czars ont adopté les armes de l'Empire d'Orient, dont ils revendiquent l'héritage et les droits, par suite du mariage d'Ivan III avec la princesse Sophie, fille de l'empereur Thomas Paléologue.

A les examiner de près, le nom de chapelles conviendrait mieux à ces édifices religieux du Kremlin, construits dans le style lourd lombard-vénitien, et appelés cathédrales Ouspensky ou de l'Assomption, Arkhangelsky, Blagovietchensky ou de l'Annonciation.

Il leur manque les portails et les arceaux élancés de nos monuments gothiques, les larges baies vitrées, les rosaces flamboyantes qui donnent un jour tamisé, agréable et doux, aux longues nefs, aux transepts spa-

porte ! pour battre en retraite, il fallait déjà être venu jusque-là.

C'est du clocher octogonal d'Ivan Velicky, que l'on contemple le grandiose panorama de l'ancienne Place-Forte et de la ville. Là, Napoléon, entouré de ses généraux, ne pouvait cacher son admiration, mais en même temps son œil inquiet fouillait l'horizon immense où se retirait l'ennemi acharné, irréconciliable, qu'il avait vaincu mais qui restait toujours debout et qu'il sentait invisible autour de lui. Quand on a gravi les quatre cent cinquante marches en passant auprès des cloches toutes ornées de portraits de la famille impériale, dont l'une, celle de l'Ascension, n'est mise en branle que deux fois par an : à Pâques, et à Noël, on éprouve d'abord une sorte d'éblouissement à cause du nombre des objets qui s'offrent en même temps à la vue.

C'est au premier plan, tout autour de nous, une quantité considérable de bulbes dorés, surmontés de croix brillant au soleil ; toutes les cathédrales de l'enceinte sacrée, les énormes coupoles de l'Arsenal et du Sénat, celle du couvent Vornessensky avec sa couronne impériale, les dômes bleus de l'église Saint-Alexis, les toits verts, roses ou rouges des cloîtres ou des palais, les tours rondes ou carrées par étages superposés de la muraille crénelée, portant à leur sommet l'aigle à deux têtes.

Plus loin les tourelles à cabochons de Saint-Basile, la masse de briques du Musée historique, l'église du Sauveur, majestueuse dans sa masse blanche, dont la netteté fait en quelque sorte contraste avec l'éclat de

demandé au Ministère l'autorisation de venir à Moscou, n'ont pas été avisés d'emporter leur tenue d'ordonnance et ils se morfondent dans la foule en vulgaires jaquettes.

Pourquoi dans notre pays rien n'est-il prévu? Sans doute parce qu'il y a trop de fonctionnaires et chacun remet sur son voisin le soin de s'occuper des intérêts de la nation.

En face le Manège est l'Université, grand bâtiment carré offrant, au milieu de ses façades, un fronton grec soutenu par six colonnes doriques, d'aspect sévère et froid.

L'amphithéâtre, consacré à la section des maladies nerveuses et mentales, contient cent quinze à cent vingt personnes, et les communications ont lieu tour à tour, sans grand ordre, en français, en anglais, en allemand. Les Russes et quelques Anglais parlent notre langue. C'est un hommage qu'il nous faudrait reconnaître en assistant nombreux à toutes les réunions de ce genre; malheureusement, comme toujours, nous étions peu représentés, et le docteur R... m'a affirmé avoir été le seul compatriote dans nombre des séances ultérieures.

Toujours l'effacement voulu. Pour écarter ces tristes impressions, nous allons à la vieille citadelle du Kremlin, dont le souvenir, en même temps qu'une gloire militaire, évoque une page douloureuse de notre histoire : le commencement de la désastreuse retraite aux lueurs de l'incendie allumé par Rostopchine. N'im-

6 roubles, 15 francs, c'est-à-dire un bon tiers plus cher que dans le premier hôtel de la ville. Et beaucoup de confrères vont au Congrès pour faire des économies !

La réunion des médecins du monde entier, avec de très nombreuses exceptions, pour le plus grand bonheur des malades, a lieu au Manège de la Ville, énorme hall de 170 mètres de long sur 45 de large. Là sont installés une poste internationale, un bureau télégraphique, un office de renseignements où, sur présentation de votre carte de membre participant, on vous délivre l'insigne officiel qui vous ouvrira toutes les portes, l'épingle avec le serpent hippocratique argenté. A l'une des extrémités de la salle, il y a un café payant et Dieu sait si l'on a besoin de rafraîchissements par une chaleur de 25 à 30 degrés, et avec la poussière qu'occasionnent sept à huit mille personnes dans cette grande pièce sablée ; à l'autre, une sorte de bar gratuit où, à certaines heures de la journée, la Société des médecins de Moscou offre des pâtés de poisson, de viande, des œufs, du kwass, de la bière, etc.

Ce qui frappe surtout, c'est la quantité d'uniformes allemands que l'on rencontre, c'est une invasion de casques à pointe. Les Autrichiens, les Italiens sont aussi largement représentés et cela fait bien dans un pays où tout le monde est plus ou moins galonné. En Angleterre, cette question n'aurait pas d'importance, mais ici notre Gouvernement a des représentants que l'on paie très cher, et nous devrions être avertis. Mieux que cela, des médecins de l'armée active qui ont

nous supplantent. Ils sont deux mille contre huit cents compatriotes à Odessa.

Et cependant ici, quoiqu'on parle à peu près partout leur langue, on ne les aime guère, s'il faut en croire le très aimable confrère K..., professeur à l'une des universités de la région.

Tout à coup nous entendons un formidable sifflement, un jet de vapeur, la locomotive ralentit sa marche, puis s'arrête tout à fait. Les voyageurs inquiets se précipitent sur la voie. Ce n'est rien, un tuyau éclaté, mais comme les stations sont à quelques lieues les unes des autres, ils nous faut attendre deux longues heures que beaucoup utilisent en glanant les rares et maigres fleurs de la plaine.

Enfin voici la machine de renfort tant désirée, nous arrivons quelque temps après à Toula, la cité industrielle par excellence, célèbre par ses fonderies, le Creuzot de la Russie. Ce ne sont partout que grandes cheminées, hauts fourneaux déversant sur toute la campagne avoisinante des torrents d'une fumée noire et épaisse.

Il est sept heures et demie quand nous entrons en gare de Moscou.

Le cocher m'emmène à un train d'enfer à travers un dédale de rues aboutissant à une masse imposante de murailles, de tours, de palais devant lesquels brille, dans la nuit, l'éclat des baïonnettes, c'est sans doute le Kremlin; nous passons une grande place, une longue rue où les maisons s'espacent, nous sommes arrivés. Au deuxième étage, une famille française me loge pour

quand on pense qu'en petit, c'est le spectacle qu'offre l'ensemble de la Russie, ayant pour devise : Dieu et le Czar, on se demande s'il y a dans le monde une société que l'on puisse opposer à celle-là.

C'est la force immanente, la puissance formidable à laquelle importent peu le temps, les années qui s'écoulent. La désorganisation des autres races se fera petit à petit, et le Russe restera debout recueillant les débris des diverses civilisations.

Mais si le peuple est confiant dans ses Empereurs, il faut reconnaître qu'à de très rares exceptions près, ceux-ci ont été les amis fidèles et dévoués de leurs peuples, épargnant les guerres inutiles, évitant les dépenses exagérées, augmentant le bien-être des individus et rendant justice aux pauvres et aux déshérités du sort.

C'est en nous entretenant de la supériorité de cette longue suite de souverains, que nous prenons, le soir venu, l'express qui doit nous amener à Moscou.

Au petit jour, arrêt au buffet d'Orel. Nous repartons à travers un pays sans arbres et monotone. C'est la steppe, très productive d'ailleurs et bien cultivée, d'après ce que nous assure un Français, M. X..., établi à Odessa. Le paysan n'est pas très économe : l'année est-elle bonne ? il dissipe tous ses profits, part en pèlerinage, se promène. La récolte est-elle mauvaise, il vit misérablement. Nos Compagnies d'assurances françaises pourraient peut-être réagir contre ces tendances et, secondées par le Gouvernement, elles feraient de beaux bénéfices. Mais là, comme ailleurs, les Allemands

ainsi que l'a montré un de ceux qui le connaît le mieux, M. Pobédonotzeff (1).

Ils sont mieux armés pour les luttes suprêmes que ces modernes, désabusés de tout, indécis, ne croyant plus qu'à l'infailibilité de leur raisonnement à laquelle l'enchaînement, rigoureux et logique des faits, vient parfois donner de sanglants et douloureux démentis. Bien triste est l'existence dont l'idéal est banni. Le Russe vit pour l'idéal qui luit toujours à sa pensée comme dans ses villes brillent à ses yeux les dômes radieux de ses cathédrales.

Revenu à l'hôtel, pendant le dîner, nous entendons de nombreux hurras et des bravos répétés dans une salle voisine. Qu'y a-t-il? On nous apprend que c'est le Ministre de l'Agriculture qui a réuni dans un banquet tous les notables, cultivateurs et fermiers du pays.

Nous nous approchons : en voyage on est excusé d'être indiscret. Il y a là plus de quatre-vingts personnes portant des toasts à la ronde et paraissant énormément s'amuser. Les ruraux de la région sont venus en redingotes, en jaquettes, en vestons très simples, pêle-mêle avec des officiers en uniforme, appartenant à des familles de terriens. Une simplicité bon enfant et la plus franche cordialité paraissent présider à cette réunion, d'où le décorum est banni et où l'étiquette doit tenir peu de place. Tous ces gens sont fermement unis, et

(1) *Questions religieuses, sociales et politiques. Pensées d'un homme d'Etat*, 1897.

horizon du cours majestueux du Dniéper, laissant derrière soi la Lavra avec ses dômes pointus, ses clochetons et des arbres si nombreux que, de loin, on croirait le couvent bâti en pleine forêt.

En passant près du cimetière d'Askold, le guide nous fait remarquer les cloches qui surmontent la porte et qui carillonnent pendant toute la durée des inhumations.

Qu'ajouter encore pour la visite de Sainte-Sophie, dont le vaste dôme brillant rappelle celui des mosquées de Constantinople, de Saint-Michel, de Saint-André, bâti dans le style flamboyant et trop surchargé de la fin du siècle dernier, sinon que toutes ces églises offrent les mêmes dispositions, les mêmes personnages religieux, figés dans leur raideur hiératique, les mêmes icônes éblouissantes d'or et de pierreries, dont la répétition même finit par lasser l'attention.

Nous ne voulons retenir de Kiew que cette piété touchante des Russes, si admirablement dépeinte par Tolstoï, dans ces caractères de moujiks, qui n'ont point les besoins factices de l'homme moderne, le désir effréné des jouissances et le culte du veau d'or auquel on sacrifie plus d'une fois sa conscience. Peu instruits, souvent ne sachant pas lire, mais gardant au fond du cœur une confiance absolue en cette Providence qui préside à tous les événements de la vie, l'associant ainsi que les saints du foyer à toutes leurs joies et à leurs peines, prenant en patience les mauvais jours dans l'espoir de meilleurs, c'est un peuple endormi en Dieu,

homme, permettent d'apercevoir vaguement les cellules où ces ascètes ont passé une partie de leur existence. Par là aussi on leur apportait l'eau et le pain indispensables pour la prolongation de la vie, mais comme ces martyrs volontaires n'avaient jamais le loisir de sortir, et ne connaissaient pas les avantages du tout à l'égoût, on se demande quelles émanations pestilentielles devaient régner dans ces demeures souterraines, et ajouter un supplice nouveau aux mortifications consenties.

Mais vraiment, en aidant ses semblables, en se consacrant au soulagement de l'humanité souffrante, n'a-t-on pas des moyens plus hygiéniques et tout aussi héroïques, d'honorer Dieu et de le servir!

Un de ces célèbres pénitents, Jean le Souffrant, vécut vingt ans enterré jusqu'au cou dans un réduit obscur, et l'on voit son crâne recouvert d'une mitre brodée, toute surchargée de perles et de pierreries, à l'endroit même où eut lieu cette extraordinaire expiation.

A chaque saint les *bogomoltzi* font une prière, embrassent les plis du manteau ou les mules de soie, en pleurant d'attendrissement. Voilà l'exemple constant d'abnégation, de sacrifice de soi-même, de sa volonté, de son initiative, de son énergie vers lequel évolue constamment l'esprit du peuple russe.

On a besoin de respirer l'air frais en sortant de ces catacombes, et jamais le ciel ne nous a paru plus bleu, le chant des oiseaux plus mélodieux, la nature plus riante.

D'une petite colline voisine, on embrasse le vaste

Il y a autour de nous les plus curieux spécimens de l'agglomération slave, des femmes tartares avec des manteaux rayés couvrant la tête en partie et retombant jusqu'à terre, des Petites Russiennes ayant des mouchoirs multicolores noués de diverses façons autour des cheveux, des robes de drap à broderies, sous lesquelles passent trois ou quatre jupons d'inégale longueur et de nuances différentes, des toques en velours bariolé, des corsages fendus en arrière, d'où s'échappent les plis d'une chemisette bouffante surchargée de rubans; quelques-unes portent des boucles d'oreilles rondes comme des bracelets, invraisemblables, d'autres ont la chevelure nattée en forme de couronne ou deux longues tresses qui pendent dans le dos.

Un grand nombre présentent des croix rouges brodées sur leurs vêtements. Auprès des grottes de Saint-Antoine sont les plus fervents.

Un moine nous distribue des cierges qu'il allume aussitôt, et nous le suivons dans d'étroits couloirs d'où s'exhale une chaleur lourde et humide. On y perçoit comme une vague odeur de moisissure et nos flambeaux projettent de fauves reflets sur ces passages multipliés, où nous nous heurtons à des files interminables de pèlerins. La visite est laborieuse. Il y a soixante et onze reliques de saints et neuf d'ermites.

Ces personnages vénérés, tous momifiés, sont revêtus d'ornements précieux et couchés dans des sarcophages en bois verni, richement décorés.

De petites lucarnes ouvrant sur les galeries resserrées, où il y a tout juste la place pour le passage d'un

par une cloison couverte d'images, qui porte le nom d'iconostase.

Cette cloison est percée de trois ouvertures, celle du milieu, la plus importante, s'appelle la porte du Tzar, et celles des côtés, sont les portes des Diacres.

La Porte-du-Czar, toute en vermeil, d'un magnifique de Pierre le Grand, occupe presque toute la hauteur de l'édifice, jusqu'à la coupole. Une vierge byzantine, avec une étincelante couronne de pierreries au front, en orne la partie supérieure, et sur les côtés reluisent, au milieu des émaux, des cadres d'orfèvrerie, cinq rangées de saints nimbés d'or et surchargés de bijoux. Tout auprès le sarcophage de saint Théodore, puis, dans une châsse en bois de cyprès, le chef de l'apôtre du pays, saint Wladimir.

Le couvent est une véritable ville : ici, une spacieuse boulangerie pour les pains bénits, les hosties ; là, une brasserie pour le kwas, plus loin des hôtelleries pour toutes les catégories de pèlerins.

C'est un immense caravansérail que remplissent les peuples les plus divers de l'Europe et de l'Asie.

Nous faisons queue pour goûter, moyennant quelques kopecks, l'excellente boisson du couvent. Pas de cris, pas de cohue, tout ce monde arrive à son tour pour prendre le gobelet. La résignation semble le caractère dominant de ces visages.

Leur pèlerinage fait, ces paysans reviendront plus que jamais dévoués à leur Empereur et à leurs croyances, et, avec de tels sujets, il n'est rien que ne puissent tenter les souverains.

aux poses gauches hiératiques, représentant saint Antoine et saint Théodose, et l'on parvient à la vaste cour des pèlerins. De tous les côtés, on en voit d'agenouillés, récitant leurs chapelets, priant avec ferveur, examinant des images ou objets religieux achetés au couvent, ou prenant leur maigre repas.

A chaque instant passent au milieu d'eux des prêtres barbus, en longues robes noires, aux cheveux généralement bouclés, retombant sur les épaules, l'air songeur, évoquant plus ou moins la physionomie du Christ.

Ce sont les frères lais du cloître, voués au célibat, et souvent fort lettrés. Parmi eux se recrutent les hauts dignitaires de l'Eglise, tandis que le clergé blanc a l'obligation du mariage en même temps que le droit de confesser.

Ces moines mènent une vie très dure, on peut même dire, de privations excessives, ne mangeant de la viande qu'à certains jours de l'année. Malheureusement, beaucoup sont peu travailleurs, et leur dévotion se réduit à des pratiques extérieures.

L'église de l'Assomption est un bâtiment carré, genre Renaissance, surmonté de sept clochetons à dômes hexagonaux. Les deux corps de bâtiments principaux ont des fenêtres à l'italienne, les tours qui flanquent l'édifice dans tous les sens, sont couvertes de peintures de saints disposées dans des niches et attirant l'œil d'une façon violente.

L'intérieur a la forme d'une croix byzantine, et l'autel est séparé de la nef où les fidèles sont rassemblés

sité de croire. Bien aveugles sont ceux qui dans leurs idées théoriques, veulent rayer des aspirations humaines, la religion, les manifestations extérieures du culte, le merveilleux. Il y a là un besoin qui, chez les plus sceptiques, reparaît sous forme de bizarres superstitions, de préjugés vulgaires, qui déconcertent et ne sont, après tout, que la preuve d'une loi mystérieuse à laquelle nous ne saurions échapper, quand bien même nos goûts, notre éducation, nos idées, ne nous auraient pas orientés dans ce sens.

Mais en outre du sentiment religieux, les paysans russes aiment le déplacement. Avant l'établissement du servage, à la Saint-Georges, le 23 avril, les journaliers se louaient à l'année à des propriétaires et n'hésitaient pas à aller d'une extrémité de l'empire à l'autre. Partout les suit la sollicitude du czar, leur petit père, *Batiouchka Gossoudar*; et l'Asie-Mineure, par exemple, pour les pèlerinages en Terre-Sainte, est jalonnée d'hôtelleries, où ils sont assurés de trouver aide et protection. Le Gouvernement, dans sa sollicitude pour eux, et dans le but de restreindre le caractère nomade des habitants, a racheté aux boyards de vastes étendues de terres qu'il a concédées aux mirs ou villages, pour la jouissance en commun. Ces biens communaux contribuent à fixer la population, là où elle trouve de grands avantages.

Après avoir traversé la citadelle avec murs crénelés, fossés, sentinelles en faction, on arrive au célèbre couvent, la *Lavra*. On passe sous une voûte assez étroite, décorée de peintures aux tons criards, de personnages

pour la plupart, de mauvais chemins défoncés par de primitifs chariots à quatre roues.

Ce qui frappe en arrivant à Kiew, la ville sainte de la Russie, ce sont les larges avenues, l'air de prospérité matérielle, grands magasins, belles maisons, tramways électriques, tout le confort des installations modernes.

Un guide, retenu d'avance, nous conduit d'abord à la place du Kreschatik, au château des fleurs, sorte de casino municipal, au milieu d'un parc, le jardin du Czar; et au monument de saint Wladimir, le grand duc converti, qui évangélisa toute la contrée.

A nos pieds s'étend la cité religieuse, centre des églises et des couvents, le Podol, où affluent les *bogomoltzi*, les pèlerins de tout l'empire. A chaque instant, dans les rues, on rencontre des groupes de ces pauvres moujiks, venant des extrémités de la Russie d'Europe, du Caucase, de Sibérie. Ils ont marché pendant de longs mois, par tous les temps, soutenus par l'espoir de contempler les reliques vénérées des saints.

Les femmes portent généralement des jupes et corsages de couleur claire avec le tablier rouge, beaucoup ont le *kokochnik*, diadème national en perles de verre. Quelques-unes marchent nu-pieds, d'autres avec de singulières chaussures en écorce de bouleau et en cuir. Les hommes ont des blouses multicolores à broderies, et toujours les grandes bottes traditionnelles.

Dans leur misère, ces malheureux ont économisé les maigres ressources qui leur permettront, une fois dans leur vie, d'assouvir leur soif d'idéal et de merveilleux. Pour eux qui souffrent, s'impose plus vivement la néces-

nuît. Les trains ordinaires de petite vitesse ont lieu le jour. Par malheur, les compartiments où on loge à quatre n'offrent au voyageur que des canapés sur lesquels, si bon vous semble, vous pouvez disposer draps, oreillers, couvertures, à votre gré. Cela explique tout l'attirail qui suit les personnes de la région partant avec nous, et faute de ces précautions, il nous faut coucher tout habillés.

Au petit jour, nous nous arrêtons à Kazatin, où l'on prend une tasse de *tchaïl*, thé léger aromatisé de citron. Les buffets, probablement à cause de la dure saison d'hiver, sont remarquablement approvisionnés. On y trouve toutes sortes de vins, de liqueurs, du *kwas*, boisson nationale mousseuse, ayant le goût de sirop de groseille ou de framboise, avec des plats froids en quantité, jambon ; caviar ; pâtés de poisson, de viandes généralement assaisonnées d'épices, poivre ou canelle ; pains et gâteaux à l'anis ; biscuits secs ; œufs ; soupes chaudes, comme le *bortsch* ou le *stchi* additionnées de crème aigrie, où il y a des quartiers de bœuf bouilli, si bien qu'un tel potage aux betteraves, à la viande et aux choux, est un véritable repas.

Le pays que nous parcourons est uniformément plat. De temps en temps, des forêts apparaissent qui se continuent pendant des kilomètres. La terre est noire et paraît très fertile. La culture habituelle est celle du blé, de l'avoine ou du seigle. C'est là le grenier de l'Europe.

Rarement, quelque maisonnette en bois avec un jardinet autour, interrompt la monotonie du trajet.

Les routes offrent un aspect assez misérable, ce sont

l'oreille, et l'énorme houppelande bleue qu'assujettit à la taille une ceinture rouge, parsemée d'aigles dorés à deux têtes, et qui tombe presque jusqu'à terre, cachant même les grandes bottes molles, la chaussure de tous les Russes.

Il paraît que ces braves gens, astreints par le règlement à ce costume traditionnel, préfèrent l'hiver à l'été où ils étouffent sous cet ample vêtement.

Le superbe jardin d'Odessa a été créé au prix d'efforts considérables, et ses habitants ont le droit d'être fiers de ce parc improvisé au milieu de dunes de sable où maintenant les gracieux pavillons, les élégantes villas se succèdent, coupant de leurs tourelles, des portiques à colonnades, des balcons de pierre, les massifs de verdure, et les grands arbres de l'avenue qui conduit à la Petite Fontaine et au restaurant, célèbre lieu de réunion à de certains jours, pour toute l'aristocratie du pays.

Il fait une température de trente-six degrés, et nous prions notre aimable guide de nous mener aux bains de mer. Mais où nous procurer des costumes ? « Cela n'est pas nécessaire ici, nous répond-il, nous ne connaissons pas cela en Russie. Les hommes se baignent d'un côté, les femmes de l'autre. » Encore une habitude nouvelle à prendre ! mais j'ai peine à croire à son acclimatement sur nos plages normandes.

Le soir, nous buvons le champagne à la santé de S. M. l'empereur de Russie, à la France, à l'union franco-russe, etc., et à onze heures, nous prenons l'express pour Kiew. Les grands trajets se font généralement de

de l'escadre des croiseurs rapides en cas de guerre, est amarrée le long des quais.

Dans l'après-midi, nous nous rendons en chemin de fer à l'établissement des Limans, à quelques kilomètres d'Odessa, en traversant une région qui ressemble à un désert de sable. C'est cette poussière, emportée par le vent, qui vous poursuit partout ici et qui constitue un des fléaux de la cité, contre lequel on ne saurait avoir de meilleur préservatif que des lunettes.

Le directeur de cet Institut médical, un aimable confrère, le Dr Koz, nous fait le meilleur accueil. Il nous montre en détail les baignoires que l'on remplit d'une boue noire et sulfureuse, dont l'action est si efficace contre les douleurs nerveuses et d'origine rhumatismale, les affections de la peau, etc, et c'est une véritable clinique, à laquelle nous assistons, une excellente leçon, faite en bon français.

A notre retour, nous parcourons en *drojki* ou *izvostchiks*, petites voitures de place forme victoria, où l'on est très serré à deux, les principaux quartiers, les rues Richelieuskaïa, Préobrajenskaïa, Langeronskaïa qui longe le théâtre, dont la façade en style grec et la disposition générale, sont empruntés à l'un des édifices les mieux compris dans ce genre, le théâtre de la Cour, à Dresde. Le buste de Pouchkine, vis-à-vis l'entrée, pêche peut-être par l'exagération de ses dimensions, ce qui produit un effet plutôt disgracieux.

Tout en trottant, nous examinons curieusement nos bons types de cochers avec leurs chapeaux tromblons en feutre, les longs cheveux coupés ras au bas de

vieilles cités, avec leurs maisons en bois de divers styles. Ici, tout est neuf, régulier comme dans les villes américaines, avec des habitations à deux ou trois étages au plus, pour la plupart en pierre de taille.

Le duc de Richelieu, un Français, un émigré, consacra toute son activité, son énergie et une partie de sa fortune à la fondation de cette importante cité, dont l'origine fut un décret de Catherine II, du 24 mai 1794.

Sa statue, en sénateur romain, décore le boulevard qui fait face à la mer. Mais on aurait aimé voir ce grand seigneur, cet héritier d'un des plus grands noms de notre pays, avec l'habit à la française, la culotte courte et la perruque, qui ne devaient point déparer l'un des plus aristocratiques représentants de la vieille noblesse d'autrefois, au lieu de la toge lourde et prétentieuse.

Et l'on regrette l'énergie de cet homme, perdue pour notre France, comme celle de tant d'autres, pendant que nos bataillons allaient semer la haine de notre nom et de notre influence dans toutes les parties de l'Europe, et après vingt ans de luttes, aboutir à deux invasions puis à un démembrement, pour asseoir, sur toutes nos libertés, la lourde tyrannie de Napoléon.

De la statue, dont le socle conserve un boulet anglais lancé pendant le bombardement de 1854, la vue s'étend sur les quatre grands bassins, qu'un môle et un brise-lames défendent de la houle de la mer. Une partie de la flotte volontaire russe, don des grandes villes à l'Etat, témoignage de reconnaissance envers le Czar, noyau de

tout des débris de constructions, de couvents, de palais, de fortifications, de créneaux et de machicoulis.

La ligne continue, l'enceinte s'étend à l'infini avec ses donjons carrés. Ici sont venues les légions grecques et romaines, les peuplades barbares des Gaulois, des Avars, des Slaves, les Arabes, les Bulgares, les armées de Michel Paléologue et de Comnène, celles de Bajazet, d'Amurat et de Mahomet II.

Et l'on songe à tout le sang qu'a bu cette terre où règne aujourd'hui le silence des tombeaux.

Notre cocher nous conduit à une allure désordonnée au pied de cette triple ceinture de bastions et de fossés qui défendaient la cité, tandis que le guide nous signale successivement les portes de Rhegium, de Brienne, du Sigma, Top-Kapou, où eut lieu le plus furieux assaut des 14,000 janissaires.

Les murs lézardés, les terrains remués, les tours à moitié éventrées par les béliers et les boulets, tout est resté dans le même état que le dernier jour de ce siège mémorable.

A droite et à gauche, des cimetières que l'on suit pendant des kilomètres. Les tombes ottomanes sont surmontées d'une dalle bien droite qui se termine à son extrémité supérieure par un fez ou turban proportionné à la grandeur, l'importance, l'âge ou la sainteté du personnage.

Mais tous ces monuments sont négligés, abandonnés, une main pieuse ne vient pas, comme dans nos pays, les couvrir de fleurs ou de verdure, et rien n'évoque de plus saisissante façon l'idée de la mort.

Il a plu dans la nuit, ce qui, par moments, nous oblige à entrer jusqu'au moyeu des roues dans des flaques d'eau, de véritables mares qui coupent la voie romaine, demeurée sans la moindre réparation depuis Constantin.

Voici Egri-Kapou que gardaient Théodore de Karisto et Jean Gréant, notre compatriote. Nous atteignons l'extrémité de la Corne-d'Or que domine encore un cimetière, celui d'Eyoub. Chez un cafetier turc, Ali Baba, nom d'ailleurs très suggestif et très peu justifié, car les commerçants turcs sont en général d'une scrupuleuse honnêteté, le guide nous installe notre modeste déjeuner, tandis que les habitants du lieu nous regardent avec horreur boire du vin.

Un vieillard, âgé de cent cinq ans, qui prit part à la guerre de Crimée, nous salue en français; il nous parle des maréchaux Pélissier, Mac-Mahon, Forey, Saint-Arnaud, qu'il a connus et dont les troupes avaient campé là dans le voisinage, auprès de la grande muraille. Il a une bonne figure sympathique et douce qu'encadre une barbe blanche, lui donnant un air patriarcal. C'est un appel au baschich que nous n'avons point le mauvais goût de lui refuser.

Tout alentour, des bateliers attablés fument leurs narghilés sans proférer une parole. Mais nous avons été signalés, le guide nous montre du doigt le gendarme qui nous surveille, les autorités redoutent toujours quelque incident. L'assassinat de quelque français n'aurait rien que de très naturel après les meurtres d'Arméniens, et un Gouvernement n'est jamais

sûr d'une foule qui s'est déjà livrée à quelques massacres.

La plus délicieuse promenade de Constantinople est de revenir en barque de l'extrémité de la Corne-d'Or. Un rameur vigoureux nous conduit, tandis que passent successivement, sur notre droite, le quartier grec, le Phanar, et les collines de Stamboul que surmontent les coupoles des mosquées et les minarets pointus, à gauche, les pontons, les bâtiments de la flotte ottomane, condamnée par l'Europe à l'immobilité.

Après l'enivrement de la victoire sur les Grecs, le sultan eut quelques velléités de remettre ses navires en état. Une note brève de la Russie lui rappela que l'indemnité de la guerre de 1877 n'avait pas été payée et alors on abandonna ces projets de dépense.

En attendant les machines à vapeur s'encrassent, les hélices se rouillent et s'incrustent de coquillages, les mécanismes si compliqués de ces grands bâtiments sont à l'heure actuelle tellement détériorés, que l'officier allemand, investi du grade d'amiral, a dû convenir que ces formidables cuirassés, construits en France ou en Angleterre, sont maintenant incapables de sortir du port. Toujours cette éternelle impuissance, cet effondrement dans le ridicule, qui semblent s'acharner après la Turquie.

Dans l'après-midi, nous nous rendons en bateau à vapeur à Chrysopolis, la ville d'or, l'ancienne Scutari, en côtoyant la tour de Léandre, bâtie sur un îlot, qui servait à fermer le port au moyen de grandes chaînes que les Gênois tendaient d'une rive à l'autre. Au milieu

d'une population grouillante de marchands fruitiers, de confiseurs, de cordonniers, nous montons une petite rue dallée à maisonnettes de bois avec les continuels balcons grillagés des harems.

Nous pénétrons alors par une cour étroite, dans un couvent ou téké, où se trouve une salle carrée, supportée par des colonnettes, avec une galerie qui forme couloir à l'extérieur. A la voûte pendent quelques lampes, des tambourins décorent, d'assez maigre façon, les murs nus et crépis à la chaux. Pour public, de nombreux Turcs assis, des fidèles dans le recueillement, portant le fez et qui n'ont pas été astreints, comme nous, à chausser des sandales, ni à se découvrir.

Soudain entrent, les bras croisés sur la poitrine, le visage pensif, les yeux fixés à terre, les célèbres derviches, avec un long bonnet de feutre gris sur la tête, des tuniques blanches serrées à la taille. D'un pas lent et silencieux, ils font le tour de la pièce, se retournent en se saluant gravement. Assis sur un tapis, l'un d'entre eux, qui paraît un doyen d'âge, préside la séance. Un soldat de l'assistance s'étant approché, il le bénit en lui imposant les mains sur la poitrine.

Puis, s'inclinant devant ses collègues, il crie dans une note aiguë le mot Ahmé ! Ahmé ! que suit une sorte de litanie plaintive au milieu de laquelle éclate à chaque instant le nom de Mahomet, et aussitôt les assistants de reprendre dans un timbre grave : *Li allah, Resoul, allah*, une longue et deux brèves, fortement scandées, qui vont en se rapprochant de plus en plus. Les *Li allah* résonnent d'une façon continue, s'enflent,

montent, se multiplient, les grisent par leur rythme monotone et saccadé. Ils s'excitent mutuellement, suffoquent, sautent d'un pied sur l'autre pour marquer la cadence; la sueur coule des visages qui se convulsent, tandis que les gosiers émettent toujours le même cri rauque, guttural, perçant, féroce, sous l'influence du paroxysme, cela devient à la fin un hurlement d'épileptique.

Alors, tandis que les Turcs présents semblent éprouver un profond saisissement religieux, une joie ineffable, le dégoût, la pitié paraissent l'impression dominante de tous les Européens qui sont dans la galerie, tête nue, obligés de conserver une attitude respectueuse.

Et au bout de dix minutes, dans la poussière soulevée, au milieu des râles et des spasmes de ces agités, on se sent pris d'un véritable malaise pendant que tous ces grands corps se trémoussent, se contractent, se contorsionnent; l'un d'eux est en proie à une telle exaltation, roulant des yeux hagards, dilatés par l'émotion, qu'il va tomber, quand le prêtre au caftan noir vient lui mettre brusquement la main sur la bouche, pour l'empêcher sans doute d'avoir une crise de nerfs. Ceci naturellement l'étouffe et il se calme.

Le plus répugnant spectacle est celui d'enfants de douze à quatorze ans, qui suivent la théorie des derviches et tâchent de les imiter. Et c'est un malheur de penser que, nous tous, nous encourageons, par notre visite, tarifée à un prix moyen de 5 francs, cette exhibition dégradante d'individus ignorants, brutaux, qui

s'étourdissent par un même mot, arrivent à une sorte d'intoxication mentale et constituent en fin de compte des candidats à l'aliénation.

Pour respirer un peu d'air pur, nous nous dirigeons vers le grand champ des morts, le cimetière Carethardji, qui ressemble de loin à une immense forêt de cyprès et qui jouit actuellement de la faveur des Turcs. Ils ont le vague pressentiment que l'Europe les chassera quelque jour sur la côte d'Asie et toutes les riches familles s'achètent là des concessions, dans l'espoir de reposer plus longtemps en terre ottomane.

Parmi les tombes, est installé l'asile des lépreux, où les malades vont et viennent, s'infestant mutuellement, et promenant par toute la ville le terrible fléau. Quand cela ne serait qu'au nom de l'hygiène, l'Europe devrait occuper Constantinople.

Un peu plus loin, sur la droite, voici un vaste hôpital où sont gardés quelques Grecs de la dernière campagne. Ces pauvres gens nous saluent des fenêtres. Malheureux et imprudents Palikares dont le sang a coulé pour une civilisation indifférente, qui a assisté impassible à leur écrasement. Dans le lointain, le train d'Anatolie part en laissant derrière lui son noir panache de fumée et, aux dernières limites de l'horizon, les montagnes bleuâtres de l'Olympe de Bithynie bornent le paysage.

En nous en retournant sur le bateau, un voisin, qui doit être de Marseille, d'après son accent, nous conseille de parler moins haut : ici toutes les paroles sont recueillies, commentées, et nous sommes noyés dans

une foule d'employés aux galons de toutes formes qui, sous un air indifférent, ne perdent rien de ce que nous disons. Après autant d'émotions, nous aurions mérité un sommeil réparateur, mais nous avons compté sans les aboiements furieux des chiens qui se livrent de véritables batailles pendant toute la nuit et nous réveillent à chaque instant.

Malgré cette fatigue inattendue, nous reprenons le lendemain de bonne heure nos pérégrinations à travers la ville. Nous commençons par Kassim-Pacha, où est un cimetière, un parc de cyprès, égayé par la musique dans l'après-midi, tout à côté du somptueux hôtel des Wagons-Lits, le Pera Palace. Traversant encore une fois la Corne-d'Or, nous visitons le marché égyptien.

Il y a là des montagnes de pastèques, des caisses remplies de fruits secs, d'épices, de thés, de confiserie fine, de cafés venant de tous les coins du globe, de vanille, de loukoums de Grèce, de nougats, en outre des amandes, des figues, des bananes, des pêches superbes, des grappes énormes de raisins, etc. C'est le palais de Gargantua, mais d'un Gargantua végétarien. Les Turcs, en effet, sont grands mangeurs de fruits et de légumes, peut-être pour cela sont-ils moins goutteux que les Occidentaux.

De nombreuses femmes à demi-voilées, venues aux provisions pour leur marché, animent le coup-d'œil. Il paraît que les descriptions de nos journaux commencent à troubler les cervelles de ces pauvres créatures dont l'existence se passe dans une oisiveté voulue, en quelque sorte rituelle.

Beaucoup s'habillent comme les chrétiennes et sous le *férédjeh* on serait surpris d'apercevoir des jupes et des corsages aux dernières modes de Londres, de Paris ou de Vienne.

Mais dans la rue elles sont enveloppées de leur ample manteau noir, paraissant porter l'éternel deuil de leur dignité sociale, de leur rôle moral, de toutes les prérogatives de la femme, dont la situation correspond toujours avec le degré de civilisation d'un pays.

Toute la confiance que le Turc riche a dans son épouse, est assurée par le contrôle de cet espion incessant, jaloux, l'eunuque, constamment attaché à ses pas. Il s'ensuit que l'affection n'existe guère dans ces ménages. Le contraire serait étonnant. Puis les grandes fortunes, à l'exemple de celles de l'Etat, semblent destinées à la dilapidation et à la ruine, car s'il y a trois ou quatre *hainums* dans le harem, généralement elles s'entendent contre leur mari. Celui-ci doit donner à toutes le même bijou, ou sa maison devient un enfer ; si le maître accorde une esclave éthiopienne ou une villa sur le Bosphore à l'une de ses favorites, les autres en réclament impérieusement autant et il n'y a pas de situation de pacha ou de vizir, d'agha ou d'effendi, qui puisse résister à toutes ces dépenses folles.

Quand elle sort, la femme turque, non accompagnée par hasard de son gardien habituel, ne doit pas entrer dans une arrière-boutique, il faut que les regards de tout le monde puissent la suivre de la rue. Ces prescriptions religieuses, par suite de la difficulté d'appli-

cation, commencent d'ailleurs à se relâcher et à tomber en désuétude.

Irons-nous aux Eaux-Douces d'Asie contempler les frais ombrages où ces prisonnières vont se promener une fois par semaine, le jour sacré, le vendredi, et où l'on peut les apercevoir à visage découvert ? Non, cette perspective nous séduit moins que la cérémonie du *Sélamlick*, qui a lieu précisément aujourd'hui.

Le Sélamlick est la manifestation hebdomadaire de l'autorité civile et religieuse, ainsi que de la toute puissance du sultan.

En temps ordinaire, ce grand personnage reste au Yildiz-Kiosk, d'où partent les commandements militaires, les nominations aux postes divers, les sentences de mort pour les Arméniens des provinces les plus lointaines, mais le vendredi, à midi précis, il va dire sa prière à la mosquée et ses sujets peuvent contempler son visage auguste et redouté.

Grâce à la carte de M. Cambon, notre fort aimable ambassadeur, carte que vint me remettre un attaché tout chamarré d'or, que je pris d'abord pour quelqu'un d'importance, mais qui était tout bonnement le cavass ou concierge du palais de notre représentant diplomatique, j'obtenais une place, avec mes amis, à l'un des balcons du confortable pavillon affecté aux étrangers dans la résidence impériale.

Des officiers extrêmement polis et aimables assuraient le service d'ordre, tandis que des serviteurs nous offraient le café dans des tasses de poupées.

Nous étions là depuis vingt minutes, parlant à voix

basse, quand soudain des sonneries de clairon retentissent : c'est une marche de cavalerie, annonçant un escadron de hussards au costume sombre qui passe au petit trot.

Surviennent ensuite des marins au pas accéléré ; ils ont la vareuse bleue, le col rabattu, de grandes bottes, le fusil sur l'épaule et la cartouchière en bandoulière.

Les instructeurs allemands leur ont appris à jeter le pied en avant, comme les grenadiers poméraniens, et ils avancent sans conviction en gens fatigués sous ce soleil de feu. Rien ne rappelle l'ardeur d'un défilé de troupe d'élite, de nos chasseurs à pied ou des bersagliers italiens.

Formés en longue haie à droite et à gauche sur deux rangs, tout le long du boulevard qui aboutit à la grille du jardinet précédant la Mosquée, ils laissent retomber les armes et rectifient la position avec beaucoup d'ensemble et de régularité.

L'état-major apparaît ; dans le nombre, quelques officiers âgés, tout blancs, des aiguillettes brillantes à la tunique, de riches broderies aux manches, mais tellement cassés qu'on se demande si dans cette armée il y a une limite d'âge pour les grades supérieurs. Tous montent des chevaux pur sang, richement harnachés.

Voici les soldats de la garde, dont les fusils et baïonnettes sont nickelés, ce qui, dans cette pleine lumière, produit un effet très décoratif. Les hauts fonctionnaires et officiers d'élite de l'entourage du Padschah suivent de près, avec de splendides uniformes disparaissant sous les décorations. On me montre parmi

eux un instructeur allemand, un tout jeune homme blond, à la moustache en croc, l'air fendant, *schneidig*, comme disent nos voisins, qui circule fièrement et n'a pas l'air d'apercevoir ceux qui, d'après le nombre de galons, doivent être ses supérieurs hiérarchiques.

Ces officiers, qui conservent leur rang dans l'armée prussienne, reçoivent de gros traitements, mais néanmoins seraient assez méprisés et détestés par les Turcs pour que la vie ne soit pas pour eux des plus agréables.

Par contre, ils ont le sentiment de remplir un devoir patriotique, de continuer la lutte contre la France, en tâchant de substituer l'influence de l'empereur Guillaume à la nôtre, et ils économisent des rentes qu'ils iront un jour dépenser aux bords du Rhin ou de la Sprée.

Après ce brillant cortège, un nègre de haute stature attire tous les regards par sa démarche lente et solennelle. C'est le Kisler Aga, le grand eunuque noir, en redingote montante, boutonnée immédiatement au-dessous du col, à la façon des clergymen. Il tient une petite valise à la main.

Sa physionomie semble exprimer la tristesse et l'ennui du ridicule de sa position. D'ailleurs aucun des personnages présents ne le salue. Des jeunes gens de seize à dix-huit ans, ses aides, l'accompagnent, et ces pauvres enfants ont la démarche très lente, le même aspect alangui que lui. Ils ont été achetés aux marchés d'esclaves clandestins tolérés par la police, et ont survécu à l'horrible opération des médecins indigènes, ignorants des principes élémentaires de la chirurgie, car il n'est pas un diplômé de l'une des écoles de médecine

du monde civilisé, qui voudrait prêter son concours à la monstrueuse mutilation qu'ils ont subie en cette fin du XIX^e siècle.

Comme conséquence, presque tous ces malheureux sont atteints de fistules urinaires, et en dehors des complications post opératoires qui causent la mort des deux tiers d'entre eux, ils exhalent pour la plupart, et malgré toutes leurs précautions, une odeur ammoniacale nauséabonde qu'ils tâchent de masquer par l'abus des parfums.

Voilà l'entourage du souverain, qui n'a pour allié en Europe et pour soutien que l'Empereur d'Allemagne.

Un bruit étourdissant de grelots annonce le moment solennel; ce sont les postillons albanais en livrées de soieries bleues, leur costume national, vestes et gilets galonnés à boutons d'or, larges culottes bouffantes, bottes jaunes et éperons dorés.

Dans la voiture, le Chef des croyants en jaquette noire, avec Osman Pacha, le héros de Plevna. Il passe, il est passé ! L'avez-vous vu ? Non, un cavalier de l'escorte me l'a caché. Les officiers qui ont tiré leur épée et fait présenter les armes aux troupes, portent la main à la bouche et au cœur.

Trois grands landaus l'accompagnent à une distance respectueuse. Dans l'un se trouve la sultane Validé, sa mère, ayant comme écuyers, à côté de chaque portière, montés sur de gracieux poneys, deux enfants de huit à neuf ans en ravissants uniformes de généraux ; dans les autres sont les huit favorites du moment.

Les acclamations et les cris redoublent, le grand

Turc monte l'escalier de la mosquée, les tambours battent aux champs.

Les palefreniers galonnés se précipitent pour dételer les chevaux qui pourraient souffrir de la trop grande chaleur.

En attendant que leur seigneur et maître ait fini sa prière, les malheureuses sultanes, qui, elles, ne sauraient implorer Dieu puisqu'elles sont des créatures inférieures, demeurent en plein soleil de midi, dans ces voitures aux stores baissés, qui doivent être une horrible fournaise, pour le bon plaisir du souverain.

Un muezzin, le plus distingué de l'empire, le deuxième personnage du pays, le Cheick Us-Islam monte au minaret et jette son invocation monotone aux quatre coins de l'horizon, en criant le nom d'Allah. *Allah Akbar*, Dieu est grand.

Puis le silence règne dans cette foule bariolée, pendant que le prince tout-puissant prie là-bas à côté d'un prêtre qui tient un sabre à la main pendant toute la durée de la cérémonie.

Que peut dire à Dieu ce cruel tyran, qui ordonna le massacre de tant de milliers de créatures humaines innocentes, en Arménie et à Constantinople, ainsi que l'ont établi les comptes rendus de nos consuls, les procès-verbaux de nos missionnaires? Ce féroce Padischah qui, huit jours avant notre arrivée, faisait disparaître 75 femmes du palais de Dolma Bagtché, son sérail, et le mois précédent avait envoyé, on ne sait où, peut-être au fond du Bosphore, 150 jeunes étudiants de l'Ecole

de médecine, des meilleures familles, soupçonnés d'appartenir au parti de la jeune Turquie.

Que pouvait être l'instant de recueillement de celui que tant d'écrivains français, russes, anglais, ont surnommé « l'Assassin ». La presse de Constantinople est muette sur l'opinion européenne, les journaux n'écrivent que ce que laisse passer l'office de publicité. Tous les crimes demeurent ici inconnus.

Les ambassadeurs des Puissances ne les ignorent pas, mais à quoi bon les divulguer, puisque dans les moindres questions, comme celle de Crète, l'entente est si difficile à obtenir. De temps en temps, la vérité se fait jour, des Francs, des Grecs, des Turcs murmurent entre eux et se communiquent les nouvelles, portes closes, en surveillant bien la rue, car l'offense de lèse-majesté est ici la faute la plus grave et l'espionnage s'exerce dans tous les rangs de la société.

Qui d'ailleurs oserait réclamer ? Seule la Russie s'apprête à le faire sous une apparence de politesse froide et hautaine.

La lettre du Czar a arrêté la guerre turco-grecque, le Czar a empêché la réfection de la flotte, il vient de nommer le prince Georges gouverneur de la Crète. C'est lui enfin qui interviendra au moment voulu, et cela n'est là-bas un secret pour personne.

Les clairons sonnent à nouveau, la cérémonie est terminée. Le sultan, remonté en voiture, prend en main les rênes de ses deux chevaux blancs comme neige, il file au grand trot devant le front des troupes et sous les fenêtres du pavillon.

Il nous a paru avoir un certain embonpoint, le visage fortement congestionné, un nez proéminent, la barbe touffue, offrant une vague ressemblance avec l'ex-député Naquet. Son sourire, comme contraint, n'est qu'une affreuse grimace, dont il n'est d'ailleurs pas prodigue.

Un mouvement brusque se produit dans la foule. Ceux que l'on m'a désignés comme les colonels, les généraux, couverts de croix et de cordons, courent à perdre haleine après la voiture, en plaçant la main sur leur cœur et sur leur bouche. Mais l'attelage ne ralentit pas; ils soufflent, ils s'époumonnent, mendiant un regard; enfin, force est de s'arrêter pour s'éponger le visage.

Ah! le bon sultan! Ah! le généreux homme! Quel ravissement, quelle joie sur toutes ces figures de courtisans!

Grâce à lui, l'on obtient l'avancement, les palais, les esclaves, les honneurs; lui seul est le dispensateur des grâces. Allah est grand, et le sultan est son bras droit sur la terre!

Au milieu de cet effondrement, je cherche du regard l'officier allemand. Il s'était esquivé!

De notre côté, toute l'assistance est debout, les hommes tenant le chapeau à la main. Quelques-uns applaudissent. Je ne me sens pas le courage d'en faire autant et je reste couvert. Si quelqu'un du personnel s'en est aperçu, il pensera que cette infraction à l'étiquette est due à une de ces mauvaises têtes de Français.

Nous ne protestons plus, hélas ! que par notre silence. Absorbés par nos discussions politiques, notre action extérieure compte de moins en moins en Orient. On nous estime pour le bien que nous faisons, à cause des écoles, des hôpitaux, des asiles que dirigent nos religieuses et nos prêtres, mais on ne nous craint plus, puisque, pour éviter des complications diplomatiques, nous abandonnons successivement tous les droits que nous conféraient les traités.

Une dernière fanfare de cavalerie, un nuage de poussière et c'est fini.

Par une délicieuse après-midi, nous partons du pont de Galata pour l'île de Prinkipo, désireux de changer d'air et de milieu, après l'écoeurement de ce spectacle et des réflexions qu'il suggère.

Le ponton est encombré de marchands et de fournisseurs surchargés d'énormes ballots, de fonctionnaires et de collégiens se rendant chez leurs parents, de commerçants qui, une fois leurs affaires réglées, rentrent chez eux à leur séjour d'été, l'ancienne résidence des princes byzantins.

Un coup de sifflet et nous démarrons, longeant les superbes steamers ancrés en cet endroit, et parmi eux une vieille connaissance, *le Sénégal*, des Messageries maritimes, dont j'ai rencontré le commandant, M. Rebufat, à la cérémonie du Sélamlick ; les bateaux du Llyod autrichien, de la Peninsular company, de la flotte auxiliaire de Russie, Florio Rubattino, etc., tous entourés d'une nuée de barques établissant les communications entre ces villes flottantes et le port.

A mesure que nous nous éloignons, se creuse nettement et se dessine cette baie idéale de la Corne-d'Or, avec la pointe du sérail : à gauche la cité arabe, les mosquées, la tour du Seraskierat, à droite les quartiers de la ville européenne, que surplombent la tour de Galata, les palais des ambassades, et surtout parmi eux la lourde construction allemande flanquée aux quatre coins de l'aigle impériale.

Au bord de l'eau, le palais de Dolma Bagtché, la mosquée du sultan, Yildiz-Kiosk, de grandes casernes, et les cimetières de bois de cyprès.

En nous retournant, c'est la côte d'Asie et ses villas, ses minarets, ses jardins suspendus, ses vastes hôpitaux, les îles qui grossissent d'instant en instant comme d'énormes gerbes de verdure.

Au débarcadère, une foule nombreuse et gaie est réunie sur les quais ; à notre grande surprise le français domine dans les conversations. Toute la société de Constantinople se donne rendez-vous ici par ces chaudes journées. L'hôtel le plus important, celui de la déesse Calypso, regorge de monde, et c'est avec beaucoup de protection que j'obtiens un lit de camp dans la salle de billard. A minuit, j'aurai la jouissance de mon appartement, mais le lendemain, à huit heures, le personnel de l'hôtel devra commencer à pouvoir y circuler.

Comme conditions, on conviendra que c'était gênant ; cependant, à tout prendre, cela valait mieux que de coucher dehors, puis la vue des nombreuses fenêtres est superbe ; d'un côté, les pentes boisées d'Halki, l'île sœur de Prinkipo ; en face Stamboul, dans la brume de



cette fin du jour, et la mer de Marmara, radieuse aux derniers rayons du soleil couchant.

Après le tour complet du pays en voiture et un copieux repas, que n'eût pas désavoué Roubion, le fameux restaurateur de la Corniche marseillaise, s'il n'y avait manqué la traditionnelle bouillabaisse, fort appréciable un jour de quatre temps, nous nous embarquons pour Halki.

A demi-couché sur ses rames, le batelier nous conduit à la façon des gondoliers vénitiens.

Rien de calme et de grandiose à la fois comme ce ciel où brillent des milliers d'étoiles, cette tiède soirée où la brise vous apporte des senteurs embaumées de roses et de géraniums, tandis que l'eau soulevée autour de notre frêle embarcation retombe en milliers de gouttelettes brillantes, à la façon de gerbes d'étincelles.

Quel délicieux séjour, où l'hiver dure à peine deux mois, où les grands froids et la pluie attristante sont exceptionnels. Ce serait un charmant but de promenade pour nos compatriotes, qui trouveraient là le plus aimable accueil ; pour nos voyageurs de commerce qui, dans une contrée sympathique et hospitalière, se laissent devancer par les agents d'affaires allemands.

Un vénérable confrère, ancien professeur à l'Ecole de médecine de Constantinople, nous accueille avec bonté. Il nous parle de la France qu'il a connue, de ses Universités, de Paris, et il nous reçoit dans sa famille comme des amis, grâce à notre confrère belge, qui a été le maître de son fils. Ces braves gens ne soufflent jamais mot de la Turquie ni de son gouvernement. Est-ce

reconnaissance envers le sultan qui les a comblés de faveurs, ou crainte du lendemain? Nous aurions mauvaise grâce à mettre la conversation sur de tels sujets, et nous prenons congé de cet excellent doyen qui veut à tout prix, avant notre départ, nous faire goûter d'un vieux vin de la contrée. Un des plus jeunes membres de la société propose de rendre visite à un saint homme d'ermite, le père Arsène, dont la demeure est au point le plus élevé de l'île, au milieu des lentisques, des oliviers et des caroubiers.

La route fait de nombreux lacets et les petits ânes que nous avons toutes les peines du monde à maîtriser partent à un train d'enfer. La lune jette une lueur intense et douce à la fois sur cette campagne silencieuse, et tout le long du chemin notre caravane, qui comprend une dizaine de personnes, fait retentir les échos de la montagne, des plus joyeux éclats de rire.

L'ermite est couché quand nous arrivons chez lui à onze heures, ce qui était à prévoir. Nous nous asseyons un instant sous la tonnelle du couvent.

En face, un promontoire sauvage, rocailleux, dont la mer unie comme un lac vient baigner le pied sans bruit aucun. La réverbération de l'eau donne un si vif éclat qu'il est possible de lire un journal et que l'un de nous prend une esquisse du paysage en quelques coups de crayon.

Il est près de minuit quand nous quittons ce site enchanteur. Les habitants du village sont couchés auprès de leurs maisons sur de larges tréteaux de bois. Ils dorment là en plein air, roulés dans des couvertures, à

la belle étoile, et c'est un bien curieux spectacle, qui serait la réjouissance des voleurs, si cette catégorie d'industriels était connue ici.

Tant d'émotions et deux ou trois moustiques insatiables me retiennent éveillé jusqu'à trois heures du matin, moment où le sommeil l'emporte, et je suis brusquement rappelé au sentiment de la réalité par un garçon d'hôtel qui traverse la salle, un plateau à la main.

Est-il déjà huit heures? Mieux que cela, ce brave serviteur a mis la discrétion d'attendre encore vingt-cinq minutes; mes compagnons arrivent joyeux et je n'ai que le temps de m'habiller à la hâte pour aller avec eux prendre un bain dans la mer de Marmara.

Tout le surmenage de la journée et d'une nuit écourtée est calmé par cette eau chaude, agréable, savonneuse, sans le moindre remous, offrant la clarté du cristal, d'où l'on sort tout dispos, prêt à affronter de nouvelles fatigues. L'heure est venue, trop rapide, de retourner à Constantinople; mais nous laissons ici quelque chose de nous-même, c'est un délicieux souvenir, des images gracieuses, des impressions exquises que, dans les jours de pluie et de brouillard, dans les moments désagréables de l'existence, on aime à évoquer, instants fugitifs passés sous ce climat enchanteur, en compagnie de gens si gais, si aimables, si instruits qu'on reconnaît en eux les véritables héritiers des Athéniens d'autrefois, dont ils ont l'esprit, le goût et les bonnes manières.

Nous terminons cette fois nos visites de mosquées.

Tout d'abord, la Solimanié, celle qui offre les plus vastes proportions. Un jeune Turc, à genoux, au milieu de cette immense salle carrée et nue, se balance de droite à gauche, en chantonnant sur un ton plaintif une sorte de litanie. C'est, paraît-il, la méthode classique d'apprendre le Coran.

Comme point de comparaison, nous revoyons encore Sainte-Sophie, dont l'effet intérieur nous paraît beaucoup plus harmonieux et artistique. Voici les quatre piliers de brèche verte provenant du fameux temple d'Ephèse et qui supportent la vaste coupole, les colonnes de porphyre qui ont appartenu au célèbre sanctuaire de Baalbeck, le Temple du Soleil.

Tout le monde chrétien, à son origine, avait contribué à la décoration de ce grandiose édifice, où les Turcs se sont installés à la façon des Arabes du désert qui étaleraient tout leur fourbi dans Notre-Dame.

Et l'on suit par la pensée Justinien, ce puissant empereur d'Orient, stimulant de sa présence le zèle des architectes, des ouvriers, contrôlant les progrès de ce monument d'une impression saisissante, dans lequel il voulait laisser une trace de sa splendeur et que l'islam considère maintenant comme une demeure sainte, la plus sacrée après la Mecque, parce que là s'est affirmée la toute-puissance des sultans, alors qu'ils promenaient leur bannière des rives de la mer Noire aux portes de Vienne.

Il n'y retentit plus aujourd'hui que les cris monotones des Imans *Allah Allah Akbar*. Dieu est grand.

C'est ce que nous avons entendu une partie de la ma-

tinée aux derviches tourneurs. Ces prêtres ignorants et fanatiques tournent sur eux-mêmes en augmentant progressivement de vitesse. Leurs petites jupes de toile légère flottant au vent les font ressembler à d'énormes toupies. Ils sont stimulés par un air doux et mélancolique, toujours le même, à la longue absolument horripilant, que l'un d'eux exécute sur une flûte de roseau.

Le délire religieux et l'émulation les surexcitent à un tel degré qu'ils tombent parfois à terre dans une véritable extase, et ils s'imaginent que Dieu, touché par cette preuve de leur amour, consentira à leur envoyer des rêves et des visions sublimes, avant-goût du paradis.

Allah Allah, Allah Akbar. Ils sont inspirés. Ils sont *melbous*. Singulière manifestation de la religiosité qui, chez eux, n'affecte pas une forme utilitaire pour la masse ou un genre de mortification pour l'individu et se réduit à un exercice d'équilibriste, un jeu de clown, un tour de force de bateleur.

Et comme chez les hurleurs de Scutari, en dehors des touristes européens, le même public de gens du peuple, de soldats, de fonctionnaires subalternes, dont les physionomies reflètent la ferveur.

Nous revenons à une vive allure à l'hôtel, en provoquant les aboiements et les grognements furieux des chiens que notre fiacre dérange. Ces animaux sont sacrés depuis qu'ils sont entrés ici par la porte Saint-Romain, à la suite de Mahomet II, et un Turc, pour ne pas les troubler dans leur repos, s'astreindra à de longs détours.

Avant de dire adieu à la ville des Sultans, nous mon-

tons à la tour de Galata, pour jeter un dernier regard sur tout ce que nous avons visité. A nos pieds, les quartiers européens de Péra, de Galata, de Tophana, dont le bruit, le mouvement arrivent à peine à nos oreilles ; à droite le port, l'entrée de la Corne d'or, le va et vient incessant des barques de toutes grandeurs, de tous pavillons, le pont de la Sultane Validé, celui de Mahmoud et depuis la pointe du Vieux-Sérail jusqu'à Eyoub, la ville sainte aux sept collines sur lesquelles se découpent les mosquées, le quartier mieux bâti du Fanar où eurent lieu, en 1821, de terribles et sanglantes exécutions qui rappellent les tristes hécatombes des Arméniens de l'année dernière, car il semble que pour stimuler le fanatisme musulman, des massacres soient de temps à autre nécessaires en ce pays.

Balata, le faubourg des Juifs, que limitent à l'horizon la ligne dentelée des murailles et le feuillage vert foncé des cimetières, au-dessus desquels planent des vautours et des alcyons.

Au-delà, c'est la mer de Marmara et le poudrolement d'or du soleil à la surface de la vaste nappe d'eau, sur laquelle tranchent les masses sombres des îles. En face Scutari et le gracieux village de Kadi-Keuï.

A gauche, l'entrée du Bosphore, dont les rives semblent une longue avenue de palais, de villas et de jardins pleins d'ombre et de fraîcheur.

Et malgré tout le luxe de ce féerique décor suburbain, l'œil revient toujours, comme attiré et fasciné, vers Stamboul, la cité pleine de mystères et d'inconnu, où le luxe le plus extraordinaire surgit tout près de la

misère sordide, présentant le confort raffiné des installations modernes à côté de la simplicité des nomades des steppes asiatiques, où dans le voisinage immédiat de l'hôtel splendide s'étagent les uniformes baraques en bois, le long de ruelles encombrées, bondées de boutiques, tandis qu'à quelques vingt mètres s'allonge, à perte de vue, un terrain vague inhabité, avec quelques chèvres broutant une herbe desséchée. Région des contrastes, des oppositions heurtées. Ici, rien de convenu, la chose admise ailleurs n'existe pas, l'homme épris d'émotions nouvelles et l'artiste se trouvent à chaque instant en présence de l'imprévu. La créature la plus sauvage qui n'a pas subi le contact de la civilisation coudoie continuellement les représentants des races les plus raffinées ; les progrès et la barbarie vivent mêlés d'une manière inextricable. Mystère incompréhensible, étrange énigme que cette ville où règne la prostitution la plus éhontée, où des enfants de treize ou quatorze ans s'offrent à vous en pleine rue, sans pudeur aucune, où passe la procession du Saint-Sacrement, escortée par les soldats turcs, au milieu du respect général, où l'on s'égorge dans les carrefours, où les esclaves circassiennes et d'Abyssinie se vendent sous l'œil paternel des ambassadeurs des puissances, où enfin des fous en délire courent tout nus dans les rues sans provoquer la moindre intervention de la police.

Le gardien de la tour surveille de la terrasse toute cette immensité de constructions diverses : palais, casernes, mosquées, prêt à élever la bannière rouge pour signaler un incendie. Alors retentira partout le cri

d'*Ianhem Var*, partout apparaîtront des individus ayant sur leurs épaules une pompe minuscule, poussant des clameurs sauvages, sauveteurs improvisés, aussi redoutés que le feu, qu'on les soupçonne souvent d'allumer, volant et pillant à la faveur du désordre, du trouble et de l'effroi général.

En attendant, le guetteur fume tranquillement son narghilé et paraît fort indifférent à l'émotion que nous cause cet éblouissant panorama, sur lequel d'ailleurs il a le droit d'être blasé. Son café bout, répandant le plus agréable arôme et, dans la tasse microscopique, il va verser la boisson délicieuse qui peuple l'esprit d'idées riantes et d'images gaies.

A quoi bon travailler, se préoccuper, puisqu'il faudra mourir un jour? Le ciel est pur, l'air parfumé, pour quelques paras (centimes), on a un pain, une pastèque, il n'est pas nécessaire d'en avoir davantage pour vivre. Les *Roumis* seuls par leurs soucis, leurs calculs, leurs chagrins s'usent, s'approchent davantage de ce terme que Mahomet montre d'ailleurs à ses fidèles comme le début des jouissances éternelles. Et ce repos d'esprit, cette douce béatitude où nous le voyons plongé, c'est le *kief*, c'est l'état d'indifférence aux détails de la vie d'ici-bas, quelque chose comme le nirvâna des Hindous. Et depuis plus de quatre siècles, tout ce peuple vit ainsi que ce pauvre veilleur, au milieu de la formidable mêlée des appétits, des convoitises de tout ce qui l'entoure, sans paraître s'apercevoir des luttes formidables qui se préparent, de l'expansion de races voisines comme les Bulgares, les Arnauts, les Armé-

niens, les Grecs, les Africains qui noyent de plus en l'élément Osmanlis, représenté seulement à l'heure actuelle par un tiers de la cité.

Scientifiquement et au nom de la raison, cette décomposition sociale peut-elle s'éterniser? Nous ne croyons pas qu'aucun homme de bon sens puisse l'admettre. L'histoire nous apprend que les empires qui ne vivent que par la tolérance de leurs voisins sont toujours rapidement tombés. La lutte et l'effort sont des conditions essentielles d'existence. Les rivalités, les antagonismes d'influence prolongeront peut-être de quelques années encore un semblable désordre.

Mais le courage personnel, la force d'endurance, la résignation, l'héroïsme même ne suffisent plus à un peuple, nous venons d'en voir un triste exemple par l'Espagne. Il faut la longue et savante préparation à la guerre, de grandes ressources financières, un entraînement continu par le perfectionnement des méthodes.

La Turquie a pu battre la Grèce, c'était bien le moins après avoir résisté à la Russie en 1877 pendant de longs mois, qu'elle eût encore la force d'écraser un pays qui représente trois départements français. L'expérience de concentration de son armée, troublée par aucune attaque offensive, était relativement aisée, mais on pense à juste titre, que si la Grèce n'avait pas redouté l'égorgement de tous ses coreligionnaires, rien n'était plus facile pour sa flotte que de bombarder Constantinople.

Ce regain de succès a donné à l'Europe quelque illusion sur cet empire qui s'écroule, dont les officiers allemands ne referont pas l'armée, malgré leurs tenta-

tives persévérantes et leur science de la tactique et de l'armement. Tous leurs efforts viendront se briser contre cette barrière infranchissable du fatalisme oriental.

La guerre de sauvages n'est plus possible ; autrefois c'était le butin, l'enivrement de la conquête, les houris que l'on se partageait après le sac des villes, et pour le soldat tué en combattant, le Paradis immédiat.

Aujourd'hui, le Croissant décline et la foi en son expansion a baissé, on se bat sous la surveillance des attachés militaires et des représentants des Puissances. Sur la volonté expresse de celles-ci, il faut rendre les provinces conquises, abandonner l'administration des pays que l'on n'est pas capable de gouverner.

Cette entente, quoique bien imparfaite encore, est le coup de mort pour la Turquie, et ce ne sont pas ceux qui ont vu Constantinople de près, qui désireront jamais le retour de la toute-puissance d'autrefois.

Les massacres d'Arméniens marquent une révolte contre cette menace grandissante, une protestation, la rage impuissante contre la civilisation, qui par mille brèches, mille fissures invisibles, pénètre de tous côtés dans le vieil édifice vermoulu. Le progrès vainqueur déborde partout, marche à l'assaut de la religion, des mœurs, des habitudes de ce peuple arriéré, jusqu'au jour où le drapeau d'une nation européenne flottera en haut des coupoles de Sainte-Sophie et de la Solimanié.

Ce sera une étape des plus glorieuses dans la marche en avant de l'humanité, et si j'avais à dédier cet ensemble de réflexions sur Constantinople, j'inscrirais en

tête du travail : *Au premier soldat chrétien*, quelque soit sa race, sa nationalité, son culte, qui plantera la bannière de la civilisation sur les murs de la ville barbare.

EN RUSSIE.

ODESSA, KIEW, MOSCOU, NIJNI-NOVGOROD,
SAINT-PÉTERSBOURG.

Le *Daphné*, un grand bateau du Lloyd autrichien, nous emmène vers Odessa. Un dernier regard sur les grandioses monuments, la masse de Stamboul et ses centaines de minarets qu'éclairent les derniers rayons du soleil couchant et toute l'agitation, la vie, le mouvement du port, s'éloignent dans les sifflements répétés de notre sirène et le panache de fumée qui s'envole vers la pointe du sérail. Nous avons le vent debout dans la direction nord-est, pronostic d'une belle traversée.

Le long de la colline de Pera, après Galata, les casernes du faubourg Dolma Bagtché, l'ancienne demeure des sultans, aujourd'hui un harem, puis de riches villas, une succession ininterrompue de petits pays groupés autour de leurs mosquées, défilent successivement, à droite, c'est Scutari ; Istavros ; Koulléli ; Vani Keui ; Kandilli, l'entrée du célèbre lieu de promenade, les eaux douces d'Asie, au-dessus de laquelle s'élève le kiosque d'Abdul-Megdid.

A gauche, Orta Keui, et le pavillon de Soliman, Arnaut-Keui, un village de soldats arnautes devenus

des agriculteurs, autant de quartiers d'une vaste cité suburbaine, dont le Bosphore constitue le boulevard.

Dans la partie la plus resserrée, il y a cinq cents et quelques mètres à l'endroit où Darius avait établi son fameux pont de bateaux. Les sombres tourelles d'Anatoli et de Roumeli Hissar en face, ouvrages avancés des Turcs, dans la marche en avant sur Byzance, semblent encore surveiller le passage, conservant leur grand air féodal de forteresses formidables, malgré la puissante végétation qui les a envahies, les brèches et les fentes que le temps a creusées dans la muraille et les créneaux éboulés.

De coquettes maisonnettes blanches se sont même accrochées de tous côtés autour de ces antiques débris.

Bientôt les rives s'écartent et l'on aperçoit le site enchanteur de Thérapia, le Trouville de Constantinople, situé sur la côte d'Europe, au milieu d'une véritable forêt de platanes et de palmiers, dont la mer vient baigner le pied.

C'est là que les ambassadeurs et les riches Européens, les grands négociants, les hauts fonctionnaires aiment séjourner pendant les fortes chaleurs de l'été. A Buyuk-Déré, un peu plus loin, est la vallée où campèrent les Croisés, et l'on a conservé le nom de Godefroy de Bouillon à un vieil arbre près duquel le célèbre chevalier avait, dit-on, établi sa tente.

On passe ensuite deux redoutes génoises, d'où l'on tendait des chaînes d'un côté à l'autre du Bosphore, puis sur la rive asiatique, la forteresse du cap Poïzas,

toute hérissée de canons menaçants et lugubres dans ce brillant décor.

Peu après, on pénètre dans la mer Noire, le triste pont Euxin qu'a chanté Ovide, dont les flots sont fréquemment agités par les vents glacés qui ont passé sur les hauts sommets neigeux des plateaux de l'Asie.

Il paraît que les tempêtes y sont effroyables, que le ciel terne ou nuageux se réfléchit dans des eaux qui prennent alors la couleur de l'encre.

Loin derrière nous, à travers la teinte qui cache la côte, nous apercevons longtemps les phares qui éclairent chacune des rives du Bosphore, puis, c'est le grand silence de la nuit que trouble seul le battement rythmé de l'hélice.

Au radieux soleil du matin, la mer offre le même aspect, bleu indigo, que la Méditerranée. Quel inoubliable tableau que celui de cette immense nappe d'eau azurée, que notre navire coupe lentement, laissant derrière lui des torrents d'écume, au milieu desquels apparaît par instants le dos arrondi des marsouins. De distance en distance, une barque de pêcheur indique le voisinage de la terre, mais les rencontres de bateaux sont rares.

Étendu sur une chaise longue et bercé par un léger roulis, on passe la moitié du jour à sommeiller et à se reposer des fatigues et du surmenage de la visite de Constantinople, qui m'avaient valu quelques heures de fièvre et de malaise.

Nous relâchons une heure en vue de Costenza (Chuïstenze), le port principal de la Roumanie. Le temps de distinguer la jetée, une église et quelques maisons.

Le soir, quelques points lumineux nous indiquent les phares des bouches du Danube, puis nous nous enfonçons vers l'immense solitude noire.

A dix heures, le lendemain, nous entrons à Odessa. Admirablement située sur une haute colline, la ville domine la mer à l'infini. On distingue longtemps avant l'arrivée le fort massif qui répondit victorieusement aux attaques des flottes anglaises, françaises et turques, qui l'avaient étroitement bloqué ; le théâtre, dont la vaste coupole, brillamment éclairée par la lumière électrique lors des nuits d'hiver, doit apparaître aux marins qui luttent contre les vagues furieuses comme le phare désiré, comme le but de leurs vœux et de leurs efforts. En approchant on aperçoit tout en haut, de belles maisons, de somptueux palais, bordant un large boulevard planté d'arbres.

Il faut une longue attente pour des formalités de toutes sortes. Tout d'abord, deux employés en casquettes blanches, vestons de même couleur à boutons dorés, aux armes impériales, font leur apparition et s'installent confortablement dans la salle à manger avec d'énormes registres. Ils parlent, délibèrent, s'interrompent pour écrire et recommencent le palabre. Enfin, ils se décident à reprendre les plumes qui courent sur le papier. Nos passeports sont copiés, examinés, poinçonnés. Bien sûr, ils ont noté tout ce qu'il y a sur le bateau, quand survient un des directeurs du service de la douane, M. Alexandre S...., également en uniforme, chargé par le comité local des médecins, de nous recevoir.

Toutes les formalités se trouvent simplifiées, et nous partons de suite pour l'hôtel Suisse, tenu par un Français.

Pendant que notre compatriote nous prépare l'excellent repas qui devait nous reposer de la cuisine pimentée du bateau autrichien, nous nous rendons au Crédit Lyonnais, pour l'échange de notre monnaie turque. Nous avons, en entrant, gardé le chapeau sur la tête, quand un employé me frappe légèrement sur le bras en me priant poliment de me découvrir. Mais pourquoi ? « Parce que, dit-il, en m'indiquant du doigt un petit cadre doré avec une Madone toute noire et un grand tableau représentant le czar Nicolas, il y a ici le portrait de la vierge Marie, devant lequel brûle cette petite lampe, et à côté, celui de notre empereur bien-aimé. »

Je m'exécutai de suite et ne tardai pas à m'apercevoir que dans les différentes administrations, à la Poste, au Télégraphe, à la Douane, etc. . . . , tout le monde était nu-tête. Partout aussi, il y avait des icônes et des veilleuses éclairant de leur pâle reflet les ors scintillants des couronnes ou des vêtements de saints, surchargés d'ornements en relief ou de pierres précieuses. Affaire d'habitude ; au bout de quelque temps, j'étais tellement au courant de la mode russe, qu'instinctivement, mon premier mouvement était de saluer et qu'il me semblait avoir toujours agi ainsi. Ces révérences multiples sont peut-être pour quelque chose dans la politesse, l'obligeance, et, en général, l'amabilité de tous les employés du Gouvernement.

Odessa n'offre pas le caractère pittoresque de nos

cieux et aux chœurs entourés de colonnades ou de galeries.

Il y règne une demi-obscurité voulue, qui ne suffit pas d'ailleurs à atténuer l'éclat métallique des iconostases; celle d'Ouspensky représente cinq mille quatre cents kilogrammes d'or, et est ornée d'une vierge byzantine célèbre, peinte, d'après la légende, par saint Luc, dont le cadre vaudrait, à lui seul, plus d'un million, tandis que l'émeraude de la couronne, comme prix marchand, représente cent mille francs.

Un sacristain nous montre, dans le sanctuaire, un mont Sinaï, sorte de tabernacle, en or massif, sur le sommet duquel Moïse est figuré tenant les tables de la loi. Ce cadeau princier de Potemkin est estimé 1,275,000 francs.

Tout le reste à l'avenant.

Dans ce décor ruisselant de pierreries et de bijoux, dont nos églises de France ne peuvent plus donner l'idée, au milieu de la nef d'Ouspensky, entre les piliers surchargés de peintures enluminées, à côté du petit édicule en cuivre doré qui renferme le suaire de la Vierge, a lieu l'imposante et grandiose cérémonie du Couronnement, avec l'accompagnement des chants sacrés et les vivats de tout un peuple.

Mais en sortant de l'apothéose, après avoir été encensé comme chef de la religion, les yeux de l'Empereur tombent sur la cathédrale de l'Archange, en quelque sorte le monument mortuaire où sont ensevelis tous les tzars de la maison Rourik et les Romanoff.

Ils sont là, au nombre de quarante-sept, bien alignés

à côté les uns des autres, recouverts d'un drap mortuaire, tous ces puissants monarques qui ont pendant tant de siècles conduit les destinées de la Russie. A Saint-Denis, les rois de France avaient d'admirables monuments qui pouvaient provoquer l'envie et exciter la fureur des partisans de l'égalité absolue, même après la mort. Ici, rien de semblable, ces modestes sarcophages indiquent mieux que quoi que ce soit la fragilité de toutes les grandeurs terrestres et ce spectacle, dans sa simplicité même, offre quelque chose de majestueux et de terrifiant.

Et quand le souverain nouvellement acclamé va s'agenouiller devant les tombes de ses ancêtres, il doit penser que ces cloches, ces carillons qui ont résonné lors de son avènement, ne sonneront plus avec autant de solennité que le jour où on le déposera, lui aussi, dans son propre cercueil.

Graves pensées, qui, dans ces moments d'allégresse universelle, assombrissent toujours le visage des élus, car avec elles apparaissent le poids des responsabilités, et cette lourde tâche qu'il faudra assumer devant les jugements de l'histoire et de la postérité.

Alexandre III. ce prince judicieux et éclairé, qui restera le modèle des bienfaiteurs de son pays et de l'humanité, ne fit que de courts séjours à Moscou, dont le caractère solennel et triste lui produisait sans doute une émotion profonde.

Car la ville sainte est tout entière restée dans ce que l'on pourrait appeler son acropole, la cité antique, sur laquelle passent le temps, les années, les siècles, les

ravages des hommes marquant seulement d'une trace légère tous ces vieux monuments contemporains de l'évolution et des origines de la domination russe.

Au Kremlin tout frappe l'imagination, c'est au pied de l'Ivan-Veliki la massive *cloche du tzar*, haute de huit mètres et pesant près de huit cent mille kilogrammes, fondue par ordre de l'impératrice Anne, en 1731 ; établie d'abord provisoirement sur un échafaudage insuffisant, effondrant tout un beau jour, en s'enfonçant à six mètres dans le sol. Installée sur un socle en 1836, elle donne passage, par un éclat volumineux qui résulta de sa chute, à un homme de la plus haute taille, et on pourrait à l'intérieur établir une chambre spacieuse.

Non loin de là, devant la caserne, se trouve le *roi des canons*, pièce géante sur affût et roues de bronze, fondue en 1586, sous Féodor I^{er}, et ayant à sa bouche un mètre de diamètre. C'est un objet purement décoratif, mais, aux yeux du peuple, il marque la toute-puissance d'un empereur d'autrefois, quelque chose d'extraordinaire, d'immense, qui ne se peut comparer avec rien, car il n'y a au monde que deux puissances : « Dieu qu'on ne voit pas, et le Czar, son représentant vivant.

En face, le long de l'arsenal, voici d'autres canons sur deux rangs que surmontent, de distance en distance, les aigles aux serres crochues. Ce sont les précieuses dépouilles de la Grande-Armée, le trophée conquis sur Napoléon, la revanche de l'incendie volontaire de Moscou.

Il y en a 366 Français, nous apprend le guide, 189 Autrichiens, 123 Prussiens, 110 Italiens, 34 Bava-rois, 22 Hollandais, 12 Saxons, 8 Espagnols, 5 Wurtembourgeois, 1 Hanovrien.

C'était l'Europe toute entière enrégimentée pour aller à l'assaut du colosse et, depuis Charlemagne, toutes ces forces, qui devaient se retourner contre nous, ne s'étaient jamais trouvées réunies sous une même volonté.

On y lit des devises altières et naïves, d'autres qui rappellent la gloire de certains bataillons, les victoires et la marche triomphale à travers le monde, et tout cela est venu, après Austerlitz, Iéna, Wagram, échouer ici, parce que le génie des batailles n'avait pas prévu cette force effroyable, brutale, irrésistible, le froid, capable seule d'arracher ces armes des mains de ses soldats.

Une des visites les plus intéressantes est celle du musée des Armures, dont une des salles contient tous les costumes avec les accessoires ayant servi au couronnement des czars, depuis Pierre le Grand. Trônes d'ivoire, dont l'un fut celui du dernier empereur de Constantinople, incrustés de diamants et de pierres, diadèmes éblouissants, sertis d'innombrables pierres précieuses, sceptres, cols à médaillons d'or, armes d'apparat, colliers, parures et décorations variées. Il y a là une partie du trésor de la couronne, tandis que de tous côtés les souvenirs des héros russes, la selle usée du prince Pojarsky, le sabre du boucher Minin, des casques et des cuirasses de personnages célèbres garnissent la muraille et de nombreuses vitrines:

Il faudrait un mois entier pour examiner en détail toutes ces curiosités, dont quelques-unes ont une haute valeur artistique.

Ici, sur des étagères, des verreries allemandes du plus haut prix, des dons faits aux souverains : orfèvrerie de Nuremberg, d'Augsbourg, de Dantzig, objets anglais, danois, français, parmi lesquels des vases de Sèvres d'un admirable fini, deux lits de camp de Napoléon, pris au passage de la Bérésina, les drapeaux de l'armée hongroise, etc. On a réuni là des richesses incalculables et quelques débris de tout ce qui intéresse l'histoire du pays.

On éprouve à la sortie un véritable vertige, c'est trop à la fois pour admirer, mais notre guide ne nous tient pas quittes, il veut gagner honnêtement sa vie et nous en montrer pour notre argent en nous menant de suite au Palais.

Nous parcourons, après un escalier où l'on monterait à douze de front, des salles superbes et magnifiquement décorées, celle de Saint-Georges surtout, de 61 mètres de long et de 21 de large, dont les murs garnis de plaques de marbre, portent les noms de tous les officiers et soldats décorés de ce célèbre ordre militaire ; puis celle du Trône, avec le baldaquin de velours jaune doublé d'hermine, et les trois trônes qui ont servi au dernier couronnement. Les larges colonnes sont incrustées d'ornements en bronze doré, et cette profusion du métal finit par constituer une surcharge dans la décoration, dont l'effet serait peut-être plus imposant avec plus de simplicité.

On marche toujours, et les appartements intérieurs succèdent aux pièces d'apparat avec une désespérante monotonie, car on finit par ne plus rien voir.

Le Granovitaïa-Palata est certainement une des parties les plus curieuses du palais avec la salle basse et son unique pilier et ses murs couverts de fresques sur fonds or représentant des personnages de l'Ancien Testament. Là, sous un dais, avec l'impératrice, l'empereur fait son premier repas après la cérémonie d'Ouspensky, entouré de tous ceux qui portent les noms les plus célèbres de la Russie et des ambassadeurs et représentants extraordinaires des grandes Puissances, délégués à cette occasion par les principaux peuples du monde entier.

Comme contraste et comme opposition à toute cette splendeur, le Tèrem ou palais des anciens Czars, où sont des petites chambres, des appartements modestes avec leurs portes plein cintre, romanes, des arceaux à forme ogivale et des peintures rappelant par l'originalité des types de décoration, les arabesques, les fleurs, les motifs des tapis indiens ou persans, le tout entourant des saints nimbés dans leurs auréoles.

Il y a là une chapelle en miniature, Spass-Na-Borou, ou du Sauveur dans la forêt, qui remonte au ^{xiii}^e siècle et qui, rebâtie depuis en 1380, a servi de modèle à toutes les églises russes.

Cette promenade au Palais complète heureusement celle du musée historique, c'est le cadre dans lequel on se plaît à reconstituer avec quelque imagination les scènes où ont eu lieu le défilé de ces personnages revêtus des armes, des couronnes, des manteaux de cour,

des uniformes brillants que l'on a vus quelques instants auparavant, et cela vous laisse une image profonde de la toute puissante autocratie russe.

On sent après cela le besoin d'aller respirer l'air frais, et mes compagnons étant retenus par une invitation, je pars seul pour la montagne des Moineaux, à quelques kilomètres de la ville. On s'y rend par un tramway, en bateau ou par des omnibus à plusieurs places, où l'on est cinq à six personnes assises de chaque côté d'un large banc tenant toute la longueur du véhicule ; mais le plus commode est encore la voiture de place, généralement attelée d'un petit cheval nerveux, dans des brancards que surmonte un arc à la façon antique, *le joug des Romains*.

Ce dernier système est d'ailleurs plus expéditif. L'*Izvotchik* allonge le chemin en me conduisant par la rive droite de la Moskva. Cette rivière, sans arbres à travers la plaine sablonneuse, produit une indéfinissable impression de tristesse. En route, on passe un hameau aux maisons de bois, aux troncs superposés formant paroi épaisse, mais d'aspect assez minable. Voici un mendiant implorant la charité ; je me trompe dans ma monnaie de cuivre, et je lui donne quelques kopecks, plus sans doute que l'aumône habituelle, et il se jette sur ma main qu'il embrasse à plusieurs reprises. Sur la gauche, le couvent Donskoï, véritable forteresse qui soutint plus d'un siège, dresse ses tourelles à lanternes de bois, d'aspect menaçant, formant l'enceinte continue au milieu de laquelle s'élèvent les clochers aux toitures dorées.

Nous longeons un petit bois aride et desséché, et enfin nous sommes au village. Un modeste restaurant en planches, d'où la vue embrasse le vaste panorama de Moscou, la ville du monde qui, après Londres, a le plus d'étendue. C'est l'heure de midi, le son des cloches du Kremlin meurt dans l'éloignement, mais des masses de feu semblent flamboyer sur la ville. On dirait des centaines d'incendies à l'éclat métallique et aux mille reflets de tous ces dômes, de ces coupoles de plus de six cents églises et couvents. C'est là que vainement Napoléon a attendu la venue des magistrats russes lui apportant, suivant l'habitude, les clefs de la cité.

La Moskva décrit un coude majestueux au milieu de petites collines que dominant au milieu de bouquets de verdure de somptueuses villas ou des monastères. Pas une barque n'en sillonne le cours. Aucun bruit, quand le carillon lointain a cessé, n'arrive plus jusqu'à nous. C'est le calme absolu de la nature en cette brûlante journée du mois d'août.

Par malheur, dans cette traktir, nom des auberges, il m'est impossible, même avec les mots du questionnaire où la prononciation est figurée, de me faire comprendre. Enfin, on me sert un plat de viande tellement aromatisé, qu'il faudrait, pour aborder ce morceau savamment préparé, des aptitudes spéciales ; ajoutez à cela du kwas ayant le goût de sirop de groseille et du pain ressemblant complètement à de la brioche, on conviendra qu'aucun appétit ne résisterait à ce singulier mélange.

Aussi je me borne à déjeuner avec une pomme, tâ-

chant de compenser cette désagréable aventure par la vue merveilleuse dont on ne se lasse pas. Ici du moins les pensées qu'elle vous suggère ne sont point interrompues par la musique de l'orgue ou de l'accordéon qui coupent habituellement, à Moscou, le repas d'airs sautillants, genre *Madame Angot* ou du *Petit Duc*.

Le lendemain matin, après une nouvelle visite au Kremlin, une promenade au couvent de l'Ascension, nous consacrons notre temps à parcourir le vieux Moscou, le Kitaïgarod, la cité chinoise.

On y pénètre en venant du Kremlin par deux portes, Nicolas et Spassky ou du Sauveur.

A côté de cette dernière, le bâtiment de l'ancien corps de garde des Strelitz évoque un sinistre épisode de l'histoire. La porte Spassky est une immense poterne aux arcades byzantines, un donjon carré, véritable construction féodale servant de piédestal géant à la tour hexagonale de l'horloge, coiffée à son sommet d'une colonnade à baies ogivales et d'un toit pointu portant l'aigle à deux têtes.

Dans la partie la plus large du passage, devant une icône célèbre rapportée de Smolensk, brûle une lampe fumeuse. Là commençait l'entrée triomphale des czars victorieux dans leur antique forteresse. Alexis a prescrit pour quiconque passerait ici de se découvrir, et depuis l'ordre n'a pas été transgressé.

Les étrangers suivent l'exemple, question de courtoisie, et tout le monde salue pour se conformer à l'ukase impérial. L'été, cela ne souffre pas de difficultés, mais l'hiver, traverser cette longue voûte balayée par

des courants d'air glacé, cela doit être une bonne recette pour prendre des rhumes de cerveau.

La place Rouge, que l'on aperçoit aussitôt, est un énorme rectangle très allongé, offrant aux deux extrémités deux importants monuments. A gauche, le Musée historique et Saint-Basile à droite. Cette dernière église est constituée par un amas de constructions bizarres que rien ne relie les unes aux autres, clochetons, bulbes renversés, dômes multicolores dont l'assemblage trouble toutes les idées que l'on peut avoir sur l'architecture.

Il y en a de hauts, à reflets d'argent, d'autres dorés, ceux-ci plus pansus, d'autres plus bas, comme aplatis, inégaux, recouverts de cabochons, ceux-là aux arêtes droites, quelques-uns enfin partagés par des tranches courbes et de couleurs différentes, gigantesque chapeau bariolé d'une structure massive et compliquée surmontant un bloc cubique de maçonnerie dont les fenêtres rondes ou carrées n'ont aucun caractère spécial.

Cela vous déconcerte et vous surprend, tandis que l'œil reste charmé par la multiplicité des arcades superposées, des lucarnes, des briques multicolores, des saillies, des galeries ingénieuses qui attestent un effort considérable.

On dit qu'Ivan le Terrible, satisfait de cette œuvre grandiose et bizarre à la fois, fit crever les yeux de l'architecte italien qui, sur ses données, avait conçu ce travail fantastique.

C'est probablement là une légende, tout comme l'ordre donné par Napoléon de l'incendier, ce temple chrétien lui offrant par trop, paraît-il, l'aspect d'une

mosquée. La déférence du vainqueur des Pyramides envers les grands chefs de l'Islam, le respect de leurs croyances et de leurs cérémonies, les bonnes relations qu'il entretenait avec le sultan, tout porte à considérer cette explication comme dénuée de fondement.

L'intérieur est un enchevêtrement confus de chapelles n'offrant aucun ordre et aucun plan.

Pour soutenir la comparaison avec ce singulier monument d'une originalité saisissante, malgré son manque de régularité et de proportions, le Musée historique a été élevé en face en 1875 : agglomération de constructions en briques sans intérêt, une bâtisse rouge flanquée de tours, dont la réduction ferait une villa, à volonté, suivant la hauteur et les dimensions, château pour la campagne, palais pour la ville.

C'est une commande exécutée dans le temps voulu, en se conformant au cahier des charges. Il y a tant de pièces de telle largeur et de telle hauteur, on les y a disposées selon la volonté des fondateurs, mais cet édifice surchargé, lourd, ne présente pas même le mérite de l'inédit, comme Saint-Basile.

On y a réuni les antiquités des âges de pierre, de bronze et du fer, trouvées dans toute l'étendue de l'empire, et particulièrement en Sibérie, les souvenirs des anciens Scythes et des colonies grecques de la mer Noire. Le dedans vaut mieux que le dehors.

En face des murs crénelés du Kremlin, un des côtés de la place rectangulaire que domine la coupole du Sénat et les deux tours des portes Nicolas et du Sauveur, sont les Galeries du Commerce, sorte de palais, genre

Exposition, avec les plus beaux magasins, de spacieux passages vitrés, où la foule peut circuler en toute saison sans craindre la pluie ni la neige, rendez-vous du monde élégant, des promeneurs et des commerçants.

C'est là que la municipalité avait offert au Congrès un féerique concert, où l'on entendit les chœurs de tziganes dont les voix, graves ou aiguës, admirablement conduites, se fondent, par l'habile direction et la méthode, dans un ensemble majestueux et profondément troublant. Il y avait des chansonniers d'un régiment de cosaques et des Petites Russiennes en riches costumes qui exécutèrent les danses du pays. L'endroit est commode, pratique et bien choisi pour donner des fêtes.

Devant ce long pavillon sans prétention, au milieu de la place, est le groupe géant des deux statues de *Minine* et *Pojarski* qui, en 1612, délivrèrent Moscou du joug des Polonais. *Minine*, le boucher de Nijny-Novgorod, qui avait appelé ses concitoyens aux armes et qui représente le peuple, met l'épée dans la main du prince, l'un des fondateurs de l'empire russe. L'attitude du héros national est quelque peu théâtrale, forcée comme geste, mais l'effet d'ensemble est décoratif, et ce bronze fait un relief imposant sur la façade uniforme des galeries.

Tout à côté, vers Saint-Basile, est le Lobnoié-Miesto, le Golgotha, sorte de tribune entourée d'une balustrade de pierres où l'on venait jadis proclamer les ukases à la nation.

Les prêtres terminaient là leurs processions solen-

nelles, et certains empereurs y vinrent haranguer leurs sujets.

En 1550, Ivan IV, ayant réuni les délégués de toutes les provinces, s'accusa devant le patriarche d'avoir été cruel et en demanda pardon aux assistants et au clergé.

C'était le Forum des anciens Moscovites, où fut exposé le cadavre du faux Dmitri et où eurent lieu pendant longtemps les exécutions de criminels, ce qui avait valu à l'espace qui l'entoure le nom de place Rouge, évocation de sanglants souvenirs.

L'enceinte de la cité des marchands commence aux deux clochers qui dominent la porte Ibérienne. On y voit une petite chapelle où l'on tient bien à quinze personnes très à l'étroit. Là est exposée la célèbre vierge du mont Athos, offerte au czar Alexis en 1648. Elle disparaît littéralement sous les perles, il y a toujours un groupe de vingt à trente personnes qui l'implorent, tête nue, dans la rue. Du plus loin qu'il aperçoit le sanctuaire, mon cocher ralentit l'allure de son cheval et commence ses signes de croix.

Il en fait trois de suite de droite à gauche et prie avec ferveur, mais en arrivant ici tout le monde s'arrête, commerçants, officiers et soldats, promeneurs, domestiques, employés, beaucoup ne passent pas sans s'agenouiller ou réciter une dizaine de chapelet.

Soudain apparaît une voiture à six chevaux et l'image miraculeuse escortée de deux valets de pied galonnés d'argent, conduite par un cocher en grande livrée, part pour aller chez quelque malade ; on la mène au chevet des mourants, aux fêtes de famille chez les riches, qui

payent largement sa venue, et chez les pauvres, qui se contentent de l'implorer; pendant ce temps-là, on la remplace par une copie, ce qui ne ralentit pas le zèle des passants.

Sur le chemin de l'icône, les actes de dévotion redoublent. Et c'est une des surprises les plus vives que l'on éprouve en Russie que ces manifestations de la foi religieuse occupant une place si considérable dans la vie d'un peuple.

Nous avons vu les pèlerins de Kief, leur explosion de ferveur, mais celles des Moscovites sont aussi spontanées et aussi profondes. A chaque instant, dans la rue Nikolskaïa, nous rencontrons des édifices sacrés : cathédrale de Kasan, couvent Za-Ikono-Spasky, ou du Sauveur, derrière les Images, primitivement établi derrière le magasin d'un marchand d'icônes, d'où son nom; le couvent grec Saint-Nicolas, de l'Epiphanie, etc., etc... A chacun d'entre eux, prières à haute voix des promeneurs; deux hommes du peuple en blouses rouges surviennent, paraissant très occupés, causant fort, soudain, automatiquement, parvenus sur le trottoir, en face de la petite chapelle où brûlent les cierges, ils demeurent immobiles, la casquette à la main, se signent par trois fois et reprennent leur route et leur conversation, pour recommencer quelques pas plus loin.

Les sergents de ville, gorodovoï, en vareuses blanches galonnées, vont et viennent tête nue dans le périmètre des sanctuaires.

En somme, tout en montant la garde, ils prient et

souvent tiennent à la main leurs chapelets. C'est peut-être la raison pour laquelle les gardiens de l'ordre sont particulièrement doux et prévenants. Un de mes amis me racontait avoir vu une arrestation d'ivrogne qui contrastait singulièrement par la douceur des moyens employés avec la brutalité dont certains agents croient devoir user dans des pays qui se croient plus civilisés que la Russie.

On parvient à la place Loubianka par la porte Saint-Wladimir, rappelant le souvenir de la délivrance des Tartares, en laissant sur la gauche Slaviansky-Bazar, hôtel confortable où j'ai pu enfin trouver place sur les conseils d'un confrère, M. le docteur R..., qui, au moment de son départ, veut bien me céder sa chambre.

Cela avait même été l'un des incidents agréables du voyage de rencontrer un Rouennais en flânant au Kremlin. Il était comme moi très touché de ces marques extérieures de la dévotion russe, et après quelques instants passés ensemble, il quittait Moscou pour revenir en France.

Dans ce même quartier existe la maison des boyards Romanof, où naquit, en 1596, Michel Féodorovitch, l'ancêtre de la famille régnante, et le premier empereur de la dynastie. Détruite lors de l'incendie de 1812, cette habitation a été reconstruite par ordre d'Alexandre II, sur le modèle du xv^e siècle, et garnie d'un mobilier ancien. C'est une curiosité pour tous les amateurs d'antiquités et de bibelots.

Tout autour, des rues étroites où est maintenant le ghetto de Moscou et où autrefois les plus riches com-

merçants étaient logés dans le voisinage du Kremlin. Ils avaient la réputation d'être assez grossiers, bruyants, ivrognes, brutaux. La génération nouvelle a fourni dans cette aristocratie du commerce des hommes remarquables qui, par leurs études, leurs générosités, leur industrie, ont fait de Moscou la ville la plus importante de l'empire.

Sans doute, Saint-Pétersbourg est la capitale, le siège du gouvernement, mais le cœur de la Russie bat à Moscou.

A Moscou est né et a vécu Mikhaïl Katkof, le grand patriote, fondateur de *Moskowska Wiédomosti*, *la Gazette de Moscou*, l'un des plus ardents promoteurs de l'alliance franco-russe, par haine de l'Allemand et de l'Allemagne. Il poursuivait cette doctrine des anciens czars, si chère à Pierre le Grand, et que le prince Kourbski, sous Ivan IV, exprimait en lui écrivant : « Fais alliance, non pas avec le voisin, mais avec ce qui est au-delà de lui (1). » Katkof ne voulut jamais quitter la cité sainte des Slaves.

C'est aussi la patrie de Dostoïevsky, cet admirable romancier qui a su mieux que personne traduire la souffrance humaine.

Les négociants ont contribué dans une proportion inouïe aux œuvres charitables et d'assistance qui tiennent tant de place.

Ils ont fondé une trentaine d'hôpitaux, et la ville possède, au Dévitchié-Pôle, des cliniques qui pourraient

(1) *Histoire de la Russie*, par le comte Vasili, p. 42.

servir de modèle à la plupart des capitales européennes par le luxe qu'on y rencontre, la profusion des instruments et d'appareils de toutes sortes mis à la disposition des professeurs.

C'est un quartier consacré à la médecine qui s'est constitué dans une boucle de la Moskva, avec les derniers progrès et les méticuleuses installations nécessaires à l'antisepsie. Il a fallu des ressources énormes pour toutes ces cliniques si bien approvisionnées ; médecine, chirurgie, maladies infectieuses, mentales, nerveuses, gynécologie, maladies de gorge et des oreilles, affections de la peau, des yeux ; instituts anatomiques de chirurgie, de médecine légale, etc., etc...

Tant de sacrifices pour la santé publique devaient avoir de bons résultats au point de vue de l'hygiène des habitants. Celle-ci est comprise d'une façon remarquable. Moscou est divisée en dix-huit circonscriptions, et dans chacune d'elles il y a cette admirable institution d'un médecin sanitaire qui veille à la salubrité d'un quartier qui lui est confié.

« Il a pour devoir d'apporter une attention spéciale aux conditions hygiéniques des logements de la population pauvre des fabriques, des usines, des asiles de nuit, ainsi que d'examiner les maisons où se sont déclarées des maladies contagieuses, et de prendre des mesures contre l'extension de ces dernières, etc... (1). » C'est une véritable police de la santé.

En somme, tout a été prévu et toutes nos grandes

(1) *Guide médical de Moscou*, par le professeur Diakonoff.

viles françaises peuvent, à ce point de vue, envier l'organisation russe. Cela me rappelle l'histoire d'un médecin militaire dont je ne dirai pas le pays. Il était parti avec l'intention de montrer au Congrès les paquets de pansement utilisés en campagne par une grande Puissance. Reçu à son arrivée à la gare par les délégués du gouvernement, on lui montra les préparatifs du service de santé pour le temps de guerre, les magasins tout prêts pour cette terrible éventualité, les boîtes de secours rationnellement composées, munies de ce qui est indispensable au chirurgien, et tellement bien organisées que le médecin en question jugea à propos de laisser à la consigne les colis qui devaient émerveiller les confrères moscovites.

En admettant qu'il y ait là un peu d'exagération, il n'en reste pas moins cette opinion unanime qu'il y eut chez nous tous un sentiment de surprise générale de voir le soin avec lequel les Russes se sont attachés à tous les perfectionnements, si bien qu'il est possible qu'avant quelques années ils distancent les Allemands et les Français, leurs premiers maîtres.

A l'heure actuelle, Moscou tient le record et possède, paraît-il, la réunion la plus parfaite de cliniques et d'hôpitaux en Europe. Imaginez une partie du bois de Boulogne affectée à l'installation de ces établissements sanitaires, dans une superficie de quatre kilomètres de long sur deux de large, au milieu d'arbres, de squares, de jardins !

Mais les riches marchands de Moscou ne s'en sont pas tenus à cela seulement. Ils ont fondé d'instruc-

tives collections de tableaux, comme le musée Tretjakow, où sont réunies les œuvres des peintres russes, des écoles d'art et d'industrie, et ils sont sortis des limites étroites du Kitaïgorod aux murs épais pour créer la Ville Blanche, le Beloï-Gorod, quartier comprenant de superbes édifices, des places immenses, des théâtres, dont l'un, le Grand-Théâtre Impérial, est un des plus considérables du monde entier, et des boulevards, tout le long desquels ont surgi de belles constructions à plusieurs étages, des hôtels élégants, et surtout de nombreux parcs qui entourent la ville comme d'une ceinture de verdure.

C'est au plus considérable d'entre eux, à Sokolniki, que nous fut donné un concert de musique russe, avec des œuvres capitales de Glinka, Cui, Tchaïkowsky, Rubinstein, dont l'exécution fut troublée par les manifestations des Allemands en l'honneur de Wirchow et de Leyden, leurs grands hommes qui, eux, n'avaient pas manqué de venir au Congrès.

Ces explosions bruyantes se répétèrent dans toutes les réunions un peu nombreuses, et, en présence de cette étroite solidarité, nos compatriotes se disputaient à chaque séance du Comité pour décider qui aurait l'honneur d'aller à Saint-Petersbourg saluer le Président de la République, et en même temps recevoir les palmes académiques. Il faillit y avoir duel et échange de témoins entre les candidats.

Pénible spectacle, surtout en pays étranger, triste écho de ce qui se passait en France.

Parmi les nombreuses excursions organisées pendant

le Congrès, nous avons choisi de préférence, sur la foi de récits d'autrefois, la visite à Nijni-Novgorod, le pays de cette foire merveilleuse où défilaient, comme dans les contes de fée, tous les marchands de l'Orient, dans leurs riches costumes.

Après une nuit de voyage, toute une bande de congressistes. H..., de Nancy, D..., de Lausanne, G..., de Paris, des Anglais, des Suisses, des Allemands, etc..., absolument inconnus les uns des autres, mais portant l'insigne du Congrès, qui facilitait les présentations, nous nous retrouvions sur les quais de la gare de Goroghovetz, où l'on se frotte les yeux, pendant qu'au buffet un haut samovar de cuivre, bouillotte monumentale spéciale à la Russie, nous a préparé le tchaï traditionnel.

Les villages se rapprochent, nous voici à la célèbre cité dont les magnificences hantaient notre esprit. Il paraît, au dire de nos compagnons, qu'il y a lieu d'en rabattre. C'est pénible dès l'entrée de perdre toutes ses illusions.

De confortables landaus nous attendent à la gare, et nous voici partis pour la ville en traversant le pont de bateaux sur l'Oka, d'une longueur de 900 mètres, à quelque distance au-dessus de l'endroit où cette rivière se jette dans le Volga. Ce pont rappelle celui de Constantinople, mais en mieux. Toute la colline nous apparaît couronnée de constructions, tours crénelées, églises aux coupoles dorées, murs d'enceinte. Ce serait merveilleux si nous n'avions commencé par Moscou.

Après une promenade au jardin anglais l'Otkoss; d'où

l'œil embrasse le cours majestueux du Volga tout couvert d'embarcations et de ces grands vapeurs munis, paraît-il, de tous les perfectionnements et du confort modernes, qui descendent vers Karan, Samara, Astrakan.

Nous nous rendons au Kremlin, l'antique forteresse remplie d'églises. C'est d'abord la cathédrale Spasso-Préobrajensky, renfermant la célèbre image de la vierge d'Iversky, et une autre plus vieille et plus surchargée de bijoux, envoyée de Constantinople en 1381; des évangiles sur parchemins de 1408, mais surtout le tombeau simple et sans ornements du libérateur du pays, Kosma-Minine, dans l'une des cryptes.

La cathédrale de l'Archange, celle d'Ouspensky, sont la répétition plus incomplète de ce que nous avons vu les jours précédents; et quand on pense que c'est ainsi dans toutes les anciennes cités de Russie, on peut économiser son temps en s'en tenant à la première ville dont toutes les autres ne sont que la copie plus ou moins parfaite. Toutefois, il y a ici un attrait inédit dans la célèbre foire, dont l'origine et les constructions remontent à 1824. Ouverte du 27 juillet au 6 septembre, elle couvre un emplacement considérable de halles en pierre à deux étages, comprenant un rez-de-chaussée, le magasin, et au-dessus le dépôt des marchandises. Les rues en ont été tirées au cordeau : douze longitudinales aboutissant à l'Oka, et six transversales, se coupent à angle droit; elles sont désignées par les lettres de l'alphabet.

M. V...; le représentant d'une importante maison

de soieries de Lyon, nous promène dans les divers quartiers. Il nous conduit d'abord à l'hôtel du gouvernement, Glovny-Dom, long pavillon avec une tour centrale aux larges baies vitrées. C'est là que loge le gouverneur de la foire, d'habitude un haut personnage que l'Empereur récompense des services rendus en lui confiant ce poste envié.

Au comte Nicolas Ignatieff, l'ex-ambassadeur de Russie à Constantinople, a succédé le général Baranoff.

Le rez-de-chaussée forme une spacieuse galerie splendidement éclairée, où les plus riches magasins de bijouterie; d'étoffes et tapis d'Orient, de portières persanes; de confiserie; de joaillerie où l'on vend les fameuses turquoises de Nijni, se succèdent tour à tour.

Le soir, ce local, resplendissant des mille feux de la lumière électrique, sert pour les concerts qui réunissent une foule bariolée, et là se coudoient les Russes, venus de tous les points de l'empire, les Tartares, les Chinois et les Kalmoucks, à la tête rasée, les Arméniens, les Persans, les Indiens, dont les costumes prennent de plus en plus, au grand détriment du pittoresque, la forme Belle Jardinière.

Un large boulevard bien ombragé conduit à la cathédrale de la foire, très simple et très régulière, avec son fronton grec triangulaire à colonnades et ses cinq coupoles traditionnelles.

Dans le voisinage, aux quatre coins de la place, sont de gracieux pavillons chinois à deux étages de toitures en bois doré inclinées pour chasser les mauvais esprits. Quelques Célestes passent graves et silen-

cieux, la longue natte retombante sur leurs vestons de soie, ce sont les marchands de thé, un des articles qui fait ici l'objet des plus considérables transactions.

En arrivant au quartier Tartare, nous nous arrêtons devant la mosquée qui n'évoque en rien le souvenir de Constantinople. Au-dessus d'un bâtiment orné du même fronton grec que l'église, avec les mêmes fenêtres arrondies, deux blocs carrés superposés que surmonte un clocheton aigu à pointe coiffée d'un croissant d'or, donnent l'impression d'un bastion auquel il ne manque que le drapeau du sommet.

Les Tartares vendent des fourrures de lions, de panthères, de tigres, renards bleus, martres, loutres, petit gris, hermines. Il y en a qui doivent venir de la Sibérie, de la Chine, ou par les caravanes de Khiva et de Boukhara. Nous nous amusons à en marchander, et le prix de ces articles est peu élevé, mais ces peaux sont telles quelles, simplement séchées après la mort de l'animal, dépouillé comme un lapin aussitôt pris, et il faudrait les faire naturaliser en France à notre retour, ce qui, d'après ce que nous observe notre guide, serait presque aussi coûteux, en ajoutant les droits de douane, que de les acheter en France.

Les cafés et traktirs sont remplis d'Asiatiques aux yeux en amande, qui doivent littéralement étouffer sous leurs bonnets d'astrakan et leurs longues et épaisses pelisses tombant jusqu'à terre.

Nous ne pouvons assister à une représentation tartare, mais peut-être si nous y perdons au point de vue du pittoresque, avons-nous l'avantage de ne pas ré-

colter toutes sortes d'insectes qu'il est désagréable de promener avec soi en route.

La déception est complète. Cela valait-il la peine de parcourir, aller et retour, plus de deux cent vingt-cinq lieues et faire trente heures de chemin de fer. En somme il y a peu de costumes dignes d'intérêt et la foire de Nijni est un immense bazar où l'on trouve tous les articles européens : fer, fontes, quincaillerie, étoffes imprimées, indiennes, calicots, soieries, rouenneries, meubles, pianos et instruments de musique, broderies, parfumerie, droguerie, horlogerie, épicerie, pétroles, et de plus les thés chinois, les bibelots japonais, les fruits confits, surtout les fameuses pêches sèches importées de Perse, les dattes, les raisins secs, les amandes, etc., etc. La France et l'Allemagne fournissent la cristallerie, la porcelaine, les vêtements tout faits ; la Sibérie et la Russie les cuirs, les objets religieux, icônes en cuivre doré, chapelets, les samovars, le caviar et les poissons conservés, etc. . .

De la vente des cotons et tissus manufacturés dépend le succès de la foire où il vient encore de 120 à 150,000 individus. Mais tout en faisant pour environ 700 millions d'affaires, le marché a beaucoup perdu de son importance et cela à cause du Transsibérien qui arrive déjà au lac Baïkal et transporte aux confins de la Chine toutes les marchandises d'Occident.

Puis le service fluvial du Volga, les chemins de fer de cette région, le Transcaspien jouent au sud le même rôle décentralisateur, et il est probable que dans un avenir peu éloigné, quand auront été créées les voies

ferrées de l'Empire chinois, que Port-Arthur sera devenu le grand entrepôt russe de l'Extrême-Orient, la foire de Nijni aura vécu.

Sur le boulevard nous croisons une laitière, un type bien slave celui-là, comme nous en avons vu à Kiew et à Moscou ; un fichu noué sur la tête, un collier de fausses perles au cou, corsage de couleur rouge, plusieurs jupons inégaux de nuances disparates, tombant jusqu'à mi-jambes et un bâton courbé passé sur l'épaule, aux deux extrémités duquel pendent des brocs de lait en fer blanc ayant forme de petits tonnelets.

Plus loin c'est un Arménien qui veut nous vendre des bottes en cuir rouge brodé, mais nous ne parvenons jamais à nous entendre. Il n'y a qu'une chose qu'il soit commode et intéressant de rapporter, nous dit notre guide, ce sont les châles d'Orenbourg, en laine d'une finesse extraordinaire, qui, roulés, ne tiennent pas plus de place qu'un mouchoir, passent facilement à travers une bague, et, développés, constituent un chaud et commode vêtement.

Après un déjeuner quelconque à Vostochy-Bazar, où le panorama extraordinaire sur la ville basse, la foire, le Volga, la steppe infinie compensent l'insuffisance du repas, nous repartons dans la soirée pour Moscou.

A un moment nous sommes entourés de fumée : c'est une forêt qui brûle sur une étendue de plusieurs kilomètres. Avec la chaleur torride de cette fin d'août les feuilles des arbres sont tombées en partie et ces incendies se renouvellent fréquemment sans qu'il soit possible de circonscrire le mal.

De loin en loin, le long de la voie, il y a des dépôts de bois coupé, dans les dimensions voulues pour chauffer les locomotives dont la vitesse et le travail se ressentent de ce combustible primitif.

Au retour, *Slaviansky-Bazar* est plus que jamais bondé de médecins. Au milieu de l'énorme hall qui sert de salle à manger, est un bassin renfermant toutes sortes de poissons qu'on pêche et qu'on prépare de suite au gré du client. En attendant, on n'a d'autre ressource au milieu de cette affluence extraordinaire que de suivre leurs évolutions capricieuses, souvent pendant près d'une heure avant d'être servis.

Nous profitons de notre dernière journée pour assister à un office à Saint-Sauveur, la grandiose église élevée en 1839 par l'empereur Nicolas, comme hommage pour la délivrance de Moscou en 1812. A l'extérieur, entre les hautes colonnes qui soutiennent le fronton de l'édifice, court toute une rangée de personnages religieux en bronze formant un relief impressionnant, et bien que l'ensemble de l'édifice soit plutôt froid, l'effet général de la grande coupole centrale et des quatre clochetons qui l'entourent est harmonieux et sévère à la fois.

L'intérieur possède des fresques remarquables de Verestchaguine, un des élèves les plus distingués du peintre Gérôme (1) et de Siémiradzki, dont les tableaux,

(1) Verestchaguine est devenu célèbre par les tableaux représentant des scènes de l'Himalaya et des épisodes de la guerre turco-russe. Citons la « Pyramide des Crânes » dans la galerie de Moscou, dédiée à tous les conquérants, passés, présents et futurs, et surtout la campagne de 1812,

les *Torches vivantes de Néron*, par exemple, ont été exposés à Paris et ont eu en France un bien légitime succès.

Sous ces voûtes splendides, couvertes avec des marbres précieux, où sont inscrits les noms des défenseurs de la patrie, parmi le miroitement des icônes, les ors des peintures, rien n'est plus troublant que les chants graves des diacres qu'on ne voit pas derrière l'iconostase, et auxquels répond, avec une admirable méthode, toute cette foule mêlée.

Il y a là une concentration de l'attention, un recueillement qui vous frappent tout d'abord et montrent combien profond est l'attachement du peuple russe à sa religion en même temps que la solidarité de toutes les classes réunies pêle-mêle dans une commune prière.

Peut-être est-ce là, encore mieux que partout ailleurs, que l'on appréciera la force de cohésion des Slaves.

Dans l'après-midi, nous nous rendons aux célèbres bains Sandounowsky, le hammam de Moscou, où nous avons l'occasion de renouveler la remarque faite à Odessa. Le service du massage est remarquablement organisé et l'on sort de l'établissement frais et dispos, tout prêt à affronter de nouvelles fatigues.

C'en était une que de prendre part au banquet de notre section. La réunion avait lieu dans un restaurant fameux, genre du célèbre Ermitage où l'on commence par luncher dans les jardins en attendant que la société soit au complet.

et une série de toiles sur l'invasion, l'incendie de Moscou et la grande retraite.

Pendant trois quarts d'heure les collègues allemands et russes absorbèrent des pâtés de viande, des poissons froids, du caviar, du jambon, le tout arrosé de madère, de porto, de liqueurs de toutes sortes : eaux-de-vie, chartreuse, kirsch, kummel, bénédictine, bières anglaises et allemandes, du kwas, etc... Au point qu'après avoir constaté le grand appétit de nos alliés et les remarquables capacités de leurs estomacs nous nous sommes demandés un instant avec inquiétude si cela n'était pas tout le repas annoncé. Il faisait si chaud dans les appartements ! Fausse alerte, le dîner était servi dans une vaste salle qui contenait bien deux cents personnes et le menu comprenait les éternels pâtés, accompagnement obligé de tout festin, des esturgeons entiers à la russe, des côtelettes de gelinottes à la Gatchine, et par là-dessus un punch cacao chouva à la vanille, quelque chose comme le trou Normand avec les épices en plus ; enfin, pour terminer, des cochons de lait rôtis et une macédoine de fruits. Coupé avec du kwas glacé et sucré, des brioches comme pain, cela changeait nos habitudes françaises, mais l'on s'y fait, et à la fin la plus franche cordialité régnait dans la salle comme il convient entre convives dont la faim est apaisée. Au dessert ce fut une autre histoire. Après un toast fort aimable du professeur Roth, à l'adresse des Français et des Allemands, les maîtres des Russes que ceux-ci regrettent de voir si profondément divisés, un Prussien boit dans sa rude langue à la santé de l'Empereur qui était récemment l'hôte de la Russie. Silence glacial de notre côté, peut-être parce qu'on n'a pas compris

Le Dr Ballet prend la parole et parle longuement, invite les confrères à l'Exposition de Paris et récolte de beaux applaudissements. Puis un Italien lui succède, le café est servi et tout le monde se quitte avec de nombreuses poignées de main.

N'ayant pas trouvé de voiture, je regagne, sur l'affreux pavé pointu de Moscou, Slaviansky-Bazar, et dans la nuit, malgré les avertissements d'amis qui m'avaient prévenu qu'à Saint-Petersbourg il n'y avait pas de place dans les hôtels par suite de la venue du président Faure, je pars quand même pour la capitale, désireux d'assister à la fin des fêtes que les journaux nous dépeignaient comme très brillantes, et sacrifiant à regret une charmante invitation de Mgr le grand duc Serge, président d'honneur du Congrès, à un garden-party du Palais impérial. Les édifices publics sont pavoisés partout et l'on a remarqué que le jour de l'arrivée de M. Félix Faure il y avait à chaque monument de Moscou trois ou quatre drapeaux, le lendemain cinq ou six, le surlendemain ce chiffre était doublé, ce qui indiquait l'impression favorable produite et pouvait servir de thermomètre pour la popularité du représentant de la République française et le résultat de ses négociations.

La gare est envahie par une foule compacte, il faut se battre pour avoir une place, il n'y a plus assez de wagons. Par le plus grand des hasards je puis me faufiler dans un compartiment et occuper un coin où je dors tant bien que mal jusqu'au matin.

A Saint-Petersbourg tout est bondé; force est d'aller

m'installer à l'Ecole de commerce où l'on a disposé, dans un immense dortoir, deux rangées de lits pour les congressistes. Il y a constamment des allants et venants et ce n'est pas là une nuit bien brillante en perspective.

A l'hôtel de France, tenu par un compatriote, après de nombreux pourparlers, j'obtiens une chambre à l'annexe de l'autre côté de la rue. Dans cette hospitalière maison on retrouve tout le confortable auquel nous sommes habitués dans notre pays, depuis la façon dont on fait les lits, jusqu'au moindre plat qui vous est servi.

Inutile d'insister sur l'empressement que je mis à chercher mes bagages et à m'installer de suite.

Du coup, Pétersbourg m'apparaissait sous un plus riant aspect. La perspective Newsky était brillamment décorée, partout le spectacle de drapeaux et d'écussons ; au-dessus de l'entrée de l'Hôtel-de-Ville, la Douma, un tableau figurait Notre-Dame sur les bords de la Seine et saint Isaac auprès de la Néva, les deux monuments religieux les plus importants des deux pays, évoqués au moment où l'union franco-russe allait se conclure.

En face, une statue en plâtre d'une femme à la poitrine et au torse puissants, sur un socle élevé, amplement drapée à la grecque et s'appuyant de la main gauche sur un bouclier, un rameau d'olivier à la main droite ; au-dessous l'inscription *Pax*, la Paix dont on ne parle jamais tant, que depuis qu'on se prépare si fiévreusement à la guerre.

La perspective Newsky, l'artère la plus importante

de la cité, a environ cinq kilomètres de long et quarante mètres de large. Constamment il y circule une foule bruyante et animée. Le milieu de la chaussée est occupé par un tramway, et à chaque instant passent de nombreux omnibus, des coupés, des victorias, dont beaucoup attelés comme à Paris. Il paraît que l'on juge de l'importance du propriétaire de la voiture à l'ampleur du cocher et il y en a sous ce rapport de particulièrement remarquables. Dans l'après-midi, de nombreux officiers circulent, ils ont pour la plupart le large manteau gris et le bonnet de fourrure; ceux qui portent le dolman ont l'épée suspendue à un baudrier.

Ici, d'ailleurs, tout le monde porte l'uniforme, jusqu'aux nourrices, en corsage rouge pour les garçons et bleu pour les filles. Les blouses de couleur des moujiks sont clairsemées au milieu des jaquettes et des vestons. La saveur locale n'existe plus ici comme à Moscou, les icônes se font plus rares. Sauf la petite chapelle de la Douma, qui réunit quelques fidèles de temps à autre, on n'assiste pas, comme dans la vieille cité sainte, aux explosions de ferveur et aux continuels signes de croix.

D'ailleurs tout le long de cette voie sont disséminées des églises appartenant à tous les cultes : hollandais, luthérien, arménien, catholique, etc. La plus grande tolérance règne en Russie au point de vue religieux, sauf pour les dissidents du culte orthodoxe et particulièrement les uniates qui voudraient le rattachement à Rome comme avant le schisme.

La plupart de ces temples et sanctuaires sont peu importants, et il faut, pour trouver un édifice sérieux,

arriver à Notre-Dame de Kazan, d'un aspect imposant avec les deux immenses bras de sa colonnade en hémicycle.

Cette cathédrale offre à l'intérieur l'apparence d'un arsenal par les souvenirs militaires qu'elle contient, ceux qui nous touchent le plus sont le bâton de commandement du maréchal Davoust, précieuse relique que notre gouvernement aurait peut-être pu demander en échange de la bannière de Sébastopol, gracieusement rendue à la Russie l'année dernière. Partout aux murs les étendards de nos régiments, les aigles de la grande armée, ainsi que les clefs des villes conquises. Jamais la France n'a laissé aux mains de ses ennemis autant de trophées de ses dépouilles que depuis le premier Empire. C'est une gloire chèrement payée.

Au milieu du coquet jardin Alexandra se dresse la statue de la grande Catherine, debout, revêtue du large manteau impérial, avec l'air souriant et majestueux à la fois, mais le sceptre qu'elle s'efforce de tenir droit ressemble trop à un cierge qu'elle semble porter à la procession. Parmi les personnages célèbres qui entourent le socle, le célèbre Potemkin, bien vivant, paraît absorbé dans une conversation intéressante et animée.

A côté le théâtre Alexandra, irréprochable comme architecture, mais sévère et froid, triomphe de la ligne droite, ferait aussi bien une université ou un musée.

Plus loin on arrive au pont Anitchkof, dont les gigantesques chevaux de bronze, inspirés de modèles antiques, sont d'un bon effet décoratif. En suivant la Fontanka, un des principaux canaux de la ville, dans

la direction de la Néva, on longe le jardin Michel, qui a l'aspect d'un véritable parc au milieu de la cité, puis on coupe le Champ-de-Mars et on parvient au pont Troïtsky, passant sur le fleuve, à l'endroit où celui-ci atteint sa plus grande largeur, six cent cinquante mètres.

Ici l'aspect est grandiose; en face, la citadelle de Saint-Pierre et Saint-Paul, avec ses murs crenelés, ses bastions qui n'ont plus, au milieu d'une ville moderne, qu'un intérêt rétrospectif.

A gauche, à la pointe de l'île Vasili-Ostrow, la Bourse, deux grandes colonnes rostrales et une série de palais, Académies des sciences, musées, bibliothèques, etc...

En avançant un peu sur le pont on jouit d'un merveilleux coup d'œil sur les deux bras de la Néva, couverts de bateaux de toutes sortes, et derrière soi une longue suite de constructions à l'italienne, forment le Palais d'hiver et l'Ermitage.

Après une promenade au jardin Lietny, nous visitons le palais d'été de Pierre le Grand. Le célèbre Empereur a tenu à laisser à la postérité le témoignage qu'il eût fait un menuisier de premier ordre. C'est là souvent un des caractères du génie de vouloir être universel. Le Czar a surtout montré qu'il n'avait pas son pareil pour la construction d'une ville et l'établissement d'un grand empire, ce sont là des qualités qui le recommanderont plus à l'admiration des âges futurs que les sculptures dont il a décoré toutes ses habitations. Mais le grand intérêt de Saint-Petersbourg, cité moderne

qui ne peut, au point de vue des monuments, se comparer à Moscou, est dans l'incomparable Musée de l'Ermitage. Nous nous y rendons en suivant la Néva, et nous apercevons la tribune où eut lieu la pose de la première pierre du pont nouveau, dont M. Félix Faure fut un des parrains.

Comment traduire en quelques lignes les émotions que l'on éprouve en parcourant cette célèbre collection qui peut se comparer au Louvre par la richesse de ses trésors artistiques. La salle de Kertch contient des bijoux scythes, diadèmes en or, bracelets, bronzes, dont quelques-uns sont de la belle époque de l'art grec et ont une valeur inappréciable.

Ils viennent après ce que nous avons vu de plus délicat et de plus finement ciselé dans les merveilleuses vitrines du Musée d'Athènes. Parmi les sculptures qui décorent le vestibule d'entrée du premier, *la Dubarry en Diane*, par Houdon, d'un réalisme excessif, la fameuse statue si connue de *Voltaire assis*, par le même artiste et des sujets gracieux de Canova, *Psyché*, *Hébé*, une danseuse, *l'Amour* où se retrouvent un peu de la grâce de l'attitude, la finesse du vêtement, la perfection de formes des maîtres grecs.

Un volume ne suffirait pas pour décrire les chefs-d'œuvre que l'on rencontre à chaque pas dans des salles où toutes les écoles, sauf celles d'Allemagne, sont largement représentées.

C'est là qu'il faut aller contempler les richesses du pinceau de Rembrandt dans une cinquantaine de tableaux où l'on peut suivre les diverses étapes du gra-

cieux artiste dans des sujets religieux, tels que *la Sainte Famille, la prophétesse Anne apprenant à lire à son fils, la Robe de Joseph*, ou dans des motifs divers, particulièrement les portraits de vieux, où il sait rendre d'une extraordinaire façon la flaccidité, les tons, ivoire de la peau du vieillard, en même temps que les effets de lumière diffuse, d'un moelleux exquis.

A côté de cette rare collection sont dispersés de très nombreux Téniers, dont l'un acheté à l'Impératrice Joséphine en 1814, à la Malmaison, *les Arquebusiers d'Anvers*, est un chef-d'œuvre du maître. La milice communale est représentée au moment de l'accueil des échevins sur la grande place. Les détails en sont d'une finesse extrême et c'est là un des clous du Musée où l'on peut compléter l'étude de ce peintre par *la Partie de boules, le Fumeur, les Joueurs de cartes, la Rentrée des moutons à la ferme, le Corps de garde*, etc. Il y aurait quarante toiles à citer, toutes intéressantes à des titres divers et qui nous initient d'une façon complète à tous les menus détails de la vie populaire flamande. Que dire des *Dunes*, de Wouwermans, et de leur atmosphère vaporeuse, quelle puissance, quelle intensité dans la reproduction de la nature ?

Les Van Dyck sont au nombre de trente-quatre, ce qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, pas même à Windsor, et parmi eux on admire ce délicieux groupe de la famille Snyders, aux physionomies si expressives et si éveillées.

Rappellerai-je *la Vache*, de Potter, réellement vivante, et ce coup d'œil matinal sur la ferme et ses

animaux, au milieu d'un paysage hollandais, calme, tranquille et riant, borné par les éternels moulins à l'horizon.

Rubens a ici de ravissants portraits de ses deux femmes, diverses compositions religieuses, et une cinquantaine de toiles dont un bon tiers sont considérées comme de premier ordre.

Puis vient de Murillo une *Conception de la Vierge*, certainement égale à *l'Assomption* du Musée du Louvre, par les oppositions de couleurs éclatantes, le geste plein de noblesse et l'expression de parfaite béatitude.

Les Musées d'Espagne ne possèdent pas de plus nombreux spécimens de son génie que toute cette suite de sujets reproduisant les divers épisodes de la vie du Christ, avec une intensité de lumière, une richesse de coloris inimitables. Ici les portraits de *Philippe IV* et d'*Olivarès* par Velasquez.

Plus loin, tous nos maîtres français du siècle dernier : les Poussin, les Lorrain, Boucher, Fragonard, et cette admirable *Mort du paralytique*, de Greuze, etc., etc...

L'on retourne plusieurs fois à l'Ermitage, et toujours on voit de nouvelles merveilles passées d'abord inaperçues ; il faudrait pouvoir consacrer une journée à chaque Ecole, et on garderait pour la fin les exquis productions de l'art italien : *la Madone Conestabile* et le *Saint-Georges*, de Raphaël ; *la Vierge de la maison d'Albe*, une *Sainte Famille* ; les Paul Véronèse et les Titien, dont les savantes oppositions de

teintes, la profusion de richesses étalées comme à plaisir nous font revivre un instant au milieu des splendeurs de l'époque fastueuse à laquelle ils ont appartenu.

Nous en oublions des meilleurs, un bijou de Léonard de Vinci : *la Madone Litta*; des Boticelli, Cima de Conegliano, etc...

C'est une collection merveilleuse qui, même en faisant abstraction de la ville de Saint-Petersbourg, mériterait à elle seule le pieux pèlerinage des artistes et des admirateurs du beau.

En sortant du Musée, il nous semble être encore sous l'impression de tous ces trésors de l'art et l'aspect monumental de la place et du Palais d'hiver, la colonne d'Alexandre en granit rose, d'un seul bloc de 25 mètres de haut, que surmonte un ange portant une croix, la voûte grandiose des bâtiments de l'état-major formant l'entrée de la rue Grande-Morskaïa, surmontée par le char de Mars, avec six chevaux de bronze; tout ce décor monumental ne nous fait plus que peu d'effet.

A l'hôtel de France, on lie vite connaissance à table d'hôte avec ses voisins, des membres du Congrès pour la plupart, ou des touristes venus pour assister aux fêtes. On parle de la revue de Krasnoié-Sélo, qui a eu lieu la veille au milieu d'une affluence considérable de curieux. Il paraît même que l'on devait être délégué ou personnage officiel pour voir quelque chose, à cause de l'immense foule réunie en cet endroit. On a surtout admiré les cosaques de l'empereur, les hussards rouges de l'impératrice et l'escorte orientale du grand duc Wladimir, princes circassiens et chefs des peuplades de

l'Asie revêtus d'armures dorées, de casques étranges et de riches houppelandes à broderies. Dans ce chatoiement des uniformes, l'habit noir de notre Président faisait triste figure.

Nos compatriotes qui ont assisté à la fête sont très touchés des marques de sympathie qu'on leur a prodiguées.

A l'Hôtel de France, viennent de nombreux officiers russes. On me montre le prince Napoléon, en tenue de colonel des lanciers de l'impératrice. Il est fort aimable pour tous les Français qui lui sont présentés et s'intéresse vivement à tout ce qui se passe dans notre pays. On dit ici que le Président lui ayant offert, d'une très aimable façon, la croix de la Légion d'honneur, il aurait répondu : « Monsieur le Président, j'ai le regret de ne pouvoir l'accepter, attendu que j'ai trouvé dans mon berceau le grand cordon de commandeur ». *Se non e vero, e bene trovato.*

Dans la soirée nous nous rendons, après avoir traversé le pont Troïtsky, à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, pour saluer la tombe du vénérable ami de notre pays, Alexandre III. La piété de son illustre fils a converti la chapelle en un véritable jardin, et de tous côtés, autour du sarcophage très simple, brillent les couronnes d'or, les emblèmes touchants, dont beaucoup envoyés par nos villes françaises : Marseille, Toulon, Cherbourg ; par l'armée et la marine. Ces témoignages de notre patrie sont presque aussi nombreux que ceux de la Russie, comme si cet homme juste, intègre et bon avait appartenu un peu aussi à notre pays, qu'il aimait

d'ailleurs beaucoup, et qu'il avait parcouru dans tous les sens lorsqu'il n'était que césarevitch. Une belle palme d'or fin atteste l'attention délicate et la visite de M. Félix Faure ces jours derniers.

Dans le voisinage est la maisonnette en sapin construite par Pierre le Grand, entourée d'un revêtement en pierre, dans un but de conservation, sous le règne de Catherine II. On y voit divers objets en bois, et notamment un bateau sorti des mains de l'illustre fondateur de l'empire.

Nous parcourons ensuite Pétersbourg-Ostrov jusqu'à Kammeny-Ostrov, Jélaghin-Ostrov, îles délicieuses, séjour enchanteur, où la verdure de gais ombrages, des bosquets pleins de fraîcheur se mêlent aux gracieux ruisseaux, se jetant dans des lacs miniatures où nagent des cygnes ; des ponts champêtres sont jetés sur les petits cours d'eau le long desquels s'élèvent de coquets pavillons appartenant aux familles de l'aristocratie.

La promenade de la Pointe, formant une mince langue de terre, entourée d'eau des deux côtés, est le rendez-vous du monde élégant de Saint-Pétersbourg, et c'est là qu'affluent les équipages luxueux, les officiers aux brillants costumes, les gracieuses amazones au milieu du décor le plus ravissant.

Nous rentrons par le pont Touchkof en emportant l'impression que nulle ville au monde ne possède de plus merveilleux jardins.

Après avoir longé la Douane, la Bourse, l'Académie des Sciences et suivi les quais de la Nèva jusqu'au pont Nicolas, nous rentrons dans le quartier de l'Amirauté,

en passant devant le Sénat, tous monuments dans le style néo-grec sans caractère particulier.

Sur le square est la fameuse statue de Pierre le Grand, par Falconnet. Le Czar est représenté en empereur romain sur un cheval fougueux qui se cabre, et toute la masse de bronze repose sur les pieds de derrière de l'animal, ce qui constitue un tour de force d'équilibre.

La cathédrale de Saint-Isaac est dans l'ensemble un cube allongé de maçonnerie, sans grand relief d'architecture, en dehors des quatre frontons néo-grecs offrant une double colonnade, le tout surmonté d'une coupole arrondie que soutient un portique circulaire. L'ensemble est imposant par sa masse ; cependant ces lignes droites ont quelque chose de conventionnel et de froid qui peut satisfaire l'œil par sa régularité, mais qui n'éveille pas d'autres idées que celle d'une bonne proportion géométrique.

Dans le détail, une profusion de richesses ; les bas-reliefs des frontons sont de bronze, de bronze aussi les chapiteaux des colonnes de granit rouge. A l'intérieur, il y a partout des marbres précieux, lapis-lazuli, malachite, des candélabres et objets en or ou en argent, le faste de toutes les églises russes dans un cadre plus grand. Mais ce monument, qui ressemble à Saint-Pierre de Rome, à Saint-Paul de Londres ou au Panthéon, n'offre plus en revanche le cachet personnel des cathédrales byzantines, comme celle du Kremlin, ni les élégantes dispositions de Saint-Sauveur, de Moscou.

A côté d'un petit square, sur la place Marie, en face

le monument du Conseil de l'Empire, en style Louis XIII italien, se dresse la statue de Nicolas I^{er}, en costume des chevaliers-gardes. L'attitude, sur un cheval qui se cabre, n'offre pas une différence bien grande avec celle de Pierre I^{er}. Mais ce qui nous intéresse, c'est de voir au pied du monument, dans une guérite badigeonnée aux couleurs bleu, blanc, rouge, un grenadier de la garde impériale.

On nous apprend qu'à la suite de la paix de Tilsitt, Napoléon ayant offert deux de ses grenadiers à l'empereur, l'uniforme de la garde impériale a été religieusement conservé, et c'est là un souvenir de la première alliance franco-russe.

De la façade de l'Amirauté, dont la tour carrée à colonnades, surmontée de statues, s'aperçoit au loin, commence la perspective Newsky, que nous suivons une dernière fois presque jusqu'au bout avec un extrême plaisir. C'est le centre de la vie de Pétersbourg. La plupart des maisons possèdent de longues marquises carrées arrivant jusqu'à l'extrémité du trottoir, avantage considérable par le mauvais temps. En descendant de voiture, on se trouve de suite à l'abri.

Ces trottoirs sont larges, se terminant sur la rue par une partie en pente pavée, sans doute pour la facilité du balayage de la neige pendant l'hiver.

C'est en cette saison, m'a-t-on dit, qu'il faudrait voir cette superbe avenue remplie de traîneaux, glissant avec rapidité dans toutes les directions. L'aristocratie est rentrée en ville, c'est le moment des beaux équipages, des livrées luxueuses, l'époque où les riches

clubs donnent leurs fêtes, tandis qu'actuellement, aussitôt les cérémonies de la réception du Président terminées, Saint-Petersbourg a repris l'aspect d'une ville de province dans laquelle il n'y a plus que les commerçants et les employés retenus d'une façon absolue par leurs diverses occupations.

Il paraît qu'alors, malgré le froid, la vie en plein air prend une intensité inouïe. Ce sont les marchands ambulants qui circulent partout, vendant du thé dans un grand samovar enveloppé de linges; ceux-là proposent des pâtés chauds de poisson ou de viandes diverses, remplaçant nos marchands de marrons; plus loin, un autre offre de l'hydromel, des jouets d'enfants pour les fêtes de Noël ou du jour de l'an. C'est un aspect dont nous ne pouvons avoir l'idée, d'autant que la Néva étant gelée, les quartiers des deux rives se trouvent soudainement reliés, des courses sont organisées sur la glace. Les Russes sont dans leur élément : le froid.

D'ailleurs, ici, il n'y a que deux saisons : la grande chaleur que nous traversons et le froid avec plusieurs degrés au-dessous de zéro.

Vers la fin d'octobre, la neige commence à tomber, la Néva se prend et cela dure jusqu'au printemps de l'année suivante. Peut-être cette fixité des saisons retentit-elle sur le caractère des habitants et contribue-t-elle à la fixité de leurs idées.

En France, nous n'avons plus de saisons, souvent l'hiver se passe avec quelques rares gelées et quelquefois novembre présente de chaudes journées humides qui font redouter les orages.

Sans doute c'est à cela qu'il faut attribuer pour beaucoup la mobilité d'esprit de notre peuple, ses changements de goûts, d'affection, de sympathie, et, par instants, son exaltation à adopter les opinions les plus diverses et souvent aussi les plus contradictoires. L'homme qui se flatte de commander à la nature, n'est-il pas lui-même si vivement impressionné par elle qu'il ne fait que traduire sans s'en rendre compte ses diverses variations avec une sensibilité extrême.

Soudain voici la musique des fifres et des tambourins. C'est un régiment qui passe. Les soldats ont des tuniques de croisé blanc et le pantalon de toile. Ils doivent se trouver très bien ainsi par cette chaleur, pour tous les exercices. Des voitures les suivent avec les sacs. Probablement ils reviennent d'un tir éloigné, à en juger par la poussière dont ils sont couverts, et leurs chefs n'ont pas cru qu'il était utile de les surcharger comme en campagne.

Ici les officiers parlent à leurs hommes comme à leurs enfants. C'est un sujet d'étonnement de voir le ton d'un général vis-à-vis du dernier des subalternes. Un écrivain français racontait l'an dernier, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, une visite d'un des hauts personnages de l'état-major aux avant-postes à la frontière allemande. Un artilleur ayant fausement manœuvré avait été signalé à l'inspecteur qui lui dit à peu près ces paroles : « Mon frère, j'apprends que, par votre faute, le fonctionnement de la batterie n'a point réussi, songez, mon frère, si, à Dieu ne plaise ! cela se produisait au jour de la bataille. La vie de ces

pauvres amis qui vous entourent serait gravement compromise, et, par votre faute, le régiment serait écrasé. Songez-y, mon frère, et vous verrez que dans l'armée il n'y a pas de petite place, ni de petite négligence. »

C'est encore ce merveilleux ordre du jour de Dragomiroff à ses troupes, à la veille de passer le Danube, terminé ainsi :

« Travaillez la main dans la main, aidez-vous les uns les autres, et tout ira bien. Ne jamais oublier de faire connaître avant l'action ce qu'on a l'intention d'exécuter, le dernier des soldats doit savoir où et pourquoi il marche, afin que si le chef venait à tomber, sa pensée demeure.

« Ne jamais donner le signal de la retraite, prévenir les hommes que s'ils l'entendent, ce ne peut être qu'une ruse de l'ennemi.

« Il n'y a ni flancs ni derrières, et il ne peut y en avoir ; faire toujours front du côté de l'ennemi. Fais comme tu as appris à l'école, tire juste, charge vigoureusement à la baïonnette, va de l'avant, et Dieu te récompensera par la victoire. »

Aussi combien profond est l'attachement du soldat pour son officier et réciproquement.

Et cette réflexion des soldats de Turenne, obligés de bivouaquer dans un marais, au moment de cette magnifique campagne d'Alsace, revient à l'esprit : « Nous sommes mal, mais le maréchal en souffre plus que nous. »

C'est avec ces sentiments d'affection mutuelle que l'on fait une grande armée.

Mais il ne faut pas chez le peuple les idées de révolte et d'indiscipline avec lesquelles ces méthodes de douceur sont particulièrement difficiles à appliquer.

Vraiment nous éprouvons du regret d'être obligé de repartir si rapidement et de quitter Pétersbourg. Pendant ce court voyage, nous avons appris tant de choses que ce sera un encouragement pour revenir ici et étudier ce peuple russe, si attachant.

Ces gens-là croient encore à quelque chose, tandis que dans notre malheureux pays rien ne reste debout, ce déplorable esprit de blague et de plaisanterie s'est attaqué à tout, découvrant des côtés ridicules dans les institutions les plus respectables qui, pendant des siècles, avaient abrité les destinées de notre race. Avec cela on prépare les désastres, et l'histoire de nos dernières années et des temps troublés que nous traversons est là pour le prouver.

Puissions-nous pour beaucoup de règles de notre société prendre l'exemple de la Russie et avoir dans notre direction gouvernementale, dans nos aspirations, nos projets, un peu de la méthode, de la stabilité sans lesquelles il est impossible de mener à bien une entreprise quelle qu'elle soit, et surtout la direction d'un grand peuple.

C'est la conclusion à laquelle arrivent tous ceux, parmi nos compatriotes, qui ont vu la Russie sans parti-pris, et, pour terminer, voici un incident qui m'a particulièrement frappé. J'avais visité, en compagnie d'un

pharmacien des environs de Pétersbourg, les nombreuses salles du Palais d'Hiver où sont représentées toutes les batailles des XVIII^e et XIX^e siècles, entre autres la prise de Berlin en 1760, et toutes les guerres de la Révolution et du Premier Empire.

Nous avons parcouru les différents salons, les chambres et cabinets de travail où ont habité les empereurs Alexandre II et Nicolas, encore tout garnis de leurs modestes mobiliers, de leurs durs lits de camp, des uniformes, armes, et de ces mille riens de l'existence de tous les jours ; la petite chapelle, où sont conservés deux importantes reliques de saint Jean-Baptiste et de sainte Madeleine ; les salles Nicolas ; celles des armoiries, des chevaliers de Saint-Georges, etc., quand nous parvînmes à la galerie de 1812 où se trouvent Alexandre I^{er} à cheval et les souverains et généraux alliés, puis la série de Czars depuis le siècle dernier.

En passant devant ce défilé de ses Empereurs, grandeur naturelle à cheval, mon compagnon, qui était resté passablement insensible à toutes les splendeurs que nous avons contemplées, marbres rares et précieux, fastueuse argenterie qui décore les murailles, riches écussons, candélabres de vermeil, diamants de la couronne, etc..., ne put retenir son admiration, et comme sans doute il me trouvait froid devant ces grandes images d'Epinal, il me désignait successivement les monarques.

« Celui-ci, monsieur, c'est Alexandre, comme c'est bien lui, et Nicolas, notre bon empereur, et Alexandre III,

le dernier que nous ayons perdu, est-il ressemblant? » Et les larmes lui venaient aux yeux.

Pour moi, j'aurais fait volontiers comme lui en pensant que ce sentiment si naturel, si expansif, si droit, aucun Français à l'heure actuelle ne le partage pour aucune forme de gouvernement, pour aucun principe, quel qu'il soit, avec autant d'intensité, de naturel et de cœur.

Et je quittai, profondément ému, avec une cordiale poignée de main, ce pauvre homme que je ne reverrai probablement plus, mais qui, avant que je ne dise adieu au sol russe, m'avait donné si simplement ce dernier témoignage de l'attachement du peuple à ses Empereurs.

BERLIN

Il fait nuit et nous roulons à toute vitesse sur la route de Berlin. Pressé par le temps, il m'a été impossible d'aller visiter les hôpitaux et institutions médicales de Saint-Petersbourg, sur lesquels nous étions fort documentés, grâce au Recueil publié par M. Bélaïew et offert à tous les congressistes.

Quoique plus dispersés, ces établissements, dont beaucoup sont dus à la sollicitude de la famille impériale, ne le céderaient en rien pour l'organisation à ceux de Moscou.

Un perfectionnement de l'administration médicale urbaine est le *Tribunal médical* composé des médecins

de la police sanitaire de la ville. Voilà qui paraît très rationnel; on arrête l'individu qui frappe, blesse ses concitoyens; pourquoi ne pas inquiéter ceux qui, par négligence, incurie, laissent s'étendre des épidémies qui causeront la mort de plusieurs personnes? L'existence de ce tribunal semble répondre à une question de droit qui n'a pas été prévue dans nos règlements, ou tout au moins qui n'est pas appliquée.

On dira que c'est la violation de la propriété privée, mais il reste à savoir si vous avez la liberté de rendre vos voisins malades parce que vous ne voulez accepter aucune des règles de l'hygiène. Sans doute on ne peut vous forcer à suivre les prescriptions qui vous paraissent arbitraires, mais ceux qui seront victimes de votre manière d'agir doivent avoir recours contre vous, et ce tribunal répond à ce besoin.

En route, de nombreux journalistes nous dépeignent les splendeurs de Péterhof et de la revue grandiose à laquelle ils ont assisté. Le célèbre restaurateur Contant nous conduit jusqu'à Gatchina; il est venu avec un de ses employés, des verres et du champagne pour porter avec nous des toasts répétés à la patrie vers laquelle nous nous dirigeons.

La nuit arrive au milieu d'un effroyable orage qui éclaire la campagne des lueurs éclatantes de l'incendie.

Le matin, nous sommes au milieu d'une région marécageuse et triste. A quelques lieues de Kowno nous franchissons le Mémel, dans le voisinage de Tilsitt. Voici la frontière, Wirballen, dernière station russe, et

à dix heures, nous entrons dans la première gare allemande, Eydkuhnen.

Les casques à pointe des gendarmes remplacent la large casquette plate des russes et le paysage prend un aspect différent; les routes apparaissent meilleures et bien entretenues, comme en France, mais toute la contrée a l'air aride et sablonneux. Successivement, voici Königsberg, que le siège fameux de Davoust a immortalisé, Marienbourg, dont nous apercevons le château, antique forteresse des chevaliers teutoniques, Dirschau, où l'on traverse la Vistule.

Partout, les constructions en pierre de taille ont remplacé les chalets en bois, et malgré le peu de fertilité du sol, les paysans que nous apercevons ont une apparence d'aisance et de confort que n'offre pas le moujik.

En approchant de Berlin, le pays se couvre de manufactures, d'usines, de hauts fournaux, dont on aperçoit les fumées dans toutes les directions.

Des confrères nous apprennent que le Congrès de Moscou s'est honorablement terminé par la proposition de Wirchow, demandant qu'un prix de 5,000 francs, offert par la ville, soit décerné à M. Henri Dunant, l'auteur de travaux importants sur l'assistance en temps de guerre et l'un des fondateurs de la Croix-Rouge. C'était mettre en relief un des côtés de la médecine destiné à concilier les sympathies des nationalités les plus opposées: Dans cet ordre d'idées, le professeur Posner aurait invité l'un des représentants de la France au Congrès à s'arrêter à Berlin pour visiter les cliniques avec le groupe français du Congrès. Celui-ci n'aurait point répondu. C'est vraiment regret-

table, car sur le terrain de l'assistance médicale en temps de paix ou en temps de guerre, nous ne devons, médecins, avoir entre nous que des sentiments de confraternité. Pour le soulagement de l'humanité souffrante, nous avons lieu d'être fiers des progrès réalisés par les écoles et les hôpitaux allemands où d'ailleurs nous avons toujours été bien accueillis.

Après avoir pris congé de mes aimables compagnons, j'arrive au Savoy hôtel, juste à l'heure du dîner qui rappelle ceux que l'on prend à la même heure au boulevard des Italiens, et l'on ne voit pas sur le menu figurer ces mets lourds et indigestes que l'on retrouve à peu près partout en Russie. Un excellent orchestre de violons et violoncelles tient compagnie à ceux qui, comme moi, n'ont d'autre société que leur assiette, et il y aurait une question délicate à élucider, c'est de savoir si la bonne musique n'a point quelque influence sur l'appétit.

Les Romains de l'empire, de parfaits gourmets, connaisseurs experts en cette matière, avaient opté dans le sens de l'affirmative.

Très limité par le temps, je partais de bonne heure, après une nuit reposante, pour mon tour de ville, qui commence d'abord par un petit air de campagne dans le Thiergarten, parc spacieux et coquet au milieu de l'agglomération urbaine. A l'entrée, le monument de la Victoire attire l'attention. Une statue massive, la Germania toute dorée, est debout sur une colonne, dans les rainures de laquelle on a fixé, au moyen de boulons, les canons de Sadowa et de Sedan, également dorés, luxe inutile et de mauvais goût. C'est le droit strict des

Prussiens de fêter leur victoire. En somme, on peut y voir la réponse à la colonne Vendôme, mais le patriotisme ne doit pas permettre de s'affranchir des règles de l'art, et de l'avis général il y a disproportion entre cette femme forte, vigoureuse, massive, dont les jambes auraient gagné à être protégées par un manteau descendant jusqu'à terre, et le support grêle et allongé qui lui sert de piédestal. En revanche, le socle soutenant la galerie circulaire offre quatre groupes de sculptures remarquables représentant la guerre de Danemark, les batailles de Sadowa et Sedan, l'entrée des troupes à Berlin en 1871.

Avant Louis XIV et Napoléon, nous avons remporté des victoires sur différents peuples, mais nous n'avions pas senti le besoin d'en imprimer le souvenir par des arcs de triomphe et des colonnes humiliantes pour eux. Tout en faisant la guerre, on n'oubliait pas que la paix et l'apaisement sont l'idéal pour le bonheur de tous.

Les Allemands ont suivi l'exemple, et cette bouffée d'orgueil des conquérants se retourne contre nous, puisque dans cette ville, à chaque instant, nous nous heurtons à des souvenirs pénibles pour notre amour-propre national. Les peuples ne devraient-ils pas s'entendre pour supprimer ces appels à la haine?

Les riants massifs de feuillage, le va et vient des promeneurs du matin, les bords coquets du petit étang où s'élève l'île de Rousseau, la cascade artificielle et vraiment réussie de Victoria-Park ne dissipent pas cette impression pénible entretenue à chaque instant par la promenade dans la ville.

Ici même, c'est le National-Denkmal, élevé en 1821, pour célébrer la guerre de la délivrance du joug de l'étranger; des génies surmontant douze colonnes personnifient, chacun, une de nos défaites. Plus loin, la place Belle-Alliance et son monument, une Victoria, de Rausch, avec les quatre nations confédérées, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Prusse et le Hanovre.

A part ces questions d'amour-propre national, ces nouveaux quartiers ont pris, dans ces dernières années, un développement considérable.

Ce ne sont partout que maisons neuves confortables, hôtels et riches villas.

Nous arrivons au Marché des Gens d'armes, une des places les plus artistiques de Berlin, une de celles qui frappent le plus par les proportions de ses monuments religieux reproduisant le modèle de Sainte-Marie de la Piazza del Popolo, à Rome. Il y a là deux temples, chacun surmonté d'une tour avec des portiques gracieux et des colonnades corinthiennes soutenant un dôme qu'ornent des statues d'un bel aspect, mais ce qui semble singulier, c'est que ces deux sanctuaires, l'un pour les réformés français, et l'autre pour les Allemands, montent en quelque sorte la garde de chaque côté du Théâtre-Royal, bâti dans le plus pur style grec. La statue de Schiller, en marbre blanc, est d'un heureux effet au milieu de ce mélange du sacré et du profane.

De cet endroit à la fameuse avenue Unter den Linden, il n'y a qu'un pas.

Nous débouchons sur la place de Paris, près la porte Brandebourg, copie des Propylées d'Athènes, surmontée

d'une Victoria avec quatre chevaux. L'œuvre n'a pas grande valeur artistique et l'on ne comprend pas pourquoi Napoléon l'enleva après Iéna.

Vexation inutile, provocation sans but, qui devaient, aux yeux des Berlinoises, donner une importance considérable à ce groupe insignifiant, revenu à sa place après nos désastres de 1814.

L'allée des Tilleuls est une fort agréable promenade aux luxueux magasins, décorée d'un nombre considérable de palais auxquels on ne pourrait faire qu'un reproche, c'est de reproduire par trop les modèles Renaissance italienne à galeries et à statues ou le fronton grec à colonnade classique. Cela se comprend sous le beau ciel de ces pays fortunés. Ici on aimerait des édifices appropriés au climat, ces toits aigus, ces voûtes gothiques, avec de hautes flèches surmontant les pignons, toute cette architecture compliquée des villes de la Belgique ou de la Hollande qui convient à des contrées où il faut lutter contre le froid, la neige, la pluie et la mauvaise saison.

Cette réserve faite aussi bien pour toutes ces constructions que pour le nouveau Reichstag, qui n'en est pas moins une œuvre considérable, il faut reconnaître un travail continu, des efforts immenses pour la création de tous ces monuments : théâtres, académies, universités, ministères, hôtels, établissements publics de toutes sortes.

Au beau milieu de cette avenue, se dresse la statue du grand Frédéric, à cheval, le chapeau sur la tête, la perruque, le large manteau et les bottes du

soldat, l'air narquois et provoquant. C'est bien là le type qu'on imagine du soldat hautain et persifleur, l'élève de Voltaire, le philosophe blasé et sceptique.

Le piédestal serait compliqué si les quatre personnages à cheval des coins, les princes Henri, Ferdinand de Braunschweig, Zieten et Seydlitz, ne relevaient la monotonie de l'ensemble de toutes ces figures ; en somme, c'est l'œuvre capitale de Rauch, qui s'est montré là un habile artiste.

Après avoir longé l'Arsenal où sont nos drapeaux de 1814 et de 1871, et passé la petite place où l'on a mis trois canons français, et au milieu l'énorme *Marie-Louise* du Mont-Valérien, assez triste décoration d'ailleurs, on se trouve, à gauche, en présence d'un ensemble de palais et de musées, faisant face à la sombre masse du château.

Le vieux musée, fondé en 1827 par Frédéric Guillaume III, construit dans le style dorique, offre un pavillon central surmonté aux deux coins des Dioscures, et deux ailes avec une grande galerie façade à colonnes d'effet gracieux.

La statue de Frédéric Guillaume III, en costume grec, aurait été préférable dans ce cadre antique où l'on admire justement, au bas de l'escalier, l'*Amazone* en bronze, de Kiss, fièrement campée sur son cheval fougueux, et le *Lutteur*, de Wolff.

La collection des Antiques, de Berlin, est connue dans le monde entier ; il y a trop de belles choses dans une salle étroite, et les trésors de l'art ancien auraient gagné à être un peu espacés.

Les souvenirs de Pergame occupent toute une salle, où l'on a disposé les bas-reliefs qui ornaient le temple de cette ville célèbre dans l'antiquité. Ce sont des scènes de combat des Dieux contre les Géants. Il y a là des Torses de Zeus, d'Apollon, d'un relief superbe, le témoignage des efforts et de l'art de cette puissante école d'Athènes.

Dans les salles de peinture, plusieurs œuvres de premier ordre, *Io et Jupiter*, de Corrège; *le Général Borro*, de Velasquez, foulant aux pieds l'étendard des Barberini, avec un air d'orgueil satisfait et un majestueux embonpoint admirablement rendus; plus loin, *la Comédie-Française*, de Watteau, d'un fini remarquable, une *Marie Mancini*, de Mansard, délicieusement jolie, ce qui justifierait le grand roi d'avoir quelque peu perdu la tête en lui offrant sa couronne. On s'arrête avec admiration devant une des meilleures œuvres de Rubens, une figure inspirée, *la Première femme de l'artiste en Sainte-Cécile*, jouant de l'orgue, *Saint Antoine de Padoue et l'Enfant-Jésus*, de Murillo, l'extase du saint est traduite d'une façon touchante; *l'Etang*, une *Mer houleuse*, *le Coup de vent*, de Ruysdaël, trésors inestimables, etc., etc.

Sans doute, le Musée de Berlin n'est comparable ni au Louvre, ni à l'Ermitage, mais il renferme des tableaux de toutes les écoles en nombre suffisant pour que l'amateur se fasse une idée des différents maîtres : ce n'est pas une collection luxueuse, mais un ensemble pratique.

La National galerie est le temple de l'art allemand,

construction genre Madeleine, avec l'éternel fronton grec à colonnades, que surmonte le groupe de l'architecture, de la peinture et de la statuaire. Mais que d'escaliers !

Est-on payé au moins de sa peine. L'art allemand a produit de bonnes toiles, *Bismarck* et *de Moltke*, par Lenbach, rendus avec un pinceau vigoureux et bien vivant ; *le Concert de flûte de Frédéric*, d'Adolphe Menzel, *la Table de Sans-Souci*, où les philosophes sont réunis autour de leur chef. Voltaire ironique a déjà la physionomie contrainte des derniers jours. On sent qu'il y a de la brouille dans l'air.

Beaucoup de batailles, *Sedan*, *la Charge des cuirassiers blancs et des lanciers*, genre image d'Epinal. Cette atmosphère de combats convient peu au recueillement des artistes.

Mais puisqu'ici tout respire la guerre, allons voir le célèbre *Panorama de Sedan*. L'élan des chasseurs d'Afrique est admirablement rendu, c'est l'effort désespéré contre les bataillons à l'infini. Ils sont trop ! Les masses sombres des régiments sont massées de tous côtés autour de cette poignée de cavaliers. C'est déjà l'invasion.

Il n'y a rien de blessant pour nous dans cette exhibition, mais pourquoi le panorama du passage de la Bérézina est-il une des attractions des Berlinoises ? En quoi cela intéresse-t-il les Prussiens ? Ils s'y trouvaient nombreux aussi dans la fameuse retraite, talonnés par les Cosaques et laissant derrière eux leurs canons, que nous avons vus, à Moscou.

Une des grandes curiosités de la ville est la visite

des palais. Après avoir parcouru celui de Guillaume I^{er}, très simple, aux appartements confortables et bien aménagés qui constitueraient l'hôtel d'un riche banquier ou d'un bon bourgeois, nous visitons le palais de Guillaume II.

Dès l'entrée, un exemple du faste rêvé par l'Empereur. Une statue colossale du grand-père, à cheval, le casque en tête, guidé par la Victoire, et tout autour, des lions et des drapeaux à profusion. On en a mis partout. Puis se développe une galerie à colonnades, en hémicycle, et aux extrémités des aigles, des armes impériales, la victoire dans un quadrigé, un drapeau à la main, conduisant des chevaux frémissants.

Que de détails, que de personnages ! Si jamais souverains, dans l'histoire de la Prusse, gagnent des victoires, quels monuments leur élever après celui-là !

Et l'on ne peut s'empêcher de songer que Guillaume I^{er}, économe et modeste, ainsi que l'indique cette demeure que nous venons de parcourir, aurait peut-être trouvé élevée la carte à payer pour cette apo théose de pierre et cette orgie de trophées.

Le château n'offre pas d'unité. C'est un carré de cent soixante-six mètres de long, de cent quinze de large et de trente-trois de haut, qui, du côté de la Sprée, présente des tours et des saillies des xv^e et xvi^e siècles.

A l'intérieur, il présente les caractères de la Renaissance italienne et peu d'intérêt artistique en dehors des boiseries des appartements des vieux Électeurs. La salle Blanche possède une Victoire assise, de Rauch, *la Proclamation de l'empire d'Allemagne à Ver-*

sailles, en 1871, grand tableau à effet, par de Werner; ces souvenirs de la guerre sont évoqués à chaque instant. Il faut vraiment que l'histoire de l'Allemagne lui fournisse peu de victoires à célébrer pour que ce soient toujours les mêmes, avec les mêmes personnages, revenant continuellement. On finit, à Berlin, par en éprouver une véritable satiété.

Dans la galerie de peinture, deux beaux Van Dyck, *Charles d'Angleterre et sa femme, Henriette de France*, un David, *Napoléon I^{er} au passage du Saint-Bernard*.

En somme, ce palais est plutôt pauvre, comparé à ceux de Russie et même à ceux de France, si délabrés qu'ils soient à l'heure actuelle, comme Fontainebleau ou Versailles.

La chapelle a quelque chose de théâtral et de froid; on sent que pour les arts on a beaucoup économisé à Berlin. La chose principale était de fondre des canons et d'avoir des soldats. Cela, on n'y a pas manqué. On voit à chaque instant défiler, uhlands, cavalerie, fantassins, artillerie, avec les fifres aux sons perçants et les tambourins.

Puis, le gouvernement a sans doute, par ces manifestations diverses, tâché d'hypnotiser l'esprit du peuple en l'immobilisant dans une seule haine, celle de notre pays; est-ce de l'habileté, quand tout le monde sait que, s'il y a une nation qui gêne l'expansion allemande, c'est l'Angleterre, contre laquelle il serait peut-être plus politique de préparer une entente avec la France.

A Lessings-Théâtre, j'assiste à une pièce japonaise, *die Geisha*, fort bien enlevée. Ne comprenant l'allemand qu'à la lecture, je m'étais muni du livret, malheureusement inutile, la scène seule étant éclairée.

Dans les entr'actes, on mange fermé au buffet, où l'on sert d'excellente bière blanche. D'ailleurs, les représentations commencent à sept heures ; beaucoup d'employés de magasins, de fonctionnaires profitent de ce moment pour leur repas. En revanche, à dix heures et demie, tout est terminé, et la nuit ne se trouvant pas trop écornée, le lendemain on peut reprendre sa besogne sans fatigue aucune. Voilà un système qu'il serait désirable de voir adopter en France.

D'ailleurs, en général, les Allemands savent s'organiser d'une façon pratique. La ville est admirablement tenue, les maisons, confortables et saines, les communications faciles, au moyen du métropolitain qui passe à sept mètres au-dessus de la chaussée, longe la Sprée pendant une partie de son trajet urbain. Ce peu de hauteur a l'inconvénient, au passage des rues, de nécessiter des ponts aux arches basses qui étranglent et coupent d'une façon désagréable pour la vue, certaines grandes artères, comme la Friedrich Strasse. Mais combien cela est plus commode pour la circulation.

Avant de quitter Berlin, je dîne chez d'excellents amis étrangers au pays, où l'on évoque un peu les souvenirs de nos beaux sites de France et de Paris, et le soir, nous allons tous ensemble à l'Aquarium, où l'on a réuni une collection remarquable de poissons, mollusques, crustacés et animaux marins de toutes sortes ;

hippocampes, actinies, étoiles de mer, gymnotes, poissons du Japon aux formes singulières, installation fort bien comprise d'ailleurs : les visiteurs étant dans l'ombre, la lumière arrive seulement par en haut et rien n'effraie ni ne trouble tout ce petit monde aquatique dans ses évolutions.

Nous parcourons ensuite un musée industriel avec exposition permanente où sont réunies la plupart des machines modernes actionnées par la vapeur, le pétrole, l'électricité : ce sont des tramways, une locomotive, le travail de la forge, etc..., etc..., etc..., réduits à des proportions lilliputiennes.

Une personne désireuse de s'instruire, apprend rapidement à connaître le mécanisme de toutes les inventions nouvelles.

J'aurais désiré prolonger un peu mon séjour à Berlin où il y aurait tant à apprendre au point de vue médical. Par suite de l'attitude de notre délégué au Congrès, il m'était difficile de me présenter aux cliniques ; il ne me restait donc qu'à partir et du même coup j'ajournai aussi la promenade à Sans-Souci. Il n'y a nul doute que les Français viendraient plus nombreux si les souvenirs blessants pour leur amour-propre national n'étaient multipliés comme à loisir, et ce n'est pas là, en tout cas, pour un peuple qui a le sens des affaires, l'indice d'une grande habileté commerciale.

Nous roulons toute la nuit jusqu'à la frontière belge, où l'on arrive au matin. De tous côtés, des affiches en français s'étalent sur les murs et à la devanture des magasins, et notre langue si douce résonne tout le

long de la route à nos oreilles. Nous suivons la vallée de la Meuse où surgissent, dans toutes les directions, les cheminées d'usine, les hauts fourneaux, se continuant dans la région minière de Charleroi jusqu'à la frontière française, à Jeumont. En cinq heures de rapide, par Laon, Soissons, Villers-Coterets, nous étions enfin arrivés au terme du voyage.

Quelque soit le plaisir du départ, la joie du retour est plus grande encore, et puis il fait si bon vivre en France que l'on comprend tout le mal qu'éprouvent nos compatriotes à quitter une si riante patrie.

Mais on ne peut s'empêcher de conclure par cette réflexion plutôt triste : *Si au moins les leçons que nous rapportons de l'étranger pouvaient nous servir à quelque chose !*

LE DRAP DU SCEAU DE LA FABRIQUE DE ROUEN

Par M. A. HÉRON

On sait que, pendant de longs siècles, le principal facteur de la prospérité industrielle et commerciale de Rouen fut la fabrication du drap. Le tissu connu sous le nom de *drap du sceau* était particulièrement estimé ; il s'en faisait un trafic considérable.

La différence des formes orthographiques données au nom de ce tissu par divers écrivains, n'a pas été sans embarrasser les érudits ; de là de singulières méprises sur son lieu d'origine.

Dans son excellente *Histoire du règne de Henri IV*, M. Poirson a inséré, sous la rubrique *Documents historiques*, une *Note relative à l'industrie du drap et à ce qui est appelé drap du sceau dans les auteurs du XVI^e siècle* (1). Il cite à cet égard Clément Marot et Régnier et reproduit ce passage du *Règlement général pour dresser les manufactures en ce royaume*, pré-

(1) POIRSON, *Histoire du règne de Henri IV*, t. II, pp. 960-962.

senté par Barthélemy Laffemas aux Notables assemblés à Rouen, et imprimé au commencement de 1597 : « Ordinairement on fait vente de la plus grande partie des laines qui se lèvent en Languedoc, Provence et Dauphiné, qui se transportent en Italie, là où ils emploient lesdites laines, et les font travailler en sarge de Florence, estamets, raz de Milan et autres, qui après estant mises en manufactures, on les rapporte vendre et débiter en France; qui est donné à connaître l'ignorance des François. Car si la reigle et police de la manufacture estoit bien establee en France, on en feroit travailler des doubles sarges de Florence, *témoins les draps du sceau de Rouen*, sarges de Limestre, et autres draperies qui se font en France. » (1).

Et M. Poirson conclut ainsi : « Il résulte de ces divers passages que les draps du sceau, au moins ceux fabriqués à Rouen, étaient des tissus fins et de luxe. »

Si Littré avait connu cette note de M. Poirson, il eût hésité à donner dans son Dictionnaire, au mot *Usseau*, cette explication absolument inexacte : « Drap d'Usseau, drap fabriqué à Usseau, village situé près de Carcassonne. FURETIÈRE. On a écrit aussi drap du sceau, à tort. »

Littré doit, en effet, cette méprise à Furetière qui a écrit ce qui suit dans son *Dictionnaire universel*, édit. de 1727, v^o *Drap* : C'est un drap manufacturé dans un village de Languedoc, près de Carcassonne, d'où le nom est venu. Le premier fabricant s'appelloit

(1) BARTHÉLEMY LAFFEMAS, *Règlement général*, p. 11.

Varennés. Ménage (1) croit que c'est à raison du sceau du roi qu'on y attahoit autrefois; mais on l'écrit ainsi abusivement. »

Il n'y a qu'un malheur à tout cela, c'est qu'on n'a jamais connu auprès de Carcassonne, ni dans la région, de village portant le nom d'Usseau; et l'on ne saurait trop admirer l'assurance avec laquelle Furetière donne le nom de celui qui, le premier, aurait fabriqué ce drap dans une localité qui n'a jamais existé.

On ne doit pas s'arrêter davantage au dire de Brossette (2) qui, dans son commentaire sur Régnier, prétend que le tissu dont il est question, tire son nom d'une ville du Berry, appelée Le Seau. M. Poirson l'a cherchée vainement dans Expilly « le plus ample et le plus ancien des géographes pour la France. »

M. Alfred Franklin a de nouveau étudié cette question (3). Pas plus que M. Poirson, il n'a trouvé Usseau (4) ni Le Seau, aussi déclare-t-il pencher pour cette orthographe, drap du sceau, et il termine ainsi : « Savary (5) nous apprend que l'on donnait le nom de

(1) MÉNAGE : » Drap-Dusseau, sorte de drap. J'ai ouï dire à quelques marchands que ce drap avoit esté ainsi appelé à cause qu'on y avoit mis originairement le sceau du Roi : ce que je ne crois pas. Ce mot est au reste assez ancien dans notre langue. » *Dict. étymologique*, édit. de 1750, t. I, p. 487.

(2) *Les Satyres et autres œuvres de Regnier avec des remarques*, Amsterdam, Pierre Humbert, 1730, satire X, p. 155.

(3) A. FRANKLIN, *La Vie privée d'autrefois. — Les Magasins de Nouveautés*, **, pp. 280-283.

(4) M. l'Archiviste du département de l'Aude a bien voulu m'écrire « que le nom d'Usseau n'est pas connu dans le pays. »

(5) SAVARY, *Dictionnaire du Commerce*, etc.; t. II, col. 1490.

sceau au poinçon de quelques manufactures... On peut, je crois, conclure de tout ceci que les fabriques les plus estimées marquaient leurs produits d'un poinçon ou sceau spécial, et que, dès lors, les mots draps du sceau désignaient un tissu de belle qualité, quelle que fût sa provenance. »

La conclusion de M. A. Franklin est trop générale. M. Quicherat est mieux entré dans la réalité des faits en n'hésitant pas à dire : « Drap du sceau, c'est-à-dire à la marque de Rouen. » (1).

Que les draps aient été, non seulement à Rouen, mais aussi dans les autres lieux de fabrication, marqués d'un sceau spécial, et peut-on dire officiel, par les gardes du métier, c'est là un fait incontestable. Cette formalité, d'ailleurs, n'était pas seulement appliquée aux tissus de laine, mais encore à beaucoup d'autres produits manufacturés.

Rouen n'est même pas la première ville où cet usage ait été établi ; l'application aux draps d'un plomb poinçonné n'y fut ordonnée qu'au mois d'avril 1361. La fabrication rouennaise était déjà en haute estime ; il importait de l'y maintenir, et, pour cela, il fallait qu'on eût un moyen de contrôle pour s'assurer que les draps étaient fabriqués loyalement ; l'intérêt des drapiers-drapans, comme on appelait ceux qui les fabriquaient, exigeait qu'on donnât aux consommateurs la facilité de les distinguer des draps ayant une autre origine. Après une enquête faite auprès des gardes du métier, le dau-

(1) QUICHERAT, *Histoire du costume*, p. 410.

phin Charles, notre futur Charles V, alors duc de Normandie, donna des lettres portant que, dans la ville de Rouen, les draps pleins (on appelait ainsi les draps unis par opposition aux draps rayés) seraient marqués et scellés. Il considérait « qu'il seroit très proufitable et honnourable chose pour le bien publique et Communauté du Mestier de la Drapperie de plaine de ladicte ville, et aussi seroit plaisante chose et seure pour tous marchans tant du royaume comme dehors que tous les draps pleins de la grande œuvre, faiz bien et loyaument qui seront aus gens dudit Mestier et veües par les Jurés de la Drapperie, fussent scellées et merchiez, affin qu'il apparut clerement a tous marchans tant du royaume comme dehors que lesdiz draps eussent esté faiz en ladicte Ville, et estre bons et loyaulx, et avoir esté veuz et visitez par les Boujonneurs et Jurez dudit Mestier en la fourme et maniere que sont scellés lesdiz draps en toutes les villes notables du royaume de France. » En conséquence, il donnait et accordait « congié et licence aus gens dudit mestier que dores-en-avant tous les plains draps qui seront faiz aus gens dudit mestier ès mettes dudit Boujon (1) soient scellez et merchiez de par Nous et les Maires qui pour le temps seront en ladicte ville, et ès draps dessusdiz scellés et merchiés avons commis et par ces presentes Lettres commettons les Boujonneurs de ladite Drapperie qui pour le temps seront... » (2).

(1) Le *boujon* était une règle de fer de la longueur d'une aune, servant à mesurer les draps; de là le nom de *boujonneurs* donné aux gardes du métier.

(2) *Ordonnances des rois de France*, t. III, pp. 494 et suiv.

Cette prescription est maintenue dans les « Articles, constitutions et ordonnances parlées et accordées (1424) par entre les drappiers de la grant drapperie de Rouen, d'une part, et les drappiers de la grant drapperie foraine, d'autre... Article VII : seront les drapiers et autres, tenus de apporter leurs draps tout escrus au scel, ainsi comme anciennement il a esté accoustumé, pour estre veuz et visitez par les maistres dudit mestier, afin qu'ils soient bons et de bonne façon. » (1).

Ce texte nous apprend qu'il existait au dehors de Rouen, dans un rayon plus ou moins étendu, des fabriques dont les produits rivalisaient avec ceux de la ville ; c'est ce qu'on appelait « la grant drapperie foraine » ; par l'accord de 1424, ces produits furent soumis au même contrôle, et les draps des deux draperies furent les draps du sceau de Rouen.

Bien que les draps fabriqués dans d'autres régions fussent poinçonnés, nous ne les trouvons nulle autre part qu'à Rouen appelés draps du sceau ; il y a dans cette expression une désignation d'un caractère tout spécial, comme les faits suivants vont l'établir.

Ce qu'on avait appelé d'abord tout simplement « la grant drapperie de Rouen » devient « la grande drapperie du sceau et boujon de Rouen. » Nous lisons dans *l'Inventaire-sommaire des Archives communales de la ville de Rouen* : « 2 octobre 1626, avis des maîtres du métier de la grande draperie du sceau et boujon de cette ville ; 13 mars 1628, avis donné par la Ville tou-

(1) *Ordonnance des rois de France*, t. XIII, pp. 69 et suiv.

chant l'établissement requis par quelques maîtres particuliers de la grande draperie du sceau et boujon, serge et marchandise croisée ; 6 mars 1637, « pour délibérer, suivant les arrêts de la Cour des 19 et 22 du mois de février dernier sur les requestes respectivement présentées par les maistres et gardes de la grande draperie du sceau et boujon... » (1).

C'est de ces termes officiels que se sert également le Parlement (22 février 1642) dans un procès « entre les maistres et gardes année présente du mestier de la grande draperie du sceau et boujon de Rouen et les autres maistres particuliers tenans boutique dudit mestier... » (2). Nous les retrouvons encore, à la date du 23 mai 1724, dans l'« Arrest du Conseil et Lettres patentes qui accordent la faculté aux Maîtres Drapiers de Rouen de faire travailler tels Ouvriers que bon leur semblera ; et en conséquence casse et annulle les Statuts et Règlements de la Draperie du Sceau et du Boujon de ladite Ville, etc. » (3) et dans les « Lettres patentes du 8 juillet 1725, portant nouveau Règlement pour la fabrique des Draps et autres Etofes, en la ville de Rouen, et pour la police de cette manufacture tant par rapport aux Maîtres qu'aux Ouvriers » (4).

(1) *Inventaire-sommaire*, etc., rédigé par M. de Beaurepaire, t. I. *Délibérations*, pp. 302, 305, -314.

(2) Bibl. municipale, ms. Y 214, *Recueil des arrêts du Parlement*, t. XVII, p. 235.

(3) *Recueil des Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts et Règlements du Roi, registrés en la Cour du Parlement de Normandie, depuis l'année 1718 jusqu'en 1726*, Rouen, Richard Lallemant, 1774, pp. 595 et suiv.

(4) *Ibid.*, pp. 819 et suiv.

Il ne faudrait pas croire que cette expression, drap du sceau, s'appliquât à tous les draps fabriqués à Rouen ; elle désignait un tissu de nature toute particulière, ainsi que l'atteste la distinction bien marquée dans l'arrêt du Parlement déjà cité : « A esté conclud ordonné par forme de Règlement que lesdits Maistres et Gardes et Maistres particuliers de la grande drapperie du seau et boujon seront tenus de six pieces de drapperie, qu'ils feront en faire (*sic*) une de drap de seau laquelle sera foulée au pied conformément aux ordonnances de leur dit mestier . . . »

Deux citations feront connaître à quel point le drap du sceau était estimé et répandu. Gomboust dit, à propos des halles de Rouen : « . . . entre lesquelles sont renommées, la Halle aux Draps, tant estrangers que de ceux qui se font dans cette ville, spécialement pour le Drap du Sceau, si célèbre par tout, qu'il s'en porte grande quantité en Turquie, et par tout le Levant (1). »

Dans un arrêt du Parlement de Rouen en date du 5 mars 1661, il est dit que l'introduction des draps étrangers que l'on importe de toutes parts en France menace de causer « la ruine entière desdits ouvrages et manufactures si considérables autrefois par la réputation des drapperies du sceau, escarlatte et ratines, dont le debit s'en faisoit en grand nombre tous les ans jusques à Constantinople et en tout le Levant, et fournissoit

(1) *Description des antiquitez et singularitez de la Ville de Rouen*, 1655, p. 37 de la réimpression faite par la Société rouennaise de Bibliophiles.

d'occupation et d'employ en cette ville plus de vingt mille ouvriers... » Le même arrêt constate qu'il n'y avait plus, en cette année 1661, que quinze mille personnes employées à la fabrication du drap, et pour remédier à la crise qui pesait sur cette industrie, le Parlement ordonnait aux habitants de Rouen de ne se vêtir pendant un an que des étoffes provenant de la fabrication de cette ville; mais cette mesure ne pouvait produire que des effets momentanés et d'une efficacité douteuse. Rappelons à ce sujet que l'importation des draps d'Angleterre avait causé à Rouen, en 1630, un soulèvement populaire (1).

Rouen ne souffrit pas seulement de l'importation des tissus étrangers; il avait encore à lutter contre les produits des autres fabriques du royaume et particulièrement de celles qui étaient établies dans sa région. Dans la première moitié du XVII^e siècle, les manufactures de Darnétal (2) et de Dieppe étaient florissantes et leurs tissus réputés. On lit, en 1627, dans la *Muse normande* :

Enfin j'endeve et vais crevant de rage,
Vayant ichy, à Dieppe et Dernestal
Gagne o drappiers, o chavetiers demmage (3).

(1) FLOQUET, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, pp. 540-553.

(2) Petite ville, limitrophe de Rouen.

(3) *La Muse normande de David Ferrand*, publiée... avec introduction, notes et glossaire, par A. Héron, t. I, p. 56. — Publication de la *Société rouennaise de Bibliophiles*. — Cf. Règlement général d'août 1669 : « Les draps Dusseau (sic) de Rouen, Darnétal, Dieppe, etc. » Cité par Savary, *Dict. du Commerce*, t. II, col. 1745.

Plus tard, ce sont les excellents tissus d'Elbeuf, de Louviers et de Sedan qui mettent en discrédit ceux de Rouen, dont les fabricants, confiants en leur renom, ne songeaient pas à marcher avec le temps, en appliquant les perfectionnements nouveaux. Il est, en effet, constaté dans l'Arrêt du Conseil et les Lettres patentes du 23 mai 1724, dont nous avons parlé plus haut, « que la manufacture de draps établie en la ville de Rouen, quoi que la plus ancienne de celles qui subsistent actuellement dans la province de Normandie, est tombée dans un grand relâchement, pendant que celles d'Elbeuf, Louviers, Orival (1) et Dernetal se sont au contraire perfectionnées. » On en a attribué la cause à ce que les maîtres drapiers ne pouvaient employer que les ouvriers faisant partie de la communauté et jurande anciennement établie dans la ville, et composée de tisserands, laneurs, tondeurs et épinceurs, ce qui les mettait à la merci de leurs exigences. On crut y remédier en annulant les anciens statuts et règlements de la draperie du sceau et boujon, mais la décadence n'en continua pas moins.

Les vicissitudes de la mode furent également funestes à la draperie rouennaise. Dès 1494, les draps fins et de luxe étaient délaissés pour les tissus de soie. On lit dans le *Registre des délibérations du Conseil de Ville*, à la date du 17 juin de cette année « que ceux de la draperie se plaignent que les bons draps qui souloient partir à Paris, n'y sont plus receuilliz ni venduz pour ce

(1) Commune voisine d'Elbeuf.

que les marchans qui les acheptaient leur ont dit qui n'y en portent plus, car les seigneurs se vestent de soye, et est la drapperie abusée » (1).

Mêmes doléances sous Henri III, à l'occasion de l'impôt de douze deniers pour livre mis sur les draps. Dans une requête présentée le 3 mai 1583 par la ville de Rouen au Conseil d'Etat « les Conseillers, eschevins et habitans remonstrent que, a cause de l'usage commun des draps de soie et serge d'Italie et de Flandre, le trafic des draps du sceau est grandement diminué, à raison de quoy ils supplient tres humblement le Roy les descharger de l'impôt de 12 d. pour livre qu'il entend lever sur lesdits draps et manufactures de laynes » (2).

Puis vient au xvii^e siècle l'engouement pour l'indienne, cette *teille peinturaye*, comme l'appelle la *Muse normande*, engouement qui porte les « Dames, Demoiselles, Demoisillons, Servantes, Méquines et Chambrières » à se parer d'étoffes railées et piolées comme « la candelle des Rais. » C'est en vain que l'auteur d'un chant royal de l'année 1677 cherche à rassurer les purins (3) en leur disant :

O cha, mes bons, yeusperais, no vo prie ;
Vo z'allais vair les laines rétablies ;
Checun le prosne en des mots assais hauts,
Vo gagnerais comme il fôt votre vie
Quand vo ferais oncor des draps du siaux (4).

(1) *Inventaire sommaire*, etc., t. I, *Délibérations*, p. 75.

(2) *Cahiers des Etats de Normandie sous le règne de Henri III...* recueillis et annotés par M. Ch. de Beaurepaire, t. II, p. 270.

(3) C'est ainsi qu'on nommait à Rouen les ouvriers drapiers.

(4) *La Muse normande*, etc., t. IV, p. 192-193. V. encore même tome, pp. 172-175.

Vain espoir ; la draperie rouennaise tombe de plus en plus pendant le cours du XVIII^e siècle ; elle disparaît entièrement dans la première partie du nôtre. Darnétal avait encore des fabriques de drap que Rouen n'en possédait plus. Et maintenant le drap du sceau est tellement oublié, que les érudits ont ignoré en quel lieu on le fabriquait.

Lorsque ce mémoire a été composé, je ne connaissais pas ces passages du Testament politique du cardinal de Richelieu, que depuis, l'érudit secrétaire général de la Société normande de Géographie, M. Gabriel Gravier, a eu l'obligeance de me communiquer :

« Nos Rois s'étant bien passez des Draps de Berry, nous pouvons bien maintenant nous contenter du Drap du Sceau et de Meunier, qu'on fait maintenant en France, sans recourir à ceux des Etrangers, dont par ce moyen on abolira l'usage, ainsi que les Ras de Châlons et de Chartres ont aboli ceux de Milan.

« En effet les Draps du Sceau sont si bien reçûs dans le Levant, qu'après ceux de Venise faits de Laine d'Espagne, les Turcs les préfèrent à tous autres, et les villes de Marseille et de Lyon en ont toujours fait jusqu'à présent un fort grand trafic » (1).

Et l'on lit en marge : « Les Draps du Sceau se font à Rouen, et les Draps Meunier à Romorantin » (1).

(1) *Testament politique d'Armand du Plessis, cardinal, duc de Richelieu*. Amsterdam, 1708 ; seconde partie, p. 152.

Nous trouvons encore plus loin : « Les Marchands de Rouën ont autrefois fait un commerce de toiles et de Draps dans le Roiaume de Fès et de Maroc, par le moyen duquel on tiroit une grande quantité d'or » (1).

Comme Venise, Rouen tirait d'Espagne au moins une partie de ses laines. C'est ce que nous apprend encore la *Muse Normande* (2). Elle nous montre les ouvriers de la draperie irrités contre les Portugais qui, disent-ils :

Qui por no mettre o blanc n'apporte pu de layne,
Ainchin comme y soulest autrefois su nos quays.

.

Je ne serions aver pu de ste Sygovie...

Il y avait alors à Rouen toute une colonie de négociants espagnols et portugais.

(1) *Ibid.*, p. 154.

(2) T. I, p. 130.

ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

PRIX

PROPOSÉS POUR LES ANNÉES 1899, 1900 ET 1901

1899

PRIX BOUCTOT

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant :

Etude critique sur les œuvres de Saint-Evremond.

1900

PRIX GOSSIER

L'Académie décernera un prix de 700 fr. à l'auteur de la meilleure œuvre de musique vocale ou instrumentale, due à un compositeur né ou domicilié en Normandie.

PRIX DE LA REINTY

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à l'auteur du meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, écrit en français, ou de la meilleure œuvre d'art, faisant connaître, par un travail d'une certaine importance, soit l'histoire politique et sociale, soit le commerce, soit l'histoire naturelle des Antilles, présentement possédées par la France ou qui ont été jadis occupées par elle.

PRIX BOUCTOT

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant :

Etude sur les poètes normands au XVI^e siècle.

1901

PRIX BOUCTOT

L'Académie décernera un prix de 500 fr. à une œuvre de peinture, sculpture, gravure ou architecture, dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie.

PRIX ANNUELS

L'Académie décerne aussi, chaque année, dans sa séance publique, les prix suivants :

PRIX DUMANOIR

Un prix de 800 fr. à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 fr. chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs. »

Les personnes qui connaîtraient des actes de dévouement ou des belles actions, dignes de concourir pour les prix *Dumanoir* et *Octave Rouland*, sont invitées à

les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 1^{er} juillet.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidents sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *francs de port avant le 1^{er} juin* (terme de rigueur) soit à M. le docteur COUTAN, soit à M. G.-A. PREVOST, secrétaires de l'Académie.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés au concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.* »

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE
DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1897-1898

OUVRAGES OFFERTS PAR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Annales de Saint-Martin et de Saint-Vaast (Les), publiées par l'abbé C. Dehaisnes, 1871.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1869, 1870-71, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888.

Annuaire historique publié par la Société de l'Histoire de France, années 1837, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1854.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas-Latrie, 1878.

Chronique de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par François Morand, 2 vol. 1876-1881.

Chronique du bon duc Loys de Bourbon (La), publiée par A.-M. Chazaud, 1876.

Chronique normande du XIV^e siècle, publiée par Auguste et Emile Molinier, 1882.

Chronique de Saint-Martial de Limoges, publiée par H. Duplès-Agier, 1874.

Gestes des évêques de Cambrai, de 1092 à 1138, publiés par le R. P. Ch. de Smedt, 1880.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris, 1400-1417, publié par Alexandre Tuetey, 2 vol. 1885-1889.

Jouvencel (Le), par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire de Guillaume Tringant*, introduction par Camille Favre, texte établi et annoté par Léon Lecestre, 1887-1889.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par le marquis de Rochambeau, 1877.

Mémoires de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Orléans, publiés par Charles Constantin, 3 vol., 1879-1882.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par le baron A. de Ruble, 3 vol., 1877.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par Henri Beaume et J. d'Arbaumont, 4 vol. 1883-1888.

Mémoires de Madame de Mornay, publiés par M^{me} de Witt, 2 vol., 1868-1869.

Notices et Documents publiés par la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation, et précédés d'une introduction, par M. Ch. Jourdain, membre de l'Institut, 1884.

Nouveau Recueil des Comptes de l'argenterie des rois de France, publié par L. Douët-d'Arcq.

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton (historiens de Philippe-Auguste), publiées par M. François Delaborde, 2 vol. 1882-1885.

Règle du Temple (La), publiée par Henri de Curzon, 1883.

Relation de la cour de France en 1690, par Ezéchiél Spanheim, publiée par M. Ch. Schæfer, 1882.

Amé (Emile). — *Dictionnaire topographique du département du Cantal*, 1897.

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, 1894.

Auvar (Paul). — *Saint Dictamen. Etudes et rapports composés sur les progrès de la science par l'établissement du Seigneur en France*.

Avillez (Jorge-Frederico d'). — *Sur la géométrie des courbes transcendantes, traduit du portugais*. Lisbonne, 1896.

Baker (Frank Collins). — *Critical notes on the Muricidæ*, 1897.

Baston (abbé). — *Mémoires de l'abbé Baston, chanoine de*

Rouen, publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par MM. l'abbé Loth et Ch. Verger.

Balf (Robert S.). — *Further development of the relatives between impulsive sereus and instantaneous sereus, being the eleventh memoir on the « theory of sereus »*. — *The twelfth and concluding Memoir on the « theory of sereus », with a summary of the twelfth memoir.*

Baumann (Franz-Ludwig). — *Der bayerische Gesichtschreiber Karl Meichebeck (1669-1734)*. Munich, 1897.

Bernard (abbé) — *Notice descriptive et historique sur les vitraux de l'église de Lhuitre*, 1897.

Billia (L. Michelangelo). — *Un moraliste américain*, Milan. — *Il carattere morale di Antonio Rosmini*. Milan, 1897. — *Filisofia di Max Muller nelle piu recenti sue letture sulle scienze del linguaggio*, Milan. — *Pietro Sbarbaro e il suo tempo*. Turin-Milan, 1894. — *La questione di Candia e la Confederazione orientale*. Florence, 1890. — *Sul principio di divisione della scienza dell' educazione*, Milan, 1892. — *Che cosa è l'educazione*. Turin, 1896. — *Intorno ai Programmi ed ai Regolimenti scolastici. Pensieri di....* Billia, Cuneese. Turin, 1885. — *Saggio di Osservazioni su una nuova confutazione del materialismo*, Cuneo, 1883. — *La logica di Antonio Rosmini e un suo critico recente. Osservazioni di...* Parma. Roma, 1894. — *Sull' Ipotesi dell' Evoluzione*. Turin, 1897. — *Max Müller e la Scienza del Pensiero*, Milan. — *Dell' Istruzione popolare e della diffusione delle Scienze*. Alexandria, 1891. — *Il divorzio in Italia, conferenza*. Turin, 1894. — *L'Unità delle scibile e la filosofia della morale*. Rome, Milan. — *Lezioni di Filosofia della Morale, fatti all' Università di Torino*. Turin, Rome, 1897. — *Difendiamo la famiglia. Saggio contra il divorzio e specialmente contra la proposta di introdur lo in Italia*. Turin, 1893. — *Lo stato al suo posto, ossia Delle opinioni di Raffaele Mariano intorno all' economia politica e alla libertà*. Milan, 1896.

- Boos (W.-F.). — V. Jackson (C. Loring).
- Brewster (Edwin Tenney). — *A measure of variability, and the relation of individual variations to specific differences*, 1897.
- Buchwaldt (F.). — *En mathematisk Undersogelse af, hvorvidt Wædsker og deres Dumpe, etc.* Copenhagen, 1897.
- Calman (W.-T.). — *On deep sea crustacea from the south west of Ireland*.
- Capperon (Joseph). — *Notes d'art et de littérature, avec une notice biographique*, par Max Leclerc.
- Cartulaire (Le) du comté de Ponthieu*, tome II, 1897.
- Catalogue général des manuscrits. — Départements ; t. XXVI, Lille, Dunkerque, Bergues, Roye, Péronne, Ham, La Châtre, 1897. — T. XXIX, Avignon, t. III, 1^{re} partie, 1897. — T. XXXII, Besançon, t. I, 1897.*
- Charpentier (D^r). — *Rapports annuels de la Commission permanente de l'hygiène de France, 1895-1896*.
- Chevalier (abbé Ulysse). — *Le chanoine Albanès, bio-bibliographie. — Inventaire des Archives des Dauphins de Vienne à Saint-André de Grenoble en 1346. — Diplomatique de Bourgogne par Pierre de Rieux, analyse et pièces inédites, publiées par... 1892. — Nécrologe et Cartulaire des Dominicains de Grenoble, analyses et pièces inédites publiées par... — Ordinaires de l'église cathédrale de Lyon (XII^e et XIII^e siècles), suivis de deux Mystères liturgiques, publiés par... 1897. — Actes anciens et documents concernant le bienheureux Urbain V, pape, etc., recueillis par M. le chanoine J.-H. Albanès, et publiés par... 1897.*
- Clos (D^r D.). — *Faits afférents à la vie des organes souterrains des plantes et plus spécialement légumineuses*.
- Cockerell (T.-D.-A.). — *Directions for collecting and preserving scale insects (Coccidæ)*. Washington, 1897.
- Coutil (Léon). — *Ateliers et stations humaines néolithiques du département de l'Eure*. Louviers, 1897. — *Inventaire des Menhirs et Dolmens de France*. Louviers, 1897. — *Les cons-*

tructions gallo-romaines du Catelier de Criquebeuf-sur-Seine et la ville d'Uggate, 1897.

Cuffey (Georges). — *Notes on the prehistoric cemetery of Loughcrew, with fasciculus of photographic illustrations of the sepulchral cairns.*

Cushman (Alberton-Seward). — V. Richards (Theodore-William).

Davis (Andrew Mc Farland). — *Certain considerations concerning the coinage of the colony and the public bills of credit of the province of the Massachusetts Bay, 1898.*

Dubois (D^r Eugène). — *De Vorhouding van het gewicht der hersenen tot de grootte van het lichaam bij de zoogdieren. Amsterdam, 1897.*

Duval (Léon). — *La Confrérie de la Saint-Nicolas et les Origines du théâtre à Alençon, 1896. — Rôle des impositions de la commune de Monnai (Orne), en 1790.*

Duvillard (Jules). — *Archéologie. Procédés de reproduction.*

Dyck (Walther). — *Über die wechselseitigen Beziehungen zwischen der reinen und der angewandten Mathematik. München, 1897.*

Fernald (L.). — *A systematic study of the United States and Mexican species of Pectis. — Some rare and undescribed plants collected by D^r Edward Palmer, at Acapulco, Mexico, 1897.*

Fishes (The) of North and Middle America.

[Formigny (de) de la Londe.] — *Relation de la Fête de la Confirmation donnée par Sa Grandeur Mgr Colomb, évêque d'Evreux, dans la paroisse de Freneuse-sur-Risle, 1897.*

Forsythe (Robert-Jay). — V. Richards (Theodore-William).

Fouard (abbé C.). — *Saint Paul, ses dernières années. Paris, 1897.*

Franchimont (A.-P.-N.). — *Over het Smeltpunt van organische stoffen. Amsterdam, 1897.*

Gadeau de Kerville (Henri). — *Faune de la Normandie,*

- fasc. iv. *Reptiles, Batraciens et Poissons*. Paris, Baillière et fils, 1897.
- Gasté (A.). — *Diderot et le curé de Montchauxin. Une mystification littéraire chez le baron d'Holbach, 1754*. Paris, 1898.
- Glattfelter (N.-M.). — *Relations of Salix missouriensis, Bebb, to S. cordata, Muhl*, 1896.
- Goode (George Browne). — *The Smithsonian Institution, 1846-1896. The history of its first half century*, 1897.
- Goodwin (H.-M.). — V. Noges (A.-A.).
- Gordon y de Acosta (Antonio de). — *La viabiliad legal y la fisiologia*. La Havane, 1897. — *El Tabaco en Cuba, apuntas para sa historia*. La Havane.
- Hamburger (D^r H.-J.). — *Over den invloed der intraintestinal drukking op de resorptie in den dunnen darin*. Amsterdam, 1896.
- Holden (Edward-S.). — *A catalogue of earthquakes on the Pacific Coast, 1769 to 1897*. Washington, 1898.
- Howe (Jas. Lewis). — *Bibliography of the metals of the Platinum Group : Platinum, Palladium, Iridium, Rhodium, Osmium, Ruthenium, 1748-1896*. Washington, 1897.
- Husnot (T.). — *Revue bryologique*, 24^e année, 1897, n^{os} 4, 5 et 6; 25^e année, n^{os} 1, 2, 3, 4.
- Hyatt (Alphens). — *Cycle in the line of the individual (ontogeny) and in the evolution of its own group (phylogeny)*.
- Jackson (C. Loring) et Torrey (H.-A.). — *On the oxide of dichlormethoxyquinonediben-zoylmethylacetal*, 1898.
- Jackson (C. Loring) et Boos (W.-F.). — *On the coloured compounds obtained from sodic alcoholates and picrylchloride*, 1898.
- Johannsen (W.). — *Studier over Planternes periodiske Livsyttringer. I Omantigonistiske Wisksomheder i Stofskiftet særlig under modning og Hvile*. Copenhagen.
- Joret Desclosières (Gabriel). — *Un écrivain national au XV^e siècle: Alain Chartier, 2^e édition*. Paris, 1897.

- Keyes (Charles R.). — *Relations of the Devonian and Carboniferous in the Upper Mississippi valley*, 1897.
- Kohlbrugge (D^r L.-H.-F.). — *Muskeln und peripheri Nerven der Primaten mit besonderes Berucksichtigung ihres anomalien*. Amsterdam, 1897.
- Korteweg (D.-J.). — *Over zekere trillingen van hoogere orde van abnormal intensiteit (relatietrillingen) bij mechanismen met encerdere graden van vrigheid; 4^e sectie, deel v*. Amsterdam, 1897.
- Lambin (E.). — *La Flore des grandes cathédrales de France*.
- Langley (S.-P.). — *Memoir of George Brown Goode (1854-1896)*.
- La Porterie (J. de). — V. Pietle (D.).
- Lechalas (M.). — *Examen de la moralité du Jugement*, par Léon Brunschwig, professeur de philosophie au lycée de Rouen. — *Etude critique du tome I (Correspondance) des Œuvres de Descartes*, publiées par MM. Charles Adam et Paul Tannery. — *Manuel du droit administratif, service des ponts et chaussées et des chemins vicinaux*, t. II, seconde partie.
- Lefort (M.). — *M. Desmarest, architecte en chef du département de la Seine-Inférieure (1814-1882). Notice biographique*.
- Le Verdier (P.). — *Opuscules*.
- Locard (Arnould). — *Expédition scientifique du Travailleur et du Talisman pendant les années 1880, 1881, 1882, 1883*, publiée sous la direction de M. Milne-Edwards. — *Mollusques testacés*, t. I, 1897.
- Lorié (D^r J.). — 1. *De Sluisput bij Neder-Andelin de Afdammin der Maas*. — 2. *De Grondboringen om Wageningen*. — 3. *De Grondboringen te Winterswijk*. — 4. *De Grondboringen bij Weasp*. — 5. *De Grondboringen langs het Merwede kanaal*. Amsterdam, 1897.
- Mahaffy (Rev. John. P.). — *On new papyrus-fragment from the ashmobran Museum at Oxford*.

Message from the President of United States transmitting the Report of the naval Court of inquiry upon the destruction of the United States Battle Ship Maine in Havana harbor february 15, 1898, together with the testimony taken before the Court.

Melensia (I.). — *Mémoires et documents publiés par la Société nationale des antiquaires de France.*

Meyer (Edmond). — *Charles II, roi de Navarre, comte d'Evreux, et la Normandie au XIV^e siècle.* Paris, 1898.

Missouri Botanical Garden, third annual Report. Saint-Louis, 1892.

Ministère de l'Instruction publique. — *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Section des Sciences économiques et sociales, année 1896, et Congrès des Sociétés Savantes de 1897.*

Ministère de l'Instruction publique. — *Compte rendu du Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des départements, tenu à la Sorbonne en 1897. Section des Sciences, 1897.*

Ministère de l'Instruction publique d'Italie. — *Indici e Cataloghi. — IV. I codici Palatini della R. Bibliotheca nazionale centrale de Firenze, t. II, fasc. I.*

Moll (D^r J.-W.). — *De Boekhouding der Planten van den botanischen tuin.* Amsterdam, 1897.

Mulder (E.). — *Over een peroxy-salpeierzuur zilver.* Amsterdam, 1897.

Muse normande de David Ferrand (La), publiée par A. Héron, d'après les livrets originaux, 1625-1653, et l'Inventaire général de 1655, avec introduction, notes et glossaire, 1891-1895, 5 vol. (Société rouennaise de Bibliophiles).

Muskens (D^r L.-J.-J.). — *The analysis of the action of the vagus nerve upon the heart,* 1898.

Nielsen (D^r Nich.). — *Undersegelser over Reciproke Potenssummer og deres Anvendelse paa Rækker og Integraler,* 1898.

Niel (E.). — *Note sur le Clitocyde cryptarum Letell.*

Nipher (Francis-E.). — *On a rotational motion of the cathode*

- disc in the Crookes tube*, 1893. — *The law of minimum deviation of light by a prism*, 1896.
- Norton (J.-B.-S.). — *A Study of the Kansas Ustilagineæ especially with regard to their germination*, 1893.
- Noges (A.-A.) et Goodwin (H.-M.). — *The viscosity of mercury vapor*.
- North American Fauna*, n° 13. Washington, 1897.
- Oudemans (C.-A.-J.-A.). — *Revision des Champignons tant supérieurs qu'inférieurs trouvés jusqu'à ce jour dans les Pays-Bas*, II. Amsterdam, 1897.
- Panel (D^r). — *Statistique médicale et démographique de la ville de Rouen*, 9^e année, 1896.
- Pannekock (Ant.). — *Untersuchungen über den Lichtwechsel von β Lyræ. Erste Sectie. Deel V, n° 1*. Amsterdam, 1897.
- Paul (Hermann). — *Die Bedeutung der deutschen Philologie für das Leben der Gegenwart*. Munich, 1897.
- Piette (B.) et La Porterie (J. de). — *Etudes d'ethnographie préhistoriques. Fouilles à Brassempouy, en 1896*.
- Pritchett (Henry-S.). — *Results of double star observations made with the equatorial of the Morrison observatory*, 1897.
- Rapport général présenté à M. le Ministre de l'Intérieur par l'Académie de Médecine sur les vaccinations et revaccinations pratiquées en France et dans les colonies pendant les années 1894, 1895 et 1896*.
- Rapports annuels de la Commission permanente de l'Hygiène de l'enfance*, par le D^r Charpentier. Rapport, année 1897.
- Recueil des vers de Pierre de Marbeuf*, publié par A. Héron, pour la Société rouennaise de Bibliophiles, 1897.
- Reditus Augusti, carmen præmio aureo donatum in certamine poetico Hoëuffliano; accedunt quatuor poemata laudata*. Amsterdam, 1897.
- Reinders (G.). — *Het voorkomen van gekristalliseerd ferro-carbonaat (siderit) in moerasijzersederts*. Amsterdam, 1896.
- Richards (Théodore-William) et Cushman (Alberton Seward). — *A revision of the atomic weight of nickel: The analysis*

of nickelous bromide, 1897. — Richards (Théodore-William et Baxter (Paul-Gregory). — *The analysis of cobaltous bromide*, 1897.

Richards (Théodore-William) et Forsythe (Robert Jay). — *On the action of Ammonia upon Cupriammonium Acetobromide*.

Richards (Théodore-William) et Merigold (Benjamin-Shorer). — *On the cuprosammonium and the cuprammonium sulphocyanate*, 1897.

Robertson (Charles). — *Flowers and Insects*, 1896. — *North American Bees: Descriptions and synonyms*, 1897.

Roever (Wm.-H.). — *Geometrical constructions of the lines of force proceeding from (a) two parallel electrified lines (b) two electrified points*, 1896. — *Geometrical properties of the lines of force proceeding from (a) a system consisting of an electrified plane and an electrified line parallel to the plane; (b) a system consisting of an electrified plane and an electrified point*, 1897.

Rotch (A. Lawrence). — *On obtaining meteorological Records in the upper air by means of kites and balloons*.

Schroeder van der Kolb (J.-L.-C.). — *Bijdrage tot de Kartoc-ring onye Zandgronden II*. Amsterdam, 1897.

Seventeenth annual Report of the United States Geological Survey, 1^{re} et 2^e parties. Washington.

Siertsema (D^r L.-H.). — *Over de onbestaanbaarheid van diamagnetische stoffen volgens Duhem en eenige minimum-eigenschappen in het magnetisch veld*. Amsterdam, 1896.

Smithsonian Report, 1895.

Spalikowski (D^r Edm.). — *Antonius Musa et l'hydrothérapie froide à Rome*, 1897. — *Mélanges d'anthropologie et d'histoire naturelle*, 1897. — *Etudes d'anthropologie normande*, 2^e fasc. : *L'enfant en Normandie*. — *Les dents des Normands dans la préhistoire et à l'époque contemporaine*. — *Dictionnaire médical des Essais de Montaigne*, 1897. — *Travaux scientifiques*, 1897.

Torrey (H.-A.). — V. Jackson (C. Loring).

Trowbridge (John). — *The energy conditions to produce the Röntgen rays.*

Updegraff (Milton). — *Flexure of Telescopes*, 1896.

Vachon (Marius). — *Les industries d'art, les écoles et les musées d'art industriel en France. Départements.* Nancy, Berger-Levrault, 1897.

Vingtrinier (A.). — *L'Espoir de l'Egypte.* Paris, 1897.

Warming (Eug.). — *Halofyt-Studier.* Copenhague, 1897.

Wessel (Caspar). — *Essai sur la représentation analytique de la direction.* Copenhague, 1897.

Wind (Dr C.-H.). — *Eene Studie over de theorie der magneto-optische verschijnselen in verband met het stall-effect.* Amsterdam, 1896.

Woodward (C.-M.). — *At what age do pupils withdraw from the public schools?* 1896.

TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

pour l'année 1898-1899.

OFFICIERS EN EXERCICE

M. Chr. ALLARD, *Président*.

M. CANONVILLE-DESLYS, *Vice-Président*.

M. le Dr COUTAN, *Secrétaire pour la classe des Sciences*.

M. G.-A. PREVOST, *Secrétaire pour la classe des Lettres*.

M. HÉRON, *Archiviste*.

M. LECHALAS, *Trésorier*.

M. DECORDE, *archiviste honoraire*.

ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS NOUVEAUX

1898. M. Michel-Angelo BILLIA, à Milan (Italie).

1898. M. Edmond LEBEL, rue Louis-Thuillier, 48, à Amiens (Somme).

1898. M. le Dr PENNETIER, impasse de la Corderie, à Mont-Saint-Aignan.

ACADÉMICIEN CORRESPONDANT DÉCÉDÉ

1898. M. DE FORMIGNY DE LA LONDE, rue des Carmes, 33, à Caen
(Calvados).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Procès-verbal de la séance publique du 15 décembre 1898.....</i>	3
<i>L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, ses origines, ses transformations, par M. le docteur Merry Dela- host, président.....</i>	9
<i>Pièces justificatives.....</i>	45
<i>Notes additionnelles.....</i>	63
<i>Rapport sur le prix de La Reinty, par M. Henri Frère.....</i>	79
<i>Rapport sur les prix Octave Rouland, par M. Christophe Allard..</i>	83
<i>Rapport sur le prix Dumanoir, par M. Sarrazin.....</i>	93

CLASSE DES SCIENCES

<i>Rapport sur les travaux de la classe des Sciences, par M. le docteur Contan, secrétaire adjoint.....</i>	111
<i>Etude sur la « Flore populaire », par M. Barbier de la Serre, membre correspondant.....</i>	112
<i>Compte rendu des publications statistiques de M. le docteur Panel, directeur du Bureau d'hygiène de la Ville de Rouen, par M. le docteur Merry Delahost.....</i>	113
<i>Un établissement de bains-douches à bon marché, à Rouen, par le même.....</i>	113
<i>Analyse du premier volume d'une édition des œuvres de Descartes, par M. Lechallas.....</i>	113
<i>Observations, sur une aliénée, d'un cas d'indurancce remarquable, par M. le docteur Giraud.....</i>	114

CLASSE DES LETTRES

<i>Rapport sur les travaux de la classe des Lettres et des Arts, par M. G.-A. Prevost, secrétaire.....</i>	117
<i>Principales découvertes de l'archéologie chrétienne, pendant les dix dernières années, par M. Paul Allard.....</i>	118
<i>L'élection des évêques pendant la période mérovingienne, par M. l'abbé Vacandard.....</i>	118

	Pages
<i>Saint Ouen à la cour de Dagobert I^{er}, par le même.....</i>	118
<i>Rapport sur « la Flore des grandes cathédrales de France », de M. Lambin, par M. le docteur Coutan.....</i>	119
<i>Nomination par les conseillers du duc de Bourgogne des gouver- neurs des finances de la ville de Rouen (1417-1418), par M. Ch. de Beaurepaire.....</i>	120
<i>Vente faite par les habitants d'Auffay pour paiement de rançon (1435), par le même.....</i>	120
<i>Quittance d'un prédicateur envoyé par Louis XI en Normandie, par le même.....</i>	120
<i>Appointement entre Pierre Corneille et sa belle-mère, d'une part, et Jacques Duval, d'autre part, au sujet d'un office de judi- cature à Andely (1645), par le même.....</i>	120
<i>La surprise d'Ivry, en 1423, par les Français, et sa reprise par les Anglais, par M. G.-A. Prevost.....</i>	120
<i>Introduction au Journal de dépenses faites à Mauny, en 1552, par Françoise de Brézé, épouse de Robert IV, duc de Bouillon, par M. A. Héron.....</i>	121
<i>Notice sur le poète Pradon, par M. Ch. de Beaurepaire.....</i>	121
<i>Le drapeau du sceau de la fabrique de Rouen, par M. A. Héron....</i>	121
<i>Origine et explication du dicton populaire « avoir » ou « gagner le gal », par le même.....</i>	121
<i>Le théâtre de l'Eau de Robec à Rouen, par M. P. Le Verdier....</i>	121
<i>M. de Voltaire républicanisé, par M. J. Félix.....</i>	122
<i>Remarques grammaticales sur la langue française, par M. Bar- bier de la Serre.....</i>	122
<i>Rapport sur les travaux de la Société d'émulation du Doubs, par M. Henri Frère.....</i>	122
<i>Au Congrès de Moscou. — Impressions de voyage, par M. le doc- teur Boucher.</i>	122
<i>Rapport sur les œuvres de M. Michel-Angelo Billia, de Milan, par M. l'abbé Vacandard.....</i>	124
<i>Election de M. Billia au titre de membre correspondant.....</i>	124
<i>Ouvrages publiés, pendant l'année, par des membres de l'Aca- démie.....</i>	124
<i>Distinctions honorifiques et récompenses accordées à des membres de l'Académie.....</i>	124

MÉMOIRES IMPRIMÉS

<i>Notice sur le poète Pradon</i> , par M. Ch. de Beaurepaire.....	127
<i>M. de Voltaire républicanisé</i> , par M. J. Félix.....	149
<i>Origine et explication du dicton populaire « avoir » ou « gagner le gal »</i> , par M. A. Héron.....	175
<i>Quatre documents historiques</i> , publiés et annotés par M. Ch. de Beaurepaire.....	191
I. <i>Nomination par les conseillers du duc de Bourgogne des gouverneurs des finances de la ville de Rouen. — 1417-1418</i>	191
II. <i>Vente faite par les habitants d'Auffay pour paiement de rançon. — 1435</i>	197
III. <i>Quittance d'un prédicateur envoyé par Louis XI en Normandie</i>	199
IV. <i>Appointement entre Pierre Corneille et sa belle-mère, d'une part, et Jacques Duval, d'autre part, au sujet d'un office de judicature à Andely. — 1645</i>	201
<i>Remarques grammaticales sur la langue française</i> , par M. Barbier de la Serre.....	207
<i>Au Congrès de Moscou. — Impressions de voyage</i> , par M. le docteur Boucher.....	219
<i>Le drapeau du sceau de la fabrique de Rouen</i> , par M. A. Héron...	387
<i>Programme des prix proposés pour les années 1899, 1900 et 1901</i>	401
<i>Table bibliographique des ouvrages reçus pendant l'année 1897-1898</i>	405
<i>Tableau de l'Académie pour l'année 1898-1899</i>	417

